LISIEUX

RENÉ HERVAL

ÉDITIONS OZANNE

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01938563 2

THIS BOOK IS PRESENT
IN OUR LIBRARY
THROUGH THE
GENEROUS
CONTRIBUTIONS OF
ST. MICHAEL'S ALUMNI
TO THE VARSITY
FUND

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S
LIBRARY

LISIEUX

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Huit mois de Révolution Russe (1918-1919), Paris. Hachette, 1918. *Epuisé.*

La Geste de Normandie : La Saga de Rolf. Rouen. Editions de la Vicomté. 1928. *Epuisé.*

La Geste de Normandie : Les Conquéreurs. Rouen. Defontaine 1925 *(Ouvrage honoré de la Médaille d'or de la Revue Catholique de Normandie). Epuisè.*

La Geste de Normandie : Les Siciliennes. Editions de la Vicomté, 1941. *(Prix d'Erlanger décerné par la Société des Poètes français).*

Falaise. Rouen. Editions de la Vicomté, 1945. *Epuisé.*

Légendes de Normandie et des Pays Normands d'Outre-Mer (1re Série) Rouen. Defontaine 1933. *Épuisé.*

Saint-Maclou de Rouen. Etude historique et archéologique. Rouen. Defontaine 1933 *(Ouvrage couronné par l'Académie Française). Epuisé.*

Caen. Nouvelle édition. Aquarelles de Mlle M.-M. Le Bœuf. Caen, Ozanne et Cie, *(Ouvrage couronné par l'Académie Française).* 1946.

Caen, la Ville aux Clochers. Caen. Froment 1935. *Epuisé.*

En Normandie : De la Dives au Mont Saint-Michel. Grenoble. (Collection *" Les Beaux Pays "*) 1937. *Épuisé.*

En Normandie : De la Bresle à la Dives (Haute-Normandie) Grenoble-Arthaud (Collection *" Les Beaux Pays "*). 1940. *(Ouvrage couronné par l'Académie Française). Épuisé.*

Le Dernier Roman de Byron. Paris. Peyronnet 1927. *Épuisé.*

La Glorieuse Maison du Bellay. Paris. Peyronnet 1929. *Épuisé.*

Rouen à travers les Ages. *(En collaboration avec M. Pierre Chirol).* Rouen Defontaine 1941. *(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques). Épuisé.*

Flaubert. Paris. Bonne Presse 1942. *Épuisé.*

Histoire de Rouen, des Origines à la fin du XVe siècle. Aquarelles de Gaston Cornil. Rouen. Maugard 1947

Gloires et Douleurs de Rouen. Rouen. Maugard 1947.

Les Récits du Veilleur de Proue. Illustrations sur bois de Raymond Dendeville. Caen. Ozanne et Cie. 1947.

Dieppe. (Aquarelles de Mlle M.-M. Le Bœuf). Caen. Ozanne et Cie. *(Ouvrage couronné par l'Académie Française).* 1947.

La Bataille de Normandie. Impressions et récits de témoins, recueillis et présentés par René Herval. Aquarelles de Mlle M.-M. Le Bœuf. Nombreuses illustrations. Paris. Éditions de Notre Temps 1947.

La Légende de Saint Julien l'Hospitalier. Fresque dramatique en trois actes. Illustrations sur bois de Raymond Dendeville. Rouen. Maugard 1947.

POUR PARAITRE ULTÉRIEUREMENT

Histoire de Rouen, du XVIe Siècle à nos jours. Aquarelles de Gaston Cornil. Rouen. Maugard.

Légendes de Normandie et des Pays Normands d'outre-mer. 1re et 2e Séries. Bayeux. Colas.

Sainte Catherine de Sienne. Paris. Editions de la Couronne.

Le Mont Saint-Michel. Caen. Ozanne et Cie.

RENÉ HERVAL

LISIEUX

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

Couverture de Mlle Marguerite-Marie LE BŒUF

Ouvrage orné de 15 hors textes d'après des documents anciens

OZANNE & Cie
Imprimeurs Editeurs
CAEN PARIS

C'est pour nous un bien agréable devoir à remplir que de remercier ici les personnes qui ont bien voulu nous aider de leurs conseils ou nous fournir la documentation nécessaire à la présentation de ce livre, notamment :

M. R. N. SAUVAGE, le savant Archiviste en chef du Département du Calvados ;

M. le Chanoine G. A. SIMON, Président de la Société Historique de Lisieux, auteur de tant d'excellents travaux relatifs au passé de cette ville ;

M. le Chanoine V. HARDY, Curé de Notre-Dame de Caen, auteur d'un magistral ouvrage sur **la Cathédrale Saint-Pierre-de-Lisieux** ;

Monseigneur GERMAIN, directeur des pèlerinages de Lisieux;

M. Gaston LE REVEREND, le bon poète normand ;

M. Georges LECHEVALIER, le distingué conservateur de la Bibliothèque et du Musée de Lisieux ;

M. KOCH, photographe d'art à Lisieux.

A tous nous adressons l'hommage de notre profonde gratitude pour leur si bienveillante courtoisie.

Il a été tiré de cet ouvrage
200 exemplaires sur velin pur
fil, des Papeteries de Lana
numérotés de 1 à 200

d'après Moidrey

SIMPLE CROQUIS

Il faut un art discret — pointe sèche et burin—
Pour tracer ton image humble et mélancolique,
Monacale Cité qui chantes au lutrin.

Ta chair vive, romaine et normande et gothique
Habille bien ton âme éprise d'oraison
Qui fleure l'encens mauve et le latin mystique.

A l'ombre de Saint-Pierre éclot la floraison
De clochers jaillissants, drapés d'ardoises fines,
Noirs ou bleuis, suivant les jeux de la saison.

De l'aurore à la nuit, des vêpres à matines,
Sous ton ciel bas, d'un gris de lin, se font écho
Cantiques du Carmel, laudes bénédictines.

Naguère aussi, simples bourgeoises en surcot,
Tes demeures d'antan et leurs muscles de chêne
Offraient à ta beauté leur pittoresque écot.

De façade à façade où l'esprit se déchaîne
Avec le monstre tors et le singe égrillard
Chaque maison riait à la maison prochaine.

Noires venelles, rue aux Fèvres, rue au Char,
Nos yeux ne verront plus répondre à notre joie
Les visages de vos logis, ni leur regard.

Tout a péri. Sur chaque seuil, dans chaque voie
La guerre a découplé sa meute de douleurs
Impitoyable à ceux qu'elle déchire et broie.

Tu survis cependant, douce parmi tes pleurs,
Lisieux que défend toujours ta Cathédrale
Et que cerne l'assaut de tes pommiers en fleurs

Tu gardes un reflet de grâce épiscopale
Comme une perle morte au creux de son écrin
C'est pourquoi j'ai tenté d'éclairer ton front pâle

Avec un art discret — pointe sèche et burin !

Collection Simon

Dans le croisillon Sud de la Cathédrale

PREMIÈRE PARTIE

LE VISAGE DE LA CITÉ

Lisieux est né au confluent de trois petites rivières, la Touques, l'Orbiquet et le Cirieux, à l'abri de collines d'une élévation médiocre et d'un dessin paisible. La campagne du Lieuvin représente en effet dans toute sa pureté le cadre normand classique. Les herbages revêtent ici ce vert si frais qui est un des charmes les plus attirants de chez nous. Et durant les semaines, toujours trop courtes, hélas ! du printemps, les pommiers en fleurs affirment d'une manière si merveilleuse leur suzeraineté traditionnelle sur ce pays privilégié que Lisieux paraît entièrement ceint de bouquets. Partout, sur les arbustes inclinés, les branches capricieuses, encore dépourvues de feuilles, soulignent de leur trait noir la folie rose ou blanche des pétales et donnent aux coteaux l'aspect imprévu

d'un décor d'éventail nippon. Peut-être Pierre Loti ne frémirait-il point trop dans sa tombe d'Oléron si nous nous permettions de parler ici de « Japonerie » non point d'automne, mais de printemps...

Pour saisir d'un regard l'ensemble de la vieille cité, il faut gravir la pente du Mont Cassin (1) dont les couverts la dominent vers le midi, ou encore gagner les hauteurs, voisines du faubourg Saint-Désir, que les Lexoviens désignent du nom un peu puéril de « Point de Vue », mais d'où le regard embrasse la ville entière et ses environs.

De là-haut, Lisieux paraît s'étaler sous les yeux en forme de croissant. L'une des pointes de ce croissant s'enfonce vers le nord en suivant le cours de la Touques et plonge profondément dans la vallée qui s'éloigne en direction d'Ouilly-le-Vicomte et de Pont-l'Evêque. L'autre s'allonge en remontant le cours de l'Orbiquet vers Beuvillers et Glos. Le fond du décor est constitué par le vaste écran des hauteurs de l'ancienne forêt Rathouin qui barrent l'horizon et rappellent le souvenir du miracle célèbre de saint Ursin.

Au fond de cet écrin de verdure, Lisieux, baigné de silence, liait naguère encore la gerbe de ses logis archaïques, aux poutrelles sombres, aux faîtages d'ardoise grise. De-ci, de-là, le clocher menu d'une chapelle émergeait de la masse moutonnière des toits comme un fanal de spiritualité : car peu de villes avaient su, comme celle-ci, se parer de la poésie secrète et mélancolique des couvents. Vers le midi, l'antique Abbaye aux Dames, ramassée sur elle-même derrière l'abside de l'église Saint-Désir, nous rappelait la fondation bientôt millénaire de

(1) C'est vraisemblablement la proximité de l'Abbaye bénédictine qui a fait donner ce nom à la colline. A Montebourg (Manche) l'existence d'un monastère de cet Ordre a fait donner à la ville le surnom de *Cité Cassine*.

la belle et douce comtesse Lesceline qui fut, a dit Wace, notre Homère normand,

« ...*de grand saveir*

« *De grant prix et de grant bunté* ».

L'Abbaye formait le centre même du populeux faubourg où se déroulèrent tant de scènes pittoresques ou sanglantes de l'histoire lexovienne. Dans son voisinage se voyait jadis l'Epine du Chapitre autour de laquelle, chaque année, le 10 juin, se déroulait le cortège traditionnel des comtes-chanoines : ceux-ci devaient contourner cette borne verdoyante qui marquait la limite du fief épiscopal et du territoire sur lequel Madame l'Abbesse exerçait sa propre juridiction. Là passèrent, le 12 juillet 1463, trois prétendus sorciers qu'on menait vers la ferme des Belles-Croix, sur le chemin de la Pommeraye, pour y être brûlés vifs. C'étaient Jean le Prieur, originaire des Rotours, au diocèse de Séez, et Jean Hesbert, né à Créteville, au diocèse de Coutances, qu'on accusait d'avoir adoré un bouc noir et de s'être donnés au démon. Leur compagne, Catherine, veuve de Pierre Le Bourguignon, originaire de Sainte-Menehould, était convaincue, disait-on, d'être succube... Une tradition populaire voulait, d'autre part, que Charlotte Corday, se rendant à Paris dans le dessein d'assassiner Marat, eût passé une nuit dans une des vieilles auberges qui bordaient la rue de Caen.

Le lourd campanile de l'église Saint-Désir jurait un peu, avec son rouge appareil de briques, parmi la grâce vieillotte des maisons de ce quartier. Combien nous lui préférions la grosse tour de Saint-Jacques, encore qu'elle fût inachevée et coiffée d'un pitoyable bonnet d'ardoises ! Du Point de Vue, on distinguait parfaitement les robustes contreforts qui flanquaient le haut portail ogival de cette église, dressé sur un large perron et aussi la longue nef hérissée d'arcs-boutants qu'avait édifiée, à la prière des Le Vallois, seigneurs de Putot et du Mesnil-Guillaume, le bon « *maître maçon* » Guillot de Samaison.

Au fond, sur le coteau oriental, se haussait peu à peu la masse blanche, trop blanche, de la Basilique de Sainte-Thérèse.

La place Victor-Hugo qui, d'après une tenace et très vraisemblable tradition, occupait l'emplacement de l'antique forum gallo-romain, était masquée par les maisons qui la bordaient. Mais, par contre, la large tache blanche de la place Thiers attestait encore la perte irréparable qu'avait faite Lisieux, lorsque ses administrateurs avaient permis, en 1798, la démolition de la gracieuse église Saint-Germain. La flèche si svelte de cette église, les clochetons élancés qui l'entouraient, le tympan sculpté du portail, la façade aux légères arcades, tout avait sombré dans l'ouragan révolutionnaire et seul demeurait le souvenir d'une des nefs les plus élégantes qu'eût élevées le XVIe siècle sur la terre normande. Encore ce souvenir était-il, faute de documents, bien imprécis...

Le dimanche 15 janvier 1792, un long cortège, escortant le curé qui portait le Saint-Sacrement, était sorti de Saint-Germain dont les portes avaient été aussitôt fermées. Le défilé, par la Grande-Rue et la place du Marché, avait gagné le parvis de Saint-Pierre, puis avait pénétré, au son du canon, dans la « *ci-devant Cathédrale* »... Le vieux sanctuaire qu'avait aimé Thomas Basin était condamné. Transformé durant quelques mois en magasin à fourrages, il devait tomber sous la pioche des démolisseurs trois années avant que vînt le Concordat qui peut-être l'eût sauvé.

Depuis le désastre de 1944, presque tout ce décor pittoresque de la cité a disparu. Ecrasée sous les bombes, la vieille abbaye bénédictine ! Entièrement détruit, Saint-Désir ! Incendié, mutilé, effondré, Saint-Jacques ! Que d'autres deuils Lisieux doit porter aujourd'hui en sus de celui de Saint-Germain !

Quelles qu'aient été les épreuves de la ville et la dévastation subie par ses monuments, Lisieux a cependant gardé intact, par une sorte de miracle, l'édifice qui forme le meilleur de sa gloire architecturale. Du Point de Vue, on aperçoit toujours, parmi

l'affreux désert des quartiers bombardés et au delà des bâtiments massifs de l'ancien évêché, également préservés, la vieille Cathédrale, la cathédrale au sobre et grave visage. Des hauteurs, nous voyons la fine aiguille de la tour sud dresser en plein ciel la masse de bronze du coq romain. A ses côtés, la tour nord allonge désespérément ses baies géminées que séparent de minces traits de pierre. Plus loin, la tour lanterne apparaît, dressant sa toiture à quatre pans sur la croisée du transept...

Entre les tours de la façade, le portail est dominé par une fenêtre immense à meneaux feuillagés. Plus haut encore, reliant les deux clochers, court une galerie protégée par une balustrade trilobée : c'est de là que la maîtrise de Saint-Pierre entonne chaque année, au retour de la procession de Pâques-Fleuries, un « *Gloria Laus* » qui semble le babil d'étranges oiseaux cachés parmi les sculptures.

Simplicité grandiose mais accueillante, beauté robuste et saine, souci séculaire et partout visible de l'harmonie, telles sont les caractéristiques qu'offre la Cathédrale, du plus loin qu'on l'admire. Il semble aujourd'hui qu'elle soit demeurée seule parmi les ruines pour pleurer, telle Rachel, la mort de ses enfants. Sa beauté très douce s'en est faite plus émouvante encore. Modèle de mesure et d'équilibre, témoin de multiples recommencements — car si tout, ici-bas, est sujet à la mort, tout y est aussi gage de résurrection ! — elle survit comme le symbole des antiques fiertés lexoviennes et comme une splendide raison d'espérer. Les épreuves passeront. Autour de sa Cathédrale intacte, Lisieux verra refleurir sa chair et son sang et s'affirmer chaque jour davantage les promesses de son avenir.

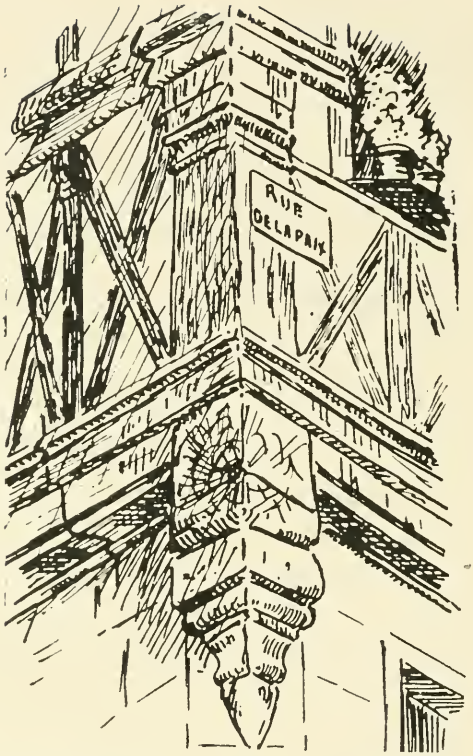

d'après Moidrey Cliché Koch

Encoignure de la Rue de la Paix

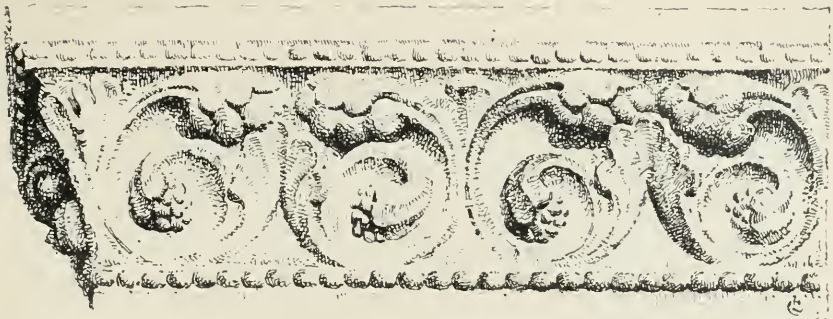

Collection Hardy

Haut-relief dans la Cathédrale

DEUXIÈME PARTIE

CE QUE DIT L'HISTOIRE...

Le site de Lisieux a été, de date immémoriale, occupé par l'homme. Au premier siècle avant notre ère, il servait déjà de centre commercial et administratif à l'un des peuples les plus importants de la Gaule, celui des Lexovii. Ce centre portait le nom significatif de Noviomagos ou Noiomagos, c'est-à-dire Marché Neuf. Pour le protéger, un vaste oppidum aux retranchements de bois et de silex semble avoir été édifié, à l'ouest de la ville actuelle, en un endroit qui, traditionnellement, est appelé le Castelier.

Antérieurement à la conquête de Jules César, les Lexovii paraissent avoir eu une organisation nationale analogue à celle des autres *civitates* gauloises. Deux médailles étudiées en 1837 dans la *Revue de Numismatique* par M. de Saulcy — et aussi

d'autres médailles découvertes plus récemment — démontrent qu'ils obéissaient, comme les Eduens, à un chef suprême, annuel et tout puissant, nommé *Vergobret*. Nous connaissons même les noms de deux de ces vergobrets, Cattos et Cisiambos et aussi celui d'un autre fonctionnaire, Maufennos, qui portait le titre d'*arcantodan* et semblait pourvu d'attributions financières (1).

Les Lexovii possédaient aussi un corps politique, vraisemblablement composé des chefs les plus âgés. Les Romains lui décernèrent, sous l'influence de leurs propres institutions, le nom de *Senatus*. Les sénateurs, sages de l'Etat et de tendance aristocratique, formaient en même temps une élite militaire, ayant parmi la nation en armes un rang et une place à part. Parfois le peuple tout entier se réunissait en assemblée plénière ou *concilium* pour discuter des affaires publiques et procéder, en cas de guerre, à l'élection du général en chef. Des heurts se produisaient parfois entre l'aristocratie et les guerriers assemblés. Il est vraisemblable que le massacre des sénateurs lexoviens qui s'opposaient, en 56 avant Jésus-Christ, à la reprise des hostilités contre César fut le résultat d'un conflit de ce genre.

Les Lexovii contrôlaient alors une assez vaste étendue de territoire qui, au cours des siècles suivants, se réduisit dans d'assez fortes proportions. Au nord, ce territoire était limité par la mer et par l'estuaire séquanien. Plus à l'est, la frontière suivait le cours de la Seine jusqu'aux environs d'Elbeuf. De ce dernier point jusqu'à l'embouchure de la Dives qui la jalonnait à l'ouest, elle décrivait un arc de cercle large et irrégulier qui plaçait à l'intérieur de la *civitas* les localités de Brionne et de Vimoutiers. Tout ce pays, protégé par d'immenses étendues sylvestres, devait vivre de façon assez indépendante et ses

---

(1) Dr Doranlo. — *Les limites de la Civitas des Lexovii* in *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques* (1927-1929).

Raymond Lantier. — *Lisieux gallo-romain* in *Etudes lexoviennes* 1-1915.

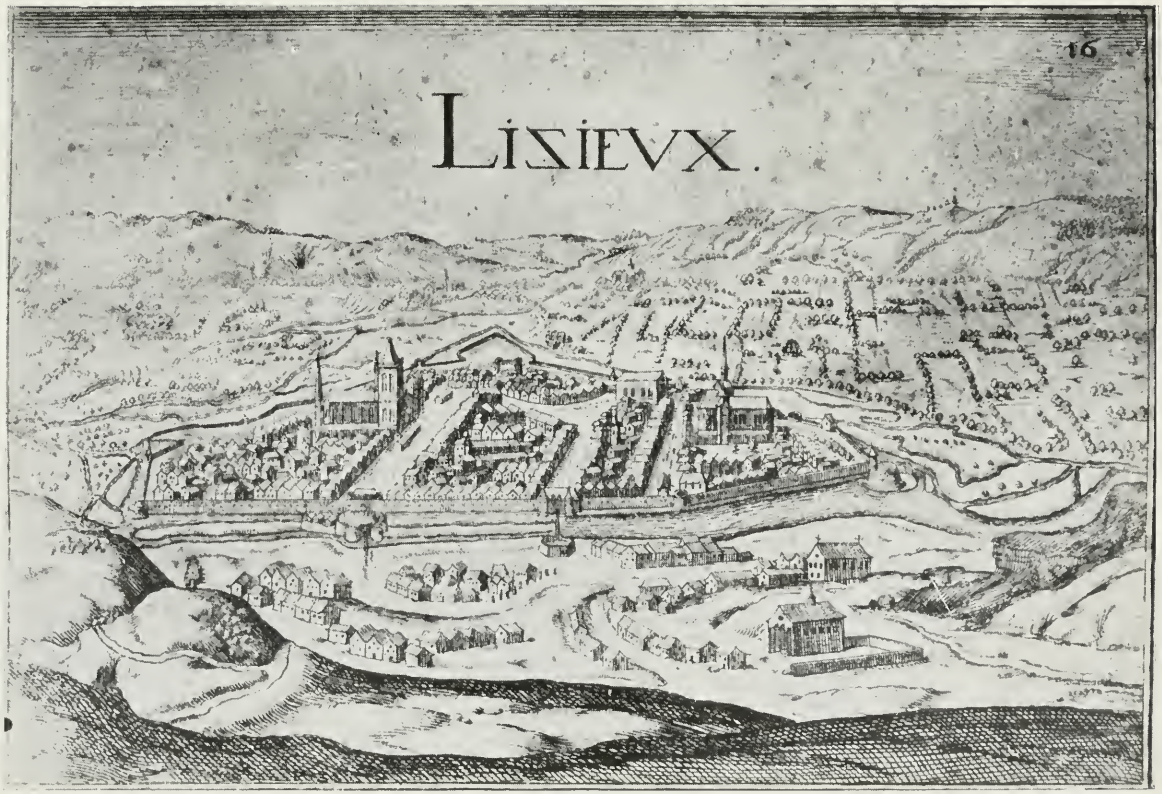

Cliché Koch

Plan de Lisieux au XVIe Siècle

(Extrait de l'album Plans et Profils des grandes Villes de Normandie)

ressources naturelles assuraient à sa population un rang enviable parmi les cités gauloises.

La richesse et la puissance des Lexoviens ainsi que leur énergie expliquent le rôle que joua leur nation dans le grand drame de la résistance à la conquête romaine. En l'année 56, nous la voyons figurer au premier rang des alliés des Venètes et César, pour la contraindre à demeurer en paix, dut envoyer sur son territoire le légat Q. Titurius Sabinus à la tête de trois légions. Cette mesure ne réussit pas à désarmer l'hostilité des habitants, bien au contraire. Lorsque Viridovix, à son tour, engagea la lutte contre les Romains, les Lexoviens furent des premiers à se ranger à ses côtés. Après avoir massacré leurs sénateurs qui se refusaient à recommencer la guerre, ils fermèrent leurs portes (1), dit Jules César et firent leur jonction avec les insurgés. Trahis de nouveau par la fortune des armes, ils virent les légions fixer sur leur territoire leurs quartiers d'hiver et durent se résigner en apparence à l'occupation ennemie. Mais le feu couvait sous la cendre. En l'an 52, lorsque Vercingétorix appela la Gaule à la rescousse suprême, les Lexoviens fournirent trois mille hommes à son armée.

Pas plus que les autres cités gauloises, Noviomagus ne put finalement échapper à la domination romaine. Il est vraisemblable que la perte d'une liberté quelque peu anarchique fut compensée — autant qu'elle pouvait l'être — par un appréciable progrès matériel. Le bourg fut sans doute reconstruit sur son site actuel et fortifié à la romaine. Les objets découverts dans la vallée et sur le plateau portent le témoignage d'une richesse à laquelle la situation favorable où se trouvait la ville, au centre d'un réseau routier fort développé, n'était pas étrangère. Strabon note que dans cette région se rejoignaient les routes de Juliobona (Lillebonne) par Breviodurum (Pont-Audemer) et de Duro-

(1) *Portas clauserunt (De Bello Gallico* III — 17). Ce détail est intéressant. Il semble attester que Noviomagus était déjà, à cette époque, protégé par une enceinte fortifiée, celle peut-être de l'oppidum du Castelier.

casses (Dreux) par Condate (Condé-sur-Iton), particulièrement fréquentées par les marchands. Ptolémée cite également Lisieux ; Pline commence par les Lexoviens le dénombrement des peuples gaulois. Enfin, témoignage pr[illegible]ant de la prospérité de la région, celle-ci figure, en l'an 12 avant Jésus-Christ, au nombre des soixante cités de la Gaule qui élèvent en commun, à Lyon, un temple à Auguste.

On a beaucoup discuté sur l'importance de Noviomagus à l'époque romaine. Impressionnés par la découverte, faite assez loin de la ville actuelle, d'importantes substructions antiques, certains ont pensé que Lisieux avait d'abord été construit sur le plateau qui se trouve à l'ouest du faubourg de Saint-Désir, à deux kilomètres environ de l'agglomération actuelle. Pour d'autres, deux cités distinctes auraient coexisté aux premiers siècles de notre ère. Aucune de ces hypothèses ne résiste à l'examen.

L'enceinte romaine de Lisieux était de dimensions fort réduites. Elle avait la forme d'un rectangle allongé. La partie orientale, qui a subsisté jusqu'à la Révolution Française, longeait les Boulevards Duchesne-Fournet et Demagny actuels (1). Au Sud, le front fortifié suivait également le boulevard jusqu'au pont de l'Orbiquet. Vers l'ouest, après avoir accompagné dans sa courbe le lit de cette petite rivière, la muraille se redressait et gagnait, puis dépassait l'emplacement actuel de la façade de la Cathédrale. Il en demeure un massif de maçonnerie, bien visible, sous la base de la Tour sud (2).

Si la délimitation du Lisieux romain fortifié est assez aisée en ce qui concerne ces trois premiers côtés, il n'en est pas de même du quatrième, disparu depuis le XIIIe siècle. Celui-ci devait passer légèrement au nord de la Cathédrale et nous sommes enclins à penser qu'un mur énorme, découvert naguère dans les fondations de l'ancienne gendarmerie, marque l'emplacement

(1) Sur leur côté ouest.

(2) Le désastre de 1944 a fait resurgir une partie importante de ce front fortifié qui avait été accru et surélevé au cours du Moyen-Age.

de cette autre ligne de la défense urbaine. Reconnue sur une longueur de vingt mètres et une profondeur de trois, ce mur offrait à sa base, un amas de fragments architecturaux accumulés là sans doute par les Lexoviens, au temps des invasions barbares, afin de renforcer sa puissance défensive.

Telle était la ville forte à l'époque romaine. Son plan régulier atteste à la fois son antiquité et le soin apporté à sa construction. Il semble qu'elle ait été traversée, suivant l'usage des conquérants, par deux voies maîtresses se coupant à angle droit comme le *cardo* et le *decumanus* des camps militaires. De ces voies, la Grande-Rue et l'ancienne rue des Boucheries pourraient marquer le tracé. On croit encore à Lisieux, non sans vraisemblance, que la Place Victor-Hugo recouvre l'emplacement de l'antique forum.

La paix romaine, en incitant la population à descendre dans la vallée afin de mieux profiter des avantages naturels de celle-ci, avait dû favoriser un important afflux d'habitants. Aussi l'agglomération débordait-elle l'enceinte militaire, trop exiguë. Les fouilles ont révélé à maintes reprises l'existence de vestiges antiques à d'assez grandes distances de cette dernière. L'étendue du site habité a même donné à penser à certains historiens que deux villes différentes avaient coexisté à l'époque romaine, l'une située sur le plateau ouest et qui aurait porté le nom de Noviomagus, l'autre connue sous celui de Lexovii et qui serait devenue Lisieux.

Dénonçons sans hésiter la fragilité d'une telle hypothèse. Noviomagus Lexoviorum et Lexovii ne peuvent désigner qu'une seule et même cité. La substitution du nom des peuples à celui des anciennes bourgades gauloises fut, durant la période romaine, un phénomène général. Noviomagus Lexoviorum s'est transformé en Lexovii pour devenir Lisieux, comme Lutetia Parisiorum se changea en Parisii pour donner naissance à Paris (1).

(1. Le cas est le même pour Avranches, Evreux, Vieux, Bayeux... Il s'agit d'une simple abréviation des dénominations officielles.

Il est, par contre, indiscutable qu'une agglomération importante exista jusqu'à la fin du IIIe siècle sur le plateau occidental.

En 1770, un inspecteur des Ponts et Chaussées, nommé Hubert, eut la surprise de découvrir au « Champ Loquet » et à la ferme des Tourettes les ruines d'un certain nombre d'édifices fort anciens auxquels il fut possible d'assigner une origine gallo-romaine. Les travaux exécutés à cette époque firent apparaître les vestiges de plusieurs chemins et les fondations de constructions dont l'une, très importante, comprenait encore des restes de murs dans lesquels étaient incrustées des tablettes de marbre rouge. Quelques années plus tard, en 1819, un archéologue, Louis Du Bois, retrouvait les restes d'un monument très vaste qu'il reconnut être un amphithéâtre ou mieux un théâtre mixte susceptible de s'adapter, suivant le cas, à des représentations scéniques ou a des jeux publics (1).

Bien qu'au trois quarts submergés par la terre et par les herbes, ces vertiges demeurent aujourd'hui visibles dans la cour d'habitation — dite le Champ Rémus — de la ferme des Belles Croix. L'édifice romain occupait le fond d'un petit vallon. Il était traversé en diagonale par un ruisseau, le Douet Merderet, qui jouait peut-être un rôle dans son utilisation car il avait été soigneusement canalisé.

Louis Du Bois, poursuivant ses investigations à la Couture aux Enfants et au Champ Loquet, découvrit non loin de là de nombreuses traces d'occupation antique : monnaies, débris de schiste, d'albâtre et de marbre (2). Après lui, H. Moisy mit au

---

(1) Le théâtre romain de Lisieux a été l'objet d'une excellente étude de M. le Chanoine G.-A. Simon publiée dans le tome III des *Etudes Lexoviennes* (Caen 1928).

(2) « Les fragments de marbre qui ont été trouvés à Noviomagus (?) sont nombreux, mais très petits et de faible épaisseur (à peine un centimètre). J'en ai recueilli une certaine quantité, il y a trente-cinq ans, alors que le Champ-Loquet était labouré. Ils sont de diverses couleurs et de diverses provenances : blanc (Italie), jaune (Afrique), rouge (Vieux près Caen). Je pense qu'ils ornaient les pavages en mosaïque et peut-être des meubles ». (Communication de M. V. Lahaye, secrétaire de la Société Historique de Lisieux).

jour en 1874 des fûts et des chapiteaux de pierre et décela les traces de violents incendies. Au lieu-dit Fenèbre, il releva les traces d'un cimetière dont la présence expliquait pleinement cette appellation (*funeraria*).

Ces découvertes successives ne nous semblent cependant pas suffisantes pour démontrer l'existence d'une ville distincte sur le plateau. Il n'existait fort probablement en cet endroit qu'un riche faubourg où les maisons de campagne s'élevaient parmi les exploitations agricoles : une de ces *amaenae suburbanitates*, qui furent si chères aux Romains.

L'éloignement du théâtre par rapport au centre de la cité n'est pas un argument meilleur pour soutenir la thèse de la coexistence de deux villes distinctes. Le fait était fréquent. En Normandie même, le théâtre romain des Andelys, situé au hameau de Noyers, est plus distant encore de l'antique municipe que celui de Lexovii. C'est que les architectes faisaient choix, pour élever ces édifices, de sites que leur configuration prédisposait à accueillir l'immense courbe qu'ils avaient à tracer et que leur beauté naturelle rendait séduisants pour les futurs spectateurs des jeux.

Les fouilles conduites sur le territoire du Lisieux moderne ont d'ailleurs démontré l'importance de l'agglomération urbaine antique. A diverses reprises le sol y a livré quelques-uns de ses secrets : débris de fortifications, fragments de canalisations, fûts de colonnes et pierres sculptées. Mais la plus riche moisson d'objets et de renseignements a été recueillie dans les nécropoles gallo-romaines qui s'étendaient du coteau du Camp franc jusqu'aux Bissonnets et en particulier sur l'emplacement du Grand Jardin.

Au cours de dix années de recherches, ces nécropoles ont livré à M. de la Porte, un nombre immense d'objets : 800 vases funéraires intacts, plus de deux mille brisés, des statuettes de terre cuite, des bijoux dont une notable partie figure au Musée de Lisieux. Une tombe d'enfant contenait un biberon en terre

blanche et deux boules, l'une rouge et l'autre noire. De nombreux ustensiles de poterie et de verrerie, des fioles à parfum, des *ollae* ont fourni des indications intéressantes touchant l'industrie locale et même celle de régions éloignées. Il n'a cependant été découvert qu'une seule stèle funéraire, celle d'un certain Vostrus, fils d'Ausus, mort à l'âge de quatre vingts ans (1). Elle est ornée d'un fronton triangulaire et d'un buste d'homme.

L'importance de ces nécropoles révèle celle de la ville elle-même. Placé au centre d'un riche terroir agricole et en relations directes avec la mer par la Touques, Lisieux devait former un municipe nombreux et prospère. Ptolémée nous a même transmis à son sujet un renseignement intéressant en désignant la capitale des Lexoviens comme un port : Διμὴν Λξέου βεῶν (2). Ce qui achève de rendre fragile l'hypothèse relative à l'existence d'une seconde ville située sur le plateau occidental.

Il est vraisemblable que Lisieux eût beaucoup à souffrir des invasions saxonnes et notamment de celle de l'année 368 qui semble avoir eu pour conséquence l'incendie et la ruine du faubourg. La ville elle-même subsista puisqu'à la fin du IVe siècle la *Notitia Provinciarum* lui donnait encore le sixième rang parmi les cités de la Seconde Lyonnaise. Mais sans doute était-elle déjà en décadence. Au début du Ve siècle, la *Notitia dignitatum* l'ignorait et, depuis lors, ce fut le silence. Les assauts successifs des Barbares l'avaient sans doute réduite à un état très précaire.

*
* *

Lorsque, de nouveau, Lisieux sort de l'oubli où l'ont plongé des temps misérables, c'est une ville chrétienne, c'est une cité épiscopale qui reprend le fil de son histoire.

---

(1) « *Vostrus Ausi fi[lius] vi [xit] an [nos] LXXX* ».

(2) *Claudii Ptolemæi Alexandrini geographiæ Libri octo.* Ed. Wilberg (Essen 1838) II-VIII 2).

Les actes du Concile d'Orléans nous ont conservé le nom du plus ancien évêque lexovien dont le souvenir soit parvenu jusqu'à nous, Théodebaud (1). Mais nous ne savons rien de ce prélat, sinon qu'il assista aux réunions de ce Concile en 538, en 541 et en 549. Peut-être était-il le premier titulaire d'un siège qui semble n'avoir été créé qu'assez tardivement.

Vers 560, l'église de Lisieux avait pour chef un certain Aetherius dont Grégoire de Tours (2) — le seul historien qui en fasse mention — nous a révélé la vie difficile et dangereuse. Cet évêque, en butte à l'hostilité d'un archidiacre et d'un clerc de mauvaise vie auquel il avait confié le soin d'instruire les enfants de la ville, faillit être assassiné, puis se vit chasser de la cité. Il y rentra d'ailleurs triomphalement à quelque temps de là. Si le récit de Grégoire de Tours est exact — et nous avons tout lieu de l'accepter pour tel — Aetherius pourrait être regardé comme le créateur de la plus ancienne école lexovienne (vers 560).

D'autres noms d'évêques ont survécu, des noms seulement... On cite Launobaud vers 650, Hincho vers 658. Puis, de nouveau, avec le déclin de la dynastie mérovingienne et les troubles qui marquent les débuts de la seconde race, la liste des prélats s'interrompt.

Il faut attendre le règne de Charlemagne pour qu'une pâle lueur vienne éclairer l'histoire de la ville et celle de ses évêques. L'Empereur aurait installé, croit-on, à Lisieux et aux environs, en 804, des groupes de prisonniers saxons. Quelques années plus tard, en 820, le siège est occupé par un prélat remarquable, Fréculphe. Ami de l'archevêque de Mayence, Raban Maur, auquel il conseilla de commenter le *Pentateuque*, ce prélat lettré assista à plusieurs conciles et fut chargé d'une importante mis-

---

(1) « *Theodobaudus in Christi nomine ecclesiæ Lixovi episcopus* ».

(2) Grégoire de Tours. *Histoire Ecclésiastique des Francs*. Livre VI, chapitre XXVI.

sion à Rome lors de la querelle des images (824). Ses deux livres de *Chroniques* dans lesquels il a résumé l'Histoire Universelle jusqu'à l'année 607 comptent parmi les meilleurs travaux historiques que nous ait transmis cette époque troublée.

Fréculphe mourut vers 852. Il semble avoir eu pour successeur un certain Hairard dont on ne sait rien, sinon qu'il occupa le siège épiscopal jusqu'en 876. Puis la liste des prélats lexoviens s'interrompt de nouveau brusquement (1). Les événements militaires n'expliquent, hélas ! que trop aisément ce nouveau *saut dans la nuit.*

Depuis longtemps déjà la Neustrie était en proie aux ravages des bandes scandinaves, expertes à débarquer à l'improviste sur un rivage sans défense, à y réaliser un brusque pillage, accompagné souvent d'incendies et de meurtres, puis à disparaître de nouveau sur la *route des cygnes.*

L'année même où mourait l'évêque Hairard, un nouveau chef nordique touchait terre pour la première fois dans la région. C'était ce Hrolf — ou Rollon — qui, assez génial pour transformer en conquête durable les expéditions jusque-là quelque peu anarchiques de ses compatriotes, était destiné à fonder le duché de Normandie.

Mais avant de faire régner dans la Neustrie la paix ducale, le jarl norvégien devait y causer bien des maux. En 877, des bandes, venues de Bayeux, pillèrent Lisieux (2). La conquête définitive de la ville par Hrolf n'eut lieu vraisemblablement

---

(1) Sur les premiers évêques lexoviens, voir la brochure de M. le Chanoine Simon, président de la Société Historique de Lisieux : *Les anciennes listes des évêques de Lisieux* (Emile Morière, imprimeur, 22, rue du Bouteillier, Lisieux).

(2) La ville subit alors une dévastation complète. « *Le diocèse de Lisieux,* dit en effet Ordéric Vital, *fut exposé autant que les autres à la fureur des Normands. Ces pillards saccagèrent la ville épiscopale, massacrèrent les habitants, brûlèrent les demeures et les églises. Tout ce qu'il y avait d'écrits et de documents relatifs au gouvernement civil et ecclésiastique périt dans cet incendie...* ».

qu'en 890 ou 891. Vingt ans plus tard, l'accord de Saint-Clair-sur-Epte consacrait la mainmise des immigrants nordiques sur les diocèses de Rouen, d'Evreux et de Lisieux. La paix revint alors peu à peu, mais la Province avait été si longtemps ravagée que la prospérité ne put sans doute y renaître qu'au prix de longs efforts. Nous ignorons la part prise par Lisieux à la grande œuvre de relèvement et les noms de ses évêques nous sont inconnus jusqu'à l'année 1022. A cette date mourut un lointain successeur d'Aetherius et de Fréculphe : il s'appelait Roger et l'histoire n'a retenu de lui que ce seul nom.

A la faveur des troubles prolongés causés par les invasions et par l'affaiblissement du pouvoir central, les évêques, en maints endroits, avaient pourtant accru leur puissance. Mais alors que la plupart d'entre eux avaient dû supporter à leurs côtés l'existence de comtes laïcs, ceux de Lisieux avaient réussi à concentrer entre leurs mains le pouvoir civil en même temps que la puissance spirituelle. Aussi l'histoire de la ville se confond-elle presque complètement, à partir de cette époque, avec celle des prélats qui en occupèrent successivement le trône épiscopal.

Le premier de ceux-ci qui ait laissé une trace durable est Herbert (1022-1049). Il appartenait, dit-on, à la famille ducale. Prélat de grande valeur, il semble avoir secondé de tout son pouvoir cette première Renaissance romane qui, sous l'influence du célèbre abbé de Fécamp, le Piémontais Guillaume de Volpiano, avait placé la Normandie, au point de vue architectural, à la tête des nations de l'Europe occidentale. En compagnie de Robert, archevêque de Rouen, et de Robert, évêque de Coutances, il assista en 1033 à la consécration de l'église abbatiale de Fontenelle (Saint-Wandrille). L'année suivante, il consacrait lui-même, en l'absence de l'archevêque, celle du Bec et imposait à son fondateur, Hellouin, l'habit religieux en attendant qu'il l'ordonnât prêtre et l'élevât au rang d'abbé quatre années plus tard.

Bientôt Herbert allait, en bon Normand, se montrer grand bâtisseur. Lisieux, grâce à lui, était à la veille de s'enrichir d'une nouvelle et magnifique cathédrale.

Les temps étaient cependant bien troublés encore. Le duc Robert le Magnifique, parti pour la Terre Sainte, y était mort à Nicée en 1035. Son successeur était un enfant, Guillaume, né d'une union que l'Eglise n'avait pas consacrée. Contre celui qui devait être un jour le Conquérant, mais que certains affublaient alors avec mépris du sobriquet de Bâtard, couvait une sorte d'insurrection latente. Dans le Bessin et le Cotentin surtout, où l'antique orgueil scandinave s'était mieux conservé, les barons se livraient à d'incessantes violences. Il fallut attendre la bataille du Val des Dunes (1047) pour que le jeune duc vînt à bout de ces révoltes et courbât sous sa discipline les insolences féodales.

Dès que la paix fut rétablie en Normandie, les Lexoviens, sous l'impulsion de leur énergique évêque, commencèrent la construction d'un sanctuaire destiné à remplacer la Cathédrale, sans doute fort médiocre, qui existait antérieurement.

L'évêque Herbert, qui en avait conçu le plan, avait vu grand. L'édifice nouveau était de dimensions sensiblement plus vastes que le précédent puisqu'il fallut, pour en asseoir la façade occidentale, renverser, vers son angle nord-ouest, la vieille enceinte romaine. Les pierres provenant de cette démolition furent réemployées sur le chantier même. Aujourd'hui encore une partie de la muraille antique demeure visible à la base de la tour méridionale de la Cathédrale.

Herbert poussa les travaux de construction avec tant de diligence que son successeur, Hugues d'Eu (1050-1077) put procéder, dès 1055, à la dédicace du nouvel édifice sous le vocable de Saint-Pierre.

L'évêque Hugues, lui aussi, appartenait à la famille ducale. Fils du comte Guillaume d'Eu et de la pieuse comtesse Lesceline qui devait fonder l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, il était

un des petits-fils du célèbre duc Richard Ier. Son pontificat devait être marqué par un événement miraculeux qui laissa des traces profondes dans l'histoire lexovienne.

En 1055 — c'est-à-dire l'année même de la dédicace de la Cathédrale — alors que la cité ne demandait qu'à se développer en paix, une terrible épidémie y fit son apparition. Sans doute s'agissait-il de cette redoutable peste noire qui, si souvent, dévasta les cités médiévales. La mort étendait ses ravages sans qu'aucun secours humain parût capable de lutter efficacement contre elle.

Ce fut alors que l'évêque de Lisieux se souvint des nombreux prodiges qui avaient été attribués, dans des cas analogues, aux reliques de Saint Ursin, premier évêque de Bourges, conservées dans cette ville (1). Il pria donc les Berruyers de bien vouloir prêter à l'Eglise de Lisieux une partie des ossements de leur thaumaturge. Cette faveur lui fut accordée. Hugues II eut la satisfaction de voir disparaître le fléau dès l'arrivée du corps de Monsieur Saint-Ursin dans sa ville épiscopale.

L'heure sonna cependant de laisser repartir pour Bourges les précieuses reliques qui avaient été l'objet de la reconnaissance et de la dévotion publiques durant les solennités de la Dédicace. Un long cortège recueilli sortit un jour de la ville par la porte de Paris et prit le chemin assez rude qui traversait la Forêt-Rathouin. L'évêque, le clergé et le peuple lexoviens sui-

---

(1) Saint-Ursin, d'après la tradition, aurait été un disciple des Apôtres, envoyé par Saint Clément pour évangéliser les Gaules. Certains l'identifient même avec le Nathanaël de l'Evangile. En réalité, Saint Ursin vivait vraisemblablement au IIIe siècle et dut être un des membres de la grande mission épiscopale dont parle Grégoire de Tours.

Signalons, à titre purement documentaire, que le nom de ce saint s'est attaché, en Normandie, a une petite paroisse du sud du Cotentin et aussi à un lieu-dit de la commune de Courseulles (Calvados) où ont été découvertes de très anciennes traces d'un habitat humain — Voir : Docteur R. Doranlo — *Les Sépultures de Saint Ursin à Courseulles-sur-Mer* in *Bulletin des Antiquaires de Normandie*, Caen, 1916.

vaient le chariot sur lequel la « *fierte* » (1) reposait parmi les plis pendants du brocart. Déjà les notables de Bourges, qui devaient accompagner le corps saint pendant tout le voyage, s'apprêtaient à prendre congé de leurs hôtes lorsque, soudain, le chariot s'arrêta, sans que les efforts du cheval pussent désormais le faire mouvoir d'un pouce. Ce fut en vain que le cheval fut remplacé par une génisse, celle-ci ne parvint pas davantage à faire avancer le véhicule. Il fut alors évident pour tous les assistants que Monsieur Saint Ursin ne voulait plus quitter Lisieux. De fait, dès qu'on ramena la châsse vers la ville, elle redevint légère au point que la génisse la traîna sans difficulté. Ce fut ainsi que le vieil évêque de Bourges devint le patron de la cité qu'il avait si manifestement adoptée pour sienne (2).

Cette même année 1055, déjà riche d'événements, vit se réunir à Lisieux le premier Concile tenu en cette ville. Mauger, archevêque de Rouen, y fut déposé et relégué à Guernesey. Pendant ce temps, les moniales de Saint-Pierre-sur-Dives, ayant été remplacées dans leur abbaye par des moines, venaient s'établir dans le faubourg de Saint-Désir et y fondaient l'Abbaye de N.-D. du Pré qui, par un exemple à peu près unique en France, a abrité pendant près d'un millénaire, les religieuses Bénédictines (3).

L'activité de Hugues d'Eu paraît avoir été très grande. En 1066, il prenait part à l'Assemblée de Lillebonne qui décida

---

(1) La « fierte » (feretrum) c'est-à-dire la châsse. A Rouen, la châsse de Saint Romain s'appelait également la « fierte ».

(2) Nous décrivons plus loin un fort curieux tableau qui se trouvait dans une des chapelles de l'Eglise Saint-Jacques et représentait avec une naïveté charmante « *Comment les reliques de Monsieur Saint Ursin furent apportées par miracle en cette ville en l'an* 1055 *par les soins de Hugo, évesque de Lisieux* »... Ce tableau a été détruit en 1944.

(3) Cet établissement fut créé sur l'initiative de Lesceline, la propre mère de Hugues d'Eu. Voir les brochures de M. le Chanoine Simon : *L'Abbaye de Notre-Dame de Lisieux et ses fondateurs*, (Morière, Lisieux, 1925) et *L'Abbaye royale de Notre-Dame du Pré-lès-Lisieux* (Paton, Troyes, 1947). Il a été entièrement détruit par les bombardements aériens de 1944, mais la communauté n'a pas été dissoute.

l'expédition d'Angleterre. L'année suivante, il assistait à la Dédicace, faite en présence du Conquérant par Maurile, archevêque de Rouen, de la grande église de Jumièges. En 1077, il était présent à celles des cathédrales d'Evreux et de Bayeux et de l'église abbatiale de Saint-Etienne de Caen.

Cette même année, tandis qu'il séjournait à Pont-l'Evêque, Hugues d'Eu se sentit atteint de la maladie qui devait l'emporter. Il demanda aussitôt qu'on le ramenât à Lisieux, désirant mourir dans sa ville épiscopale, mais, en cours de route, il expira en pleine campagne, au bord d'un pré (17 juillet 1077).

Ses funérailles donnèrent lieu à de vifs incidents. Les chanoines de la Cathédrale voulaient, suivant l'usage et conformément au désir exprimé par le prélat lui-même, inhumer son corps dans leur église, mais les religieuses de l'Abbaye dont il avait, avec la comtesse Lesceline, sa mère, assuré la fondation, réclamaient l'honneur de lui donner la sépulture dans leur monastère. L'affaire, portée devant la Cour du duc fut résolue à l'avantage des religieuses, mais l'archevêque de Rouen, Jean d'Avranches, refusa de se conformer à cette décision. Ce fut l'évêque d'Evreux, Gilbert, qui présida finalement aux funérailles dans la chapelle de l'Abbaye.

Pour succéder à Hugues d'Eu, le Conquérant désigna son médecin, Gilbert Maminot (1078-1101). Il ne semble pas que cet homme de cour, passionné pour la chasse, le jeu et tous les plaisirs mondains, ait jamais éprouvé de solide vocation ecclésiastique. Ordéric Vital nous l'a montré fort occupé à festoyer joyeusement en compagnie de ses chanoines. Mais si Maminot fut, au point de vue religieux, un évêque assez médiocre, il eut, au moins, le grand mérite d'aimer la science et de chercher à la propager autour de lui. Le même Ordéric Vital le loue d'avoir enseigné les mathématiques, l'astronomie, la physique et d'autres branches du savoir. S'il ne remplissait qu'avec un zèle relatif ses devoirs pastoraux, il passait volontiers les nuits à observer le ciel et à tirer des présages du cours des

étoiles. En 1095, il remarqua de curieux phénomènes sidéraux qui annonçaient, disait-il, des migrations d'un royaume à un autre royaume. Ce fut l'année où Pierre l'Ermite fit acclamer la Croisade à Clermont.

Ses connaissances médicales étaient appréciées de Guillaume-le-Conquérant. Maminot se trouvait au chevet du duc-roi lorsque celui-ci, le 10 septembre 1087, expira au Prieuré Saint-Gervais de Rouen.

Le savant évêque eut la bonne fortune de compter parmi ses chanoines le chroniqueur Guillaume de Poitiers auquel nous devons un récit précieux de la Conquête de l'Angleterre (1). Ce fut lui qui conféra en sa cathédrale, le 15 mars 1091, le sous-diaconat à un religieux de Saint-Evroult, Ordéric Vital, que son *Histoire Ecclésiastique* devait mettre au rang des écrivains les plus éclairés qui aient rassemblé nos vieilles annales.

C'est Ordéric Vital, précisément, qui nous a conservé le souvenir de la catastrophe de 1077. Un jour que la foule était réunie dans la grande nef de Saint-Pierre pour y entendre la messe, éclata un orage d'une extrême violence. La foudre abattit la flèche du clocher central et, pénétrant à l'intérieur de l'édifice, renversa à terre les fidèles. Plusieurs de ceux-ci furent tués. Les clous du crucifix du maître-autel furent arrachés. Le phénomène s'accompagna de certains effets corporels que nous ne saurions relater ici et que seul pouvait dire le naïf et savoureux latin du moine de Saint-Evroult.

A la mort de Gilbert Maminot, l'évêché fut attribué par le duc Robert Courtcheuse à un de ses favoris, Raoul Flambard. Ce prelat, qui prétendait faire réserver à ses enfants la succession du trône épiscopal, eut un règne scandaleux. Les chroniqueurs

---

(1) Guillaume de Poitiers, né à Préaux, près de Pont-Audemer vers 1020 fut un des chapelains de Guillaume le Conquérant et remplit les fonctions d'Archidiacre de Lisieux. Il mourut au début du XIIe siècle. Son ouvrage a pour titre *Gesta Guillelmi ducis Normannorum et Regis Anglorum.*

disent de lui qu'il gouverna la ville en soldat plutôt qu'en évêque. Ce scandale dura plusieurs années et ne prit fin qu'après la défaite et la chute de Robert Courtcheuse.

Au mois de janvier 1107, Henri Ier tint à Lisieux une sorte de Cour plénière à laquelle avaient été convoqués les évêques et les barons de Normandie. Cette Cour régla diverses questions de police et décida que le duc déchu serait tenu en captivité en Angleterre. Ce fut alors que le Chapitre, soutenu par les encouragements du célèbre Yves de Chartres, demanda la destitution de Raoul Flambard. Celui-ci, en livrant au roi d'Angleterre quelques mois plus tôt la ville de Lisieux et le pays d'alentour, lui avait rendu un service trop considérable pour qu'Henri consentît à sa déposition pure et simple. Il lui accorda, en compensation de son désistement, devenu inévitable, les revenus de l'évêché de Durham.

Ce fut un archidiacre de Séez, nommé Jean, qui fut appelé à lui succéder. Son pontificat devait durer trentre-quatre ans (1107-1141).

Prélat intelligent et actif, Jean Ier tenta de remédier à l'indiscipline des clercs. Robert de Thorigny lui a prêté le dessein d'imposer à son Chapitre la règle de Saint Augustin. Mais le mal était sans doute trop profond : les efforts du prélat dans ce domaine semblent avoir échoué.

En 1134, Jean procéda à la dédicace de l'église Saint-Jacques à laquelle on travaillait depuis un siècle.

L'évêque de Lisieux, bien en cour, joua dans les affaires de son temps un rôle considérable. Ce fut lui qui bénit, dans la Cathédrale, en 1119, le mariage de Guillaume Adelin, fils et héritier désigné du duc-roi Henri Ier, avec Mathilde, fille de Foulques V, comte d'Anjou et du Maine et futur roi de Jérusalem. On sait la catastrophe de la *Blanche Nef* et la façon tragique dont disparut, quelques mois plus tard, le jeune couple princier parmi les récifs qui avoisinent la pointe de Barfleur.

En 1122-1123, Jean Ier se trouvait sous les murs de Pont-Audemer assiégé. En 1127, demeuré fidèle à la politique des alliances angevines, il conseillait à Henri Ier de remédier aux conséquences du naufrage de la *Blanche Nef* en faisant épouser à sa fille, Mathilde l'Emperesse, alors veuve, le fils de Foulques V, Geoffroi Plantagenet. Durant presque tout le règne de Henri Beauclerc, l'évêque de Lisieux fut chef-justicier de Normandie (1). Ce fut sans doute à ce titre qu'il assista, le 13 janvier 1131, à l'entrevue qu'eurent à Chartres le pape Innocent II et le roi. Il était, la même année, de la suite princière qui devait s'embarquer à Dieppe pour l'Angleterre. En 1133, au mois de mai, il présidait la Cour du duc-roi.

Henri Ier avait, somme toute, réussi à maintenir la paix en Normandie. Sa mort, survenue en 1135, marqua le début d'une longue période de guerres. Etienne de Blois, neveu du roi défunt, contesta les droits héréditaires de Mathilde l'Emperesse et de son mari Geoffroi Plantagenet. Les deux partis en vinrent aux prises et comme l'évêque de Lisieux avait eu l'imprudence de reconnaître Etienne (2), les troupes de Geoffroi vinrent en 1136 investir la ville.

Celle-ci était mal protégée. On n'avait pas encore comblé la brèche qu'Herbert avait jadis ouverte dans ses murailles. Désespérant de pouvoir soutenir l'assaut du duc, les Bretons qui, sous le commandement d'Alain de Dinan, tenaient garnison dans la place, incendièrent celle-ci avant de s'en échapper. Bien qu'aucune chronique ne nous ait laissé d'indications à ce sujet, on a tout lieu de croire que la presque totalité des maisons fut détruite et que la vieille cathédrale romane souffrit cruellement du désastre.

---

(1) Lucien Valin : *Le Duc de Normandie et sa Cour*, pp 115 et 262.

(2) Le 21 décembre 1135, Thibaud, comte de Blois, frère d'Etienne, était entré dans Lisieux pour y faire reconnaître, au préjudice de Mathilde l'Emperesse, les droits de celui-ci. Ce fut durant ce séjour qu'il reçut la nouvelle du couronnement d'Etienne comme roi d'Angleterre (Robert de Thorigny).

Cliché Koch

Cour intérieure du Manoir de la Salamandre

La guerre, cependant, se poursuivait. En 1137, Etienne de Blois réunit une armée à Lisieux. Geoffroi, par manière de représailles, dévasta le Pays d'Auge. Peu de temps avant sa mort, Jean Ier, qui avait fait la dure expérience de ce qu'il en coûtait à une ville de demeurer sans défense durant des temps troublés, fit remettre en état les fortifications à demi ruinées (1). Il dut cependant reconnaître la suzeraineté de Geoffroi Plantagenet.

Le neveu et successeur de Jean Ier fut un maître homme. Savant, diplomate et bâtisseur, Arnould a laissé dans les Annales de son temps et sur le sol lexovien d'impérissables souvenirs. Après tant de siècles, il demeure la plus haute figure parmi le long cortège des comtes-évêques.

Dès 1134, il avait rempli auprès du Saint-Siège d'importantes missions diplomatiques. Devenu évêque, il allait voir s'élargir le champ de son activité. En 1145, il prenait de nouveau le chemin de Rome, puis, à peine revenu d'Italie, partait pour la croisade que venait de décider l'Assemblée de Vézelay. Nous le retrouvons à Saint-Jean d'Acre où les chefs de l'expédition décident d'entreprendre le funeste siège de Damas. En 1150, il tenta vainement de réconcilier Louis le Jeune et Geoffroi Plantagenet.

Cette même année, au cours d'une assemblée des seigneurs normands, tenue à Lisieux (2), le célèbre Jean de Salisbury, qui passait pour l'homme le plus docte de ce temps, félicitait les Lexoviens de leur talent pour l'éloquence et de la pureté de leur langage. On peut penser que cet éloge s'adressait surtout à l'évêque lui-même et aux membres de son Chapitre. Arnould

---

(1) Jean Ier mourut le 21 mai 1141 et fut inhumé dans la cathédrale, devant l'autel de Saint Michel. Sa statue funéraire, d'un style sévère, est encore visible dans le croisillon nord de Saint-Pierre.

(2) Cette assemblée avait été convoquée par le futur Henri II, alors simple duc de Normandie, le 14 septembre 1151. Ce fut alors que ce prince apprit la mort de son père, Geoffroi Plantagenet, survenue à Château-du-Loir, le 7 septembre.

Henri II tint encore, l'année suivante, une Cour plénière à Lisieux.

avait dû recruter ce dernier avec soin, s'inspirant en ceci des traditions d'une ville qui, plusieurs fois gouvernée déjà par des prélats lettrés, devait voir leurs successeurs s'intéresser toujours davantage au développement des études.

Ce fut sans doute cette éloquence de l'évêque de Lisieux qui lui permit de jouer un rôle de premier plan, en 1163, au Concile de Tours. Il parvint à obtenir du Saint-Siège les dispenses nécessaires au mariage du jeune Henri, fils de Henri II, avec Marguerite de France, fille de Louis VII. Le geste du pape Alexandre III rallia à sa cause les deux souverains qui refusèrent de reconnaître l'anti-pape Victor IV, suscité et soutenu par l'Empereur d'Allemagne. L'événement était un véritable succès pour Arnould dont les amis, tel Saint Bernard, prônaient l'intelligente ténacité et que ses adversaires eux-mêmes tenaient pour singulièrement habile.

En mourant en 1151, Geoffroi Plantagenet avait laissé à son fils Henri II, en sus de la Normandie, l'Anjou et le Maine. L'accroissement de la puissance angevine devenait inquiétant pour le roi de France. Ce fut cependant le moment que choisit Louis le Jeune pour commettre une faute capitale. En mars 1152, il répudiait la reine Eléonore qui lui avait apporté en dot le duché d'Aquitaine et le comté de Poitou. Celle-ci, à peine libre, accordait sa main au jeune et redoutable vassal Henri Plantagenet.

Certains historiens ont cru que le mariage du couple princier avait eu lieu à Poitiers ou à Bordeaux. La tradition normande affirme, au contraire, que cette union fut célébrée dans la Cathédrale de Lisieux le 18 mai 1152 et que deux têtes couronnées, sculptées au narthex de l'édifice — dont l'une, de femme, est remarquable de finesse — rappelleraient encore ce grand évément. Cette circonstance dut influer sur les relations très suivies qui s'établirent dès lors entre l'évêque Arnould et le jeune roi d'Angleterre. Le 19 décembre 1154, le prélat lexovien assistait, à Wetsminster, au couronnement d'Henri II. Plus tard, il

tenta de se servir de son ascendant sur le monarque pour le réconcilier avec son célèbre adversaire, Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry.

On garde encore dans la chapelle de l'Hôpital-Hospice de Lisieux un précieux ensemble d'ornements épiscopaux — aube, chasuble, dalmatique, tunique et étole — qui, suivant la tradition constante, auraient été portés par le saint prélat. Il semble bien, en effet, que Thomas Becket soit venu à Lisieux, pour s'aboucher avec Arnould, vers les mois de septembre et d'octobre 1170 (1). Les relations, amicales au fond, qui existaient entre eux avaient été, dans le passé, assez variables en raison de l'opposition de leurs caractères. L'archevêque de Cantorbéry, d'un esprit intransigeant, comprenait mal le tempérament mesuré d'Arnould, toujours soucieux de découvrir au conflit une solution diplomatique. Ce dernier se lassait parfois de défendre devant le roi la cause d'un prélat qui, très éloigné de ses subtilités, n'hésitait pas à employer à son égard les termes très durs de *rhéteur* et *d'homme à double face*. Le rôle joué dans cette affaire par l'évêque de Lisieux fut donc ingrat, décevant et, à certains égards, assez mystérieux.

Tous les efforts tentés par lui, par Rotrou, archevêque de Rouen, et par Gilles, évêque d'Evreux, pour rétablir la concorde entre le roi et l'archevêque, demeurèrent vains. Le 29 décembre 1170, Thomas Becket tombait à Cantorbéry sous les coups de quatre chevaliers assassins, Hugues de Morville, Raoul de Tracy,

---

(1) Voir à ce sujet : Chanoine G. A. Simon, *Recherches Historiques et Archéologiques sur le séjour de Saint Thomas Becket à Lisieux en* 1170 (Caen Jouen et Bigot 1926) et H. Prentout : *Thomas Becket et ses historiens* in *Normannia* 1929, p. 370. M. Prentout, contrairement à l'opinion de M. le Chanoine Simon, fixait à 1163 la date du voyage à Lisieux de l'archevêque de Cantorbéry. Au XVIIe siècle, cependant, l'hagiographe Jean Le Prévost, dans ses *Vies des Saints Patrons du diocèse de Lisieux*, fixait déjà à l'année 1170 la date du voyage de l'archevêque de Cantorbéry.

La chapelle de l'Hôpital-Hospice possède l'aube, la dalmatique et la tunique de cendal, l'étole et la chasuble. A l'église Saint-Désir se trouvait une tunique de soie feuille morte qui a été détruite en 1944.

Fitz Urse et Le Breton. En versant son sang, le rude prélat entrait, d'emblée, dans l'hagiographie et dans la légende.

Homme du roi avant tout, Arnould tenta de disculper Henri II. Il demanda au pape de faire justice des meurtriers. Mais, à l'égard de la victime de ce long drame historique, il sut se montrer juste. Dans une lettre à Alexandre III, il n'hésitait pas à parler de la « *gloire merveilleuse du bienheureux Thomas, nouveau martyr* ».

De ce *nouveau martyr* le culte se partagea rapidement en Angleterre, en Normandie et jusque dans la lointaine Sicile (1). A Lisieux, il fit naître deux traditions. L'une se rapportait à la Chapelle de l'Hôtel-Dieu, en cours de construction lors du passage du saint dans la ville. Comme on demandait au prélat sous quel vocable il faudrait consacrer le nouveau sanctuaire, il aurait répondu, à en croire Jean Le Prévost : « *sous le nom du plus prochain martyr* », ce qui avait été, croyait-on, l'annonce de sa propre mort (2). L'autre a trait à un miracle qui se serait produit, grâce à l'intercession du saint, sur le chantier de la Cathédrale. Comme un ouvrier, nommé Roger, travaillait aux fondations nouvelles de l'édifice, la tranchée au fond de laquelle il se trouvait s'éboula, le recouvrant d'une énorme masse de terre. Les témoins de l'accident et, au premier rang, l'évêque Arnould lui-même se jetèrent à genoux pour supplier les saints honorés dans l'église de sauver ce malheureux. Peu après, Roger, dégagé par ses compagnons, apparut, plein de vie, et monta de lui-même à l'échelle pour sortir de la tranchée. Au moment de l'accident, il avait eu le temps de se lier par un vœu de pèlerinage à saint Thomas de Cantorbéry (3).

---

(1) Voir E. Waldberg. *La tradition hagiographique de Saint Thomas Becket avant la fin du XIIe siècle. Paris-Droz* 1929.

En Sicile, la cathédrale de Marsala fut consacrée à Saint Thomas Becket et la tradition locale attribue cette initiative à la reine Jeanne, femme de Guillaume II le Bon, qui était la propre fille du roi Henri II.

(2) Il existait une tradition toute semblable à Touques.

(3) Guillaume de Cantorbéry. *Miracula Sancti Thomæ*. Londres 1875-1885.

En 1172, Arnoud était témoin, à Avranches, de l'humiliation de Henri II qui, pour obtenir l'absolution des légats du Pape, dut s'agenouiller devant eux sur le seuil de la Cathédrale.

Les dernières années du grand évêque furent troublées par les persécutions du roi. Il ne négligea cependant pas de poursuivre activement la construction de la nouvelle Cathédrale qui semble avoir été la grande pensée de son pontificat.

La cathédrale romane d'Herbert et de Hugues d'Eu n'avait pas dû périr entièrement dans l'incendie de 1136. On s'expliquerait en effet difficilement, dans l'hypothèse d'une ruine complète, que Jean Ier, mort en 1141, ait pu y être inhumé devant l'autel de Saint Michel et que le mariage de Henri II et d'Eléonore de Guyenne ait pu y être célébré en 1152. Mais les dégâts avaient dû être considérables et faisaient peut-être prévoir une chute de l'édifice dans un délai plus ou moins rapproché. Arnould, d'autre part, était un esprit porté aux grandes choses : ses goûts personnels devaient contribuer à le fortifier dans le dessein de doter sa ville épiscopale d'un nouveau sanctuaire. Il est même assez vraisemblable qu'il en donna lui-même les plans. Nous exposerons plus loin comment fut construite la cathédrale Saint-Pierre, qui demeure aujourd'hui encore le plus magnifique joyau de Lisieux. Qu'il nous suffise de dire ici qu'à la mort d'Arnould la nef, les deux bras du transept et deux des travées droites du chœur étaient achevés.

Les dépenses considérables qu'avaient entraînées ces vastes constructions, incitèrent le Chapitre à se plaindre de l'évêque quelques mois avant le décès de celui-ci. Arnould, au dire des chanoines, avait dissipé les biens de l'Eglise de Lisieux. Il paraît certain que cette accusation, malignement jetée à la face d'un vieillard en disgrâce, n'était nullement fondée : Arnould n'eut pas de peine à démontrer en effet que, non seulement il avait accru par son intelligente gestion les revenus et les fondations, mais encore qu'il avait contribué de ses deniers et pour une

somme très importante à l'édification des nouvelles constructions (1).

Las des vaines querelles de son clergé et de l'animosité que lui témoignait Henri II, le grand évêque s'était retiré à Paris, en 1181, chez les religieux de Saint-Victor. Il y mourut le 31 août 1184, après quarante années d'épiscopat. Diplomate, croisé, banquier et conseiller des rois, bâtisseur avisé et tenace, il nous apparaît encore après tant de siècles, avec les traits si fins qu'un sceau à son effigie nous a conservés. Et nous n'avons rien à ajouter au magnifique éloge que fit un jour de lui Mgr Touchet : « *Conseiller et modérateur du plus violent des souverains, Arnould apparaît en définitive comme un homme d'Eglise distingué et un véritable homme d'Etat.* » (2)

L'absolution reçue des légats du pape pour le meurtre de Thomas Becket n'avait cependant ramené la paix ni dans le cœur ni dans la famille du roi. Une lutte interminable, dont les farouches sirventes de Bertram de Born nous ont transmis d'impérissables échos, était engagée entre le vieux monarque et ses fils révoltés. Aussi, voyons-nous, en 1183, le successeur d'Arnould, Radulphe de Varneville (1181-1192 ou 1193) (3) prendre part à l'excommunication lancée à Saint-Etienne de Caen contre ceux qui s'opposaient au rétablissement de la paix entre les belligérants.

---

(1) Lettre d'Arnould au Pape Luce III : « *On m'a reproché d'avoir dilapidé les biens de l'Eglise, alors qu'il est constant que j'ai acquis deux cents livres de rentes perpétuelles, que j'en ai versé cinq cents au Trésor et que j'en ai dépensé douze mille pour l'entretien des édifices existants. J'ai reconstruit l'église épiscopale, pour une bonne part, de mes deniers et acquits. J'ai procuré à la commune des Chanoines six cents livres de rentes annuelles perpétuelles ; j'ai accru la mense épiscopale de cinq cents livres de rentes également annuelles et perpétuelles et d'autres biens encore* ».

(2) Robert de Thorigny, de son côté, a dépeint l'évêque Arnoult comme un prélat « *extrêmement habile, éloquent et lettré* ».

(3) Radulphe de Varneville avait été, de 1173 à 1181, chancelier du duc-roi Henri II.

La paix ! Son heure n'allait point sonner de sitôt pour la Normandie. L'accession au trône anglo-normand de Richard Cœur de Lion et celle au trône de France de Philippe Auguste allaient précipiter l'heure de l'inévitable conflit qui devait mettre aux prises le roi désireux de parfaire son royaume et l'héroïque et tout puissant vassal. Dès 1196, Richard s'emparait du Petit-Andely, domaine de l'archevêque de Rouen, afin d'y construire, sur un éperon dominant le cours de la Seine, le célèbre Château-Gaillard. Après bien des vicissitudes juridiques et malgré qu'il eût jeté l'interdit sur la province, l'archevêque Gautier de Coutances dut, sur l'ordre même du pape, consentir à un échange, le 16 octobre 1197. Cédant sa terre d'Andely, le prélat recevait les moulins royaux de Rouen, sis sur le Robec, les bourgs de Dieppe et de Bouteilles, le manoir de Louviers et la forêt d'Aliermont.

Un nouvel évêque de Lisieux assistait à cet acte d'échange. Guillaume de Rupierre, qui avait succédé en 1193 à Radulphe de Varneville, appartenait à une vieille famille normande. Son père, Roger de Rupierre, était seigneur de cette localité (1), de Canapville et Grandval. Le prélat avait trois frères, tous chevaliers, dont deux périrent, nous le verrons, au cours de la quatrième croisade.

Guillaume de Rupierre, qui occupa le siège épiscopal jusqu'en 1201, n'a laissé que peu de traces de son activité (2). Nous ignorerions même à peu près tout de celle-ci si ce prélat n'avait soutenu, en 1199, un procès devant la Cour du duc-roi Jean sans Terre contre un certain Robert qui, sans aucun droit, avait pris la qualité de vicomte héréditaire de la ville et du comté de Lisieux.

---

(1) Rupierre est aujourd'hui un hameau de Saint-Pierre-du-Jonquet, près de Troarn (Calvados).

(2) Guillaume de Rupierre fut inhumé au fond du croisillon septentrional de la Cathédrale. Nous étudierons plus loin sa sépulture, demeurée pleine d'intérêt.

La prétention de ce dernier était inadmissible. Ainsi que nous l'avons dit précédemment, les prélats lexoviens avaient depuis très longtemps joint à leur qualité ecclésiastique le titre et les attributs de comtes qui leur conféraient sur tout le territoire de leur diocèse les droits les plus étendus, y compris ceux que les légistes français groupaient sous l'appellation de « Haute Justice » et que les juristes normands désignaient du terme beaucoup plus vigoureux et expressif de « *Plaid de l'Epée* » (*Placitum Spatæ*). En cette fin du XIIe siècle précisément, les officiers du Duc, jaloux d'étendre leurs prérogatives, menaient une lutte acharnée contre ceux des barons qui prétendaient maintenir leur privilège (1). Si les plus faibles étaient contraints de renoncer au Plaid, les plus forts résistaient ouvertement. Guillaume de Rupierre fut de ces derniers. Après une procédure testimoniale, il parvint à faire rejeter les prétentions de Robert. Jean sans Terre, contraint d'admettre les droits très anciens de l'Eglise de Lisieux, reconnut n'avoir dans la ville et sur le territoire du comté que la faculté d'entretenir passagèrement garnison, de tenir sa cour et de battre monnaie à son coin. Ce jugement de la Cour du Duc devint la Charte fondamentale des Evêques. Ils ne manquèrent jamais de la faire confirmer par les rois de France à chaque occasion favorable et nous verrons encore, en 1744, l'un des derniers d'entre eux, Brancas, se prévaloir de ce texte pour défendre les droits de son siège épiscopal.

Nous venons de prononcer le nom de Jean sans Terre. On sait que ce nom fut fatal au duché normand. Les folies et la lâcheté de l'indigne successeur de Richard Cœur de Lion allaient faire perdre en effet aux Plantagenet leurs magnifiques possessions continentales. Quatre années à peine s'étaient écoulées depuis que le roi d'Angleterre avait confirmé les privilèges des évêques, lorsque Philippe Auguste entra sans coup

(1) Lucien Valin, *Le Duc de Normandie et sa Cour*, p. 220.

férir (1) dans Lisieux. L'évêque Jourdain du Hommet (1202-1218) rendit au roi de France une cité qui, à l'imitation de Coutances, de Bayeux et d'Avranches, sentait bien toute l'inutilité d'une résistance pour laquelle elle n'aurait pu compter sur le secours du Prince. Peu après, Rouen, qui avait tenu tête aux assauts français, envoyait vainement une délégation de ses bourgeois crier à Jean sans Terre le suprême « *haro* » des Normands. Jean, sans même daigner interrompre sa partie d'échecs, répondit aux Rouennais qu'il n'était pas en mesure de les secourir. Cette insolence consommait la rupture entre l'Angleterre et la Normandie.

Bien qu'ils eussent accueilli sans enthousiasme le rattachement de leur province au royaume capétien, les Normands prirent assez vite une large part à la vie française. A peine Jourdain du Hommet avait-il remis à Philippe Auguste sa ville épiscopale qu'il suivait Simon de Montfort à la croisade contre les Albigeois. En 1211, il assistait au siège de Lavaur. Vrai type d'évêque-guerrier, il n'était pas appelé à finir ses jours à Lisieux. Il mourut en effet en 1218, « *au cours d'une expédition d'outre-mer* », disent sans préciser les vieux textes...

Jourdain du Hommet avait contribué à la fondation de l'Abbaye de Mondaye. Dans sa propre cathédrale, il avait institué un collège de douze clercs pour chanter au chœur. Ces clercs, qui se perpétuèrent jusqu'en 1789, avaient reçu du populaire le sobriquet de « Douze Livres ».

Guillaume du Pont de l'Arche (1218-1250), qui succéda à Jourdain du Hommet, trouva St-Pierre complètement achevé. Un terrible incendie vint malheureusement détruire, en 1226, une partie du sanctuaire, mais cet évêque en profita pour rebâtir plus magnifiquement encore sur les ruines. On lui attribue la construction des deux chapelles latérales du chevet et, par-

---

(1) Robert Blondel, *Œuvres*, I., p. 239. — Rigord, *Gesta Philippi Augusti*. 142. — Guillaume le Breton, *Philippide* VIII, 39.

fois, celle de la tour nord du portail. Après un règne de trente années, il remit son évêché aux mains de l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud (16 mars 1250). Quelques semaines plus tard, il mourait à l'abbaye de Bonport, où il s'était retiré (1).

Les prélats qui succédèrent à Guillaume du Pont de l'Arche n'ont laissé qu'un souvenir assez effacé (2). L'histoire de Lisieux ne présente d'ailleurs plus guère de circonstances remarquables jusqu'à la fin du XIIIe siècle.

Mais voici derechef, au début du XIVe siècle, une noble figure d'évêque. Par sa haute culture, Guy d'Harcourt renoua glorieusement les traditions intellectuelles de ses prédécesseurs ; par sa charité, il se montra digne d'être comparé aux meilleurs d'entre eux (3).

Le premier acte de son épiscopat fut un bienfait : dès 1303, en effet, il effectua une donation importante en faveur des Mathurins de l'Hôtel Dieu. Puis nous le voyons prendre une part active aux événements contemporains. En 1304, il assistait au concile provincial de Déville-lez-Rouen. Deux années plus tard, il prenait part à la translation du chef de Saint Louis à la Sainte

---

(1) Guillaume du Pont de l'Arche fut inhumé à Bonport.

Millin, dans ses *Antiquités Nationales* (1791) écrivait : « *On trouve encore dans le chœur cette autre inscription de Guillaume du Pont de l'Arche : « Sub hacce tomba, olim laminis aeneis insculpta, reconditus est Guillemus de Ponte Arcæ, Lexoviensis præsul ill. Qui pontificali dignitate abdicata in hanc abbatiam secessit ubi senio confectus obiit... »*. Toute trace de ce tombeau a disparu.

Touchant les circonstances qui motivèrent la retraite de cet évêque et les abus qu'il avait, par faiblesse, laissé commettre au cours des dernières années de son pontifical, voir le *Regestrum visitationum*, d'Etudes Rigaud (année 1269).

(2) Ces prélats furent Foulques d'Astin (1250-1267), Guy du Merle (1267-1285), Guillaume d'Asnières (1285-1298) et Jean de Samois (1299-1302).

Ce dernier avant d'être promu à l'épiscopat, avait joué, en 1282, de concert avec l'Archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, un rôle important dans le procès de canonisation de Saint-Louis. Joinville nous a conservé le résumé du sermon qu'il prononça le 25 août 1298 lors de la canonisation elle-même. (Joinville, *Histoire de Saint-Louis*, CXLVII.

(3) Un vieil auteur précise : « *Guido de Hardicuria, vir magnanimus... licet non compar in litteratura, tamen non compar in tuitione Ecclesiæ...* ».

VIEUX TOMBEAUX DANS LA CATHÉDRALE.

Chapelle. Vers 1314, il était présent à la dédicace de la magnifique collégiale d'Ecouis, que venait de faire construire l'infortuné Enguerrand de Marigny.

En 1315 et 1316, une cruelle famine ravagea Lisieux. L'infortune de la population ne dut pas laisser indifférent le prélat qui, dès son accession au trône épiscopal, avait tenu à montrer toute sa sollicitude à l'égard des malheureux et dont la munificence aimait à s'appliquer aux œuvres d'utilité publique.

En 1336, quelques mois seulement avant sa mort, Guy d'Harcourt devait couronner par une générosité nouvelle sa belle existence d'évêque et de savant en créant à Paris, rue des Prêtres Saint Séverin, dans le but d'y abriter vingt-quatre écoliers, le Collège de Lisieux (1).

Depuis la conquête française, la Normandie avait, somme toute, joui d'une longue période de prospérité et de repos. Mais les jours mauvais allaient venir. Dès 1337, le roi d'Angleterre Edouard III déclarait la guerre à Philippe de Valois : la lutte devait se prolonger durant un siècle et causer de graves dommages au pays.

Elle n'allait cependant pas exercer immédiatement ses ravages sur le sol du vieux duché. Les premiers combats se déroulèrent en Picardie et dans le Cambrésis. Ils furent si peu décisifs qu'en 1339, à la suite d'une réunion des Etats de Normandie à Rouen, une délégation alla proposer au roi, à Vincennes, de renouveler, aux frais de la province, l'expédition de 1066 et de tenter une nouvelle conquête de l'Angleterre. La bataille de l'Ecluse devait malheureusement dissiper ce songe épique (1340). En 1346, le successeur immédiat de Guy d'Harcourt, Guillaume de Charmont (1336-1349), qui venait d'agran-

---

(1) Ce collège fut transféré rue Saint-Etienne-des-Grès — aujourd'hui rue Cujas — vers la fin du XIVe siècle, puis rue Saint-Jean-de-Beauvais.

Guy d'Harcourt fut inhumé dans la cathédrale de Lisieux, près du maître autel, sous une lame de marbre noir.

dir considérablement la ville en lui annexant au midi les Coutures et, à l'est, la chapelle Saint-Maur (1), assista, impuissant, à la dévastation de son diocèse par l'armée anglaise. Ce fut en vain que les légats du Pape s'avancèrent jusqu'à Lisieux pour tenter de rétablir la paix entre Edouard III et le roi de France.

Dès lors, la guerre et son cortège de misères ruinèrent la Normandie. Pendant plusieurs années, les bandes anglo-navarraises furent maîtresses du pays. Jean le Bon, fait prisonnier à Poitiers, était retenu à Londres où il menait grand train sans se soucier des désastres de son Royaume. Fort heureusement, le dauphin Charles justifia de bonne heure son surnom de Sage. En sa qualité de lieutenant général du royaume, il organisa partout, faute de mieux, la résistance locale et ce, particulièrement en Normandie. Ce fut ainsi que, dès 1357, il contribua pour six cents livres aux travaux des nouvelles fortifications dont l'évêque Guillaume Guitard (1350-1358) (2) était en train de doter Lisieux. En 1365, il adressait encore des subsides à l'évêque Adhémar Robert (3) afin de presser la mise en état de défense des remparts de la ville, qui fut cependant prise et pillée, trois années plus tard, par Charles le Mauvais.

Les victoires de Du Guesclin donnèrent à la France un assez long répit (4). On en profita, à Lisieux, pour remédier aux dommages qu'avait causés la guerre. La Cathédrale, ébranlée par les terrassements qu'avaient rendus nécessaires

---

(1) Cette chapelle était située un peu en dehors des fortifications. Elle avait été élevée en 1030.

(2) Forcé plus tard, à cause de la guerre, de quitter sa cité épiscopale et de se réfugier en Avignon, Guillaume Guitard devait y trouver la mort dans l'incendie de sa maison (1358). Il eut pour successeur Jean de Dormans (1359-1361).

(3) Notons en passant qu'Adhémar Robert (1361-1368) répara en 1365 l'antique chapelle Saint Aignan, rue du Pont Mortain, et qu'il obtint de Charles V la confirmation des privilèges de l'Eglise de Lisieux.

(4) Du Guesclin battit notamment, vers le mois d'août 1362, au Pas de Breuil à deux lieues de Lisieux, une bande anglaise commandée par Jean Jouel (*Chronique normande du XIVe siècle*).

la création de nouveaux remparts et surtout le creusement de fossés dans son voisinage immédiat, menaçait ruine. Elle avait du reste beaucoup souffert du fait de la population lexovienne elle-même qui la considérait comme le réduit suprême de la défense et s'y était réfugiée à toutes les heures critiques.

La nécessité, pour l'évêque et le Chapitre de se partager la dépense considérable qu'entraînaient les réparations, fit naître entre eux un interminable litige qui fut porté jusque devant la Cour de Rome. Fort heureusement les parties intéressées n'attendirent pas la solution du procès pour faire exécuter les travaux nécessaires. Un accord intervenu en 1376 entre l'évêque Alphonse Chevrier (1369-1377) et les chanoines régla provisoirement la question. Des conventions analogues intervinrent plus tard entre les évêques Nicolas Oresme et Guillaume d'Estouteville et le Chapitre.

Alphonse Chevrier est une figure originale. Une fois de plus la crosse lexovienne avait été attribuée à un prélat diplomate. Chanoine de Paris, licencié en droit canon et droit civil, conseiller au Parlement, le futur évêque avait été chargé, au cours des années 1365, 1366 et 1367 de diverses missions en Angleterre. Il y avait connu des succès d'ambassade. Dans une circonstance curieuse, Chevrier allait tenir tête à l'archevêque de Rouen et même en appeler comme d'abus contre son Métropolitain.

Le diocèse de Lisieux possédait dans les diocèses voisins diverses enclaves ou exemptions (1). De temps immémorial, l'église de Saint-Cande le Vieil, à Rouen, avait échappé à la

---

(1) Les principales exemptions dont jouissait le diocèse de Lisieux étaient les suivantes :

1° dans l'archidiocèse de Rouen : les paroisses de Saint Cande le Vieil à Rouen, Petit-Couronne, Saint-Etienne-du-Rouvray, Notre-Dame de Sotteville et Saint-Gervais d'Etrépagny.

2° dans le diocèse de Bayeux : Nonant et les paroisses qui en dépendaient.

juridiction archiépiscopale au profit du siège lexovien. Les archevêques voyaient, est-il besoin de le dire, avec un certain déplaisir cet empiétement d'un diocèse suffragant sur le leur. En 1369, un clerc ayant commis un crime sur le territoire de la paroisse de Saint-Cande, l'officialité rouennaise l'arrêta et prétendit le retenir dans ses prisons. Alphonse Chevrier protesta aussitôt. L'affaire, portée devant le Pape, fut tranchée l'année suivante, en faveur de l'évêque de Lisieux.

Le successeur de Chevrier fut une des gloires les plus authentiques du terroir normand. Né à Allemagne — aujourd'hui Fleury-sur-Orne — près de Caen, Nicolas Oresme fut un de ces esprits universels qui suffisent à marquer leur temps d'une empreinte profonde. Nous dirons ultérieurement les qualités du savant et les mérites de l'écrivain. Les quatre années de son épiscopat (1378-1382) ne furent marqué par aucun événement remarquable. Le roi tint à assister en personne, le 26 janvier 1378, au sacre du nouveau prélat « *le conseil et administration duquel*, dit Du Tillet, *il oyoit et suivoit moult volontiers* » et le gratifia de deux anneaux d'or garnis de pierreries. Un accord avec le Chapitre au sujet de réparations à faire à la Cathédrale et la confirmation de dix livres de rente annuelle aux chanoines de Saint-Cande le Vieil, à Rouen, sont à peu près les seuls actes que nous connaissions de cet illustre évêque. Mort à Lisieux le 11 juillet 1382, Oresme fut inhumé dans le chœur de Saint-Pierre.

Charles V l'avait précédé de deux années dans la tombe. Les jours troubles allaient revenir. La révolte parisienne des Maillotins suivit de quelques jours l'insurrection rouennaise de la Harelle. Le règne de Charles VI laissait déjà entrevoir son avenir de désastres et de folie.

L'homme qui, succédant à Nicolas Oresme, assuma en ces temps pénibles la double charge de l'évêché et du comté de Lisieux appartenait à une des plus glorieuses maisons nor-

mandes. Guillaume d'Estouteville (1) — qu'il ne faut pas confondre avec ses deux homonymes, l'un évêque d'Evreux et d'Auxerre, l'autre cardinal et archevêque de Rouen — n'était pas indigne de son prédécesseur. Ancien étudiant de l'Université de Bologne, alors célèbre dans toute l'Europe, il était réputé pour sa science et ses connaissances juridiques. En dépit de circonstances extrêmement difficiles, il allait régir prudemment son diocèse, en maintenir les droits et en accroître le patrimoine

Les premières années de son épiscopat furent d'ailleurs paisibles. Préoccupé des mêmes soucis que les prélats précédents, il partagea son attention entre les réparations de la Cathédrale et l'entretien des remparts. En 1389, nous le voyons célébrer en l'abbaye de Saint-Denis un service solennel pour le repos de l'âme de Bertrand du Guesclin.

Les événements, cependant, rendaient la situation chaque jour plus critique. En 1392, l'année même de la folie de Charles VI, Guillaume d'Estouteville fut réduit par les vicissitudes de la guerre à abandonner sa ville épiscopale, dans laquelle il ne devait rentrer qu'en 1397.

De retour à Lisieux, un de ses premiers soins fut de procéder à la reconnaissance des reliques des Saints honorés à Saint-Pierre. En 1399, il visita donc les ossements de Saint-Ursin, de Saint Bertevin et de Saint Patrice, et fit dresser un procès-verbal de cette cérémonie.

Un incident survenu en 1400 fournit à d'Estouteville l'occasion de faire de nouveau confirmer par le Conseil du Roi les privilèges des comtes-évêques. Charles VI avait nommé un sieur de Ferrières capitaine et gouverneur de Lisieux. Le prélat s'opposa à cette nomination qui empiétait sur les droits de son siège. Un des motifs qu'il donnait de son attitude était qu'il n'y avait

(1) Guillaume d'Estouteville était fils de Jean d'Estouteville, seigneur de Torcy et de Jeanne de Fiennes. Un de ses frères, Thomas, fut évêque de Beauvais et un autre, Estout, abbé de Cerisy, puis du Bec et enfin de Fécamp.

point dans sa ville d'autre lieu fortifié que la cathédrale et l'évêché : ce qui paraît prouver que les remparts, sans cesse ruinés, ne pouvaient être considérés comme une sérieuse protection. Le Conseil donna gain de cause à l'évêque et annula la nomination de Ferrières. Le 27 février 1409, le roi devait d'ailleurs reconnaître de nouveau au siège épiscopal la possession de « *toute justice et juridiction en la ville, cité et diocèse de Lisieux* ».

Soucieux de tout ce qui pouvait accroître l'éclat de la cité et la favorisant volontiers de sa munificence, Guillaume d'Estouteville acquit à Paris, rue Saint-Etienne des Grès, près de l'abbaye de Sainte Geneviève, plusieurs maisons dans lesquelles il transféra le Collège de Lisieux qui, depuis sa fondation par Guy d'Harcourt, était installé dans des immeubles loués rue des Prêtres Saint-Séverin (1). Par testament, il laissa également à l'Eglise lexovienne le château fort de Courtonne-la-Meurdrac, construit par ses soins et qui, malgré son démantèlement en 1590, a présenté jusqu'à nos jours des ruines importantes. Lorsqu'il mourut, le 21 décembre 1414, le prélat fut ramené de Courtonne à Lisieux. Il fut inhumé dans la Cathédrale, sous un magnifique mausolée de marbre blanc qui, après avoir été mutilé par les protestants en 1562, fut déplacé en 1689 et finit par disparaître.

---

(1) Etienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, nous apprend qu'en l'an 1412 Estout d'Estouteville, abbé de Fécamp, frère de l'évêque de Lisieux, avait fondé dans ce même collège douze bourses pour les théologiens et vingt quatre pour les artiens ou grammairiens. Le collège de Lisieux fut dès lors divisé en deux sections distinctes.

La Place du Panthéon et l'Ecole de Droit occupent aujourd'hui l'emplacement de l'ancien collège de la rue Saint Etienne des Grès. Celui-ci disparut en 1760 lors de la construction de la nouvelle église Sainte Geneviève aujourd'hui le Panthéon. Le collège fut alors transféré dans les bâtiments du Collège de Beauvais, situé rue Saint Jean de Beauvais. Il fut supprimé lors de la Révolution. La chapelle, néanmoins, a subsisté et est affectée aujourd'hui au culte roumain. Un archimandrite la dessert.

d'après Le Templier *(Collection Hardy)*

Saint-Pierre de Lisieux.

Après lui, ce fut de nouveau un diplomate qui monta sur le siège de Lisieux. Précédemment évêque de Meaux, puis de Noyon, Pierre Fresnel (1415-1468) avait, dès 1395, rempli des missions diplomatiques, notamment à Gênes. En 1404, il avait traité avec Louis de Poitiers de la cession au roi de France du Valentinois et du Diois, puis, en 1408, il avait tenu le rang d'orateur du roi au Concile de Pise, réuni dans l'espoir de mettre fin au schisme d'Occident. En 1415 enfin, il était transféré de Noyon à Lisieux.

Cette année 1415 fut précisément une des plus néfastes de toute la guerre de Cent Ans. Henri V d'Angleterre effectua une descente en Normandie, prit Harfleur puis écrasa le connétable d'Albret à Azincourt. Ce fut en vain que l'on engagea des pourparlers auxquels prit part l'évêque de Lisieux. On ne put aboutir à un accord. Quelques mois plus tard (1416), Pierre Fresnel était envoyé à Rouen pour y réprimer un mouvement populaire causé par la situation lamentable du pays. Il ne put réussir à calmer les esprits qui s'apaisèrent seulement à l'arrivée du Dauphin en personne.

Le 1er août 1417, Henri V débarqua de nouveau à l'embouchure de la Touques. Il entreprenait, méthodiquement cette fois, la conquête de la Normandie. En septembre Lisieux fut occupé et saccagé par l'armée anglaise (1) qui marcha ensuite sur Caen et sur les autres places de la Province. Rouen devait succomber à son tour le 19 janvier 1419, après une héroïque résistance de près de six mois. Le 9 décembre de la même année, les défenseurs du Château-Gaillard, mis dans l'impossibilité, par manque de cordes, de tirer l'eau du puits de la forteresse, durent capituler. Tout le vieux duché était passé sous le joug des

(1) Toute la population qui, au témoignage de Thomas Basin, regardait les Anglais non comme des hommes mais comme des bêtes féroces avait, paraît-il, pris la fuite. Il ne demeura dans la ville qu'un vieillard et une pauvre femme.

Ce fait a paru invraisemblable à certains historiens modernes. Mais nous avons connu naguère des exodes analogues.

vainqueurs à l'exception du Mont Saint-Michel qui demeura inviolé.

A la suite des désastres de son diocèse et du Royaume, Pierre Fresnel avait quitté Lisieux et s'était retiré à Paris. Il y fut assassiné le 12 juin 1418, par un certain Henri de la Main, dit-on, au cours d'une sédition. Son corps fut traîné à la voirie par les émeutiers (1).

Mathieu du Bosc, désigné pour lui succéder, mourut presque aussitôt sans avoir, semble-t-il, occupé le siège épiscopal.

En raison de l'incertitude des temps, le pape avait d'ailleurs nommé un administrateur du diocèse de Lisieux, évitant, peut-être dans un dessein d'impartialité (2), de le choisir parmi le clergé français.

C'était un jurisconsulte célèbre et un maître homme que Branda Castiglione, évêque de Plaisance, cardinal du titre de Saint-Clément. Né en Lombardie en 1350, d'une famille illustre, il avait été désigné, tout jeune encore, par Jean Galéas Visconti pour occuper une chaire de l'Université de Pavie. Nommé auditeur de la Rote, promu à l'épiscopat, il avait ensuite rempli diverses missions en Allemagne, sous Jean XXIII, et en Bohème, sous Martin V (1). En 1412, il était évêque de Veszprem, en Hon-

---

(1) La terrible émeute du 12 juin 1418 fit d'autres victimes parmi le haut clergé normand. Outre Pierre Fresnel, trois autres prélats, membres, ainsi que lui, du Conseil du Roi, furent massacrés : Jean de Marle, évêque de Coutances, Jean Langret, évêque de Bayeux et Guillaume de Cantiers, évêque d'Evreux. D'après Jean Juvénal des Ursins, le massacre eut lieu au Petit Châtelet.

(2) Il est à noter que trois des quatre sièges normands rendus vacants par le massacre de leurs titulaires furent dévolus à des prélats italiens. Tandis que Branda Castiglione était transféré à Lisieux, deux autres transalpins d'origine illustre, Pandolfo Malatesta et Paolo Capranica étaient désignés l'un pour l'évêché de Coutances, l'autre pour celui d'Evreux. Ces nominations d'évêques italiens semblent bien avoir fait partie d'un plan général arrêté par le Saint-Siège.

(1) Peut-être même, si l'on en croit certaine phrase de son épitaphe, marcha-t-il à la tête d'une armée contre les Hussites.

grie. Il avait également assisté au fameux Concile de Constance. Depuis longtemps il était au courant des affaires de France, puisqu'il avait été envoyé en Angleterre, dès 1414, pour tenter de rétablir la paix entre les deux royaumes, au moyen du mariage projeté de Catherine de France avec Henri V. Ces négociations auxquelles avait également été employé l'évêque de Lisieux, Pierre Fresnel, n'avaient pu aboutir en raison des prétentions du souverain anglais qui exigeait de Charles VI qu'il le reconnût pour son successeur.

En Normandie même, le cardinal n'était pas un inconnu. Il avait en effet déjà obtenu le titre de chanoine de Rouen, puis celui d'archidiacre de Rouen et de Bayeux. Il semble cependant qu'il n'ait guère résidé à Lisieux après sa nomination à cet évêché, puisque vers 1423, le Chapitre se plaignait auprès du roi d'Angleterre de son absence qui durait depuis plusieurs années. L'affaire fut examinée, sur l'ordre de Henri V, par le vicomte d'Orbec, Mais, le 12 juin 1424, Branda Castiglione, dégoûté peut-être de cette poursuite, se démit de son siège en faveur de son neveu Zanon.

Au cours de son bref épiscopat lexovien, le cardinal de Saint-Clément avait pris le soin de faire confirmer par Henri V les antiques privilèges de son Eglise et de son comté (1421). Mais son souvenir serait bien effacé aujourd'hui s'il ne se rattachait à une fondation extrêmement intéressante faite par lui. quelques années plus tard, en faveur d'écoliers normands.

Le 30 avril 1430, en effet, Branda Castiglione instituait auprès de l'Université de Pavie un collège comportant vingt quatre bourses dont il désignait de façon précise les futurs bénéficiaires. Douze de ces bourses étaient réservées aux membres de sa famille. Les douze autres devaient être réparties de la manière suivante : une pour un élève choisi par le Chapitre de Rouen, une à la désignation du Chapitre de Bayeux, les autres à la disposition du Chapitre de Milan, du couvent de San Giovanni à Parme, de l'évêque de Léon, et de divers bénéficiaires.

Le 4 décembre 1437, étant à Bologne, le cardinal modifiait quelque peu la répartition de ces bourses, et, supprimant celle qu'il avait d'abord accordée à l'évêché de Léon, il en reportait le bénéfice sur le Chapitre de Lisieux. Ce fut grâce aux libéralités intelligentes du grand prélat lombard qu'un certain nombre d'écoliers de chez nous purent, aux xve et xvie siècles, profiter de l'enseignement de Pavie. Au premier rang de ces écoliers nous relèverons le nom de Thomas Basin, un futur évêque de Lisieux — et l'un des plus illustres — qui, dès 1432, était reçu licencié en Droit civil aux rives du Tessin.

Branda Castiglione ne mourut que le 4 février 1443 (1). Il fut enterré dans l'église de la petite ville italienne dont il portait le nom. Son épitaphe, qui résumait les multiples activités d'une vie bien remplie, témoignait que ce vieillard de quatre-vingt-treize ans avait encore, à l'heure de son décès, la tête pleine de vastes projets : « *majora parabam !* ».

Zanon Castiglione semble, à la différence de son oncle, avoir habituellement résidé à Lisieux pendant les années où il en occupa le siège (2). Dès le 29 janvier 1430, il avait reçu du Saint Siège l'expectative du siège de Bayeux, alors occupé par Nicolas

---

(1) Le cardinal Branda avait relevé de ses ruines la petite cité de Castiglione Olona, à peu près détruite en 1271, lors des guerres allumées par les Visconti et les Torriani, qui se disputaient la possession de Milan. Il y repose dans la Collégiale, sous un sarcophage que soutiennent deux cariatides figurant la Foi et l'Espérance, et que domine un gisant de grandeur naturelle. Les angles sont occupés par les statues des quatre Evangélistes. Voir la Revue milanaise « La Lettura », de février 1926 : « *Il borgo mediœvale di Castiglione Olona* ».

(2) Le 24 juin 1425 Zanon Castiglione avait donné à Rouen, à l'occasion de sa prestation de serment entre les mains de son métropolitain, un grand *past* ou repas d'apparat qui demeura célèbre. Ce *past* eut lieu à l'Hôtel de Lisieux, résidence rouennaise des évêques de cette ville, située dans la rue de la Savonnerie et voisine de l'église de Saint Cande le Vieil qui formait exemption lexovienne dans le diocèse de Rouen. De cet hôtel les derniers vestiges ont disparu dans le désastre de 1940.

Voir A. Floquet. *Anecdotes Normandes*. Rouen 1883, p. 33 et notre propre *Histoire de Rouen* I, p. 184.

Habart qu'Henri VI employait à des missions diplomatiques. Mais le transfert n'eut lieu qu'en 1432, en sorte que ce fut en qualité d'évêque de Lisieux que Zanon fut amené, non pas à siéger au procès de Jeanne d'Arc, mais à donner son avis motivé sur cette tragique affaire.

L'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, avait adressé à Zanon une lettre accompagnée de « *certaines assertions passées au cours du procès d'une femme que le vulgaire appelle Pucelle* ». En réponse à cette communication, le prélat italien fit savoir qu'à son avis il était difficile de porter un jugement assuré en matière d'apparitions et de révélations. L'absence de miracles, la « *condition vile* » de l'accusée et ses orgueilleuses déclarations faisaient présumer toutefois, que les visions affirmées par elle ne venaient pas de Dieu. Pour conclure, Zanon déclarait que si Jeanne, charitablement admonestée et sommée de se soumettre au jugement du Pape, du Concile général ou des prélats compétents, refusait de le faire, elle devait être regardée comme suspecte en sa foi et même comme schismatique.

Cette réponse était celle d'un homme qui n'osait se compromettre ouvertement. Il est évident que l'évêque de Lisieux ne voulait rompre en visière, ni à Cauchon, ni au parti anglais. Aussi se réfugiait-il, de façon adroite, dans la procédure dont il rappelait fort justement les règles. Jeanne ne pouvait être rejetée de l'Eglise comme schismatique que si elle refusait de s'incliner devant l'autorité du Pape ou du Concile. Les historiens qui ont blâmé l'attitude de l'évêque de Lisieux ne semblent pas avoir remarqué que si son avis avait été suivi — et, en toute justice il aurait dû l'être — Jeanne n'eut pas été condamnée à subir l'atroce supplice du Vieux Marché.

Passé sur le siège de Bayeux, Zanon fut nommé, en 1443, membre du Conseil du roi d'Angleterre. En 1445, il négocia le mariage d'Edouard d'York avec Jeanne de France, fille de Charles VII. Le 25 mai 1450, la défaite des Anglais étant désormais

assurée, il se rallia à ce dernier et lui prêta serment de fidélité. Il mourut à Neuilly-l'Evêque en 1459.

Nous arrivons maintenant à la plus triste page de l'histoire lexovienne. En 1429, l'odieux Pierre Cauchon avait été chassé par les Français de son évêché-comté de Beauvais. Les Anglais, au service desquels il n'avait pas craint de passer, lui devaient une compensation. Aussi reçut-il, en échange du siège qu'il avait perdu, celui de Lisieux devenu vacant par le transfert à Bayeux de Zanon Castiglione. Il en prit possession en 1432 (1).

Durant les premières années qui suivirent cette translation, le persécuteur de Jeanne d'Arc ne résida guère à Lisieux. Les Anglais, qui le tenaient à leur solde, n'avaient garde de se passer de ses services. On le voit cependant occupé, entre 1433 et 1436, à faire fixer exactement, par une assemblée des Trois Ordres, les droits et coutumes de l'évêché-comté qui avaient dû devenir bien incertains après la destruction du chartrier lexovien par les envahisseurs de 1417. En 1435, il assiste, comme représentant de Henri VI, au Concile de Bâle. La même année, il intervient comme négociateur aux tractations d'Arras. Il gouvernait Paris avec Louis de Luxembourg quand la ville se souleva, en 1436, contre la domination étrangère. Il dut fuir sous les huées des Parisiens qui criaient derrière lui : « *A la queue ! Au renard !* ». Ses biens furent pillés. En 1438-1439, il était à Calais, où des pourparlers de paix qui échouèrent par la suite étaient engagés.

Ces multiples occupations diplomatiques ne le détournèrent pas des soins qu'exigeait l'administration de son évêché. En 1436, nous le voyons joindre sa protestation à celle du Chapitre en raison de ce que les Anglais avaient arrêté dans sa

---

(1) Les bulles de nomination portent la date du 8 août 1432.

Voir Albert Sarrazin, *Pierre Cauchon, juge de Jeanne d'Arc*, Champion, Paris, (1901).

(2) Il semble qu'il ait eu alors, à Lisieux, une sorte de coadjuteur que certains documents désignent sous l'appellation d'évêque de Salabrion.

Cathédrale, cependant réputée lieu d'asile, un clerc bénéficier. Jacques Anquetil, soupçonné de vouloir livrer Lisieux aux Français. Un accord intervint à ce sujet avec le procureur du roi au bailliage d'Orbec. Pierre Cauchon eut satisfaction.

Cet incident était de ceux qui annoncaient le déclin irrémédiable de la puissance anglaise en Normandie. Dans le comté de Lisieux comme ailleurs, la résistance opposée aux troupes britanniques était depuis longtemps active et efficace. Fréquemment des incidents sanglants surgissaient entre les Normands réfugiés dans les forêts — nos récents maquis ont pu nous donne une idée de la vie que menaient alors ces soi-disants *brigands !* — et les soldats dont faiblissait la discipline.

Les Actes de Rémission accordés par la Chancellerie d'Henri VI nous ont gardé maint souvenir de cette résistance anonyme, larvée, mais qui, à la longue, se révéla si efficace.

En 1424, c'est un pauvre laboureur du Mesnil-Eudes qui, craignant le pire pour avoir été surpris en compagnie d'un « *brigand* », cherche asile dans la Cathédrale de Lisieux. La même année, un autre cultivateur de Saint-Pierre-de-Mailloc abat d'un coup de râteau le valet d'un Anglais nommé Mathieu Houyt qui avait pénétré chez lui et lui volait des hardes. En 1431, un ribaud anglais qui pillait les maisons dans la paroisse du Pin est abattu par un certain Pierre des Buques qu'il avait injurié et frappé.

Quelques mois plus tard, un drame bien caractéristique de ces temps troublés se produisait à Tordouet. Un gentilhomme de cette paroisse, Henri du Buisson, qui servait les Anglais au château de Courtonne-la-Meurdrac, s'étant rendu auprès d'un « *brigand* » nommé Masset Hébert pour le ramener à l'obédience britannique et n'ayant pu obtenir de lui ce ralliement, le tua d'un coup de dague.

La situation des habitants, pris entre les exactions anglaises et celles des Français *rebelles,* était souvent fort difficile. L'exemple de Martin Octon, de Mouen, le montre bien. Propriétaire de deux juments, Octon s'était vu ravir l'une par les soldats

de Henri VI, l'autre par les « *brigands* ». Pour parer à cette double perte, il n'avait d'ailleurs rien trouvé de mieux que de se rendre à Lisieux et de dérober, à son tour, une autre jument. Mais, surpris en flagrant délit, il n'avait eu d'autre ressource que de chercher un asile sûr dans la Cathédrale (1425).

Voici une anecdote plus significative encore. On sait qu'en 1434, les Anglais ordonnèrent aux Normands de s'armer afin de se défendre contre le brigandage. Cette mesure fut d'ailleurs une de celles qui causèrent leur perte, car les paysans, à peine « *embastonnés* », tournèrent leurs bâtons contre les occupants. Il advint donc, en ce temps-là, qu'une femme de Lisieux, Jeanne, épouse de Jean Gaultier, se rendit à Caen et y achèta une épée et six de ces casques, qu'on appelait salades, pour les revendre à des bourgeois de Lisieux. Mais le convoi qui rapportait ces armes n'alla pas bien loin sur le chemin du retour. Tandis que les voitures se présentaient au pont de Valmeray, à Airan, en pleine nuit, elles furent attaquées par un détachement de « *brigands* », fort désireux sans doute de se procurer les moyens de mener efficacement leur guérilla anti-anglaise. Les assaillants s'emparèrent de l'épée « *qui avoit cousté un salut d'or* » et des six salades « *qui bien valoient la somme de dix livres tournois à juste prix* ». Jeanne Gaultier n'eut d'autre ressource que de saisir d'une plainte Jean Pannois, capitaine d'Argences, à qui incombait la police de la région (4 juillet 1434).

Cette affaire révélait déjà l'insécurité des routes, l'audace des bandes qui tenaient le plat pays et l'impuissance des Anglais car, parfaitement libres de leurs mouvements grâce à leur connaissance des lieux et à de multiples complicités, les Français de ce maquis du XVe siècle n'avaient pas craint de poursuivre sur une distance de deux lieues les voitures du convoi attaqué. La suite de l'histoire montre à la fois comment les bandes étaient organisées et le courage avec lequel ses membres savaient s'exposer, le cas échéant.

Jean Pannois commença son enquête à Argences même. Il apprit ainsi qu'un des auteurs de l'attentat contre le convoi

d'armes devait être un certain Jean Le Villain « *homme de guerre de la langue de France, serviteur d'un des souldoiers* » anglais : ce qui en disait long sur la valeur des garnisons étrangères. Le capitaine d'Argences voulut emprisonner Jean Le Villain, mais celui-ci, averti à temps sans doute, joua des grègues et se réfugia dans la chapelle de l'Hôpital, lieu d'asile où l'on ne pouvait s'emparer de lui.

Déçu de ce côté, Jean Pannois se rendit à Valmeray afin d'interroger sur place les témoins du vol. Il y apprit qu'un petit page, appartenant, disait-on, à l'un des assaillants du convoi, devait être au courant des faits. Il se mit donc en devoir de l'interroger. Mais alors se présenta un certain Jean Le Sage qui, à plusieurs reprises, fit signe au page de ne pas répondre aux questions qui lui étaient posées. Sommé de s'éloigner, Le Sage refusa d'obéir. Ne pouvant donc rien obtenir du page, Jean Pannois décida de l'emmener à Argences et le fit monter en croupe sur un de ses chevaux. A ce moment, Le Sage s'approcha du jeune homme et lui dit à l'oreille « *qu'il se gardast comment il parleroit* ». Excédé de cette attitude et soupçonnant fort cet homme d'être un des auteurs de l'attentat, Jean Pannois furieux, tira son épée et l'en frappa mortellement. Puis, redoutant les conséquences possibles de ce meurtre, il s'enfuit et quitta le pays (1).

N'est-elle pas saisissante et évocatrice, cette anecdote de la résistance normande à l'occupation ennemie, il y a cinq siècles passés ?

A cette époque tragique, le sang coulait à flots à Lisieux où les bourreaux anglais ne chômaient guère (2).

---

(1) *Actes de la Chancellerie d'Henry VI*, publiés par Paul Le Cacheux, Société de l'Hisfoire de Normandie, Rouen, 1908.

(2) Henri de Frondeville, *La Vicomté d'Orbec pendant l'occupation anglaise* (1417-1449) in *Etudes Lexoviennes* IV (1936) p. 30 et seq.

Louis Rioult de Neuville. — *De la résistance à l'occupation anglaise dans le Pays de Lisieux de 1424 à 1444* in *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1892, p. 325.

En 1432, un groupe de soldats du parti de France, dissimulé dans des charrettes de foin et conduit par Jean Hautemail, du Bourgthéroulde, avait réussi à s'introduire dans le château de Chambrais — aujourd'hui Broglie. Mal soutenus, ils avaient fini par tomber aux mains du bailli d'Orbec, Regnault de la Brière. Conduits à Lisieux, Hautemail et ses compagnons y furent exécutés le 14 mars 1433.

Au mois de décembre précédent, une conspiration avait été ourdie par Raoullin, bâtard de Lécaude, pour livrer la ville aux Français. L'entreprise échoua. Raoullin et une dizaine de *rebelles* furent décapités. A cette époque le vicomte d'Orbec, Jean Chambellan, auquel avaient été dévolus des pouvoirs exceptionnels, prononça d'autres condamnations à mort (1).

Les supplices ne découragèrent cependant pas les patriotes qui supportaient avec impatience le joug de l'étranger. Au mois d'avril 1436 une nouvelle conspiration fut ourdie dans le but de libérer Lisieux, bien que la garnison anglaise eût été portée à des effectifs importants : 10 lances à cheval, 30 à pied et 120 archers. L'auteur principal du complot était le recteur des écoles de la ville, Jacques Anquetil. Traqué par les soldats britanniques, celui-ci se réfugia dans la Cathédrale. Mais ses poursuivants, au mépris du droit d'asile, se saisirent de lui. Anquetil fut pendu.

Un moins plus tard, la garnison de la Ferté-Fresnel s'emparait d'un partisan français notoire, le bâtard de Douville. Le prisonnier fut amené à Lisieux sur l'ordre du vicomte d'Auge qui espérait obtenir de lui des renseignements touchant l'activité de ses compagnons et sur celle des *réconforteurs de brigands* qui assuraient leur ravitaillement.

En décembre 1438, les Anglais eurent la chance de s'emparer d'un de leurs adversaires les plus redoutables, le Borgne

(1) Un tableau des arrestations et exécutions des *rebelles* et *brigands* dans la Vicomté d'Orbec (dont dépendait Lisieux) a été publié par Henri de Frondeville in *Etudes Lexoviennes* IV p. 70. Il est des plus suggestifs.

de Nocé, qui, accompagné d'une petite troupe, leur menait la vie dure dans les six vicomtés d'Orbec, Auge, Pont-Audemer, Argentan, Caen et Falaise. La capture était d'importance. Aussi le sire de Scales, sénéchal de Normandie, ordonna-t-il le transfert du Borgne à Lisieux afin de faire instruire soigneusement son procès. Celui-ci fut rondement mené. La tête du hardi partisan roula sous la hache du bourreau Jean Regnault.

L'agitation, malgré tout, croissait. Et, dans le même temps, la désertion réduisait les effectifs britanniques. Soldats *hors-gages* et bandits de grand chemin étaient, en fait, les maîtres des campagnes où les troupes régulières ne s'aventuraient qu'avec précaution. Le 19 avril 1437, toute une bande fut exécutée à Lisieux : certains de ses membres étaient Anglais. Le 20 avril 1439, quatorze autres soldats subirent à Bernay le supplice de l'écartèlement ou de la hart. A plusieurs reprises les autorités britanniques prirent des mesures sévères pour le châtiment des déserteurs et des pillards.

Peine perdue ! Le sang appelait le sang. Tandis que se multipliaient les exploits des malandrins, les tentatives anti-anglaises inquiétaient chaque jour davantage les occupants.

En 1440 fut tramée une nouvelle conspiration dans le but de libérer Lisieux, en liaison sans doute avec les troupes françaises qui s'étaient emparées de Conches et de Louviers. Les auteurs principaux du complot étaient deux écuyers des environs d'Orbec, Louis de Bienfaite et Georget des Chesnes. Un délateur, nommé Pringuet, du hameau des Loges, éventa l'affaire. Georget tomba aussitôt entre les mains des autorités britanniques. Louis de Bienfaite eut le temps de se réfugier dans l'église Saint-Jacques. Moins audacieux qu'ils ne l'avaient été en 1436, les Anglais, cette fois, respectèrent le droit d'asile. Ils se contentèrent de faire surveiller l'église par un poste de guet. Après dix jours et dix nuits, le malheureux Bienfaite, mourant de faim, dut se rendre à discrétion. Il fut exécuté ainsi que Georget des Chesnes.

Tandis que le réveil du sentiment français s'affirmait toujours davantage, Pierre Cauchon vivait dans une demi-retraite, partageant son temps entre sa résidence lexovienne et son manoir de Rouen. On peut croire que les signes avant-coureurs du déclin de la puissance anglaise ne lui échappèrent pas et qu'il en fût attristé. Il est impossible, en effet, d'admettre, conformément à une tradition suspecte, que le misérable évêque ait jamais eu des remords de sa conduite à l'égard de Jeanne d'Arc. Anglais de cœur, il demeura jusqu'à la fin fidèle au parti anglais.

Il est juste cependant de noter que Pierre Cauchon, si triste sire qu'il ait été, fut à coup sûr un homme de goût. Lisieux lui doit l'exquise chapelle de la Vierge qu'il fit élever, au chevet de la Cathédrale, sur l'emplacement d'un ouvrage défensif qui avait porté le nom de Fort de Lisieux.

Les anciennes fortifications de la ville avaient été détruites ou laissées, dès la première moitié du XIVe siècle, dans un tel état de délabrement qu'elles ne présentaient plus aucune valeur militaire. Vers 1390, il ne subsistait guère de l'enceinte qu'une partie de la muraille orientale (1).

Les circonstances, pourtant, engageaient à la prudence. Aussi, les évêques, sachant par expérience que la Cathédrale, en temps de guerre, était le seul refuge de la population, avaient-ils fait abattre une ancienne chapelle Notre-Dame, située au chevet de l'église afin de couvrir celle-ci, vers l'est, par un puissant ouvrage défensif. Ce Fort de Lisieux existait déjà en 1376 et, grâce aux nombreux logis qu'il contenait, abritait les habitants « *toutes foiz que il vient des gens d'armes audit lieu de Lisieux et que l'en a aucunes doubtes des Anglois* ». En 1390, Roger du Bosc prenait le titre de « *conestable du Fort de Lisieux* ».

---

(1) Les destructions de 1944 ont remis au jour une partie de la muraille médiévale, élevée sur base romaine, particulièrement sur le front ouest de l'ancienne cité.

En 1407, sous la pression des événements, un plan d'ensemble de nouvelles défenses fut adopté. « *On conçut à cette époque et on mit à exécution*, dit Ch. Engelhard, *le projet d'entourer toute la cité, vieux quartiers et annexes récentes, d'une enceinte précédée de fossés profonds* » (1). Il ne semble pas que ce plan ait alors reçu, dans la meilleure hypothèse, autre chose qu'un commencement d'exécution, car ce fut sans coup férir que l'armée de Henri V pénétra dans la ville au mois de septembre 1417. L'exode en masse de la population démontre que celle-ci ne pouvait avoir aucune confiance dans un système défensif demeuré à l'état embryonnaire.

Les Anglais, eux, se mirent à la besogne avec une détermination plus grande. Un document de 1422 atteste qu'à cette époque la ville était « *de nouvel encommencée à fortifier* » et fait allusion à deux années déjà écoulées depuis le début des travaux.

La nouvelle enceinte protégeait une aire sept ou huit fois supérieure à la superficie de l'antique cité romaine. Elle suivait approximativement le tracé des boulevards actuels. Les travaux furent activement poussés mais, au début, les portes et les tours seules furent construites en pierre. Des escarpes couronnées d'un rang solide de palis de chêne ou de hêtre reliaient, de façon assez précaire, ces éléments primordiaux de la défense. Il semble qu'une muraille continue ne les remplaça qu'à partir des années 1431 et 1432, c'est-à-dire au moment même où Pierre Cauchon prenait possession de l'évêché-comté.

Un accord du 1er mai 1433 nous fait connaître que la ville était dès lors « *deffendable contre malveillance* », c'est-à-dire à l'abri d'un coup de main des Français insurgés. Le même document nous apprend aussi que le Fort de Lisieux avait été enclos dans les nouvelles murailles. La citadelle épiscopale avait perdu, de ce fait, sa raison d'être. Aussi, ne faut-il pas

(1) Charles Engelhard — *Pierre Cauchon — Son prétendu repentir de la condamnation de Jeanne d'Arc.* — Le Havre, 1906.

être surpris si, dès le mois de novembre de cette même année 1433, il est fait allusion dans un document à certain héritage « *advisé pour reffaire et asseoir* » une nouvelle chapelle Notre-Dame. L'ancienne chapelle avait été démolie afin de permettre la construction du Fort. Celui-ci, à son tour, allait céder la place à un sanctuaire nouveau.

Ce sanctuaire devait être un chef-d'œuvre, nous le verrons. Le mérite d'en avoir voulu et poursuivi la construction revient, il faut le reconnaître, à Pierre Cauchon qui, dans ce but, fit preuve de la plus grande générosité. Il fut d'ailleurs aidé dans cette tâche par les donations que firent certains membres du Chapitre et notamment le Doyen de celui-ci, Nicolas de Sauvigny.

Jusqu'à ses derniers jours, Pierre Cauchon demeura, nous l'avons dit, fidèlement attaché à la cause anglaise. Henri VI continuait à se servir de lui comme d'un conseiller habile et à ménager ses intérêts temporels. Aussi, peut-on penser de l'évêque de Lisieux qu'il ne vit pas sans une secrète angoisse renaître la puissance de Charles VII. Il vécut assez pour apprendre que les Français s'étaient emparés de Louviers et d'Evreux, mais mourut trop tôt pour assister à la débâcle définitive de la puissance britannique. Le 18 décembre 1442, comme il se trouvait à Rouen en son manoir épiscopal, il fut subitement frappé d'une attaque d'apoplexie tandis que son barbier le rasait. Il expira presque aussitôt.

Les funérailles d'un prélat qui avait été si bien en cour auprès des autorités anglaises furent célébrées avec solennité. A Rouen, le Chapitre de la Cathédrale se rendit en cortège à l'église de Saint Cande et accompagna jusqu'à la Seine le convoi funèbre. A Lisieux, le corps fut inhumé dans la Chapelle Notre-Dame, non loin de l'autel, du côté de l'Evangile.

Pierre Cauchon, avant de mourir, avait fondé plusieurs obits pour le repos de son âme et légué dans ce but à son Eglise les fiefs de la Masselinée et du Clos Michez. Il avait également ordonné que des processions fussent faites chaque année dans la Chapelle Notre-Dame, lors des principales fêtes de la Vierge.

Il est remarquable que ces fondations aient été acquittées jusqu'à la Révolution (1).

Le tombeau du persécuteur de Jeanne d'Arc fut, lui aussi, une remarquable œuvre d'art. Il comportait un soubassement en marbre noir sur lequel reposait un « gisant » en marbre blanc. Un dais en pierre de Caen dominait l'ensemble que défendait une robuste grille de fer. Mais celle-ci ne put malheureusement suffire à protéger, à la longue, cette fastueuse sépulture. En 1705, Gaignières pouvait encore faire dessiner le monument par un des artistes qu'il avait accoutumé d'employer. Mais, après cette date, on ne trouve plus aucune mention du tombeau de Pierre Cauchon, détruit sans doute, comme tant d'autres, sur une regrettable initiative du Chapitre.

La disparition de tout signe extérieur sur le caveau funéraire sauva sans doute celui-ci des profanations révolutionnaires. Tandis que les restes de Mgr. de Condorcet, décédé en 1783 et inhumé au-dessus de Cauchon étaient, dix ans plus tard, arrachés de la Chapelle Notre-Dame et portés au cimetière du Champ Rémouleux, nul ne songea à troubler le dernier sommeil de l'homme-lige de Bedford.

Une tradition, naguère encore vivace, prétendait cependant que les ossements du vieil évêque, enlevés de leur sépulture à une époque incertaine, avaient été transportés dans un des enfeus — dont nous parlerons — du croisillon nord. Des fragments de statue, encore visibles en cet endroit, passaient même pour être des débris du gisant de Pierre Cauchon. L'événement démontra que cette tradition reposait sur une erreur.

Le 25 avril 1931, en effet, — à la veille de la commémoration du Vme centenaire de la mort de Jeanne d'Arc — une fouille entreprise dans la troisième travée de la Chapelle Notre-Dame, vers le nord, permettait de découvrir le corps de l'évêque, en-

---

(1) Chanoine Deslandes — *Deux fondations de Pierre Cauchon à la Cathédrale de Lisieux* in *Baiocana*. — Année 1909-1910, p. 210.

core couché dans son coffre de plomb. Sa crosse était posée sur le cercueil.

Le retour de la Normandie à la France allait être retardé par des trêves qui, signées en 1444, furent prorogées jusqu'en 1449. L'évêché de Lisieux fut alors occupé par Pasquier de Vaulx, ancien secrétaire et chapelain du duc de Bedford.

Un fois de plus, l'évêché de Lisieux servait à payer les services rendus à la puissance occupante par un *Français renié*.

Pasquier de Vaulx, picard d'origine, était docteur en décret. Dès 1416, il avait pris part, en qualité de notaire apostolique, au Concile de Constance. Pourvu d'un canonicat à Rouen, il avait rempli les fonctions d'assesseur au procès de Jeanne d'Arc et avait alors joué, par zèle pro-anglais, un rôle, secondaire peut-être, mais parfaitement odieux. Lors de la réunion convoquée le 29 mai dans la chapelle de l'Archevêché, les juges qui venaient de décider la remise de la Pucelle au bras séculier avaient cru devoir, vraisemblablement par hypocrisie, recommander à la justice d'user de miséricorde. C'était un vœu tout platonique, mais il se trouva, parmi les membres de l'inique tribunal, deux hommes assez lâches pour s'opposer à une démarche qu'approuvaient cependant leurs quarante collègues. L'un d'eux, docteur de l'Université de Paris, avait nom Denis Gastinel. Le second était Pasquier de Vaulx.

Ayant donné de tels gages aux Anglais, celui-ci avait poursuivi, depuis lors, une carrière apparemment brillante. Nommé évêque de Meaux en 1435, il fut envoyé à Rome en 1437 afin d'y solliciter la promotion de Louis de Luxembourg au siège archiépiscopal. Lorsque celui-ci eût reçu ses bulles, Pasquier de Vaulx prit possession en son nom de l'Eglise de Rouen en attendant de remplir auprès de lui les fonctions de Vicaire général.

Transféré à Evreux en 1439, il vit quelques années plus tard sa ville épiscopale tomber aux mains des troupes françaises (1443). Refusant de se rallier à la cause de Charles VII, il sollicita alors son transfert à Lisieux, encore occupé par les Anglais. Pierre Cauchon avait un successeur digne de lui.

Cliché Koch

L'intérieur de Saint-Pierre

L'épiscopat lexovien de Pasquier de Vaulx fut bref et n'a guère laissé de traces dans l'histoire de la ville. Un pèlerinage à Jérusalem éloigna d'ailleurs pendant quelque temps de son siège ce prélat sans scrupules. Ce fut pourtant à Lisieux qu'il mourut le 10 juillet 1447.

Le 11 octobre de la même année, l'évêché-comté était enfin confié à l'homme auquel il était réservé de le faire rentrer sans heurts dans la communauté française.

Originaire de Caudebec, au Pays de Caux, Thomas Basin avait été l'un des premiers étudiants que le Chapitre de Rouen eût envoyés à Pavie pour y bénéficier d'une des bourses fondées par le Cardinal Branda Castiglione. Précédemment, il avait déjà fait de brillantes études à Paris et à Louvain. Plus tard, il devait faire de nouveaux séjours à Louvain et à Bologne. Mêlé à de nombreuses missions diplomatiques, il avait visité non seulement l'Italie mais l'Angleterre, l'Allemagne, la Hongrie et les Pays-Bas. Licencié ès-Arts et en Droit Canon, c'était un habile homme que son *Histoire des Règnes de Charles VII et de Louis XI* devait faire ranger plus tard au premier rang des chroniqueurs du XVme siècle. En ce qui concerne Lisieux, son nom demeure surtout attaché à la capitulation de 1449.

Depuis l'année 1444 et la signature des trêves, la Normandie, plus encore qu'auparavant, était en pleine effervescence. A mesure que s'aggravaient les ruines causées par la guerre, la fière province sentait grandir sa haine des envahisseurs qu'elle affublait avec mépris du sobriquet de « *godons* » (1). Le Bayeusain Alain Chartier venait de faire magnifiquement appel au patriotisme français en déclarant au roi : *Puisque telle est la loy que nature y a establie, il fault dire que nul labeur ne vous doit estre grief, que nulle adventure ne vous doit estre estrange à soutenir pour celuy pays et seigneurie sauver qui depuis vostre nativité jusqu'à vostre mort est quant de soy ouvert envers vous à toute soustenance et qui vous repaist et nourrist entre*

(1) « Godon », déformation populaire de « Goddam ».

les vivans et entre les morts vous reçoist en sépulture...» Pour stimuler l'apathique Charles VII, le sentiment populaire s'exprimait, naïvement parfois, par des chansons qui en disaient long sur le loyalisme et sur l'impatience du pays. Telle cette anonyme *Complainte des Normands* qui avait été adressée au roi en 1445 ou 1446 :

« Très noble Roy Charles françois
Entens la supplicacion
Des Normans contre les Anglois,
La désolée et male nacion.
Veuillez avoir compassion
De la Duché de Normandie
Et le fay sans dilacion :
Trestout le peuple si t'en prie...
Laissez mauvais flatteurs baver
Qui prennent à gauche et à dextre.
Hélas ! Haulx seigneurs, vous savez
Que nous devons vos subgets estre...
Mais que chacun son ost amaine
En avril, le gracieux mois :
Normandie, le riche demaine,
Seroit délivré des Anglois... »

Pour tous, il apparaissait comme évident que le grand conflit, désormais proche de son dénouement, s'achèverait par la revanche des vaincus. C'est un sentiment que les hommes de notre génération doivent aisément comprendre puisqu'ils ont connu les mêmes épreuves que nos ancêtres du XVe siècle. De toute évidence, les armées de Henri VI, mal payées et en proie à une redoutable indiscipline, s'affaiblissaient tandis que s'accroissait la puissance des troupes françaises. Chacun attendait l'occasion favorable pour rompre enfin les trop fameuses trêves qui donnaient du répit à l'ennemi. Un fervent espoir de libération animait le vieux Duché.

Ce furent les Anglais eux-mêmes qui commirent la folie de rompre les trêves en incitant un capitaine aragonais à leur solde, François de Surrienne, à s'emparer par surprise de Fougères, en Bretagne (1). Cette nouvelle suscita le plus vif enthousiasme du côté français. Alain Chartier, interprète du sentiment général, rima aussitôt sa *Ballade de Fougières que les Anglois prindrent pendant les trefves*. Un autre clerc normand, Robert Blondel, de Valognes, lança de son côté cet appel au roi : « *Souffrerez-vous doncques toujours les dits Anglois, nos adversaires et les vostres aussi, eulx nourrir et engresser de la propre substance de vous et de nous et, sans remède y quérir, nous laisser en cest estat languir jusques à la mort ?* ».

L'armée royale répondit à l'appel unanime des populations. Tout son effort se porta sur la Normandie.

Le plan de campagne français prévoyait une manœuvre destinée à couper la province en deux tronçons, afin d'isoler Rouen de la Normandie occidentale. Tour à tour, Pont-Audemer et Pont-l'Evêque tombèrent aux mains des capitaines de Charles VII. Le 16 août, les troupes de Dunois, fortes de dix mille cavaliers et de nombreux fantassins, entouraient Lisieux.

La ville, par endroits, n'était encore protégée que par des palissades. La garnison anglaise, dont les commandants étaient peut-être Jean de Clay et Thomas Kirkéby, pouvait s'élever à une centaine de fantassins, nombre bien insuffisant pour défendre toute la longueur de l'enceinte (2). Encore n'avait-elle de vivres que pour trois jours. Les habitants n'étaient peut-être pas unanimes à vouloir la soumission à Charles VII, mais on peut croire que la grande majorité d'entre eux était satisfaite d'assister au dernier acte de la cruelle tragédie anglaise. Quant à Thomas Basin, qui appartenait à une famille longtemps victime des excès des occupants,

(1) François de Surrienne était l'oncle du Pape Alexandre VI (Rodrigue Borgia).

(2) Le 20 février 1448 la garnison de Lisieux comprenait 1 lance à cheval, 8 lances à pied et 28 archers. Les effectifs, on le voit, étaient devenus squelettiques.

il était, de plus, assez avisé pour pressentir la marche inéluctable des événements. Il agit, en des circonstances qui auraient pu devenir dramatiques, en bon Français et en bon évêque.

Dès que l'armée de Charles VII fut déployée devant les murs de la ville, Dunois somma celle-ci de se rendre. Basin demanda aussitôt à entrer en pourparlers avec les officiers auxquels le roi avait donné pleins pouvoirs pour traiter en son nom : les comtes d'Eu et de Saint Pol, Dunois, le sire de Gaucourt, le sire de la Varenne, sénéchal de Poitou, les sires de Culant et de Blainville, maître Guillaume Cousinot, maître des Requêtes de l'Hôtel et bailli de Rouen, le sire de Xaintrailles, bailli de Berry et le fameux Robert de Flocques, bailli d'Evreux... Il se rendit au devant d'eux à Fauguernon le 16 août.

Il s'agissait pour l'évêque, non seulement d'éviter le pillage de la ville, mais encore de sauvegarder les droits des Lexoviens et les siens propres. Il tenta tout d'abord de manœuvrer et suggéra aux plénipotentiaires de diriger vers d'autres objectifs l'effort de l'armée française. Ce fut peine perdue. Il avait devant lui non des diplomates accessibles à des arguments juridiques ou à des raisons spécieuses, mais des soldats. Ceux-ci ne se laissèrent pas détourner de leur dessein. Ils mirent l'évêque en demeure de choisir sur le champ entre la capitulation ou l'assaut suivi du pillage. Ce fut à grand peine qu'une trêve de trois heures lui fut accordée pour amener les Lexoviens à ouvrir leurs portes.

Rentré dans la ville, Basin assembla aussitôt le clergé et les habitants afin de leur exposer la situation et de connaitre leur sentiment. L'opinion généralement exprimée fut favorable à la reddition que le prélat fut chargé de négocier aux meilleures conditions possibles.

De retour au camp français, Basin fit agréer par Dunois et ses collègues un projet de capitulation qui comprenait vingt-et-un articles.

Les uns se rapportaient à la sauvegarde des personnes et des biens des habitants : parmi ces derniers, ceux qui voulaient

quitter Lisieux avaient trois jours pour le faire. D'autres prévoyaient le départ, sous trois jours également, de la garnison anglaise. Certains, enfin, se rapportaient aux droits et privilèges de l'évêché-comté. L'évêque était confirmé dans la jouissance de tous les avantages qu'il tenait des anciennes chartes ; il devait garder une des clefs de la ville, les bourgeois une autre et le capitaine la troisième. Ce dernier continuait à être choisi par le chef du diocèse lexovien, mais sa nomination devait être ratifiée par le roi, ce qui marquait plutôt une réduction de la puissance épiscopale. Un délai d'un an était imparti à Thomas Basin lui-même pour prêter au roi de France le serment de fidélité.

L'exode des Anglais et des Français qui préféraient demeurer sujets de Henri VI ne dura que trois ou quatre jours. « *Il semblait,* a dit Thomas Basin lui-même, *que ce fût un départ de pèlerins, d'hôtes ou de locataires plutôt qu'une mesure de guerre, tant fut douce et humaine cette capitulation de la ville* » (1). Privée de pillage et de butin, la soldatesque était seule mécontente de l'accord intervenu car, disait-elle, la ville eût été emportée d'assaut en une demi-heure.

Le lendemain 17 août, un dimanche, l'armée de Dunois entrait joyeusement dans la cité. Sur le passage des troupes, les Lexoviens criaient « *Noël !* ». Peu de jours après, Courtonne-la-Meurdrac et Orbec étaient occupés. Seize places fortes, le diocèse de Lisieux presque entier et tout le pays d'Auge, entraînés par l'exemple, se soumirent sans bataille à Charles VII. Les Français, autrefois proscrits par les Anglais, rentraient de toutes parts dans leur pays. Les habitants, enfin délivrés de la puissance des envahisseurs, acclamaient les soldats et refusaient de vouloir accepter d'eux le prix de leur nourriture.

---

(1) Thomas Basin. *Histoire de Charles VII.* — V. 17.

La Charte de capitulation, qui faisait partie des collections du Musée du Vieux Lisieux, a disparu dans l'incendie de 1944.

Cette fois, tous sentaient bien que l'heure avait sonné de la libération définitive (1).

Stratégiquement, le but était atteint : la Normandie était désormais coupée en deux tronçons. Les impôts du Lieuvin et de la région d'alentour ne parvenaient plus aux trésoriers anglais de Rouen. De plus, d'autres cités manifestaient le désir d'imiter Lisieux. Deux années plus tard, Charles VII écrivait : « *Au temps de la redduction de notre païs et duchié de Normandie, ladicte cité de Lisieux fut la première de tout notre dict duchié qui libéralement nous fist obéissance* ». On perçoit à travers ces lignes un écho de la reconnaissance royale.

Le 28 août, Thomas Basin prêtait à Verneuil serment de féauté entre les mains du roi de France. Le 10 novembre, revêtu de ses habits pontificaux, il recevait Charles VII qui entrait dans Rouen par la porte Beauvoisine et lui présentait les autres évêques de Normandie. Il devait jouir pendant tout le règne de ce prince de sa faveur et de ses bienfaits.

Lisieux eut grandement à se louer des initiatives de ce prélat éclairé et doué de grandes qualités d'organisateur. Non seulement il fit réparer à ses frais les murailles de la ville, mais il la dota d'un véritable joyau si c'est bien lui qui fit élever, comme on le croit généralement, le gracieux clocher de Saint-Germain, que devait stupidement détruire la fureur révolutionnaire. Il est certain, en tout cas, qu'il contribua à la construction de cette église, puisque ses armes étaient sculptées du côté de l'édifice qui se trouvait vers la Grande rue (2). Il lui donna en outre une cloche — qui, de son nom, fut appelée la Basine — et fonda la « Charité » de la paroisse. Suivant les belles traditions de ses prédécesseurs, il s'intéressa vivement

(1) Robert Blondel. *Reductio Normanniæ*, II, 5.

(2) L'église Saint-Germain s'élevait, nous l'avons dit, sur l'emplacement actuel de la place Thiers. Avec son cimetière, elle formait un rectangle irrégulier limité par la place du Marché, la Grande-Rue, la rue du Cerf et la rue des Chanoines.

au développement du collège de Lisieux à Paris et rédigea à l'intention de cet établissement un nouveau règlement, tandis qu'il rassemblait dans sa ville épiscopale les premiers éléments d'une bibliothèque.

Nous avons vu plus haut Thomas Basin interroger les clercs et les bourgeois avant de conclure la capitulation. Ceci nous amène tout naturellement à parler de la constitution du Conseil de Ville de Lisieux et du rôle que joua l'évêque en cette occasion.

Antérieurement à 1445, il existait certainement une Chambre de Ville, mais aucun témoignage historique ne permet de préciser l'endroit où se réunissait cette assemblée dont le rôle fut sans doute intermittent et assez restreint. Le plus ancien local connu pour avoir abrité ces délibérations consistait en une simple chambre louée de temps à autre dans le logis d'un certain Colin Vagnel. Les comptes municipaux de l'époque mentionnent à diverses reprises ces locations passagères, qui démontrent par leur caractère même que les bourgeois de Lisieux n'étaient que rarement consultés sur les affaires publiques.

Nous connaissons cependant un cas où eut lieu une consultation de ce genre, avant le pontificat de Thomas Basin. En 1433, Pierre Cauchon convoqua les Trois Etats de la ville afin de rétablir les droits de coutume antérieurement levés dans le comté. La délibération prise par cette assemblée fut ratifiée en 1437 par Henri VI. Mais il serait sans doute imprudent de regarder cette réunion d'Etats comme celle d'un véritable corps municipal (1).

Il était réservé à Thomas Basin de transformer ces assemblées intermittentes en une institution permanente. Par ordonnance du 30 mars 1448, il dota Lisieux d'un véritable Corps de Ville. Le préambule de ce document demeure plein d'in-

---

(1) Voir : Jean Lesquier. *L'Administration et les finances de Lisieux de 1423 à 1448* in *Etudes Lexoviennes*, II p. 39 et seq.

térêt. L'évêque y constatait « *comme pour l'entretenue, état et conservation de la chose publique et en suivant la police des autres villes du duché de Normandie, ait été despièça usé en la ville de Lisieux entre ses officiers, bourgeois et habitants d'icelle faire communication et pour ce assembler à certain lieu par ordonnance de sa justice pour pourvoir raisonnablement aux affaires touchant la fortification, bien, profit et utilité de la dite ville et de la chose publique* ». Il rappelait aussi qu' « *il a été accoustumé qu'un jour par semaine certain nombre de notables personnes, bourgeois de ladite ville, en présence de sa justice et des procureurs et conseils de ladite ville, doivent assembler pour communiquer et pourvoir à la garde et conservation d'icelui bien public* ».

En application de cette ordonnance, les bourgeois élurent en qualité de *gens conseillers* de la ville quatre notables : Guilbert Piel, Jean Filleul, Jean Hellouin et Thomas Vaguet. Ceux-ci devaient « *s'assembler en la compagnie des conseil, procureur, mesnagiers et receveur de la Ville, en présence de la justice de l'évêque, un jour par semaine ou plus* ». Jusqu'en 1458, les réunions municipales continuèrent à être tenues dans la chambre de Colin Vagnel. Cette salle ayant paru ensuite trop exiguë, les bourgeois prirent à fieffe de l'évêque, le 22 juin 1458, un manoir dont il demeurait quelques vestiges, naguère encore, entre la Grande Rue et la rue du Bouteiller, dans l'immeuble de la communauté de la Providence (1). Le Corps de Ville devait s'assembler en cet endroit pendant plus de trois siècles : exactement jusqu'en 1770, date à laquelle il fit l'acquisition, dans la Grande Rue, de l'hôtel de Pierre René de la Roque, seigneur de Serquigny, qui abrite, aujourd'hui encore, les services municipaux.

Après la reddition de Lisieux, la carrière de Thomas Basin se poursuivit avec éclat. A Chartres en 1450, à Bourges en 1452,

---

(1) Voir M. Collignon. — *L'emplacement de l'ancien Hôtel de Ville*, in *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, 1914-1915, p. 25 (avec plan).

il assista aux assemblées chargées de décider du maintien ou de la suppression de la Pragmatique Sanction. Avant le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, il composa un remarquable Mémoire dans lequel il dénonçait les irrégularités de forme et de fond de la procédure de 1431 et concluait à la nullité de la sentence rendue par les premiers juges. Bien en Cour auprès de Charles VII, l'évêque de Lisieux se voyait fréquemment consulter pour les motifs les plus divers. En 1455, il faisait partie, aux côtés du Grand Sénéchal de Normandie, Pierre de Brézé, d'une commission destinée à réformer l'Echiquier de Normandie. Sa pensée à ce sujet fut précisée par lui dans un *Mémoire pour la réforme de la Procédure* qui a gardé son intérêt historique.

Le dauphin Louis, sans cesse en état de rebellion larvée contre son père, s'efforçait cependant de détacher de celui-ci ses plus importants officiers. Un jour vint où, exilé en Dauphiné mais désireux de créer un mouvement séditieux en Normandie, il tenta de s'assurer la complicité de l'évêque de Lisieux. Mais bien loin d'y prêter les mains, celui-ci avertit le roi et lui remit les lettres et instructions du Dauphin.

Cette conduite, d'une loyauté pourtant indiscutable, irrita le jeune Prince qui ne devait jamais l'oublier. Lorsqu'il fut monté sur le trône, il écarta Basin des affaires et le tint en suspicion. L'évêque de Lisieux, mécontent, finit par se ranger ouvertement parmi les adversaires de Louis XI.

Après la bataille de Montlhéry (16 juillet 1465), le roi, que la Ligue du Bien Public tenait en échec, dut consentir à constituer la Normandie en apanage au profit de son frère Charles, duc de Berry. Mais il était bien décidé à déchirer au plus tôt ce Traité de Conflans qu'il n'avait signé que par nécessité. Quelques mois plus tard, ses troupes accouraient sous le prétexte de déjouer les entreprises du duc de Bretagne. Ayant rapidement repris possession des places fortes, il offrit à Charles le Roussillon en échange de la Normandie. Puis, pour

mieux rétablir son autorité, il fit exécuter ou exila ceux des grands seigneurs normands qui avaient, à son avis, trop bien servi son frère. Thomas Basin qui, lors de la cérémonie de l'investiture en la Cathédrale de Rouen, avait passé au doigt de Charles l'anneau ducal, symbole de l'indéfectible union du prince avec la Province, apprit à ses dépens que de semblables épousailles politiques peuvent avoir de tristes lendemains. Il dut s'enfuir auprès du duc de Bourgogne, tandis que son palais épiscopal de Lisieux était livré au pillage.

Durant un premier exil, il séjourna à Louvain où il retrouvait les souvenirs de sa studieuse jeunesse. Mais Louis XI, qui redoutait l'influence de cet habile diplomate sur Philippe le Bon, tenta bientôt de le rappeler en France. Thomas Basin finit par accepter la charge de Chancelier du Roussillon, province récemment conquise et de gouvernement difficile. L'évêque de Lisieux ne tarda pas à se rendre compte qu'il ne s'agissait nullement d'un retour en grâce, mais que Louis XI avait simplement voulu se prémunir contre les effets de son ressentiment. Dès que sa conviction fut affermie à ce sujet, l'évêque quitta secrètement le Roussillon et, par la vallée du Rhône et la Savoie, gagna Genève, puis Bâle et enfin Louvain.

Thomas Basin ne devait plus revoir la France. Obligé de renoncer à l'évêché de Lisieux, il fut nommé, en 1474, par Sixte IV, archevêque de Césarée. Les suprêmes étapes de sa vie, toute consacrée désormais aux études, furent Trèves, Louvain derechef, puis Bréda et enfin Utrecht. Protégé, dans cette dernière ville, par l'évêque David, bâtard de Bourgogne, son ami, il s'y fit bâtir une maison. La mort même de Louis XI ne put le décider à quitter les Pays-Bas, bien que Charles VIII eût tenté de le rappeler. Désormais presque octogénaire, il expira à Utrecht le 3 décembre 1491 et y fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Jean sous une lame de cuivre.

Juriste, théologien, historien, l'ancien évêque de Lisieux laissait une œuvre littéraire importante. Son *Histoire de Char-*

Cliché Koch

Vieilles maisons rue au Char

les VII et de Louis XI est, bien qu'écrite en latin, un travail remarquable dans lequel les faits sont clairement et logiquement exposés. Un *Traité contre Paul de Middelbourg,* un futur évêque de Fossombrone qui avait hasardé, à propos du Comput pascal, des opinions hétérodoxes, démontre qu'à la veille de sa mort, Thomas Basin avait gardé non seulement toute la souplesse de son esprit mais encore son entière habileté dialectique.

Louis XI avait été moins sévère pour la ville de Lisieux que pour son évêque, puisqu'il lui avait pardonné, dès 1465, la faute qu'elle pouvait avoir commise en recevant dans ses murs le sieur Le Seny, lieutenant de Charles de Berry. Deux ans plus tard, libéral envers le Chapitre, il exemptait, par Lettres Patentes, les chanoines d'avoir à loger des gens de guerre.

Thomas Basin avait été remplacé sur le siège lexovien, d'abord par Louis Raguier qui mourut presque aussitôt, puis par Antoine Raguier qui fit son entrée, le 10 janvier 1475, dans la vieille capitale du Lieuvin et y donna le même jour sa « *dînée* ». Cette dînée, ou « *past* », était un très ancien usage local. Tout évêque élu de Lisieux devait obligatoirement, avant de prendre possession, offrir un festin solennel au Chapitre (1). Ce n'était d'ailleurs pas la seule obligation gastronomique qu'il contractât du fait même qu'il venait coiffer la mître aux rives de la Touques : chaque année, aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de Saint Pierre et Saint Paul et de Noël, des repas traditionnels étaient dus non seulement aux chanoines, mais encore aux chapelains, vicaires, clercs, enfants de chœur, sans oublier les officiers épiscopaux : le sénéchal, l'avoué, le procureur, le scribe et le sergent du Chapitre. Si l'on tient compte que tout ce petit monde ecclésiastique voulait être traité « *selon son estat et quallité* », on comprend aisément le geste de l'évêque Le Hennuyer qui, le 23 janvier 1561, passa en bonne

(1) Voir ce que nous avons dit plus haut du *past* dû à l'archevêque de Rouen et au chapitre lors de la prestation de serment : p. 52, note 2.

et due forme une convention avec ces hôtes forcés, afin d'être déchargé, moyennant indemnité, d'une aussi pénible et onéreuse corvée.

L'évêque Antoine Raguier ne devait pas tarder à entrer en conflit avec les convives qui venaient de participer à sa « *dînée* ». Pendant la longue absence de Thomas Basin, le Chapitre avait, en fait, exercé tous les droits comtaux et épiscopaux. Or, il est toujours pénible de renoncer, fût-on chanoine, aux biens acquis. La lutte fut âpre entre la crosse et les aumusses. Mais, à force de ténacité, le prélat l'emporta sur la cohorte turbulente de ses subordonnés : le siège de Lisieux fut rétabli dans la plénitude de ses droits qui devaient être d'ailleurs confirmés une fois de plus, par Charles VIII, en 1487.

Ce fut sous l'épiscopat d'Antoine Raguier que le roi de Portugal, Alphonse V l'Africain, passa par Lisieux, où il fut hébergé, rue au Char, à l'Hôtel de la Licorne. Vaincu par Ferdinand et Isabelle de Castille, Alphonse s'était retiré à la cour de Louis XI. Après bien des vicissitudes, il obtint de ce dernier d'être rapatrié sur une flotte française. Ce fut donc pour rejoindre le port d'embarquement qu'il traversa la ville. Il fut reçu avec de grands honneurs à la Cathédrale. Messires Jean Piel, chantre, et Noël Coiffé, chanoine, l'accueillirent au bas du perron, tandis que le Chapitre en corps l'attendait en haut du degré.

Il ne paraît pas que Raguier ait pris part à de nombreuses affaires diplomatiques. Nous le voyons seulement se rendre en 1480 au devant du Cardinal-Légat Julien de la Rovère (1), neveu de Sixte IV, qui venait prier successivement tous les princes chrétiens de tourner leurs armes contre le Turc. Il mourut d'ailleurs après sept années seulement d'épiscopat, le 10 juin 1482, d'une maladie qui ne put être reconnue des médecins. Son corps, ramené de Préaux à Lisieux, fut inhumé dans la chapelle Notre-Dame, à droite de l'autel.

---

(1) Le futur pape Jules II qui avait été, lui aussi, évêque en Normandie, ayant occupé de 1476 à 1478 le siège de Coutances.

Il ne demeure d'Etienne Blosset de Carrouges, successeur de Raguier, que le souvenir d'un prélat attaché à l'entretien et à l'embellissement de sa Cathédrale. Précédemment évêque de Nîmes, il prit possession de son nouveau siège le 1er juin 1484. En 1487, il assistait à l'entrée de Charles VIII à Rouen. Sa générosité ne se borna pas à assurer la splendeur de Saint-Pierre. Il contribua à l'accroissement du château des Loges (1) et ce fut sous son épiscopat que fut posée, en 1496, la première pierre de l'église Saint-Jacques.

Le 13 juin 1505, Blosset de Carouges résignait son évêché en faveur de son neveu, Jean Le Veneur, fils de Philippe Le Veneur, baron de Tillières, et de Marie Blosset.

Au cours de sa longue carrière, Jean Le Veneur reçut les marques les plus flatteuses de la faveur royale. Ce fut lui qui, le 10 mai 1517, couronna à Saint-Denis la reine Claude, femme de François Ier. Abbé commendataire du Mont Saint-Michel en 1524, Grand-Aumônier de France en 1526, il fut, deux ans plus tard, du nombre des hauts dignitaires qui entouraient le roi le jour où celui-ci chargea l'Ambassadeur impérial de porter à Charles-Quint un défi en champ clos. Le 7 juillet 1530, il procéda à Saint-Laurent de Beyries, en Gascogne, au mariage du roi avec Eléonore d'Autriche. Par la suite, son heureuse fortune ne se démentit pas. Au mois d'octobre 1533, il accompagnait la Cour à Marseille lorsque celle-ci se rendit au devant du Pape Clément VII et de la *duchessina* Catherine de Médicis, promise au second fils de France, Henri. Lorsqu'il revint de ces fêtes nuptiales, Jean Le Veneur portait la pourpre cardinalice (2). Peu après, il recevait encore la commende de la riche

(1) Le Château des Loges, résidence estivale des évêques, était situé entre Lisieux et Saint-Martin-de-la-Lieue, au bord de la route de Lisieux à Livarot. Cet endroit est appelé aujourd'hui le quartier des Quatre-Sonnettes. Il ne demeure du château que quelques dépendances. (Renseignements communiqués par M. le chanoine G. A. Simon, Président de la Société Historique de Lisieux).

(2) Il avait été créé cardinal le 7 novembre 1533 au titre de Saint-Barthélemy en l'Isle.

abbaye du Bec. Rien ne manquait à son illustration, pas même certaine allusion, d'ailleurs obscure, faite par Rabelais (1) à son sujet.

François Ier accordait au Cardinal une confiance qui semble ne s'être jamais démentie. Dans une lettre adressée aux religieux du Mont Saint-Michel, il déclarait avoir en l'évêque de Lisieux « *autant ou plus de fiance que de prélat qui soit en cestuy nostre royaume* ». Cette faveur eut, en une circonstance importante, de si heureuses conséquences, que celles-ci pourraient suffire à la gloire de Jean Le Veneur.

Il est aujourd'hui prouvé, en effet, que l'évêque de Lisieux joua dans la préparation de la première expédition de Jacques Cartier un rôle de tout premier plan. Cartier était alors un inconnu. Ce fut un de ses parents, procureur fiscal du Mont Saint-Michel, qui le mit en relations avec le prélat, abbé de ce monastère. Dès 1532, Le Veneur entretenait des projets du Malouin François Ier qui était venu en pèlerinage au Mont. Il offrait même au roi de participer aux frais de la future expédition (2).

Séduit par la perspective de découvertes nouvelles, le souverain chargea Jean Le Veneur de traiter avec Rome à ce sujet. La célèbre bulle d'Alexandre VI qui accordait aux Espagnols et aux Portugais la possession des terres nouvelles était, en effet, toujours en vigueur, quelque absurde qu'elle fût. Grâce à ses bonnes relations avec le célèbre cardinal Hippolyte de Médicis, neveu de Clément VII, l'évêque de Lisieux obtint de ce dernier l'assurance que la bulle de son prédécesseur s'appliquait uniquement aux régions précédemment touchées par les

---

(1) *Pantagruel.* — Livre IV, chapitre XL. Parmi les maîtres-queux que Jean des Entommeures fait entrer dans la Grande Truie pour combattre les Andouilles, Rabelais cite un certain Brigaille qui « *fut de cuisine tiré en chambre pour les services du noble cardinal Le Veneur* ».

(2) Ch. A. Julien, René Herval et Th. Beauchesne. *Les Français en Amérique.* — Paris — Presses Universitaires, 1946. Introduction, p. 11

navires castillans et lusitaniens. Une telle interprétation ouvrait l'Amérique du Nord aux ambitions françaises.

Le succès de cette négociation délicate dut contribuer à faire octroyer à Jean Le Veneur le chapeau de Cardinal. Peut-être demeure-t-il aussi le titre le plus solide qu'ait gardé ce prélat au souvenir de la postérité. Si, le 24 juillet 1534, Jacques Cartier put prendre possession du Canada au nom du roi de France et ériger sur la falaise de Gaspé une immense croix timbrée d'un écu fleurdelysé, ce succès était dû, pour une bonne part, à l'intelligente activité de l'évêque de Lisieux.

Jean Le Veneur accueillit le 13 mars 1531, sur le parvis de sa Cathédrale, cet infortuné dauphin François qui devait disparaître, quelques années plus tard, dans des circonstances si mystérieuses et si tragiques (1). Durant son séjour, le jeune prince fut hébergé au château des Loges auquel le prélat faisait alors travailler. Le lendemain, le chancelier du Prat et le cardinal de Gramont faisaient, à leur tour, leur entrée à Saint-Pierre.

Avec la belle activité des hommes de ce temps, prompts à s'intéresser à toutes les connaissances et à prendre sans cesse de nouvelles initiatives, l'évêque de Lisieux s'était révélé grand bâtisseur. A Carrouges, domaine de sa famille, il avait fort probablement élevé le châtelet d'entrée dont on peut encore admirer la pittoresque élégance. A Lisieux, il ne manqua pas de s'intéresser à la beauté de la Cathédrale. Il dota notamment celle-ci d'une chaire épiscopale qui disparut, hélas ! quelques années plus tard. Les travaux des églises Saint-Germain et Saint-Jacques se poursuivirent activement malgré l'incertitude des temps et les lourdes charges que la guerre faisait peser sur les populations. Lorsque, au mois d'août 1539, Le Veneur, chargé d'ans et d'honneurs, se démit de son évêché en faveur

(1) Le Dauphin François mourut à Tournon le 11 août 1536. On soupçonna, à l'époque, Charles-Quint de l'avoir fait empoisonner.

de son cousin Jacques d'Annebault (1), les deux églises paroissiales étaient presque achevées et les prières pour la Paix auxquelles le diocèse de Lisieux s'était associé l'année précédente semblaient avoir été exaucées, au moins temporairement.

Jacques d'Annebault, fils du connétable héréditaire de Normandie Jean d'Annebault et de Catherine de Jeucourt, n'était pas engagé dans les ordres lorsqu'il fut appelé à recueillir la succession du Cardinal Le Veneur. Il fut ordonné prêtre à l'abbaye du Bec. Dès le 19 décembre 1544, le pape Paul III l'avait créé cardinal du titre de Sainte-Suzanne. Il reçut le chapeau, en même temps que l'onction épiscopale, le 3 mai 1547 et ce fut également au Bec qu'eût lieu cette double cérémonie.

Le nouveau prélat appartenait à une vieille et glorieuse maison normande. Il avait pour frère ce vaillant d'Annebault qui, en qualité de Maréchal de France et d'Amiral, fut de toutes les guerres de François Ier et battit en plusieurs rencontres les escadres anglaises. Une telle origine devait, semblait-il, impliquer intelligence et libéralité. Ce n'est cependant pas sous ce jour qu'un religieux du Bec, François Carré — qui était Lexovien — nous a campé le personnage. Le cardinal d'Annebault qui avait également succédé à Jean Le Veneur à la tête de cette abbaye en aurait, selon ce chroniqueur, dilapidé les biens. A Lisieux, il semble qu'il en ait été autrement.

Sous ce pontificat et malgré l'acharnement des querelles religieuses désormais ouvertes, les travaux de construction et d'embellissement ne se ralentirent pas. Le 30 mai 1540, l'évêque de

---

(1) Le Cardinal Le Veneur mourut à Marle, en Picardie, le 7 août 1543. Son corps fut porté au Bec où le cœur seul fut inhumé. Les autres restes, transférés à Lisieux, furent d'abord déposés à l'Abbaye-aux-Dames où ils passèrent une nuit. Le lendemain, les funérailles furent solennellement faites à la Cathédrale. L'évêque de Chartres, Louis Guillard d'Espichellière, officia. L'oraison funèbre fut prononcée par Robert Céneau, le savant évêque d'Avranches.

La sépulture de Jean Le Veneur a été retrouvée en 1865 dans le chœur de la Cathédrale, auprès de celle d'Etienne Blosset de Carrouges.

Cliché Koch

Le Manoir de la Salamandre, rue aux Fèvres

Castoria (1) procédait à la dédicace de l'église Saint-Jacques. Deux jours plus tard il présidait une cérémonie analogue en l'église St-Germain. Quant à la Cathédrale, si la chute de la flèche de la tour méridionale écrasa, le 16 mars 1553, une maison voisine, celle d'Adrien Le Houx, et une partie des voûtes de la nef, de la chapelle Saint-Augustin à celles de Saint-Denis et de Saint-Taurin, ce désastre stimula aussitôt la générosité de l'évêque. Le 21 décembre 1555, Jacques d'Annebault faisait don à la fabrique d'un fief nommé la Couyère qui lui appartenait à Bonneville-la-Louvet afin de contribuer à la restauration de la tour.

Cette largesse épiscopale était sans doute indispensable, car les temps devenaient difficiles. En 1556, la disette avait été si menaçante que les Lexoviens inquiets, recourant à leur dévotion préférée, avaient promené à travers la ville, en une solennelle procession, les reliques vénérées de Saint Ursin.

Nous avons conté précédemment les circonstances qui avaient rendu populaire à Lisieux le bienheureux thaumaturge de Bourges. La pompe qui accompagnait à travers les rues la châsse du saint était fort pittoresque et mérite sans doute d'être décrite. Un document, cité par Louis Du Bois dans son *Histoire de Lisieux*, la relate ainsi :

« *Procession générale fut faite à Lisieux, à cause de l'indisposition du temps, menace de cherté et grande nécessité d'eau qui jà par deux mois avoit été en telle sorte que les grains de la terre étoient en perdition et demeurés sans profiter. Le blé valoit douze sous six deniers le boisseau et l'avoine cinq sous. La châsse fut descendue le mardi, 2 du dict mois de juin, sur le soir et mise derrière le grand autel ; et le lendemain après mâtines fut chantée une antienne, Verset et Oraison des Reliques, et après fut chanté le Te Deum, la dicte châsse appuyée*

(1) Jean Cousin, évêque de Castoria — ancienne ville de la côte Albanaise — remplissait à Lisieux les fonctions épiscopales, en l'absence du Cardinal Le Veneur, puis du Cardinal d'Annebault.

sur le dict autel et, des deux côtés, le chef de Saint Pierre et celui de Saint Ursin. Voici l'ordre de la procession : les torches de chaque métier étaient portées devant, et ensuite les charités. Après icelles charités, il y avait grand nombre de torches portées par la plus grande partie des bourgeois de la ville et après suivaient les gens d'église en bel ordre. Devant les reliques précédait la croix de Saint Pierre, puis le bras de Saint Ursin, le chef d'icelui et le chef de Saint Pierre, les dictes reliques portées par les chapelains de la dicte église cathédrale. Ensuite était ladicte relique, vulgairement la Fierte, portée par quatre chanoines, MM. de Rossy, official et grand vicaire ; Richard Trinité, prébendé des Loges ; Robert Blosset, chanoine des Vaux, et Thibout, chanoine de la Pommeraye ; et par quatre nobles, savoir : René Osmont, sieur de Beuvilliers, Nicolas Le Vallois, sieur de Putot, Jean Ediard, élu, sieur des Vergers et Philippe de Poullain, sieur des Câtelets, bailli de Lisieux. Après, suivait la relique de Notre-Dame portée par deux des vicaires de l'église et, après, le très auguste et très saint Sacrement de l'autel, porté par le reverendissime Cardinal et y assistait M. l'évêque de Castore. A l'entour du très saint Sacrement était le luminaire de messieurs du Chapitre et haut-doyen et, après un si bel ordre, suivait le reste du peuple portant en leurs mains force luminaires. Il y avait tant et de si beaux reposoirs en plusieurs endroits de la ville que l'on peut bien dire que jamais ne fut vue une telle et si belle procession à Lisieux... »

La grande procession du 1 juin 1556 devait être une des dernières cérémonies que Jacques d'Annebault fût appelé à présider dans sa cité épiscopale. Le 7 juin 1558, il expirait en son Hôtel du Bec, à Rouen. Son corps, transporté à Appeville, près de Pont-Audemer (1), y fut inhumé dans l'église paroissiale où reposait déjà l'amiral Claude d'Annebault, son frère.

---

(1) Aujourd'hui Appeville-Annebault (Eure)

Le pontificat de son successeur, Jean Le Hennuyer, devait être un des plus agités de toute l'histoire lexovienne.

Originaire du diocèse de Laon et depuis longtemps introduit à la Cour, Jean Le Hennuyer avait rempli les fonctions de premier aumônier de Henri II, puis celles de grand aumônier de François II et de Charles IX. En 1557, il avait été nommé à l'évêché de Lodève. Il n'en avait pas encore pris possession, au début de 1560, lorsqu'il fut transféré sur le siège de Lisieux. Les querelles religieuses devaient marquer d'un triste éclat la plus grande partie de son épiscopat.

Un des premiers gestes du nouvel évêque fut d'abolir la vieille coutume des « *pasts* », dont nous avons parlé précédemment.

Après bien des discussions, le Chapitre consentit à décharger l'évêque de ses obligations moyennant compensation. Le mercredi 23 janvier 1561, un accord passé en l'église cathédrale, par devant François Lores et Guillaume Namps, tabellions à Lisieux, stipula que les chanoines, recevraient aux fêtes de coutume, chaque année, en remplacement du « *past* » aboli, « *ung gallon de vin vallant deux pots, mesure de Lisieux, du meilleur qui pourra estre trouvé en ladite ville et un pain blanc bon et loail, du meilleur bled qui pourra être, froment du pays, de quatre livres chacun* ». Pour éviter toute discussion éventuelle et tout mécontentement, il était prévu en outre par le même contrat, que ses bénéficiaires « *fairont faire le dit pain par tel boullenger qu'ils trouveront bon estre, chercher et prendre le dit vin à leur choix par telle personne qu'ils vouldront* », l'évêque s'obligeant à faire régler le jour même la dépense par son receveur. Quant aux autres officiers, ils étaient infiniment moins bien partagés que Messieurs du Chapitre, puisqu'ils ne devaient recevoir, les vicaires que cinq sols chacun et les plus humbles convives des « *pasts* » épiscopaux trois sols seulement.

A l'heure même où Le Hennuyer et ses chanoines traitaient de l'abolition de ces féries gastronomiques, les rivalités entre catholiques et protestants prenaient chaque jour un caractère plus grave. Le fameux Edit de Janvier (17 janvier 1562) n'avait satisfait personne, particulièrement dans les milieux catholiques. Les Parlements n'acceptèrent de l'enregistrer qu'à la troisième jussion et nombre d'évêques s'opposèrent à son application. Le Hennuyer protesta par écrit dès qu'il reçut l'édit et n'hésita pas, dit-on, à venir prêcher les huguenots sur le perron même de Saint-Pierre. Mais ceux-ci l'insultèrent sans que les catholiques, intimidés par la violence des Réformés, osassent intervenir en sa faveur.

Il semble qu'à la suite de ces incidents, l'évêque de Lisieux ait été quelque temps absent de sa ville épiscopale. Les nouvelles qu'il en reçut durant les mois suivants furent mauvaises. Dès le mois de mars, la population inquiète s'attendait aux pires événements. A Saint-Pierre, le Chapitre avait établi une garde militaire permanente et de grosses pierres avaient été hissées sur les voûtes afin que les défenseurs de l'édifice pussent, le cas échéant, les faire tomber sur des assaillants. De tels préparatifs révélaient l'extrême tension des esprits. Mais en dépit des précautions prises, le bailli d'Evreux, Louis d'Orbec, entouré de quelques dizaines de gentilshommes huguenots, pénétra le 5 mai, avant-veille de l'Ascension, dans la cathédrale. Sur ses ordres, l'office canonial fut interrompu et la garde levée par le Chapitre immédiatement dissoute. Des heures redoutables allaient sonner pour la Cathédrale d'Arnould.

Le soir même de l'Ascension, en effet, Louis d'Orbec s'emparait des portes de la ville : désormais, nul ne pouvait entrer dans la cité ni en sortir sans sa permission expresse. Le lendemain, trois cents protestants, venus d'Honfleur, de Pont-l'Evêque et des environs d'Orbec, vinrent se mettre à ses ordres et renforcer sa troupe. Sûrs désormais de l'impunité, les Réformés, « *armés de diverses sortes d'armes comme pistolets,*

hallebardes, piques, marteaux de fer et autres bâtons » pénétrèrent le 8 mai dans Saint-Pierre, entre neuf et dix heures du matin. Se précipitant à travers la nef, ils « *rompirent les images et autels, ravirent calices, reliques et autres joyaux d'or et d'argent, brûlèrent chappes, ornements, parements, nappes et autres linges* » (1).

Ce fut en vain que des femmes courageuses s'efforcèrent de sauver des flammes une partie de ces richesses. Les reîtres les laissèrent faire mais un religionnaire lexovien, n'écoutant que sa passion sectaire, leur arracha des mains les ornements sacrés qu'elles emportaient et rejeta ceux-ci dans le brasier.

Tout ce que les Huguenots purent atteindre fut brisé ou consumé. Les cloches, les stalles, les rétables, le jubé subirent les plus graves mutilations. L'imagerie de pierre du grand portail s'effrita sous les marteaux. Dans le chœur, le pavage fut enlevé et les sépultures des évêques violées. Les monuments élevés à la mémoire de Blosset de Carrouges et de Jean Le Veneur subirent l'assaut d'une soldatesque sans discipline et sans dignité.

Pendant la semaine qui suivit, le culte catholique fut interrompu dans la ville. Les huguenots, dont les principaux meneurs étaient Guillaume Robert et Pierre Paulmier, de Lisieux, et Antoine Lebourgeois, dit La Cormerie, de Cormeilles, avaient établi leurs quartiers dans deux auberges, le *Falot d'Or*, tenu par Renaud Dosté et l'*Image Saint-Martin* appartenant à Richard Cochon. Ces hôteliers avaient depuis longtemps accoutumé d'accueillir « *tous les séditieux et mal sentans de la foi* ». Les bandes iconoclastes qui sortaient de chez eux pour arquebuser les statues et piller les maisons bourgeoises n'y rentraient que chargées d'un butin qui leur permettait de faire ripaille.

---

(1) Extrait des articles donnés contre ceux qui pillaient l'église Saint-Pierre de Lisieux (1562). — Voir R. N. Sauvage, *Les Troubles de* 1562 in *Etudes Lexoviennes*, I, 51.

Le samedi 16 mai, le duc de Bouillon, gouverneur de Normandie, personnage ondoyant et très peu sûr, avait rendu une ordonnance aux termes de laquelle les églises devaient être rendues au clergé. Les chanoines rentrèrent donc dans la Cathédrale. Déjà ils s'occupaient de faire procéder aux réparations les plus urgentes lorsque, le 31 mai, arriva Guillaume de Hautemer, sieur de Fervaques, à la tête d'une compagnie de chevau-légers. Fervaques, suivant les ordres qu'il avait reçus du duc de Bouillon, assuma les fonctions de capitaine de la ville.

Les protestants connaissaient les sentiments de cet homme ambitieux et indifférent à toute croyance. Persuadé, semble-t-il, du triomphe des Réformés, Fervaques prit, dès son arrivée, une attitude anti-catholique très prononcée. « *Je ne permettrai jamais*, disait-il, *ayant la charge de capitaine en la ville qu'il y soit dit la messe.* » Le jour même de son arrivée, les offices furent de nouveau suspendus. Les chanoines Robert de Blosset et Jacques Saintard furent chassés de leurs maisons sous la menace des pistolets. Un prêtre nommé Regnault Costentin, qui qui avait été surpris en train de célébrer la messe, fut traîné, encore revêtu des ornements sacerdotaux, de rue en rue jusqu'à la prison. Le 10 juin, jour de la fête de Saint-Ursin, Fervaques s'arrogea les droits dont le chapitre jouissait de toute ancienneté à cette occasion.

Bientôt ce fut pis encore...

Le 22 juin le terrible capitaine se faisait remettre par l'avocat Nicolas Le Petit un splendide Evangéliaire « *couvert de lames d'argent doré, entièrement enrichi de pierres précieuses et mesme du fust de la Vraye Croix de Nostre Seigneur* ». Cet Evangéliaire, auquel l'admiration générale avait valu le nom de *Majesté*, disparut sans retour. Ce fut une perte très sensible pour l'Eglise de Lisieux.

Au mois de mai, les chanoines qui sentaient venir des jours troublés, avaient pris la sage précaution de faire enterrer dans

la salle des Délibérations du Chapitre la grande châsse aux reliques (1). Les premiers émeutiers n'avaient pas découvert cette cachette. Mieux informé qu'eux, Fervaques se fit livrer les clefs de la salle. Sur son ordre, la fosse fut ouverte et l'on fractura les serrures de la châsse. « *On assure,* déclara-t-il péremptoirement, *que si je fais ouvrir cette belle châsse, je ne vivrai pas demi-an. Quand je devrais mourir, je la ferai ouvrir* ». A l'intérieur on découvrit « *trois sacs de cuir de cerf pleins des ossements de Monsieur Saint Ursin et autres saints, scellés du sceau de deffunt et de bonne et louable mémoire M. d'Estouteville, de son vivant évêque et comte de Lisieux* ». Fervaques coupa de sa dague les cordons des sacs et répandit les reliques en bouffonnant : « *Voilà des os de cheval !* ». Puis il mit les chanoines présents en demeure de les racheter s'ils ne voulaient les voir réduites en cendre. Les infortunés s'exécutèrent sans doute puisque les reliques, recueillies par l'un d'eux, Nicolas Saintard, firent l'objet de visites en 1564, 1626 et même en 1731. Quant à la grande châsse elle-même, elle fut dépouillée de ses pierres précieuses et de ses ornements d'or et d'argent et l'on peut croire que cette perte, si sensible pour le Chapitre de Lisieux, n'en fut pas une pour Fervaques.

Quelque temps encore, le pillage se poursuivit. Le trésor de la Cathédrale, découvert dans une maison qui appartenait à la Fabrique, fut dispersé. L'Hôtel de Ville, visité la nuit, après effraction, par des malandrins, ne fut pas mieux traité que les édifices religieux. Des titres de rentes disparurent. Quant aux armes qui appartenaient à la cité, le prudent Fervaques les enleva, non sans délivrer d'ailleurs un reçu en bonne et due forme. Douze arquebuses à croc furent, notamment, employées par lui pour renforcer la défense de son propre château.

Le duc d'Aumale, cependant, chargé par la Cour de rétablir

---

(1) Voir étude de V. Lahaye, *Les reliques et les reliquaires de Saint Ursin à Lisieux*, in *Etudes Lexoviennes*, II 177.

l'ordre, avait été saisi des plaintes du Chapitre et des habitants demeurés catholiques. Il se disposait à intervenir. Fervaques, de plus en plus violent, se répandait en invectives à son égard : « *Aumale m'en veut*, disait-il, *mais par le Corps Dieu, je luy marcheray sur le ventre s'il prent le chemin de venir à Lisieux. Je seray toute ma vie de l'Eglise nouvelle en dépit de luy et ne permettray jamais qu'on dise messe en cette ville. Je feray rempart de la prestraille, des rasés et des papaux !* ».

Vaines bravades d'un violent qui, au fond, doutait de sa force ! Fervaques ne devait pas attendre l'arrivée du duc d'Aumale. Avec un autre capitaine protestant, Jean de Sainte Marie d'Agneaux, il quitta la ville pour tenter de surprendre le prieuré de Saint-Philbert-sur-Risle. Mais, en dépit de la supériorité de ses forces sur celles des défenseurs de cette maison, il échoua complètement dans son attaque (4 juillet 1562) et crut sans doute plus sage de ne reparaître pas à Lisieux (1).

En l'absence de Fervaques, le receveur Faulcon maintint le régime de terreur instauré par celui-ci. Il leva une nouvelle bande de coupe-jarrets, s'empara des portes de la ville, pilla quelques maisons et mit à mort un «*pauvre homme tenant le party de l'Eglise romaine* », le boulanger Jean Hesbert. Mais le règne de cet autre forcené fut de courte durée. A la nouvelle de l'approche du duc d'Aumale, il s'enfuit à Honfleur avec ses complices.

Les éclaireurs de l'armée royale parurent sous les murs de Lisieux dans la soirée du vendredi 27 juillet. Quelques heures plus tôt, une délégation de douze habitants était allée trouver le duc à Cormeilles où il logeait, afin de lui remettre les clefs de la ville et de l'assurer de son obéissance. Elle avait été bien accueillie et des mesures immédiates avaient été prises pour assurer l'occupation de la place.

---

(1) *Histoire mémorable et très véritable contenant le vain effort des Huguenots au Prieuré de Saint-Philbert en Normandie et comment ils en furent miraculeusement repoussés.* — Paris, Julien Noyau, 1587.

Le lendemain, 18 juillet, le lieutenant-général des arrière-bans de Normandie, Louis Le Pellerin, sieur de Gauville, faisait son entrée dans la ville à la tête d'une compagnie de deux cents hommes de pied dont la ville avait offert de payer la solde. Les murailles furent renforcées et les bourgeois reçurent des armes. Comme on craignait une rescousse des huguenots de Caen, trois cents fantassins, commandés par Antoine de Vieux-Pont, sieur du Saussey, vinrent renforcer la compagnie de Gauville.

La réaction catholique s'affirma à Lisieux comme dans toutes les villes normandes libérées des huguenots. Dès le 21 juillet, le duc d'Aumale enjoignait au bailli de l'évêque, Philippe de Pomollain de « *faire et parfaire les procès des séditieux et rebelles* ». Les huguenots s'enfuirent, pour la plupart, et se retirèrent à Caen. Ceux qui furent assez maladroits pour se faire prendre furent menés à Louviers où siégeait le Parlement, replié de Rouen. La justice s'y montra prompte, mais peu sereine. Le 27 août, trois habitants de Saint-Pierre-de-Cormeilles, Germain, Guillaume et Pierre Le Liepvre, convaincus de *saccagements* faits à Cormeilles et à Saint-Jacques de Lisieux, furent *pendus et estranglés*. Le 10 octobre, Robert Despérois, un Lexovien, subissait le même sort.

La vindicte hâtive mais boiteuse du Parlement s'exerça ainsi sur les menus complices des chefs de bandes huguenots. Elle tenta bien d'atteindre également Louis d'Orbec et Guillaume de Fervaques. Mais ceux-ci étaient trop haut placés pour encourir le moindre châtiment. Assignés à comparaître devant la Cour et menacés d'une saisie de leurs biens, ils ne s'en soucièrent guère, ne répondant que par des nasardes aux députés lexoviens qui leur réclamaient leurs vouges et leurs arbalètes à croc. Il est vrai que, peu après, Fervaques, rallié à la cause royale, se couvrait de gloire à la bataille de Dreux. L'énigmatique personnage n'en était pas à une palinodie près. Grand pourfendeur de *rasés* et de *papaux* en 1562, il devait aider un

jour les Jésuites à s'installer à Caen et les Capucins, à le faire à Lisieux. Nous verrons bientôt avec quelle pompe il fut enfin inhumé dans cette même Cathédrale Saint-Pierre qu'il avait si bien contribué à ruiner naguère...

Tandis que sa ville épiscopale était ainsi en proie aux violences. Le Hennuyer en était absent. Peut-être eut-il cependant l'occasion de sauver alors — fût-ce par avarice et involontairement — la vie de quelques huguenots qui devaient être transférés à Louviers où les attendait la peine capitale. Il se refusait, en effet, de payer leurs frais de transfert et de nourriture. La célèbre et inexacte légende, qui montre le prélat empêchant le massacre des religionnaires lors de la Saint-Barthélemy, n'a peut-être pas d'autre origine. Nous reviendrons sur ce point.

Ce fut seulement le 10 juin 1561 que l'évêque de Lisieux établit le procès-verbal des dévastations subies par la cathédrale et le diocèse (1). Avec une emphase quelque peu médiévale mais aussi, semble-t-il, avec une émotion sincère, il y déplorait non seulement les ruines matérielles mais aussi les atteintes portées aux lois et à la morale. Il se félicitait, par contre, que les reliques de Saint Ursin et des autres bienheureux, chers à la piété lexovienne, eussent été sauvées par le chanoine Nicolas Saintard.

Après avoir constaté que ces reliques étaient intactes et conformes de tout point à la relation qu'en avait faite Guillaume d'Estouteville le 14 avril 1399, Le Hennuyer les replaça dans la châsse qui, désormais veuve de ses ornements et revêtements précieux, n'était plus qu'un coffre en bois d'assez piètre aspect. Il ordonna d'appliquer quelques motifs de bois doré contre ses parois. Revêtue de cette pauvre parure, elle reprit sa place traditionnelle sur un échafaudage, derrière le maître-autel.

---

(1) D'après l'*Histoire de Normandie* de Masseville, une tentative fut faite contre Lisieux le 14 mars 1563, à l'instigation de l'Amiral de Châtillon, par le prince de Porcien. Le coup de main fut éventé et échoua.

Il était réservé à un chanoine du XVIIe siècle, M. de Mailloc, de substituer à cette « *vieille et ancienne châsse en façon de garde manger* » un reliquaire nouveau. L'évêque Léonor II de Matignon opéra en 1685 le transfert des reliques. La châsse de M. de Mailloc, faite de bois doré, fut alors « *mise dans une armoire placée à ce dessein sur l'autel de la Trinité, derrière le grand autel* » (1).

Une tradition tenace, à laquelle nous avons fait allusion, affirme que si le sang ne coula pas à Lisieux, au lendemain de la Saint-Barthélemy, le mérite en revint à Le Hennuyer qui se serait opposé au massacre des protestants. Des historiens hasardeux ont lancé cette légende dont les artistes se sont ensuite emparés. Sans reprendre à l'égard de l'évêque les accusations passionnées de Louis Du Bois (2), il est permis de croire tout simplement qu'il se trouvait à la Cour lors de ces tragiques événements. Il avait assisté, en effet, quelques jours plus tôt au mariage, célébré à Paris, de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois. La toile de Gosse qui se trouve au Musée de Lisieux et représente Le Hennuyer intervenant en faveur des Huguenots n'a vraisemblablement pas plus de valeur historique que le cadre imaginé par le peintre n'a de prix au point de vue de l'exactitude iconographique.

En réalité, si le pire fut évité dans cette ville où les catholiques n'avaient pas dû oublier les violences de 1562, le mérite en revint au capitaine qui y commandait, Fumichon (3), et aux

---

(1) *Mémorial de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la ville de Lisieux depuis l'an* 1676 *jusqu'en* 1717.

(2) *Dissertation sur Jean Le Hennuyer, évêque de Lisieux regardé faussement comme l'un des sauveurs des protestants à l'époque de la Saint-Barthélemy* in *Archives Annuelles de la Normandie.* — Caen, Mancel 1824-26. *De la conduite de Le Hennuyer en* 1572 in *Recherches sur la Normandie.* — Paris, Dumoulin, 1843.

(3) Guy de Longchamp, sire de Fumichon, avait été nommé par Charles IX, le 28 octobre 1562, capitaine et gouverneur de Lisieux. Il succédait dans ces fonctions à Jean de Mainnemare, gouverneur depuis 1555.

En 1568, Charles IX nomma gouverneur le célèbre Fervaques, mais Fumi-

magistrats du Corps de Ville. Le roi semble d'ailleurs n'avoir donné, à l'égard des huguenots lexoviens, que des ordres d'incarcération et non des injonctions de massacre.

La Saint-Barthélemy fit cependant une victime à Lisieux : elle y tua le vieux théâtre naïf et pittoresque que le Moyen Age avait créé. Le 24 août, le jour même des scènes sanglantes de Paris, les officiers municipaux interdirent à un certain Boudet, au prêtre Guillaume et à leurs camarades de réciter en public le « Mistère de Madame Sainte Barbe ». Le 29, la représentation de celui-ci était purement et simplement supprimée

Les successeurs de Le Hennuyer, qui mourut octogénaire le 12 mars 1578 (1), connurent, fort heureusement pour leur comté, des temps plus paisibles. Denis Rouxel de Médavy, issu d'une très ancienne et très illustre famille normande et nommé à l'évêché de Lisieux le 18 juin 1578, ne prit pas possession de son siège. Jean de Vassé ne régna que trois ans (1580-1583).

La Ligue, cependant, entretenait dans tout le Royaume le plus violent état d'agitation. Anne d'Escars de Givry, qui avait recueilli, après un intervalle de deux années, la succession de Jean de Vassé, s'était toujours montré un de ses plus chauds partisans. Après la mort de Henri III, il marqua franchement son hostilité au roi de Navarre. Aussi celui-ci, au lendemain de la prise de Falaise sur Brissac (Janvier 1590), marcha-t-il aussitôt sur Lisieux.

---

chon parvint à obtenir sa réintégration après avoir chassé de la ville le lieutenant de Fervacques, Guillaume de Bonnechose.

Son fils Jean, lui succéda le 8 juin 1584. Son administration fut très pénible pour l'Evêque et pour les habitants. En 1590, Henri IV le révoqua et ce fut de nouveau le Maréchal de Fervaques qui reçut le gouvernement de Lisieux. Mais à la mort du Maréchal, Jean de Fumichon reprit ses fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort (1637).

Voir *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, 1901, p. 12.

(1) Jean Le Hennuyer fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, du côté de l'Evangile. Sa longue épitaphe en vers — fort médiocres — ne faisait aucune allusion au rôle qu'il aurait joué lors de la Saint-Barthélemy.

Le capitaine en exercice était alors Jean de Longchamp, sieur de Fumichon, homme violent qui avait traité avec brutalité les habitants de Lisieux et contraint l'évêque lui-même à quitter la ville. Mais ni la force de la garnison ni la puissance des remparts ne parurent suffisantes à ce soudard pour qu'il pût braver l'artillerie royale dont Brissac venait d'éprouver à ses dépens l'efficacité. Il capitula, dit de Thou, « *à la seule approche du canon* ».

Ce fut Fervaques, le terrible Fervaques, alors rallié à Henri IV, qui fut nommé gouverneur de Lisieux. Il s'installa dans la place sans plus de vergogne qu'en 1562, usant des revenus de l'évêque absent et se logeant dans le palais de celui-ci. Il demeura en possession de cet édifice jusqu'à sa mort.

Anne d'Escars ne pouvait songer à revenir dans son évêché tant que cet hôte redoutable y commanderait. Il se rendit donc à Rome où il resta de 1592 à 1595. Il devait rentrer plus tard en grâce auprès de Henri IV et ce fut lui qui, le 17 avril 1607, procéda au sacre d'un nouvel évêque de Luçon, destiné à faire quelque bruit dans le monde, Armand du Plessis de Richelieu.

Les dégoûts qu'il avait subis amenèrent finalement ce prélat à envisager la résignation de son évêché. C'est ce qu'attendait Fervaques. Il usa de toute son influence pour faire réserver le siège de Lisieux à un de ses amis, François Rouxel de Médavy, dont le frère aîné avait épousé sa propre fille, Charlotte de Hautemer (1). Des bulles de Clément VIII, datées du 12 mars 1598, donnèrent l'investiture à ce nouvel évêque qui dut, lui aussi, compter souvent avec le caractère intraitable du Maréchal.

Ce dernier, cependant, imita finalement le diable qui, lorsqu'il se sent vieillir, se découvre quelque vocation érémitique.

---

(1) François Rouxel de Médavy était le troisième fils de Jacques Rouxel de Médavy et de Perrette Fouques de Manefot. Il fut abbé de Cormeilles, au diocèse de Lisieux, et de Saint-André-en-Gouffern, au diocèse de Sées. Un autre François Rouxel de Médavy, son neveu, fut archevêque de Rouen de 1671 à 1691.

En 1613, se repentant peut-être des pillages et des meurtres anciens et récents dont sa conscience se sentait chargée, Fervaques fondait à Lisieux, à la surprise générale, sans doute, un couvent de Capucins.

Il était temps... Quelques mois plus tard, Rouxel de Médavy célébrait les obsèques de l'homme qui avait, cinquante années durant, terrorisé le Lieuvin et le Pays d'Auge.

Une curieuse brochure de l'époque nous a conservé le récit pittoresque de ces funérailles (2).

Fervaques était décédé à Rouen le 14 novembre 1613. Les cérémonies funèbres eurent lieu à Lisieux les 12 et 13 décembre suivants.

Après l'annonce faite à travers les rues de la ville par les crieurs de patenôtres agitant leurs tintenelles en signe de deuil, le corps fut déposé en l'église Saint-Désir le mardi 10 décembre. Le jeudi 12, dans l'après-midi, matines et laudes furent solennellement chantées. Le lendemain, François Rouxel de Médavy procédait en personne à la levée du corps qu'on devait transporter dans la Cathédrale. Le Chapitre avait oublié sans doute, à cette époque, les injures de l'an de disgrâce 1562.

Bientôt, encadré par les archers de la maréchaussée, un immense cortège se déroulait à travers la rue Grande, contournait l'église Saint-Germain et venait se masser au pied du perron de Saint-Pierre. De nombreux pauvres, tout de noir vêtus, ouvraient la marche. Puis s'avançaient neuf « *charités* » et deux confréries. Suivant l'usage, le plus jeune « *chariton* » portait le goupillon et le bénitier. Au-dessus des fronts, la bannière, enrichie de fines broderies, ondulait en larges plis où scintillaient les ors. Les confrères revêtus de chaperons portaient sur l'épaule de longues torches.

---

(1) *Le Tou - Beau - Feu de la mémoire du Maréchal de Fervaques*, par Pierre Beaunis — Rouen — Le Verdier 1792. Un exemplaire de cet opuscule rarissime se trouve à la Bibliothèque Nationale.

Tous les notables de la cité — bourgeois, échevins, bailli vicomtal, médecins et apothicaires — s'avançaient ensuite, tenant un cierge ou un bâton noir à la main. Des gentilshommes et des pages portaient les insignes des charges exercées par le défunt : armures, épées, décorations et bâton de maréchal. Six valets de pied tenaient en main le cheval de bataille caparaçonné de riches étoffes que rehaussaient des clinquants d'argent.

Puis venait, entouré de ses porte-insignes, M. de Lisieux, auquel le Chapitre faisait une garde d'honneur. Et tandis que les cloches se renvoyaient leurs plaintes, de Saint-Désir à Saint-Germain et de Saint-Germain à Saint-Pierre, le cercueil, soutenu par onze archers et couvert d'un dais armorié, s'avançait lentement à travers les rues noires de monde. Un chapelain portait le cœur du maréchal, ce cœur indomptable dont les violences étaient encore présentes à la mémoire des plus âgés des assistants.

Antiennes, psaumes, bourdons ; psaumes, antiennes et bourdons... Dans le brouhaha d'une assistance enfiévrée de curiosité, la cérémonie s'achevait enfin. A l'issue de ce long office qu'avait coupé une belle oraison funèbre, le cercueil fut porté dans la chapelle Notre-Dame où, pour la dernière fois, tous les hochets des grandeurs humaines furent rassemblés autour du défunt. Puis il glissa pour jamais dans le caveau. Un bruit sec : le bâton de Maréchal venait d'être brisé sur le seuil encore béant. Tout était fini.

La mort de Fervaques, survenant en 1613, avait un sens presque symbolique. Désormais la vieille génération inquiète des temps de la Ligue et des guerres civiles disparaissait. L'ordre renaissait de toutes parts et chacun se hâtait de faire revivre ses anciens droits. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir François Rouxel de Médavy solliciter et obtenir du roi Louis XIII, en juin 1614, des lettres patentes portant confirmation des privilèges, immunités et exemptions de l'évêché de

Lisieux. Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'à la fin de toute période de troubles les prélats lexoviens s'empressaient d'obtenir une nouvelle consécration des antiques usages du diocèse et du comté.

Des mains de Rouxel de Médavy, la crosse lexovienne passa, en 1617, dans celles d'un des hommes qui ont le plus illustré le règne de Louis XIII. Guillaume du Vair, jurisconsulte profond et grand orateur, Premier Président au Parlement d'Aix, puis Garde des Sceaux, avait été remarqué par l'un des nonces les plus avertis que la Cour pontificale eût jamais envoyés en France, le cardinal Guido Bentivoglio. Celui-ci le sacra lui-même à Paris, en l'église des Bernardins (1), en présence de Jacques Camus de Pont-Carré, évêque de Séez, et de Guillaume Alleaume, évêque de Riez, son propre neveu, qui était destiné à devenir un jour son successeur.

Guillaume du Vair fit toute sa vie honneur aux fonctions dont il fut chargé. Il était, de plus, en réputation de philosophe. Chrétien et stoïcien, il s'inspirait à la fois des Pères de l'Eglise et des maîtres de l'antiquité. On a dit de lui qu'il avait été cartésien quarante ans avant le *Discours de la Méthode* (2), ce qui n'est pas une médiocre louange. En 1652, Gassendi recommandait encore au prince Louis de Valois la lecture du meilleur ouvrage de l'ancien évêque de Lisieux, *De la constance et consolation ès calamités publiques.*

Bien qu'il n'ait eu que de rares occasions de séjourner à Lisieux, en raison de ses fonctions officielles, Du Vair a laissé le souvenir d'un prélat énergique et plein de mesure. Il intervint énergiquement auprès du Conseil du Roi pour faire trancher au profit du siège lexovien une contestation pendante depuis 1614. Il s'agissait de faire respecter le droit depuis longtemps reconnu aux évêques de Lisieux de présenter au roi le

(1) Aujourd'hui Saint-Nicolas du Chardonnet.

(2) F. T. Perrens, *Les Libertins en France au* XVIIe *siècle*. Paris 1896.

Cliché Koch

L'Église Saint-Jacques

capitaine qui, sous leur autorité, devait commander dans la ville. Un arrêt du 19 janvier 1619 lui donna gain de cause.

Ce fut sous les murs de Clérac, alors assiégé par Louis XIII, que Guillaume du Vair mourut d'une fièvre maligne le 3 août 1621. Il fut inhumé à Paris, dans cette même église des Bernardins où il avait reçu, quatre années plus tôt, la consécration épiscopale.

Son neveu, Guillaume Alleaume (1), précédemment évêque de Riez, lui succéda l'année suivante. C'était un homme cultivé, affable et très pieux. Peiresc, le grand érudit provençal, s'honorait de son amitié. Son pontificat de douze années (1622-1634) ne fut marqué, à Lisieux, que par la fondation, en 1628, d'un couvent d'Ursulines (2). La paix, désormais, régnait dans le Royaume et les bonnes villes ne couraient plus guère le risque de voir s'ouvrir la brèche ou déferler l'escalade. Elles demeuraient cependant, en raison de leur peu d'hygiène, une proie désignée aux épidémies. Lisieux connut en 1628 les ravages de la peste et celle-ci ne cessa, dit-on, qu'après un pèlerinage à Notre-Dame de Grâce, près d'Honfleur, accompli par les habitants sur l'initiative de l'évêque.

Lorsqu'il séjournait à Paris, Guillaume Alleaume aimait à résider dans cette maison des Bernardins qui semble avoir été chère à tous les siens. Ce fut là que la mort le surprit le 29 août 1634. Il fut inhumé dans l'église du couvent, près de la tombe de Guillaume du Vair.

Le prélat qui lui succéda et qui, précédemment, avait été évêque d'Aire (1607), puis de Nantes (1621) jouissait à la Cour et

(1) Guillaume Alleaume était fils d'Antoinette du Vair et de Nicolas Alleaume, conseiller au Parlement de Paris.

(2) Le contrat de fondation datait du 11 décembre 1628.

à la ville d'une flatteuse notoriété. Originaire de Mons, en Hainaut, il avait nom Philippe Cospéan ou plutôt Cospeau (1).

Familier de l'Hôtel de Rambouillet où l'on aimait cet homme indulgent et modeste, bon prédicateur par surcroît, il avait réussi à gagner la confiance de Richelieu qui, toute sa vie, la lui conserva (2). Nul ne doutait de sa foi ardente, ni même de son courage sacerdotal. Il avait en effet témoigné de ces qualités en 1617 en rédigeant la *Remontrance du clergé de France faite au roi en Assemblée générale du clergé tenue à Paris* et en prenant, à cette occasion, nettement position contre les abus de la commende. Après avoir dénoncé la légèreté coupable avec laquelle le roi disposait des évêchés et des abbayes en faveur d'enfants ou d'hommes indignes, il n'avait pas hésité à prononcer, avec une belle liberté de langage, ces paroles qui sonnaient comme une condamnation : « *Ce qui nous afflige le plus pour le service que nous vous devons, Sire, c'est que, les autres en ayant le profit, Votre Majesté en paiera l'intérêt par l'arrêt d'un juge inexorable qui fera trembler de frayeur et frémir de la crainte d'un supplice mille fois plus grand que la mort les plus puissants monarques de tout l'Univers* ».

---

(1) « *M. Cospeau (on l'appeloit ainsi au lieu de Cospéan)* »... Tallemant des éaux. *Historiettes.* Edition Mommerqué, Paris 1861. Tome IV, p. 94.

Ce même Tallemant nous a gardé quelques piquantes réparties du bon prélat :

« *Ayant sacré l'évêque de Riez, il reçut les remerciements du nouveau prélat : « Hélas !* répondit-il à ce dernier, *c'est à moi de vous rendre grâces : avant que vous fussiez évêque, j'étais le plus laid des évêques de France* ».

« *Quand on lui donna Lisieux au lieu de Nantes,* conte encore Tallemant, quelqu'un lui dit : « *Mais vous aurez bien plus grande charge d'âmes.* — *Voire,* répondit-il, *les Normands n'ont point d'âmes* ». Le propos manquait quelque peu de charité, mais n'a-t-il pas été prêté gratuitement au bonhomme Cospeau par le malicieux auteur des *Historiettes ?*

(2) Le jour de la naissance de Louis XIV (5 septembre 1638), ce fut Cospeau qui dit la messe à quatre heures et demie du matin, dans la chambre de la Reine, au Louvre.

Le 12 mai 1643, il fut appelé à Saint-Germain-en-Laye au chevet de Louis XIII mourant. Il recueillit le dernier soupir du roi et lui ferma la bouche et les yeux.

Ce zèle religieux n'allait pas sans s'exercer sur l'entourage du prélat. On savait, dans le monde, qu'il avait réussi à convertir un pécheur bien compromis, le poète rouennais Saint-Amant. Né dans le protestantisme, grandi dans l'impiété, vautré dans la goinfrerie, le « *bon gros* » avait dû être une brebis assez difficile à ramener au bercail du Seigneur. Le miracle de la grâce s'était pourtant réalisé en 1624 et le terrible catéchumène semblait demeurer plein de gratitude envers celui qui l'avait enfin rangé sous la houlette romaine. Dans son beau poème *Le Contemplateur*, Saint-Amant saluait en ces termes Philippe Cospeau :

Vous par qui j'espère être exempt
De choir en l'éternelle flamme,
Apôtre du siècle présent,
Cause du salut de mon âme,
Divin prélat, saint orateur,
Juste et souverain destructeur
Des infernales hérésies,
Grand esprit de qui tout prend loi
Et dont les paroles choisies
Sont autant d'articles de foi.

Vous qui gardez d'un soin si doux
Le cher troupeau de votre Maître
Lui donnant, en dépit des loups
Le sacré pain de grâce à paître,
Vrai ministre d'Etat du ciel,
Cœur débonnaire, homme sans fiel
Qui vivez comme font les anges
Et méritez qu'en chaque lieu
On vous fasse part aux louanges
Que vous même donnez à Dieu...

Dans la bouche de Saint-Amant, de tels éloges étaient sincères. De toute évidence, le rimeur bachique avait profondé-

ment subi l'ascendant de ce prélat instruit, énergique et de vie irréprochable.

La bienveillance de Cospeau s'était exercée très tôt à l'égard de Bossuet. Aussi le futur évêque de Meaux lui dédia-t-il sa première thèse de philosophie. Il est, par contre, impossible d'admettre, comme le veut la tradition lexovienne, que Bossuet soit venu, sur l'invitation du prélat, prêcher dans la chaire de Saint-Pierre. Il n'était, en effet, âgé que de dix-neuf ans lorsque Cospeau mourut le 8 mai 1646, après un paisible pontificat de dix années (1).

Un médiocre mais curieux opuscule du temps atteste que la fin de l'évêque de Lisieux fut des plus édifiantes. Il s'agit du *Miroir de la Bonne Mort ou méthode de bien mourir, tirée des dernières paroles de l'évêque de Lisieux, Philippe de Cospeau, dressée en forme d'oraison funèbre* (2). Ce titre languissant et invertébré est bien digne d'un ouvrage dont l'auteur, David de la Vigne, s'efforce de comparer le trépas de l'évêque à la mort du Christ. Mais nous avons là un témoignage précieux de l'estime dans laquelle fut tenue, par les contemporains, la mémoire du prélat.

De nos jours encore subsiste à Lisieux une trace magnifique de l'activité dont fit preuve Philippe Cospeau dans le domaine matériel. Ce fut lui, en effet, qui fit démolir l'ancienne résidence épiscopale, élevée au XIIe siècle par le célèbre Arnould. Sur l'emplacement de cette forteresse, il édifia la plus grande et la plus belle partie d'un nouveau Palais, en bordure de la place Thiers actuelle.

Après Cospeau, et pour une période de soixante-dix années, l'évêché de Lisieux allait échoir à des représentants d'une

---

(1) Le 14 juin 1646, le corps de Cospeau fut transféré de Lisieux à Anet où il fut reçu avec de grands honneurs par la Duchesse de Vendôme. Transporté ensuite à Paris, il fut inhumé, suivant les dispositions testamentaires de l'évêque, dans l'église des filles de la Passion.

Voir *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, 1901, p. 51.

(2) Le Duc. Paris 1649.

vieille et illustre Maison, mi-bretonne, mi-normande, celle des Goyon de Matignon.

Belle lignée que celle-là ! La tradition familiale affirmait que les plus lointains ancêtres commandaient déjà les bannerets de Bretagne, au temps de Conan Mériadec, c'est-à-dire au IVe siècle ! Sans remonter si loin, il semblait bien qu'après avoir lutté au Xe siècle contre les Normands qui avaient envahi la Bretagne, un chevalier de cette race eût suivi en Angleterre l'armée du Conquérant. Plus tard, la propre mère de Du Guesclin, Bertrande, s'était enorgueillie de descendre des Goyon. Au XIVe siècle, ces derniers avaient acquis la terre de Thorigny, en Cotentin, dont ils devaient demeurer seigneurs durant près de trois siècles et demi.

Au XVIe siècle, Jacques II de Matignon avait gagné, à force d'héroïques échauffourées avec les Espagnols et les protestants, le bâton fleurdelysé de Maréchal de France. Son fils Charles, dont Jean Bertaut, l'évêque-poète de Sées, avait été le précepteur, avait porté plus haut encore le prestige de sa Maison en épousant Eléonore d'Orléans, fille du duc de Longueville et de Marie de Bourbon. De cette union étaient issus quatre fils. L'un d'eux, Léonor, né au Château de Thorigny le 31 mai 1604, fût très tôt destiné à l'état ecclésiastique. Il était abbé commendataire de Thorigny dès l'âge de quatorze ans. Quatre années plus tard il recevait en outre l'abbaye de Lessay. Au mois de juillet 1625, il était appelé à l'évêché de Coutances bien que n'ayant pas encore atteint l'âge requis pour recevoir la prêtrise.

Léonor de Matignon, très sagement, poursuivit ses études et partit les achever à Rome en 1629. En 1632, il fut ordonné prêtre. Au mois d'août 1633, l'évêque d'Avranches, François de Péricard, lui imposait la mître en l'église Notre-Dame d'Alençon.

Si sa haute naissance et la faveur royale avaient été à l'origine de cette brillante série de promotions ecclésiastiques, il

faut reconnaître que le jeune prélat, à la différence de certains de ses confrères, se montra digne des charges qu'il avait assumées. Lorsqu'il fut transféré, en 1646, du siège de Coutances à celui de Lisieux, il était en réputation d'évêque scrupuleux et de parfait honnête homme, au sens si plein où le siècle entendait alors cette dernière expression.

Son activité fut grande, au cours d'un pontificat de trente années. Philippe Cospeau avait remplacé l'ancien évêché-forteresse du Moyen Age par une élégante construction conçue dans le style du temps de Louis XIII. Léonor Ier de Matignon poursuivit ces travaux ainsi qu'en témoignent les *Mémoires* de Noël Deshays dont plusieurs historiens ont trop négligé les précieuses indications. Il « *fit bâtir,* nous dit cet auteur, *l'aile donnant sur la cour qui porte ses propres armes entourées du cordon de l'Ordre du Saint-Esprit. Mais les jardins et le Palais ont été tellement augmentés et embellis par Léonor II qu'on fait ordinairement honneur à ce dernier de tous ces beaux ouvrages* ». Nous croyons, pour notre part, qu'il faut, notamment, attribuer à Léonor Ier la construction et la décoration des beaux appartements du premier étage du Palais et notamment celles de la célèbre Chambre Dorée (1).

Grand bâtisseur comme tous ceux de sa famille, cet évêque fit reconstruire également le Château de Lonrai, sa résidence d'été, qu'il décora avec magnificence.

Le Collège de Lisieux lui dut aussi une réforme complète. Cet établissement, fondé en 1571 sous le pontificat de Jean Le Hennuyer, était tombé, depuis lors, entre les mains de régents

---

(1) Il est à noter que Léonor de Matignon avait fait reconstruire de fond en comble le Palais Episcopal de Coutances lorsqu'il occupait le siège de ce diocèse.

Nous verrons plus loin qu'il fût l'ami fidèle et prévenant de Poussin, qu'il avait dû connaître à Rome lors de son séjour, de 1629-1632. Il dut être également en relations avec le meilleur élève du maître, Jacques Stella, de Lyon (1596-1657) et le favoriser de ses commandes.

incapables. La discipline et les études y avaient périclité. Il n'en sortait, au grand dommage du diocèse, que des prêtres médiocres. Pour relever cette maison, Léonor de Matignon, reprenant un ancien projet de Philippe Cospeau, songea à la confier au Père Eudes, le grand missionnaire normand, frère de l'historien Mézeray.

Dès 1651, il avait envoyé son vicaire général à Coutances afin d'étudier sur place l'organisation du Séminaire qu'y avait récemment créé l'évêque Claude Auvry (1). Le 25 octobre 1653, après avoir examiné en détail le projet de réorganisation du Collège, Matignon accordait les Lettres d'institution nécessaires pour l'établissement à Lisieux des prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie. Le 17 novembre de la même année, les nouveaux régents prenaient possession de l'immeuble de la rue du Bouteiller où ils ouvrirent les classes le 1er janvier 1654. Sous la direction des Eudistes, le Séminaire collégial devait connaître une grande prospérité. Il ne disparut qu'en 1791.

Se sentant vieillir, Léonor Ier résigna successivement ses abbayes de Thorigny et de Lessay en faveur de son neveu Léonor II. Puis, en 1676, il renonça également en faveur de ce dernier, à son évêché lexovien. Il mourut à Paris le 11 février 1680. Sa dépouille, ramenée à Lisieux, fut inhumée dans la Chapelle Notre-Dame, entre le tombeau d'un de ses prédécesseurs, Antoine Raguier, et celui du Maréchal de Fervaques.

A l'époque de Léonor Ier de Matignon, les anciens usages du diocèse étaient encore en pleine vigueur à Lisieux. C'est ainsi que, chaque année, avait lieu, les 10 et 11 juin, en souvenir du fameux miracle de Saint Ursin, une foire très importante, placée sous le vocable du vieil évêque de Bourges. Aux mêmes dates se déroulaient, au milieu d'une foule en liesse, les cérémonies mi-religieuses, mi-féodales groupées sous la dénomina-

(1) Claude Auvry n'était autre que le héros du *Lutrin* de Boileau.

tion de *Fêtes de la Comté*. Le populaire disait même, plus simplement encore, la *Comté* (1).

La coutume exigeait en effet que, durant ces deux journées, l'évêque fut dessaisi de ses pouvoirs de comte de Lisieux et que ceux-ci fussent transmis au Chapitre. Sans doute cette tradition avait-elle eu pour origine un accord intervenu, à une époque imprécise du Moyen Age, entre un prélat lexovien et ses chanoines, toujours jaloux de l'autorité et des prérogatives de la mître. On ne possède plus — et sans doute ne possédait-on plus, dès le XVIIe siècle — de précisions à cet égard. Mais la prise de possession, bien éphémère, des pouvoirs comtaux par deux membres du Chapitre donnait toujours lieu à des cérémonies pittoresques auxquelles tenait beaucoup la belle humeur lexovienne.

L'élection des deux futurs Chanoines - comtes — dits l'Ancien et le second comte — avait lieu chaque année le 30 juin, soit près d'un an avant leur solennelle Entrée en fonctions. Ne fallait-il pas préparer, longtemps à l'avance, tous les détails de la cérémonie ? Et procéder, par exemple, à cette amusante expertise appelée la *Soupe du goût du vin de Messieurs les Comtes*, au cours de laquelle de friands chanoines, renommés sans doute pour leur habileté à manier le tâte-vins, appréciaient les breuvages que leurs confrères avaient l'intention de leur distribuer, ainsi qu'aux officiers laïques, aux jours fastes de la *Comté ?*

Le 10 juin donc, tout Lisieux, excité par les grelots de Dame Folie et par les clameurs de la Foire qui commençait, envahissait les rues étroites afin de ne rien perdre du spectacle. La Cathédrale était richement ornée, à l'intérieur et à l'extérieur, de tapisseries et de tapis. Sur le grand portail étaient apposées les armoiries des Chanoines-comtes. Deux des maisons

(1) Voir une étude anonyme parue dans le *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, année 1903 : *Les Chanoines-comtes de Lisieux au XVIIe siècle.*

canoniales — celles des héros de la fête — avaient reçu une décoration analogue.

A midi toutes les cloches de Saint Pierre annonçaient le début, désormais proche, de la cérémonie. Dans les auberges — la *Licorne*, la *Belle Fontaine* et tant d'autres ! — commençaient d'abondantes ripailles. Tournez, gigots ; dansez, pichets ! Chacun jouait de la mâchoire avec une hâte bien légitime car on ne pouvait, ce jour-là, demeurer longuement à table. Le cortège de Messieurs les Chanoines-comtes se mettait en route, en effet, dès deux heures et demie pour se rendre à la Cathédrale et chacun désirait être présent, au premier rang, pour mieux l'admirer au passage.

Cet empressement universel était fort justifié car il était vraiment pittoresque, ce cortège et coloré à souhait.

Le parcours, des maisons des chanoines-comtes à la Cathédrale, était bref et se faisait à pied. En tête se présentaient les tambours et les trompettes de la ville, menant le plus joyeux tapage. Puis s'avançaient une vingtaine d'hommes d'armes, encore vêtus à la façon du XVIe siècle, le pot en tête et le corps couvert de l'armure complète. Ces « hommes de fer » — suivant l'expression populaire — étaient des vassaux du Haut-Doyenné de Lisieux, recrutés traditionnellement parmi les habitants de certaines maisons de la paroisse Saint-Germain. Ils portaient l'épée au côté et la hallebarde sur l'épaule.

Venaient ensuite les deux appariteurs du Chapitre, en surplis, et deux des chanoines portant sur le bras leurs aumusses blanches, mouchetées de noir. De larges guirlandes de fleurs étaient jetées en bandoulière sur leur épaule droite, et se nouaient à leur flanc gauche. Tous tenaient à la main de gros bouquets.

Enfin s'avançaient les deux Chanoines-Comtes, arborant leurs plus somptueux ornements et pareillement fleuris. Ils étaient suivis des six officiers de la Haute Justice du Chapitre dont les robes un peu sévères étaient, elles aussi, égayées par des guirlandes.

Au haut des degrés du parvis, le Chapitre attendait le cortège pour l'introduire dans la Cathédrale. Les Chanoines-Comtes étaient conduits en procession jusqu'au chœur où deux stalles, richement décorées, leur avaient été réservées. Pour saluer leur arrivée, les chantres entonnaient le premier Psaume de la Saint Ursin.

La cérémonie religieuse terminée, le cortège sortait de la Cathédrale avec le même apparat. Mais, cette fois, des chevaux attendaient au bas des degrés du parvis Messieurs les Chanoines-Comtes et leur suite. Il s'agissait, en effet, de se rendre maintenant aux divers endroits où avaient à s'exercer des prérogatives féodales.

Tour à tour les quatre portes de la Ville — portes de Paris, d'Orbec, de Caen et de la Chaussée — recevaient la visite du cortège fleuri. Le portier présentait les clefs et prêtait serment.

Un procès-verbal de 1622 nous a conservé les détails de la petite cérémonie qui se déroulait alors :

« *S'est présenté Ollivier Laultier, portier de la Porte de Caen de ceste dicte ville, lequel a présenté à mesdicts sieurs les Comtes, année présente, comme on a de coustume faire, les clefz de ladicte porte pour en disposer comme de coustume. Suivant quoy lesdictes clefz ont été mises aux mains desdicts sieurs et par eux remises aux mains dudict Laultier pour conserver et servir le Roy... Partant, dudict Laultier receu le serment de fidellement faire son debvoir ce qu'il a promis faire, ayant signé.* »

Une garde symbolique — deux miliciens probablement — prise parmi les *hommes de fer*, était laissée à chacune des portes.

Le cortège se rendait ensuite, par la grande Rue Saint-Désir, à l'Epine du Chapitre et faisait le tour de cet arbuste qui marquait la limite du fief épiscopal et de celui de Madame l'Abbesse de Notre-Dame du Pré. Il rentrait ensuite en ville par la Porte de Caen et la rue du Bouteillier. Devant le Collège, situé

LA SALLE DORÉE DU PALAIS EPISCOPAL.

dans cette dernière rue, il faisait halte un instant, l'usage voulant qu'un congé fût accordé aux écoliers à l'occasion de la fête. Si ce congé semblait suffisant à ses bénéficiaires, des cris fusaient de chaque fenêtre : *Vivant Comites !* (1). Dans le cas contraire, les oreilles des chanoines-comtes étaient régalées d'un beau tintamarre que scandaient des *Moriantur Comites !* (1) empreints de la plus joyeuse insolence.

Les représentants du Chapitre devaient maintenant prendre possession de la juridiction épiscopale. Ils se rendaient donc à la Cohue ou Prétoire. Le Sénéchal capitulaire y était substitué ,pour deux jours, au Bailli vicomtal et commençait, séance tenante, à rendre des jugements. La plupart des affaires traitées devant lui étaient des litiges survenus à l'occasion de la Foire.

Après cette audience, le cortège rentrait à la Cathédrale. Il incombait alors aux Comtes d'offrir, dans la sacristie, une collation aux officiers du chœur et à ceux de la Haute Justice. Un grand gâteau feuilleté, trente-six tartes au fromage dites ramequins, trois pots de bon vin et trois pots de cidre aidaient à tenir en belle humeur les convives de ces sommaires agapes.

Ceux-ci se retrouvaient d'ailleurs, un peu plus tard, à la table du Comte ancien afin d'y participer à un repas plus substantiel et agrémenté des crus délicats qu'avaient naguère éprouvés les tâte-vin du Chapitre. Des distributions diverses achevaient cette joyeuse journée tandis que les conversations s'animaient — chacun tenant à conter ce qu'il avait vu — au coin des rues et dans les salles discrètes des vieilles maisons de bois.

Le lendemain, les honneurs principaux allaient surtout à Monsieur le second Comte. C'était lui qui réunissait. ce soir-là, en un autre repas d'apparat. les convives de la veille et d'autres invités à son choix.

---

(1) *Vivent les Comtes !... A mort les Comtes !...*

Dès neuf heures cependant, la sonnerie des cloches de Saint-Pierre jetait au crépuscule l'annonce de la fin de la fête. Les réjouissances se poursuivaient sans doute bien avant dans la nuit. Mais, désormais, la puissance des Chanoines-Comtes avait vécu et l'évêque était pleinement rentré en possession de ses droits séculaires.

Un prélat de très ancienne Maison comme Léonor Ier de Matignon devait voir sans défaveur le maintien des traditions d'un passé auquel lui-même aimait à se reporter, par sentiment d'honneur familial. Son neveu et successeur, Léonor II, ainsi que les prélats qui régirent après lui l'Eglise de Lisieux ne semblent pas avoir jamais adopté une attitude hostile à l'égard de la *Fête de la Comté.*

Léonor II était le fils de François de Matignon, comte de Thorigny et de Gacé, et d'Anne Malon de Bercy. Sacré le 14 mars 1677 dans la Chapelle du Noviciat des Jésuites de Paris par l'Archevêque de Reims, Le Tellier, il devait occuper durant trente sept années le trône épiscopal et laisser le renom d'un prélat éclairé et généreux.

Ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs, il apporta tous ses soins à l'agrandissement et à l'embellissement de son Palais. En 1679, une partie de la muraille de la Ville, au voisinage de celui-ci, fut abattue par ses ordres. De vieux bâtiments, situés face au jardin, disparurent pour faire place à une aile nouvelle, bâtie au goût du jour (1). Plusieurs terrains furent achetés afin d'accroître la superficie du jardin. Celui-ci fut alors sensiblement plus étendu que le Jardin Public actuel.

Mais s'il aimait, comme son oncle, à élever des constructions neuves, Léonor II ne semblait pas doué du goût très sûr dont ce dernier avait donné tant de preuves. La Cathédrale porte encore, hélas ! les marques de ses regrettables initiatives.

---

(1) Cette aile de l'Evêché, qui formait le Logis de l'Evêque, a été démolie en 1808 et remplacée par le bâtiment qui abrite actuellement le Musée et la Bibliothèque.

Alors disparut en effet le jubé du XVIe siècle dont il ne demeure que deux magnifiques bas-reliefs visibles dans la chapelle de la Vierge. Les murailles furent blanchies à la chaux, les verrières remplacées par du verre blanc. La belle chaire épiscopale de Le Veneur disparut dans cette tourmente capitulaire, ainsi que les tombeaux des évêques Foulques d'Astin, Guy d'Harcourt et Guillaume d'Estouteville qui, paraît-il, empêchaient de célébrer le service divin avec toute la pompe désirable. Par contre, Léonor II légua, par testament, une somme de vingt mille livres pour édifier dans la Cathédrale un maître-autel de marbre qui fut flanqué de deux anges adorateurs et surmonté d'une « gloire » resplendissante. Les chanoines du XVIIIe siècle furent si émerveillés de cette « gloire » que, le 6 avril 1726, ils chargeaient le trésorier de la fabrique d'acquérir de la toile pour la couvrir « *toutes les fois qu'on baliera l'église* ». Ses derniers rayons achèvent fort heureusement de se ternir aujourd'hui dans un recoin de la sacristie.

Les réalisations de cet évêque, furent moins discutables dans le domaine de l'administration religieuse. Très soucieux des devoirs de sa charge, il aida à la construction du Séminaire des Eudistes, fondé par son oncle, et, pour rendre plus aisée l'éducation des clercs, il créa un Petit Séminaire au Faubourg de la Chaussée. Une Maison du Bon Pasteur, destinée au relèvement des filles repenties, ouvrit ses portes dans la rue Pont-Bouillon, hors la Porte d'Orbec (1). Enfin, pour satisfaire aux besoins des malades, et des indigents, Léonor II fonda en 1865, au Faubourg de la Porte de Paris, l'Hôpital des Renfermés ou des Pauvres Valides et, dans la grande Rue, près des Mathurins, l'Hôpital Saint-Joseph.

Ce prélat maladroit mais bienfaisant mourut à Paris, en l'Hôtel Matignon, le 14 juillet 1714.

Nommé évêque de Lisieux le 15 août suivant, Henri Ignace

(1) Aujourd'hui rue de Livarot.

de Brancas (1), qui devait demeurer à la tête du diocèse pendant quarante-cinq ans, fut sacré à Paris au mois de janvier 1715 dans cette même chapelle du Noviciat des Jésuites où son prédécesseur s'était jadis incliné pour recevoir l'onction sainte. Il fit son Entrée Solennelle le 18 avril suivant avec toute la pompe qui était de tradition en semblable circonstance. Les bourgeois étaient sous les armes. Certains d'entre eux, pour plus de bravoure, avaient revêtu l'uniforme des hussards, d'autres celui des dragons.

Ces Entrées des Evêques de Lisieux étaient réglées, depuis le Moyen Age, par un protocole auquel on ne dérogeait guère. Il était d'usage que le prélat, ne pouvant entrer dans son Palais avant la prise de possession du siège, fût hébergé à son arrivée au Couvent des Capucins situé sur la route de Paris. Il y recevait une députation du Chapitre qui venait l'informer des cérémonies dont allait être entourée son installation. Le seigneur de Saint-Denis-de-Mailloc jouissait du double privilège d'assumer les fonctions d'écuyer tranchant du nouvel évêque et aussi celles d'écuyer, tout court, puisqu'il devait l'aider à descendre de sa monture. Pour s'être acquitté de ces services d'apparat, ce seigneur recevait ensuite, à titre de don, le cheval du prélat.

Le jour de l'Entrée, tout le clergé séculier et régulier de la ville ainsi que les membres des Charités se rendaient en procession à la Porte de Paris. L'évêque, revêtu de la mosette sur le rochet et coiffé de la barette, attendait le cortège. Un banc couvert d'un tapis était placé devant lui. Après avoir entendu la harangue de bienvenue du Doyen du Chapitre, le prélat, tête nue et la main sur l'Evangile, prêtait le serment d'observer les statuts et coutumes de l'Eglise de Lisieux. Ce devoir rempli, il revêtait l'étole, la chape et la mître et recevait la crosse des mains du Doyen. Précédé de tout le clergé, il s'acheminait

(1) Né à Pernes, en Provence, le 6 novembre 1684, Henri Ignace de Brancas était fils de Henri de Brancas, marquis de Céreste et de Dorothée de Cheylus de Saint-Jean.

ensuite, sous un dais porté par six chapelains, vers le grand portail de la cathédrale. Il marchait pieds nus sur des planches tendues de draps ou de toile et ne devait remettre ses chaussures qu'au seuil même de l'Eglise.

Sur le parvis, l'évêque trouvait devant lui un autre banc qui lui barrait le passage. En cet endroit il devait prêter un second serment. Puis, salué par la rumeur de toutes les cloches, il pénétrait dans la cathédrale en aspergeant la foule d'eau bénite.

En arrivant devant le maître-autel, il devait prêter serment pour la troisième fois et signer au bas de la cédule sur laquelle était inscrite la formule rituelle. Désormais, l'alliance de l'Eglise de Lisieux avec son nouveau pasteur était définitive. Précédé du doyen, le prélat, mître au front et crosse au poing, allait prendre place sur son trône, tandis qu'était chanté le *Te Deum*. Puis il célébrait pontificalement la messe du Saint Esprit.

Jadis, nous l'avons vu, un grand dîner et un souper clôturaient cette journée de fête. Le seigneur de Magny-le-Freule devait, à chacun de ces repas, donner à laver les mains à l'évêque et, pour prix de ce service, recevait l'aiguière et le bassin qui avaient servi à cet usage.

Commencé parmi les manifestations de la joie populaire, le pontificat de Brancas s'écoula sans être marqué par de grands événements. On ne garde de ce prélat que le souvenir de son esprit qu'il avait fort vif et même quelque peu caustique. Il décora somptueusement la chapelle Notre-Dame et fit élever en 1725 les constructions parallèles au flanc nord de la nef de la cathédrale, qui furent plus tard tranformées en Maison d'arrêt.

Henri Ignace de Brancas mourut le 31 mars 1760 (1). Il fut inhumé dans le caveau de Léonor Ier de Matignon, en la chapelle Notre-Dame.

---

(1) Le 1er avril, d'après la *Gazette de France*.

Cet evêque s'était toujours montré fort soucieux d'affermir son autorité et, dans ce but, s'était efforcé d'obtenir la suppression de la juridiction du Chapitre. Les événements, cependant, commençaient à annoncer de prochaines tempêtes auxquelles ne devaient résister ni les privilèges capitulaires, ni le prestige épiscopal.

Jacques-Marie de Caritat de Condorcet ((1), qui avait été appelé à recueillir à Lisieux la succession de Brancas, put encore exercer pendant vingt-deux ans un pontificat paisible (1761-1783) qui fut surtout marqué par les multiples manifestations de sa charité. Il fonda en 1776 un Pensionnat des Frères des Ecoles Chrétiennes dans la rue du Bouteiller. Quelques années plus tôt, il avait réédifié le Château des Loges.

Avant de mourir, le 21 septembre 1783, Condorcet avait pu entendre gronder les premières rumeurs révolutionnaires. Le 18 novembre 1771, avait été publié à Rouen le *Manifeste des Normands*, témoignage un peu puéril peut-être, mais révélateur, de l'irritation causée par la réforme de Maupeou et par la suppression des Parlements. Dix années après le décès- du vieil évêque, la sépulture, qu'il avait reçue au-dessus du caveau de Pierre Cauchon dans la chapelle Notre-Dame était violée. Ses restes étaient jetés à la fosse commune, tandis que son successeur, Jules Basile Ferron de la Ferronnays, errant dans l'exil, cherchait d'éphémères refuges en Suisse et en Allemagne (1).

L'évêché-comté allait disparaître. Mais son dernier titulaire ne fut pas indigne de la longue série des anciens évêques.

---

(1) J.-M. de Caritat de Condorcet, né le 11 novembre 1703 dans le diocèse de Die, avait été successivement évêque de Gap et d'Auxerre. Il était le cousin du célèbre savant qui se suicida en 1794 pour échapper aux violences révolutionnaires.

(1) Jules Basile Ferron de la Ferronnays, qui avait précédemment occupé le siège de Saint-Brieuc, puis celui de Bayonne, était né le 2 janvier 1755 au château de Saint-Mards-lez-Ancenis, au diocèse de Nantes.

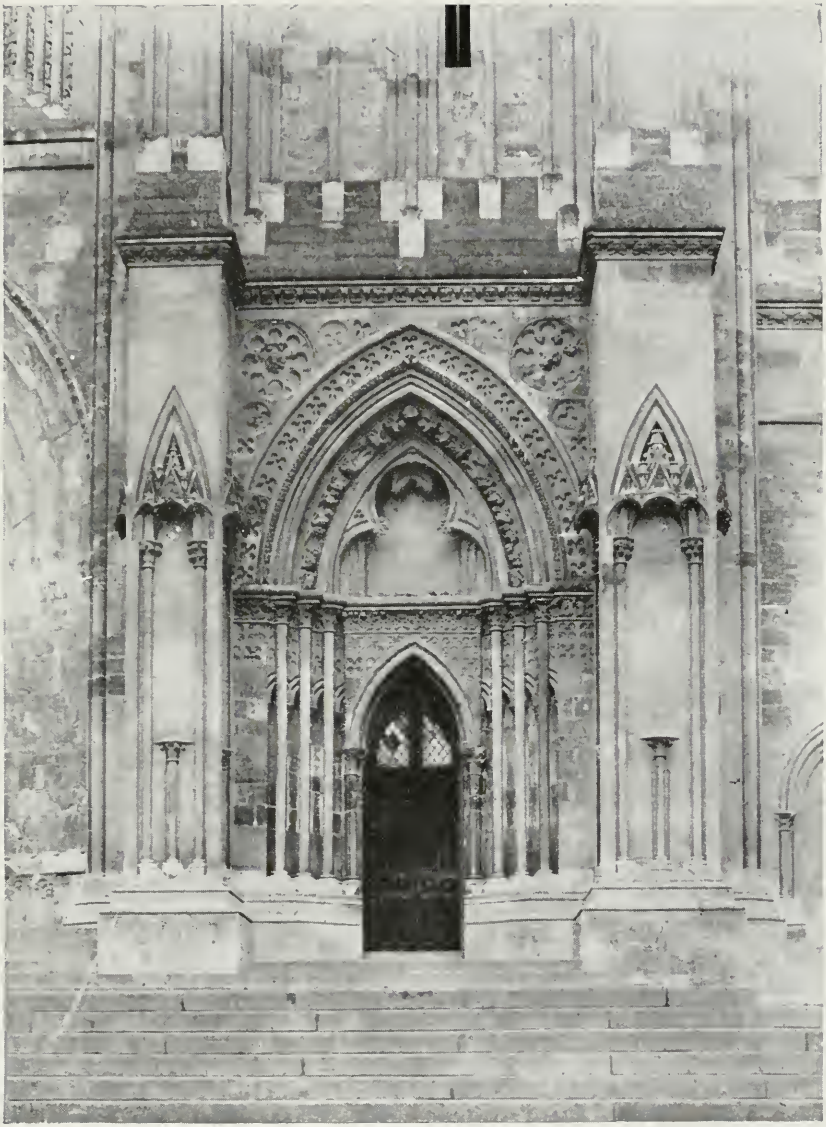

Cliché Koch

Le Portail Sud de la Cathédrale

Mgr de la Ferronnays était un homme désintéressé et d'une grande probité morale et intellectuelle. Transféré du siège de Bayonne à celui de Lisieux le 2 novembre 1783, il prit possession le 31 mars 1784. Son Entrée se fit sans faste, car il avait demandé que les sommes destinées à couvrir les dépenses de cette réception fussent affectées à la construction d'un monument d'utilité publique. La belle fontaine de la rue du Bouteiller atteste encore aujourd'hui ce geste désintéressé. Elle fut inaugurée le 9 janvier 1785 en présence du Maire, Thillaye du Boullay, et des principales autorités. Le prélat, dit le procès-verbal de la cérémonie, a « *poussé le piston et fait jaillir l'eau de ladite fontaine au bruit des tambours, instruments et boîtes de la Ville* ».

Les premières années du pontificat de Mgr de la Ferronnays furent paisibles. En 1786, à en juger par la réception qui fut faite à Louis XVI, lors de son retour de Cherbourg, le loyalisme de la population lexovienne semblait encore entier. Le roi, qui ne faisait que passer par la ville, y fut l'objet de manifestations enthousiastes.

Une allée de peupliers avait été plantée du Moulin de l'Evêque jusqu'à la Porte de Caen où un arc de triomphe avait été érigé au milieu du pont. Un peu plus loin, à l'angle de la Grande Rue et de la Place du Marché (1), s'élevait un pavillon carré soutenu par des pilastres doriques et décoré de drapeaux et de guirlandes de fleurs. Au sommet de ce pavillon étincelait une couronne fleurdelysée. Sur la place même se voyait un amphithéâtre au haut duquel se tenait une Renommée qui joua de la trompette au passage du souverain. Une flamme tombant de son instrument portait ces mots : *Felicitatis publicæ nuntia* (2).

Sur la grille de l'ancien Hôtel de Pierre-René de la Roque,

(1) Partie est de la place Thiers actuelle.
(2) Messagère de la félicité publique

seigneur de Serquigny, qui était devenu en 1771 le nouvel Hôtel de Ville, étaient appendues les armes royales. Une banderole flottante portait une inscription de bienvenue. La Porte de Paris disparaissait sous les draperies ornées de fleurs de lys.

Un second arc de triomphe avait été dressé sur l'emplacement du Boulevard Duchesne-Fournet actuel. Dans des niches, entre les pilastres, étaient placées des jeunes filles qui représentaient la Bienfaisance, la Navigation, la Justice et la Paix. D'autres enfants, plus jeunes, étaient costumées en Flores et en prêtresses. Elles devaient jeter des parfums dans des réchauds d'argent et effeuiller des fleurs sur le passage du roi.

Le carrosse de Louis XVI apparut vers neuf heures et demie devant la Porte de Caen. Il était précédé de pages et suivi d'une escorte. Le souverain était accompagné du Prince de Foix, capitaine de ses Gardes, du duc de Villequier, du duc de Coigny et du duc d'Harcourt, gouverneur de Normandie.

Les officiers municipaux entourèrent aussitôt le carrosse qui traversa toute la ville à l'allure du pas, salué par les acclamations de la foule. Les cloches sonnaient à toute volée et l'artillerie, en batterie sur le terre-plein de l'évêché, tirait salve sur salve.

Le roi devait se rendre à Honfleur. Avant de quitter Lisieux, il fut salué par l'évêque et par le Corps municipal. Cette journée de liesse s'acheva par un repas d'apparat qui réunit à l'Hôtel de Ville les principales notabilités.

Cette visite marqua pour la cité la fin des fastes de l'Ancien Régime. Tandis qu'elle accueillait si chaleureusement Louis XVI, de bons esprits y sentaient déjà monter la fièvre annonciatrice de prochains bouleversements.

Quels étaient donc alors l'aspect de la ville et le genre de vie de ses habitants ?

---

(1) Voir Georges Huard. *Etude de Topographie lexovienne*, Paris, Jouve et Cie, 1934. — Alexandre Moisy, *Lisieux sous Louis XVI* in *Etudes lexoviennes*, I, 1915

Lisieux était encore entouré de son enceinte fortifiée du xve siècle. Mais déjà celle-ci avait commencé à se disjoindre. En 1679, l'évêque Léonor II de Matignon, qui désirait accroître ses jardins et les embellir, avait fait abattre la muraille située à l'est de la Porte de la Chaussée parce qu'elle s'opposait à l'extension de ses jardins et masquait la perspective. En 1685, d'autres parties des remparts avaient été démolies du côté du Parc aux Bœufs et remplacées par de nouveaux murs. Les habitants, inquiets de ces empiétements épiscopaux, avaient même adressé le 12 août 1701 une plainte au Gouverneur de Normandie et attiré l'attention de celui-ci sur la situation devenue précaire des défenses lexoviennes : « *Les gens de M. l'Evêque, pour avoir des matériaux qui ne leur coûtent rien, ont fait ruiner et renverser les ouvrages avancés qui étaient hors de la Porte de Paris ; ils ont fait la même chose de plusieurs chemins couverts qui étaient dans les fossés et d'une bonne partie des murailles et des tours de la ville. Il n'y a plus de ponts-levis aux portes, les chaînes de fer et les bascules auxquelles elles étaient attachées ont été emportées. Les portes de bois sont dépendues ou ne ferment plus, en sorte que cette pauvre ville est ouverte à toutes sortes d'insultes.* »

Pendant tout le xviiie siècle, la situation n'avait fait que s'aggraver sans cesse par suite du manque d'entretien des ouvrages. La plupart des tours avaient été louées à des particuliers. En 1781, la ville, désireuse d'ouvrir des voies nouvelles, acquit ce qui restait des murailles et des fossés. Ces derniers étaient alors réduits à l'état de jardins fangeux.

Un plan dressé en 1785 permet de se rendre compte de l'aspect général de la ville à cette époque.

Toute la partie nord-est formait alors une sorte de cité ecclésiastique. La Cathédrale en était le principal monument. L'Evêché et ses jardins s'étendaient sur son flanc nord. Le Doyenné occupait, à l'est de l'abside, un important espace (1). On dési-

(1) La rue Olivier traverse depuis 1847 une partie de ces terrains.

gnait du nom de Place Saint-Pierre la rue de Paradis. Vers l'angle de la Place du Marché et de la rue Etroite, un immeuble abritait les bureaux de l'Officialité.

La Place du Marché était le cœur de la ville, mais sa superficie n'atteignait guère que le tiers de la Place actuelle. Le surplus de cette dernière était occupé par l'église Saint-Germain, qui semble avoir été fort belle mais dont nous ne possédons pas d'images authentiques. Cette église était entourée de son cimetière que limitait, à l'est, une ligne de maisons bâties dans le prolongement du côté ouest de la rue du Pont-Mortain.

Le long de la rue des Chanoines — côté nord actuel de la Place Thiers entre la rue Condorcet et la Place Le Hennuyer — s'élevaient plusieurs maisons canoniales portant les titres de Saint-Sébastien, Sainte-Barbe et Sainte-Catherine. D'autres maisons, sous le vocable de Saint Ursin faisaient face, dans la rue du Cerf, au portail et au cimetière de Saint-Germain.

Par la Place du Prêche aux Chanoines — aujourd'hui Place Le Hennuyer — et la rue Porte de la Chaussée, on gagnait la sortie nord de la ville. Au delà de la Porte se trouvaient la Chapelle des Pauvres, puis le Petit Séminaire (1). A l'extérieur du rempart, entre la Porte de la Chaussée et la Porte de Caen, le vaste couvent des Dominicains occupait une île formée par deux bras de la Touques (2).

Deux rues se partageaient le secteur nord-ouest. Dans la rue du Bouteiller, ainsi appelée parce que l'échanson du roi Henri II y avait logé, disait-on, en 1152, lors du mariage de ce prince avec Eléonore de Guyenne, se trouvaient le Grand Sémi-

---

(1) Fondé en 1704 par Léonor II de Matignon.

(2) Les Dominicains avaient été appelés à Lisieux par l'évêque Guillaume du Pont de l'Arche. La Sous-Préfecture occupe aujourd'hui l'emplacement de leur maison.

naire (1), l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes (2) et le couvent des Ursulines (3). Dans la Grande Rue, entre la rue du Moulin à Tan et la Porte de Caen, se voyaient l'Hôtel Dieu (4) et l'Hôpital des Mathurins (5).

Le quartier des Coutures, situé au sud-est de la ville, formait une sorte d'île comprise entre deux bras de l'Orbiquet. Un seul établissement religieux, celui des Filles de la Providence (6), y existait, dans la rue qui portait le nom de cet Institut et qui est devenue la rue Caroline Duchemin. La Porte de Bretagne assurait les relations de ce quartier avec l'extérieur. L'Abbaye aux Dames — Notre-Dame Du Pré — se voyait à main gauche au-delà de cet ouvrage, avec sa grande chapelle, réédifiée en 1758, et qui devait devenir, après la Révolution, l'église paroissiale Saint-Désir. Un peu plus loin, apparaissait l'église Saint-Désir, fondée au XIe siècle et condamnée à une disparition prochaine.

Tout le quartier compris entre la Grande Rue, et la rue du Moulin à Tan, la rue Petite Couture et la rue du Pont-Mortain devait former un ensemble fort pittoresque. Il était traversé, de la Grande Rue à l'Orbiquet, par la curieuse Allée de l'Image, qu'anéantirent, hélas ! les bombardements de 1944. Tout ce quartier fourmillait de manoirs pittoresques, aux détails inattendus. Le célèbre Marin Bourgeois, peintre du roi et l'un des hommes les plus remarquables de son époque pour ses inven-

---

(1) Léonor Ier de Matignon avait appelé les Eudistes à Lisieux. Léonor II leur avait fait construire le Séminaire.

(2) Cet Institut avait été fondé en 1776 par Mgr de Condorcet.

(3) Le Couvent des Ursulines, fondé le 11 décembre 1628 par Nicolas Le Myre, seigneur d'Angerville, s'était annexé en 1771 presque tous les bâtiments de l'ancien Hôtel de Ville.

(4) L'Hôtel-Dieu, commencé en 1165 par Roger Aisni et par son fils Laurent, chanoine de Lisieux, avait été agrandi par l'évêque Jourdain du Hommet en 1202. Tout auprès, Léonor II de Matignon avait fondé l'Hôpital Saint-Joseph.

(5) Les chanoines réguliers de la Sainte-Trinité, dits Mathurins, avaient été établis dans la première moitié du XIIIe siècle pour servir les pauvres de l'Hôtel-Dieu.

(6) Cette communauté avait été établie en 1683 par Léonor II de Matignon.

tions, avait habité une maison toute voisine, dont la façade donnait sur la Grande Rue et une porte de dégagement dans l'Allée de l'Image. Il y était décédé au début du mois de septembre 1634. Aux environs, se trouvaient nombre d'immeubles appartenant au Chapitre : maisons canoniales Saint-Martin et Saint-Pierre, Maison du Pénitencier, Maison des Enfants de Chœur...

Le quartier sud-est, qui englobait toute l'ancienne ville gallo-romaine, était plus curieux encore. Il formait un rectangle limité à l'est et au midi par le rempart, au nord par la rue Etroite et la rue Porte de Paris (1). Là s'ouvraient des voies, sans doute millénaires, portant de curieuses dénominations : rue de la Vache, rue du Cuir Vert, rue au Char, rue du Mouton Blanc, Place du Crochet — en face du portail de Saint-Jacques — rue aux Fèvres. Cette dernière voie, à la fois sombre et coquette, fanée et charmante, offrait aux curieux une double rangée de logis de bourgeois et d'artisans que les siècles avaient ciselés et polis avec amour : Manoir de la Salamandre offrant sur sa façade toute une sarabande d'animaux fantastiques, Manoir Formeville, moins orné mais d'aspect plus vétuste encore, Manoir Carrey.

Les rues Haute Boucherie et Basse Boucherie — qui formèrent ensuite la Place Victor-Hugo — la rue au Char et la rue du Bailli — devenues plus tard la rue de la Paix — rivalisaient de pittoresque avec la rue aux Fèvres, sans toutefois pouvoir l'égaler. Nous ne pensons pas, cependant, que les Lexoviens de 1785 aient eu pour tous ces vieux édifices autant de sympathie que nous. A l'occasion, ils les traitaient avec une désinvolture qui nous surprend un peu. Sait-on, par exemple, comment un acquéreur du Manoir Formeville procéda en 1790 à la prise de possession de ce logis entre tous vénérable ? Ce fut en cassant dans chaque pièce quelques carreaux, en brisant des

(1) Ces deux rues forment aujourd'hui la partie centrale et la partie orientale de la Grande Rue.

briques de la cheminée, en détachant de l'argile des parois, en coupant du bois d'un sommier et en levant un pavé du dallage: usages antiques et fort curieux, certes, mais qui ne laissent pas de heurter nos conceptions d'amis fervents des vieilles demeures.

Outre l'église Saint-Jacques qui, cabrée au sommet de son terre-plein, était le cœur de ce quartier, une chapelle dédiée à Saint Aignan s'ouvrait presque à l'entrée du Pont Mortain. D'origine vraisemblablement très ancienne, cette chapelle avait été réparée en 1365 par l'évêque Adhémar Robert. Le clergé de la Cathédrale s'y rendait chaque année en procession les 16 et 17 novembre (1).

Ce quartier, enfin, était celui de l'Hôtel de Ville et de la Halle aux Toiles.

L'acquisition du nouvel Hôtel de Ville avait eu lieu le 1er février 1771, durant la mairie de Noël Le Rat, lieutenant général du bailliage vicomtal. En 1772, cet édifice avait été agrandi. L'aile gauche de l'immeuble, du côté de la cour, avait été édifiée pour servir de logement à la maréchaussée dont les chevaux étaient logés dans une écurie nouvellement construite, elle aussi.

Au-delà de l'enceinte, sur la route de Paris, se trouvaient

---

(1) Cette chapelle devait être aliénée comme bien national en 1791, puis démolie.

Nous ne serions pas autrement surpris que le petit sanctuaire de Saint-Aignan, construit en dehors de l'enceinte antique, eût été la première fondation chrétienne de Lisieux. En général, le patronage du saint évêque d'Orléans, devenu célèbre pour avoir tenu tête aux Barbares en 451, révèle une très ancienne fondation. Les traditions qui rattachaient de façon étroite cette chapelle à la Cathédrale semblent appuyer notre opinion.

Le culte y était assuré par les clercs de Douze-Livres et tout l'entretien matériel du sanctuaire incombait au Chapitre.

Voir *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, 1909, p. 10

l'Hôpital général (1) et le Couvent des Capucins (2). Le Bon Pasteur (3) avait été installé au midi, dans la rue Pont Bouillon.

La ville semblait connaître alors une certaine prospérité à en juger par ce que nous savons des demeures et des manoirs. De nombreux officiers civils et ecclésiastiques y exerçaient leurs charges. Quelques médecins et chirurgiens se partageaient le soin des malades.

La population, qui s'accroissait, comptait plus de dix mille âmes.

L'industrie textile comportait un certain nombre d'établissements, presque tous groupés dans la rue Petite Couture. Les toiliers préféraient cependant la rue d'Orbec où dix-neuf d'entre eux exerçaient leur activité. La rue aux Fèvres était le centre de la boulangerie. Ailleurs, travaillaient les cartiers, les éperonniers, les tailleurs, les couverturiers, les chandeliers, les épiciers, les chasubliers... Il existait aussi nombre d'auberges où les Lexoviens pouvaient se désaltérer à leur gré et bavarder avec les chalands à l'ombre d'enseignes d'ailleurs assez banales: le « *Lion d'Or* », la « *Levrette* », la « *Belle Fontaine* », le « *Soleil d'Or* », le « *Palais Royal* »...

Le jeune François de la Rochefoucauld, qui parcourait en 1782 le Lieuvin et le Pays d'Auge, nous a laissé, dans son *Journal de Voyage* dont le manuscrit se trouve à la Biliothèque de la Chambre des Députés, ces remarques suggestives sur Lisieux et ses environs : « *Bien bâtie, dans une charmante situation... Impossible de voir un plus joli pays et il est aussi riche qu'agréable. On fabrique dans cette ville des étoffes de laine du pays qui se consomment dans le Royaume. Ce sont des serges, des flanelles. On y fait aussi pour Paris des toiles de lin appelées*

(1) Cet hôpital avait été fondé en 1685 par Léonor II de Matignon sous le nom d'Hôpital des Renfermés et des Pauvres Valides.

(2) Les Capucins avaient été établis à Lisieux par le Maréchal de Fervaques en 1613.

(3) Fondé par Léonor II de Matignon.

cretonnes, très fines et très blanches... Chaque habitant a un métier chez lui et travaille à une de ces étoffes. Le grand commerce de Lisieux est celui des bœufs. On engraisse dans les herbages des environs tous ceux de Normandie et de là on les fait passer à Paris. Ils s'engraissent simplement en mangeant de l'herbe. Cela dure six semaines... ». François de la Rochefoucauld avait fort bien discerné les sources principales de la richesse lexovienne.

Un des aspects les plus curieux de la vie d'une cité est parfois celui qui a trait aux distractions. Pour Lisieux, les documents n'abondent pas à ce sujet et nous devons penser que ses habitants cherchaient surtout dans les réjouissances familiales un peu de cette joie qui est indispensable à la bonne santé morale d'une population active.

Nous avons fait allusion, précédemment, à des représentations de mystères auxquelles avait mis fin l'inquiétude des luttes religieuses. Au XVIIIe siècle, il existait un théâtre à Lisieux. Ce théâtre était sans doute assez médiocre si nous en croyons certaine description que nous empruntons à un opuscule rarissime, l'anonyme *Voyage de trois Turcs de qualité* (1767) (1) :

« *Au fond d'une cour obscure étoit une allée étroite qui, par un noir enfoncement, conduisoit à la salle de spectacle, autrefois écurie, maintenant lieu de récréation. Deux douzaines de mauvaises planches s'élevoient en théâtre et deux draps peints en détrempe formoient une jolie décoration. Les loges étoient artistement établies sur les rateliers et le reste du Colisée étoit le vil parterre, séjour de la populasse et des sifflets.*

« *Nos étrangers furent placés avantageusement. On n'eut pas besoin de lever la toile car il n'y en avoit point. L'orchestre, composé d'un violon et d'une vielle, préludèrent mélodieu-*

(1) *Voyage de trois Turcs de qualité, histoire mêlée de vrai et de faux...* A Folichonopolis, chez Polissonnet, rue du Badinage, 1767, réimprimé à Rouen par E. Cagniard, 1881.

sement. La pièce commença. C'étoit précisément les Trois Sultanes. Ibrahim Pâté étoit au comble de la joie de voir des Turcs sur le théâtre... »

Le croquis est leste, mais peu à l'honneur de la salle de spectacle lexovienne. Une autre anecdote, empruntée cette fois à l'historien V. Fournel (1), achèvera de nous édifier sur la qualité des représentations qui étaient encore offertes, en plein XIXe siècle, au public des rives de la Touques.

L'anecdote a pour héros l'acteur Rosambeau — de son nom véritable, Minet — qui, incapable de se fixer sur aucune scène, avait joué tour à tour à Londres, à Vienne, à Varsovie et à Constantinople. En France il avait connu d'appréciables succès sur tous les théâtres de Paris et couru toutes les villes de province. Fantasque, facétieux, n'écoutant que son caprice, il était à la fois la joie des spectateurs et la terreur des directeurs qui n'osaient jamais compter absolument sur lui. Les *Mémoires de Mademoiselle Flore* (2), qui nous renseignent de première main sur cet original, nous le dépeignent comme le Juif errant de sa profession.

Venu de Caen où il avait eu quelque difficulté avec le régisseur du théâtre pour avoir prétendu tenir tous ses rôles, quels qu'ils fussent, en grand uniforme sous le prétexte que son engagement lui permettait de jouer « *les rois, les grands amoureux et tous les premiers rôles... en général* ». Rosambeau avait fait retraite à Lisieux. Ce fut là que le retrouva la troupe dont faisait partie Mademoiselle Flore.

Et voici ce que nous a conté celle-ci :

« *En arrivant à Lisieux, nous demandâmes si la ville était privée de spectacle. Mais l'aubergiste nous dit que, depuis trois jours, on avait l'Homme vert, qui faisait fureur et qui, précisément, demeurait dans cette auberge.*

(1) V. Fournel, *Curiosités Théâtrales*, Paris, Garnier.
(2) Françoise-Flore Corvée, dite Flore, actrice des Variétés (1790-1853).

— « *Qu'est-ce que l'Homme vert ?* »

— « *C'est un très bel homme, de la couleur que je vous dis et qui arrive du Cap-Vert ou des Iles Canaries.* »

— « *Pourrions-nous le voir ?* »

— « *Oui, en payant. Il joue la comédie tous les soirs. Tenez, le voilà qui descend pour dîner.* »

« *En effet, nous vîmes arriver un homme parfaitement vert et luisant qui dit en nous voyant : « Tiens ! C'est Volange !* (1). *C'est Flore !* » *On reconnut Rosambeau sous la peau verte du phénomène. Il s'enrôla dans la nouvelle troupe qui débuta par le Déserteur, opéra-comique. Rosambeau était chargé du rôle de Montauciel et il joua l'ivresse à merveille. Comme les habitants de Lisieux manifestaient leur étonnement de voir qu'il n'était plus vert : « Messsieurs, dit-il en s'avançant sur le bord de la scène, un acteur, pour plaire au public, doit savoir prendre la couleur de son rôle. Il y a quelques jours, j'étais vert ; aujourd'hui, je suis gris...* »

Calembour bien usé, s'adressant sans doute à un public facile et bon enfant entassé dans une salle médiocre... Mais l'anecdote nous a entraînés un peu loin. A la veille de la Révolution les Lexoviens avaient, comme tous les Français, d'assez grands soucis pour n'attacher qu'une importance bien relative aux représentations théâtrales.

Afin d'étudier les projets de réforme présentés de toutes parts, le ministre des Finances, Loménie de Brienne, avait décidé au mois de juin 1787, de réunir des Assemblées Provinciales dans toute les régions où il n'existait pas d'Etats. L'Assemblée de Moyenne Normandie et du Perche, correspondant à la Généralité d'Alençon, se réunit à l'Hôtel de Ville de Lisieux le 21 novembre 1787, sous la présidence de Mgr de la Ferronnays. Elle n'obtint que des résultats peu importants et, de façon

(1) Volange fils était le chef de la troupe avec laquelle Mademoiselle Flore parcourut une partie de la France à l'époque de la Restauration.

générale, ces consultations déçurent les espoirs du ministre qui les avait ordonnées. Au cours de cette session qui dura jusqu'au 20 décembre suivant, l'évêque de Lisieux et l'intendant d'Alençon, Jullien, firent preuve d'un esprit d'équité auquel rendirent hommage tous les membres de l'Assemblée (1).

Le 5 juillet 1788, un arrêt du Conseil annonçait la prochaine convocation des Etats généraux. Le 8 août suivant, la date de cette convocation était fixée au 1er mai 1789. Cette mesure et l'acceptation par le roi du doublement du nombre des députés du Tiers soulevèrent l'enthousiasme. A Lisieux, les assemblées de métiers adressèrent des remerciements à Louis XVI et à Necker et émirent des vœux tendant au rétablissement des Etats Provinciaux que Louis XIV avait fait tomber en désuétude depuis 1638. Le Corps de Ville, dans une délibération du 29 octobre 1788, exprimait, de son côté, le désir de voir remettre en vigueur la vieille *Charte aux Normands* et convoquer de nouveau les Etats. Le 1er mars enfin, le Tiers Etat, réuni à l'Hôtel de Ville de Lisieux, adoptait un *Cahier de doléances* comportant dix-huit articles et préconisait des réformes indispensables. Les rédacteurs de ce *Cahier* demandaient l'adoption d'une Constitution, la périodicité régulière des Etats généraux, la simplification de la Justice et une meilleure répartition des impôts. Sur le plan local, l'article 15 souhaitait « *qu'eu égard à l'importance du commerce qui se fait à Lisieux, il y soit établi un consulat* », c'est-à-dire un Tribunal de Commerce.

La sagesse de ces requêtes traduisait bien celle de la population. Bien que celle-ci eût été éprouvée par des inondations et qu'elle eût vu se dérouler dans ses rues de petites échauffourées, elle ne se départait pas de son calme. Et pourtant, ses espérances tournèrent vite en désillusions. Le 13 décembre 1789, elle apprenait que Lisieux ne serait pas chef-lieu de

(1) Baron Angot des Rotours. *L'Assemblée provinciale de* 1787 *à Lisieux* in *Association Normande*, 1926, p. 45.

département comme on l'avait proposé, mais simple chef-lieu de district. Le 6 juillet suivant, l'évêché était supprimé. Six jours plus tard était votée la Constitution civile du Clergé.

Mgr de la Ferronnays protesta énergiquement contre la disparition du siège épiscopal. Les habitants de Lisieux, sachant ce que leur ville aurait à perdre du fait de cette mesure étaient, dans l'ensemble, favorables au prélat. Mais le maire, François-Pierre Le Roy engagea contre ce dernier une lutte ouverte. Cité devant le Tribunal du District, le 3 janvier 1791, l'évêque comparut. Ordre lui fut donné de quitter Lisieux au plus tôt. Il se retira donc le jour même au Château du Pin, chez l'abbé de Boismont, archidiacre de Rouen. Déjà le Chapitre était dissous. Il avait reçu notification d'une ordonnance du département du Calvados qui lui interdisait de se réunir et avait dû se séparer, le 19 novembre 1790, non sans avoir rédigé une ultime et solennelle protestation (1).

Mgr de la Ferronnays ne devait plus revoir Lisieux. Il vécut successivement en Suisse, aux Pays-Bas et en Allemagne, menant l'existence difficile et inquiète de l'exilé. Il mourut à Munich le 15 mai 1799 et fut inhumé dans l'église des Capucins de cette ville.

Pendant plusieurs années, le clergé réfractaire dut s'éloigner ou se cacher. Avant le vote de la loi du 26 août 1792, le District et la Municipalité avaient intimé l'ordre de quitter la ville à quinze chanoines, quatre-vingt-quinze prêtres et deux frères des Ecoles chrétiennes. Des prêtres jureurs furent substitués à l'ancien clergé paroissial. Par deux fois, l'évêque constitutionnel du Calvados, Claude Fauchet, vint à Lisieux. Le 10 mai 1791 il ne fit que passer, se rendant à Bayeux où devait avoir lieu sa prise de possession solennelle. Il visita la Municipalité et prit part à un banquet donné en son honneur à

(1) *Dernière délibération du Chapitre de la Cathédrale Saint-Pierre de Lisieux* in *Baiocana*, 1910-1911, p. 31.

l'Evêché. Il revint les 28 et 29 mai suivants et officia à Saint-Jacques entouré d'une trentaine de prêtres qui s'étaient ralliés à lui. Au sortir de l'église, il assista à deux réunions du Club révolutionnaire et y prononça deux harangues, l'une sur l'inviolabilité de la souveraineté du peuple, l'autre sur la Royauté considérée comme l'appui de la liberté et du progrès social. Ce dernier discours, d'un ton modéré sans doute, souleva la colère des exaltés. Fauchet fut couvert de poussière. Des clameurs s'élevèrent contre les aristocrates. Au-dessus d'un café fut suspendu un tableau représentant l'évêque armé d'une faux et sapant le pied d'un arbre sur lequel étaient juchés des prêtres réfractaires. L'allégorie peut nous sembler bizarre. L'intention hostile à Fauchet était certaine.

Le 15 janvier 1792, l'église Saint-Germain fut désaffectée. Le curé, portant le Saint-Sacrement, la quitta et prit possession de la Cathédrale. Quelques jours plus tard, deux cents affiches blanches annonçaient la vente de meubles d'église provenant de cette dernière et d'objets ayant appartenu à la Maîtrise. Le grand pillage commençait. Le 11 août, l'Assemblée législative avait ordonné « *de détruire sans aucun délai les monuments, reste de la féodalité, de quelque nature qu'ils soient* ». De tels ordres trouvent toujours des inconscients pour les exécuter. En quelques jours la chaire épiscopale, le jubé et les tombeaux furent abattus. Une intervention de la Société populaire en faveur de la statue de Le Hennuyer, que protégeait la légende de la Saint-Barthélemy, ne put même sauver cette unique effigie. Puis, ce fut le tour des cloches. Le 25 février 1793, un certain nombre d'entre elles furent descendues afin d'être fondues et transformées en canons. Au début de 1794, d'autres prirent également le chemin des fonderies. La Cathédrale n'en conserva qu'une, l'*Echauguette*.

Au mois d'octobre 1793, les caveaux funéraires furent violés. Les corps des évêques, arrachés de leurs cercueils de plomb, eurent la fosse commune pour suprême asile. La dépouille du

Maréchal de Fervaques, retrouvée presque intacte dans ses bandelettes de fine toile, subit les insultes d'un fossoyeur qui entama le crâne du fer de sa bêche...

Le clergé constitutionnel, en présence de ces excès, demeurait muet. Ses protestations, d'ailleurs, fussent demeurées vaines. Les violents régnaient sans partage. Le 27 octobre, un détachement de hussards, accompagné de quelques exaltés, pénétra dans la Cathédrale. Les statues des saints furent brisées, l'une même sabrée. Ces profanations n'empêchaient pas les catholiques de venir prier dans cet édifice dont on avait voulu faire le Temple de la Raison. Sur une décision du Conseil général, en date du 9 février 1794 (21 pluviose an II), les dernières statues disparurent. Dans l'église dévastée se succédèrent les solennités révolutionnaires.

Ces solennités trouvèrent leur metteur en scène. L'ingénieur Quesnel se chargea de les entourer de toute la pompe officielle, fût-elle des plus banales. Une des mieux réussies fut sans doute la Fête de l'Etre Suprême et de la Nature qui eut lieu le 8 juin 1794.

Cette fête se déroula dans la nef de la Cathédrale. Un immense voile tricolore fermait l'entrée du chœur. Chaque pilier était décoré de guirlandes. Une inscription en lettres de fleurs attestait, au-dessus d'un tableau sur lequel se lisait la *Déclaration des Droits de l'Homme*, la grandeur de l'Etre Suprême. Rien ne manqua à l'éclat de la cérémonie, ni les discours officiels, ni le chant d'hymnes de circonstance, ni le zèle de la musique de la Garde nationale.

D'autres fêtes succédèrent à celle-là sous les voûtes de Saint-Pierre : Fête de la Jeunesse, Fête des Epoux, Anniversaire de la fondation de la République. Mais, d'année en année, l'assistance se faisait plus clairsemée et plus indifférente. A partir de 1795, l'opinion publique marqua un tel retour vers le culte catholique que la Convention se résigna à voter, le 30 mai 1795, le libre usage des églises qui n'avaient pas été aliénées.

Forte de ce texte, la section de l'Egalité réclamait, le 24 septembre suivant, un local pour la célébration des offices religieux. Le Conseil de la Commune fit la sourde oreille, mais dut finir par se résigner à l'inévitable. Tandis que les dernières cérémonies décadaires passaient inaperçues parmi l'indifference croissante de la population, l'administration rendait au culte l'ancienne église de l'Abbaye qui devenait paroissiale avec le titre de Saint-Désir (18 octobre 1796) et l'église Saint-Jacques (21 février 1797). Le 15 août 1802, enfin, la Cathédrale elle-même était rendue au culte.

Depuis la mort de Mgr de la Ferronnays, le diocèse de Lisieux avait été administré par deux de ses vicaires généraux, MM. Naudin et Eustache Le Jeune de Créquy. Maintenant que l'évêché, par suite du Concordat, était canoniquement supprimé, l'évêque de Bayeux, Mgr Brault, avait chargé ce dernier de présider la cérémonie de réouverture. Une foule immense emplissait la nef et débordait sur le parvis en ce jour ensoleillé de l'Assomption. Mais en dépit de leur joie, bien des âmes ressentaient le regret de ne plus voir passer dans la nef la traditionnelle crosse épiscopale tombée des mains glacées de Mgr de la Ferronnays. Ce regret, bien des Lexoviens d'aujourd'hui le ressentent encore. Il est d'autant plus légitime, que leur ville, grâce aux vertus d'une jeune sainte, est devenue l'un des sommets les plus lumineux du monde chrétien.

La Révolution avait laissé, à Lisieux comme ailleurs, d'amers souvenirs, bien que les événements sanglants y eussent été rares. Elle avait, de plus, notablement réduit le patrimoine architectural de la Cité.

La Cathédrale avait été ravagée à l'intérieur et à l'extérieur. Le mobilier et les statues avaient été emportés ou mutilés. Les tenants de la déesse Raison avaient été assez déraisonnables pour s'acharner sur les sculptures du portail que leurs marteaux avaient fait voler en éclats. Cette belle besogne devait être achevée par le premier curé concordataire de Saint-

Cliché Koch

La rue de la Paix

Pierre, l'abbé Jacques Blondel, qui, saint homme si l'on veut, mais esthète non pas, fit impitoyablement râcler les voussures et le tympan. Les images des quatre Evangélistes qui ornaient ce dernier disparurent définitivement, et l'ensemble du portail, qui avait dû être une œuvre très équilibrée et fort séduisante, prit l'aspect lamentable que nous lui connaissons aujourd'hui.

Plus malchanceuses encore que la Cathédrale, deux des églises paroissiales avaient totalement disparu. Si Saint-Désir ne présentait sans doute qu'un intérêt assez médiocre, la tradition lexovienne, en l'absence de documents précis (1), atteste que Saint-Germain était un bel édifice qui faisait honneur à la ville. Transformée d'abord en magasin à fourrages, cette église avait été démolie en 1798.

Le massacre des monuments lexoviens s'était étendu à d'autres sanctuaires moins importants mais dont certains auraient dû être respectés. La chapelle de l'Hôtel Dieu des Mathurins, élevée au XIIe siècle par l'évêque Arnould et placée sous le vocable de Saint Thomas de Cantorbéry, n'existait plus. La vénérable chapelle Saint-Aignan, qui avait monté durant tant de siècles une garde paisible à l'entrée de la rue du Pont Mortain, n'était désormais qu'un souvenir destiné à disparaître rapidement. La chapelle des Capucins, route de Paris, celle des Dominicains, et jusqu'à celle des Pauvres, située près de la Porte de la Chaussée, avaient été renversées. Et que d'autres ruines dans tous les domaines ! Le Collège lui-même avait dû fermer ses portes en 1794.

On aurait pu espérer que l'apaisement des esprits aurait été accompagné d'une plus sage appréciation des richesses architecturales qui survivaient à tant de stupides dévastations. La

(1) Un dessin non daté de Lecerf, qui passait pour représenter l'église Saint-Germain, a été identifié par Georges Huard. Il s'agit en réalité d'un croquis de l'église Saint-Martin d'Harfleur.

Normandie n'allait-elle pas prendre bientôt le pas sur toutes les provinces de France, dans le domaine archéologique, grâce à l'énergique Arcisse de Caumont ? Il demeurait, hélas ! des vandales bien décidés à poursuivre leur œuvre destructrice. Leur crime majeur fut, en 1835, la destruction de la chapelle épiscopale. Ce charmant édifice, élevé par l'évêque Guillaume d'Asnières au XIIIe siècle, fut abattu pour faire place à une gendarmerie. En vérité, ceci ne remplaçait nullement cela. Et ce n'étaient ni le style néo-grec du Carmel, ni la vaste chapelle de la Miséricorde, ni la petite chapelle de briques qu'avaient rebâtie pour leur vieille abbaye les moniales de Notre-Dame du Pré qui pouvaient consoler les vrais Lexoviens de la dispersion et de la perte de leurs anciennes richesses.

En 1814, puis en 1815, Lisieux vit passer les troupes de l'Europe coalisée : garde impériale russe et Prussiens de Blücher. Ce fut un intermède pénible, mais bref. Le XIXe siècle ne devait réserver à la ville qu'une paisible prospérité.

Les seuls incidents notables de cette longue période furent les visites de hauts personnages, qui fournissaient parfois quelque prétexte à des réjouissances publiques.

Le 2 septembre 1813, l'Impératrice Marie-Louise fut accueillie par les autorités municipales sous un arc de triomphe érigé sur les boulevards. La souveraine déjeuna dans la maison de M. Le Bas de Friardel et fit si bonne impression sur les échevins lexoviens que ceux-ci, dans une adresse envoyée le 27 octobre suivant, quittaient le ton administratif pour donner presque dans le madrigal : « *Nous ressentions encore les douces impressions de votre présence parmi nous. Les grâces touchantes de Votre Majesté charmaient nos souvenirs...* ».

En 1829, c'était le duc d'Angoulême qui passait par Lisieux où l'avait précédé de quelques jours sa femme, fille de Louis XVI. Quatre ans plus tard, la ville était en fête pour accueillir le chef d'une nouvelle dynastie. Le 28 août 1833, le roi Louis-Philippe, qu'accompagnaient le duc de Nemours, le Prince de

Joinville, le maréchal Gérard et Guizot, arrivait à Lisieux vers quatre heures de l'après-midi. Après avoir passé en revue la Garde Nationale, dans le Grand Jardin, il assista à un banquet servi au Petit Séminaire. Le soir, un bal fut donné dans les salons de l'Hôtel de Ville. Trois jours plus tard, la reine Marie-Amélie et les princesses, qui allaient rejoindre le roi à Cherbourg, passèrent à leur tour par Lisieux où les dames leur offrirent une corbeille de fleurs. Nous avons plaisir à imaginer que, pour la circonstance, les Lexoviennes avaient arboré leurs coiffes les plus triomphantes et que leurs sourires avaient tout leur prix dans le cadre aérien des dentelles (1).

Les désastres de 1870-71 vinrent rompre cette longue quiétude. Au mois de janvier, Lisieux reçut quelques volées de canon allemand. Puis la vie y reprit son cours quelque peu monotone. Sous son manteau de grisaille, la vieille ville semblait ne devoir plus connaitre qu'une existence prosaïque et plutôt terne, lorsqu'un événement inouï vînt lui faire connaître une sorte de résurrection.

Il avait suffi pour cela qu'une toute jeune fille, une Normande d'Alençon, reprît la glorieuse tradition des mystiques de la Province. Au cours de sa vie très brève, Thérèse Martin, entrée dès l'âge de 16 ans au Carmel de Lisieux, avait donné l'exemple de toutes ces vertus qui, chez nous, se dissimulent trop souvent, bien qu'elles constituent le tréfonds inépuisable de la race. Sa mort, survenue en 1897, aurait pu passer inaperçue. Elle fut, au contraire, le point de départ d'un mouvement

---

(1) Plus simple que les magnifiques hennins demeurés en usage à Yvetot, à Evreux, à Coutances ou au Mont Saint-Michel, la coiffe lexovienne était charmante : « *Voici*, dit Georges Dubosc, *le Bonnet de Lisieux, au fond petit et haut placé tout au sommet, avec la passe un peu flottante à laquelle se rattachent les barbes, cousues à l'entour, qui étaient très tuyautées et placées dans la partie tournant sur les côtés. Sur ces hautes passes, on attachait aussi de riches épingles et l'on posait des nœuds de rubans et de très légères guirlandes de fleurs* ». — Georges Dubosc, *Par-ci, par-là...* 5e série, p. 115, Rouen, Defontaine, 1928.

religieux d'exceptionnelle ampleur. De nouveau, comme au temps d'Arnould, les foules prirent le chemin de Lisieux. Leur ferveur égalait celle des pèlerins de jadis accourant à Saint-Gilles ou à Compostelle, celle des Pastoureaux qui abandonnaient leur pays pour voir surgir des grèves le monastère de Saint-Michel du Péril.

Dans ses *Etudes d'Histoire religieuse*, Renan n'avait pas craint d'écrire : « *Il y aura encore des saints canonisés à Rome, il n'y en aura plus de canonisés par le peuple* ». Le développement foudroyant du culte thérésien dans tous les pays du monde devait donner à ce téméraire propos le plus cinglant démenti. La jeune carmélite avait vécu et était morte ignorée de tous, mais, dès le lendemain de sa disparition charnelle, un immense élan de prières monta vers elle, avant même que Rome eût parlé. Ce fut peut-être là le plus grand prodige né de sa sainteté.

En présence de cet inexplicable concours des peuples vers le souvenir de Thérèse Martin, les autorités ecclésiastiques, d'ordinaire si lentes à ordonner l'ouverture des procès de canonisation, commencèrent à s'émouvoir. En 1909, Mgr. Lemonnier, évêque de Bayeux et de Lisieux, n'hésitait pas à engager la procédure. Douze années à peine s'étaient écoulées depuis le jour où la frêle dépouille de la carmélite avait été déposée au cimetière du Champ Rémouleux.

Les phases du procès, bien que rien ne fût négligé des règles prudentes fixées au XVIIIe siècle par Benoît XIV, furent exceptionnellement brèves. L'impatience du monde chrétien pressait les décisions du pontife romain. Tant d'âmes, déjà, avaient acquis la certitude de la puissance qu'exerçait d'En-Haut la « *petite sœur Thérèse !* ».

Le 29 avril 1923, Saint-Pierre de Rome était en fête. Pie XI procédait à la béatification universellement souhaitée. Deux années plus tard, le 17 mai 1925, le Souverain Pontife proclamait la canonisation de la moniale normande, au cours de

cérémonies inoubliables. Pour la première fois depuis 1870, l'extérieur de la basilique vaticane et la colonnade qui la précède s'illuminaient comme pour un triomphe.

Bientôt commença, sur la colline qui domine Lisieux vers le sud-est, la construction d'une vaste basilique consacrée à la nouvelle sainte. Œuvre de l'architecte Cordonnier, ce sanctuaire, de style néo-byzantin, surprend quelque peu sous le ciel normand et devant un horizon avec lequel il ne s'harmonise pas. Le divorce est complet entre cet édifice, d'ailleurs estimable au point de vue technique, et le site lexovien. La Basilique émeut cependant si l'on songe à l'immense élan de foi qui a préludé à sa construction et qui l'entoure chaque jour davantage.

La bénédiction du sanctuaire thérésien donna lieu à des fêtes religieuses d'un éclat exceptionnel. Le samedi 10 juillet 1937, arrivait à Lisieux le cardinal Pacelli, légat *a latere* du Saint-Père, et qui devait, deux ans plus tard, ceindre à son tour la tiare pontificale. Accueilli à la gare par le Préfet du Calvados, M. Angeli, et par le Docteur Degrenne, maire de la ville, le Légat, qu'accompagnaient, outre le nonce à Paris, une foule de cardinaux et de prélats, parcourut la rue de la Gare, la rue d'Alençon, la rue du Pont Mortain et la place Thiers. Il fut logé à la Pension Saint-Jean, rue du Carmel.

Le soir, eut lieu au Carmel une réception liturgique au cours de laquelle l'évêque de Bayeux, Mgr. Picaud, rappela ces mots prononcés par Pie XI lors de la canonisation de la jeune Carmélite : « *Elle est une miniature exquise de la sainteté parfaite, un miracle de vertus et un prodige de miracles* ». Une messe de minuit, célébrée dans la crypte de la Basilique, acheva cette journée fervente.

Le lendemain — dimanche 11 juillet — une messe solennelle fut célébrée par le légat sur l'Esplanade, en présence d'une foule qu'on évalua à deux cent mille personnes. Au cours de l'après-midi, une immense procession, précédant le

Cardinal Pacelli qui portait le Saint Sacrement sur un char tendu de velours blanc, se rendit de la Basilique au château d'Ouilly-le-Vicomte en passant sous de nombreux arcs de triomphe édifiés par les diverses villes de Normandie.

Ces fêtes d'un intérêt exceptionnel — car c'était peut-être la première fois depuis plus de 125 ans qu'un Légat était accueilli en France dans ces conditions — avaient achevé d'illustrer le nom de Lisieux aux yeux du monde entier. Les temps étaient cependant proches où la guerre, dans ses déchaînements féroces, allait bondir sur la quiète cité des couvents et des maisons de bois, plonger ses griffes dans sa chair profonde et la broyer, tout empourprée de flammes et de sang.

Lisieux n'avait pas souffert de la guerre de 1914-1918. Le nouveau conflit, ouvert en 1939 par une Allemagne qu'hallucinait sa puissance resurgie, ne devait épargner aucun lambeau du territoire français.

Au mois de juin 1940, l'occupation ennemie s'étendit comme un suaire sur le pays normand. Mais la bataille passa sans s'attarder. Lisieux échappait au sort terrible de Neufchâtel-en-Bray, de Rouen, de Caudebec-en-Caux, d'Evreux...

Puis ce fut le long drame tissé de silence. Ce que Sidoine Apollinaire avait dit, au ve siècle, de l'attitude de la population gallo-romaine à l'égard des Barbares qui la submergeaient redevenait vrai (1). On haïssait ces lourds soldats conduits comme un bétail aux hécatombes. On les redoutait, mais aussi comme on s'en gaussait avec délices dès qu'on se sentait entre soi. Dès 1941, la politique de collaboration avait fait long feu : le bons sens populaire en avait vite pénétré les vains secrets. La résistance aux exigences de ces vainqueurs, dont on savait le règne éphémère, s'organisa. Lisieux, comme tant d'autres

(1) « *Illorum ferociam stoliditatemque, quae secundum belluas ineptit, brutescit, accenditur, rideremus, contemneremus, pertimesceremus* ». Sidoine Apollinaire. Lettres V. A Probus.

villes, eut ses déportés et ses fusillés. Mais les excès même de la répression allemande servaient à tenir très hautes les espérances. Tous savaient qu'un jour l'ennemi s'effondrerait devant une puissance bien supérieure à la sienne.

Pendant des mois, les Lexoviens attendirent avec impatience le jour où commencerait la grande offensive. Ainsi qu'il est, hélas ! bien humain de le faire, ils espéraient que le débarquement se produirait loin vers l'Ouest ou loin dans le Nord. Le 6 juin apporta la réponse du destin à ceux qui, depuis si longtemps, s'efforçaient de sonder l'avenir.

Les Alliés, débarqués sur les rivages du Cotentin, du Bessin et de la Plaine de Caen, avaient adopté une tactique, meurtrière certes, mais la seule qui fût logique. Il s'agissait pour eux de paralyser l'armée allemande en détruisant ses véhicules et en coupant ses voies de communications. L'anéantissement de tant de villes normandes devint ainsi la rançon de la Liberté rendue à la nation...

A Lisieux, le drame commença dès le soir du 6 juin. Vers huit heures vingt se produisit la première attaque aérienne. Quelques instants suffirent pour que deux quartiers, à l'est de la ville, fussent écrasés et la gare anéantie. Trente-cinq morts et de nombreux blessés, tel fut le bilan de ce bombardement inattendu.

La nuit suivante, vers une heure vingt, ce fut pis encore. Les avions, de nouveau, se délestèrent de leurs engins. En une demi-heure à peine, tous les quartiers ouest furent ravagés. L'antique abbaye de Notre-Dame-du-Pré, l'église Saint-Désir, le Refuge et la Sous-Préfecture flambaient dans l'ombre, tandis que la population terrorisée s'enfuyait vers la campagne.

Le troisième acte de la tragédie fut joué le 7 juin, à deux heures de l'après-midi. Les forteresses volantes frappèrent de nouveau la ville abandonnée et presque exsangue. Alors brûlèrent toutes les vieilles charpentes vermoulues mais si prestigieuses qui formaient le décor célèbre de Lisieux. La rue aux

Fèvres mourut, la place Victor-Hugo mourut, la rue au Char mourut... Ce terme, mourir, peut s'appliquer en effet à ces façades, à ces sculptures, à ces toitures qui avaient, ainsi que les hommes, leurs âmes propres et leurs visages distincts. Les crasses pittoresques de l'Allée de l'Image fondirent dans le brasier. Atteinte à son tour, l'église Saint-Jacques perdit dans le désastre un inesthétique beffroi que nul ne saurait regretter et aussi, malheureusement, ses voûtes curieusement peintes et ses belles verrières, les seules que possédât la ville.

Pendant plusieurs jours, celle-ci flamba. En dépit de renforts venus des communes environnantes, les pompiers de Lisieux ne pouvaient songer qu'à faire la part du feu en quelques endroits favorables. Ils comptaient d'ailleurs dans leurs rangs d'héroïques victimes et une partie de leur matériel avait été rapidement mis hors d'usage. Une équipe de pompiers de l'Air, arrivée le 9 juin, sous les ordres d'un lieutenant-colonel, fut assez habile pour sauver la Cathédrale de la destruction.

Le 10 juin, à trois reprises, des flammèches aspirées par les tourbillons de l'incendie retombèrent sur Saint-Pierre et y mirent le feu. Aidés par quelques Lexoviens courageux, les pompiers de l'Air purent, chaque fois, écarter cette menace

Ailleurs, grâce au dévouement d'une poignée de sauveteurs, de ruine.
l'Hôtel de Ville fut sauvé, le Carmel fut sauvé, des maisons furent sauvées. Mais quand on put faire le bilan de cette dévastation, on dut constater que les deux tiers de la ville n'existaient plus. Sur une population de seize mille âmes, on comptait 819 morts et 150 disparus.

Tandis que les combats s'éternisaient du côté de Caen, de nouveaux bombardements frappaient la population de Lisieux, réfugiée dans les communes environnantes. Certains autres venaient achever l'œuvre des précédents, tel celui du 7 juillet qui frappa durement le Boulevard Emile-Demagny, le Boulevard Sainte-Anne et le quartier de l'Hôpital. Vers le 28 juillet,

l'armée allemande, visiblement inquiète, fit sauter les ponts de la rue Labbey et de la Sous-Préfecture. Le 29, celui de la rue Harou et le Pont de Caen subirent le même sort. Secoués par les explosions, de nouveaux immeubles s'effondrèrent.

Les Lexoviens sentaient venir les heures de la bataille décisive mais celle-ci tardait toujours. Les armées alliées, esquissant un large mouvement tournant, fonçaient sur Paris, laissant momentanément au pouvoir des Allemands, au fond de la nasse dont ils allaient étrangler les issues, toute une partie de la Normandie et, en particulier le Lieuvin. Chacun se demandait avec angoisse, dans la cité en ruines, quel serait le visage du dernier combat.

A partir du 16 août, les signes annonciateurs du décrochage allemand se révélèrent. Par petits groupes les fantassins traversaient la ville, complètement exténués. A l'aube du 22 août, les derniers ponts sautèrent. Les ruines de la ville étaient criblées de nids de mitrailleuses. Pendant la journée, des éléments de la 51me division écossaise commencèrent à s'infiltrer sur la rive droite de la Touques. Mais ils ne purent dépasser la place Thiers en raison du tir des mitrailleuses et, pour la nuit, repassèrent sur la rive gauche.

Le lendemain, après un violent combat d'artillerie, le commandant de la 153me brigade écossaise donna l'ordre au 1er Gordon Highlanders de venir appuyer l'attaque des 5me et 7me Gordon Highlanders qui se trouvait stoppée par les tireurs isolés allemands embusqués dans les ruines. Le centre de la ville fut nettoyé mais, de nouveau, les troupes alliées furent arrêtées à la sortie de l'agglomération, sur la route de Paris, par la défense ennemie, bien organisée sur la crête, au nord de celle-ci.

A la demande du Major Lindsay, du 1er Gordon Highlanders, les tanks entrèrent alors en action. Ce furent de très durs combats.

Des Cromwell-tanks du 1er Royal Tank Régiment de la 7me

Armée Blindée partirent d'abord à l'attaque pour soutenir l'infanterie. Le lieutenant Michel Ley, commandant le *squadron* fut tué avec deux de ses hommes à bord de son véhicule. Les compagnies écossaises, de leur côté, perdirent cinq officiers et quarante-six sous-officiers et soldats. Appelés à la rescousse, d'autres éléments blindés — des tanks Sherman — furent mis à mal par le tir allemand. Il fallut, de toute nécessité, marquer le pas. Pour la nuit, les fantassins durent se contenter de tenir dans les dernières maisons de la ville, à l'est, et dans une carrière située à mi-chemin de la crête.

Un violent duel d'artillerie s'engagea la nuit suivante. Les Alliés, afin d'éviter de nouvelles pertes en hommes, criblèrent d'obus les quartiers nord et est de la ville. Une contre-attaque allemande, débouchant du bois de Rocques, fut rejetée. Enfin, après minuit, s'accomplit le dernier décrochage. Ecrasés par l'artillerie britannique, les derniers éléments ennemis abandonnèrent leurs positions et s'éloignèrent vers l'est.

Pendant ces heures tragiques, une foule immense de réfugiés et les Carmélites avaient cherché un abri dans la crypte de la Basilique. Ce refuge était d'autant moins sûr que, dans la nuit du 21 au 22 août, des soldats allemands s'étaient installés dans l'église supérieure. Cette intrusion avait failli avoir pour les occupants de la crypte les plus redoutables conséquences. Lorsqu'à l'aube du 23 août les premiers blindés britanniques firent leur apparition sur l'Esplanade, un officier révéla que l'Etat-Major, pensant la Basilique encore occupée par l'ennemi, avait donné l'ordre de l'anéantir. L'initiative d'une personne dévouée, qui avait, malgré de nombreux risques, pris sur elle d'aller informer les Alliés du départ des Allemands, avait seule sauvé le sanctuaire thérésien.

Dans la ville, cependant, des escarmouches se produisaient encore. On se battait dans plusieurs rues, au milieu des ruines, et notamment au voisinage du Carmel. De nouvelles destruc-

tions s'ensuivirent jusqu'au jeudi 24 août. Les derniers Allemands prirent alors la fuite ou furent capturés (1).

Lisieux était libre, mais Lisieux était en ruines et le demeure. Depuis les jours funestes de 1944, les quartiers sinistrés ont été nivelés méthodiquement et forment aujourd'hui le plus mélancolique des déserts. Il serait vain de chercher la moindre trace de tant de ces vieilles rues qui avaient fait les délices des artistes et des poètes, d'un Contel ou d'un Bunoust. Préservés par une sorte de prodige, la Cathédrale et l'Evêché subsistent pourtant et, dans leur double élan, les tours jumelles semblent parler d'espérance aux hommes déshérités de ce temps. Lisieux va revivre, appauvri, certes, mais vibrant encore puisque, dans le désastre qui s'est abattu sur lui, il a gardé le meilleur de sa parure et le plus émouvant de son âme.

---

(1) Nous avons fait usage, pour écrire les pages précédentes, des documents suivants :

Georges Lechevalier : *Lisieux...* 6 juin 1944, in *Terre Normande*, n° 2. Février 1946.

Annales de Sainte-Thérèse de Lisieux, n°s 1 et 2. Janvier et février 1946.

Georges Lechevalier et Capitaine G. Poirier : *Le calendrier de la Bataille de Lisieux* in *Spectres et Fantômes de la Bataille de Lisieux*. Lisieux, Morière, 1947.

Chanoine G.-A. Simon : *Bataille pour Lisieux* in *Bataille de Normandie*, II p. 55. X... *Le Carmel de Lisieux dans la tourmente* in *Bataille de Normandie* II p. 67, Paris, Editions de Notre Temps, 1947.

Noël Grimonpont : *Du Lisieux pittoresque au Lisieux tragique*. Lisieux, Morière 1947.

d'après Gaignières Collection Simon

Statue tombale de Pierre Cauchon

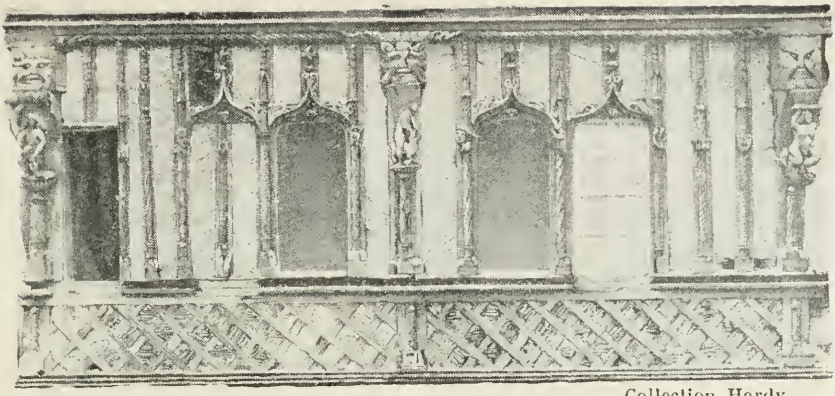

d'après Kaeppelin Collection Hardy

Décoration d'un premier étage

TROISIÈME PARTIE

LA PARURE DE LA CITÉ

Le voyageur danois Estrup qui parcourait la Normandie en 1819, ne trouva que ces seuls mots pour dépeindre Lisieux : *c'est une ville assez considérable, mais bien laide*. En 1841, Mérimée n'en avait pas meilleure opinion et, sans même daigner jeter un regard sur l'ensemble de la cité, il portait sur la Cathédrale ce jugement téméraire : « *Je n'ai rien vu de si triste que Saint-Pierre de Lisieux. Cela ressemble comme deux gouttes d'eau à une cathédrale anglaise. C'est grand, froid, lourd, régulier et ennuyeux* ». Le moins qu'on puisse dire de tels arrêts est qu'ils étaient bien superficiels et que ceux qui les avaient prononcés auraient peut-être eu grand peine à les justifier.

Si nous mettons un instant en oubli la ville ravagée aujourd'hui, nous nous souvenons, en effet, d'avoir connu un Lisieux

qui, sans prétendre rivaliser avec d'autres cités aux lignes plus altières, n'en contenait pas moins d'appréciables richesses d'art. Il jouissait notamment, en matière de maisons de bois, d'une primauté indiscutée. Mais pour pénétrer ses secrets, il fallait être initié, connaître le double dédale de ses ruelles et de son histoire. Cité grave et toute de grisaille vêtue, Lisieux ne se laissait pas aisément approcher ni deviner. Les poètes et les artistes, pourtant, ne s'y trompaient pas. Eux qui possédaient le don d'intuition, toujours si rare, savaient ce que recélait cet écrin, fruste en apparence. C'est dans le secret que le passé de la Cathédrale et celui des logis d'autrefois où les singes sculptés menaient leur sarabande avaient parlé à Ch. Th. Féret, à Auguste Bunoust, à Jean-Charles Contel. Il est des villes comme il est des âmes qui ne se livrent pas au premier venu.

Profondément enfoncée dans sa conque de verdure, la vieille capitale du Lieuvin, partagée entre l'activité quiète des pèlerinages, les travaux de l'industrie et la grasse opulence des foires, semblait ne plus devoir connaître de jours agités. Depuis longtemps elle avait fait tomber la presque totalité de ses remparts dont il ne demeurait guère que la Tour Lambert et une autre tour sur le Boulevard Sainte-Anne (1). Ses vieux logis lui attiraient chaque jour la visite d'une foule de curieux, ravis de tant de pittoresque. St-Jacques, coiffé d'un bonnet d'ar-

---

(1) Les murailles avaient été conservées jusqu'au XIXe siècle. Elles étaient flanquées de 17 tours. Quatre portes s'ouvraient dans l'enceinte :

— la Porte de la Chaussée, démolie en 1797 ;
— la Porte de Caen, démolie en 1798 ;
— la Porte de Paris, démolie en 1808 ;
— la Porte d'Orbec, également démolie en 1808.

En 1870, cinq tours subsistaient encore :

— la Tour Lambert ;
— une tour carrée et une tour ronde sur le boulevard Sainte-Anne ;
— une tour ronde ou bastion, rue du Rempart.
— une tour ronde avec pan abattu, boulevard Sainte-Anne.

La Tour carrée, encore existante rue Paul-Banaston (XVIe siècle), était voisine de la Porte de la Chaussée, mais n'appartenait pas à l'enceinte. Peut-être était-ce une tour de guet.

doises, se cabrait sur son perron et la Cathédrale dominait comme une cime les cascades de toitures qui s'écoulaient autour de sa longue nef.

Aujourd'hui, la partie la plus précieuse de Lisieux a disparu. La Cathédrale demeure seule, ou presque, pour attester que la ville n'est pas morte et qu'elle va revivre. Elle palpite comme un vieux cœur qui s'obstine à battre encore, malgré la maladie ou les blessures.

Qu'importe, en vérité, que le Concordat ait supprimé l'évêché lexovien et que le Chapitre ait disparu en même temps que les comtes-évêques ? Saint-Pierre demeure, par ses dimensions architecturales, par sa beauté et aussi par sa vigueur spirituelle, le sanctuaire où se recueille, unie à celle des générations oubliées, l'âme du Lisieux d'aujourd'hui. Là se rencontrent et se confondent, en dépit de la barrière illusoire des siècles, la prière du grand bâtisseur Arnould et celle de la petite Thérèse Martin, toutes deux rayonnantes d'une force mystérieuse (1).

La construction de ce vaste édifice fut, au premier chef, un acte de foi. Une lettre de Haimon, abbé de Saint-Pierre-sur-Dives (2), adressée en 1145 aux religieux de l'Abbaye de Toresbury, en Angleterre, nous permet de comprendre comment la Cathédrale de Lisieux sortit de terre — ainsi que tant d'autres, celle de Chartres en particulier — grâce à l'enthousiasme religieux des populations d'alentour. A l'époque où les travaux de la moisson ne retenaient plus au logis les familles paysannes,

---

(1) Sur la Cathédrale, consulter le remarquable ouvrage de M. le Chanoine Hardy : *La Cathédrale Saint-Pierre de Lisieux*, Paris, Frazier-Soye, 1917.

Louis Serbat : *Lisieux*, Paris, Laurens, 1926.

Georges Huard : *La Cathédrale de Lisieux aux* XIe et XIIe siècles in *Etudes Lexoviennes* II. Paris et Caen, 1919.

(2) Cette lettre de l'abbé Haimon se rapporte à la construction de l'église abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives et non à celle de la Cathédrale de Lisieux Mais nous ne croyons pas téméraire d'affirmer que les deux édifices furent élevés dans des conditions identiques, grâce à la générosité des habitants du Lieuvin et du Pays d'Auge.

les foules se mettaient en chemin, bannières en tête, et affluaient vers Lisieux. Quand on était arrivé à proximité de l'église en construction, les chars étaient disposés comme un campement autour des chantiers. Les journées s'écoulaient dans le travail et dans la prière. Peu à peu, de blanches montagnes de matériaux, tirées des carrières de Saint-Hippolyte, s'amoncelaient, malgré les moyens rudimentaires dont on disposait, aux endroits mis à la disposition du maître de l'œuvre. Les tailleurs de pierre sculptaient les blocs informes. Chaque année voyait s'élever davantage, comme des arbres géants, les piliers massifs de la nef et s'épanouir la finesse accueillante des portails (1).

Ainsi naquit, du dessein fermement mûri d'un évêque et du concours généreux de ses diocésains, cette église grave, presque sévère même, qui, mieux peut-être que d'autres plus ornées et plus fleuries, traduit le caractère positif et la réserve traditionnelle de la race normande.

La façade de Saint-Pierre, dressée en haut d'un perron de douze marches, ne laisse pas de produire encore aujourd'hui, en dépit de son asymétrie et des mutilations qu'elle a subies, une impression profonde de force et de grâce à la fois. Si le portail central n'est plus qu'une sorte de squelette (2), tant s'est acharnée contre lui la folie d'iconoclastes de toutes origines, et si son aspect est, de ce fait, infiniment triste, les portails latéraux, celui du sud en particulier, reflètent toujours la fantaisie des anciens sculpteurs et témoignent de leur habileté manuelle. Telle voussure, formée de feuillages ajourés, mérite à elle seule qu'on s'arrête pour l'admirer. Reposant, à la base,

(1) Pour assurer ce que nous appelons aujourd'hui le financement des travaux, l'évêque Arnould avait organisé des quêtes à travers le diocèse. Nous savons, par des textes d'une authenticité indiscutable, que ces quêtes provoquaient parfois des incidents. Vers 1180, des quêteurs envoyés à l'abbaye de Grestain furent molestés par le prieur et le portier de cette maison.

(2) Ses voussures dépouillées gardent encore de pâles traces du peinturlurage tricolore subi à l'époque révolutionnaire.

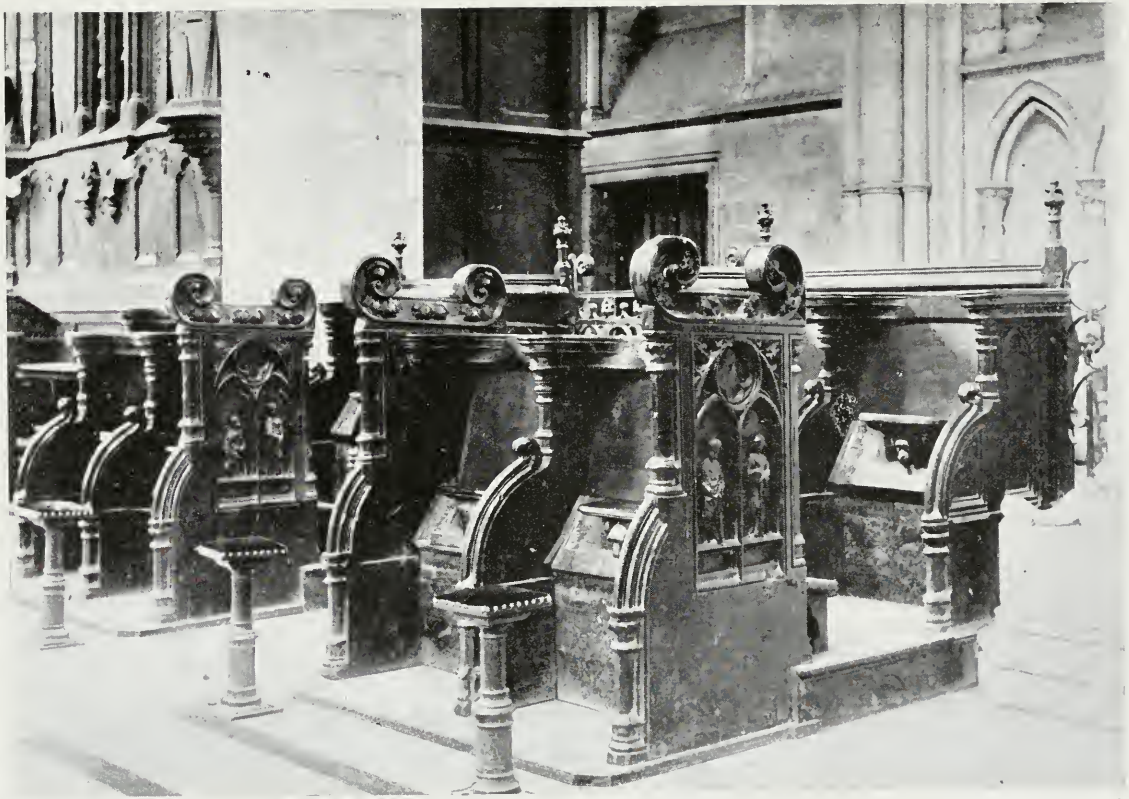

(*Collection Hardy*)

Les Stalles dans le chœur de Saint-Pierre

sur deux curieuses figurines, elle est d'une incomparable légèreté d'exécution. L'ensemble de ce portail est un fort beau travail du XIIIe siècle dont le caractère normand est démontré par la disposition en herse des colonnettes et par les rosaces, quatrefeuilles et trèfles sculptés en creux dans les espaces nus de la muraille.

Une immense fenêtre en tiers-point domine, toujours suivant la tradition architecturale normande, le portail central. Une restauration maladroite du XIXe siècle lui a valu une médiocre tracerie formée de trois meneaux feuillagés. Au-dessus de cette fenêtre court, depuis 1852, une galerie fort simple. C'est du haut de cette tribune que les enfants de la Maîtrise, protégés par une balustrade trilobée, entonnent le *Gloria Laus* lors du retour de la procession de Pâques Fleuries. Au sommet du gâble se dresse une statue d'ange sonneur de trompette.

La façade, on le voit, présente donc, en dépit des meurtrissures qu'elle a subies, des parties fort remarquables. Mais ce sont les tours qui lui donnent son caractère véritable et ce qu'elle a de majesté.

La tour du nord n'a pas de flèche et, malgré certaine légende, ne paraît pas en avoir jamais possédé. Elle est cependant la plus belle, en raison de la finesse de ses lignes. C'est un corps carré, reposant sur un glacis recouvert d'imbrications. Sur chacune de ses faces s'ouvrent deux baies en lancettes, refendues en deux parties par de minces colonnes dont le jet très pur ne contribue pas médiocrement à la grâce de l'ensemble. Cette tour, si caractéristique du goût qu'avaient les architectes normands pour les baies allongées et géminées, est certainement une des plus belles de la Normandie centrale et la plus remarquable de l'ancien diocèse de Lisieux. Une partie en est enclavée dans le palais épiscopal où sa paroi forme le mur d'une vaste salle gothique aux arcatures très décoratives, aujourd'hui cachée parmi les greniers du Palais de Justice. Cette salle qui servait certainement, au temps jadis, de chambre

de réception (1), n'est pas une des moindres curiosités de Lisieux, et de bons juges estiment sa décoration supérieure à celle de la Cathédrale elle-même. C'est un dernier vestige du Palais construit par l'evêque Arnould.

La tour sud, coiffée d'une élégante pyramide de pierre, semble un résumé de l'ancienne histoire lexovienne. Sa base est assise sur une substruction gallo-romaine, débris de l'enceinte antique. Son sommet ne date que du XVIe siècle.

Au cours des âges, cette tour a connu, en effet, les pires vicissitudes. Dès 1485, on était contraint de la renforcer aux angles par de robustes ferrures et de neutraliser la poussée de la flèche au moyen d'échafaudages de bois. Ces soins ne servirent qu'à retarder de quelques années l'inévitable catastrophe. Le 17 mars 1551, vers quatre heures de l'après-midi, elle s'écroulait, ruinant, ainsi que nous l'avons dit précédemment, une partie de la Cathédrale et écrasant sous les décombres le logis d'Adrien Le Houx.

La ruine du clocher n'avait pas été complète. Le corps de la tour avait été mutilé, surtout aux angles, par la chute de la flèche, mais le gros œuvre avait dû résister puisque le beffroi des cloches n'avait pas été broyé sous l'avalanche de pierres.

L'évêque et le Chapitre prirent aussitôt les mesures nécessaires pour déblayer les décombres puis pour reconstruire. Tout l'été de 1551 y fut employé. Au mois de novembre l'équipe d'Adrien Gosset, comprenant six compagnons et un apprenti, travaillait encore au chantier en dépit de la mauvaise saison et le comptable de la fabrique versait au cirier « *dix livres de chandelle pour éclairer aux machons* ». Pour subvenir aux dépenses, des « *pardons et jubilé* » furent sollicités du Pape, des appels furent faits à la générosité des fidèles. Donnant

(1) Le plafond de la Chambre dorée a sans doute partagé en deux parties, dans le sens de la hauteur, cette salle gothique.

l'exemple, l'évêque Jacques d'Annebault céda au Chapitre, le 21 décembre 1556, son fief noble de la Couyère, sis à Bonneville-la-Louvet, et les chanoines, ne voulant pas demeurer en reste de générosité, abandonnèrent, de leur côté, quelques-uns de leurs revenus pour accroître les fonds de la fabrique.

Rapidement commencés, ces travaux de restauration furent malheureusement retardés par les funestes événements dont l'année 1562 marqua l'instant le plus tragique. Au lieu de voir se poursuivre les réparations indispensables, la Cathédrale fut pillée par les Huguenots. Ce fut seulement le 8 mai 1579 que les maçons recommencèrent à *dresser leurs establys pour réparer la tour*. Leur travail devait durer de longues années. En 1588, le corps carré était entièrement rétabli. Les ouvriers l'avaient couronné d'une balustrade formée de quatrefeuilles que séparaient des panneaux de pierre pleine. Sur ces panneaux, Marin Bourgeois, un des plus remarquables artistes dont Lisieux garde le souvenir, ne dédaigna pas de peindre des armoiries, aujourd'hui disparues.

Ce fut seulement à partir de cette date que fût entreprise la reconstruction de la flèche. Il fallut douze années pour que ce travail, confié comme les précédents à l'atelier d'André Gosset, fut enfin achevé. Le jour « *de la perfection de la tour* » fut le 23 décembre 1600. Il valut à Gosset et à ses quatre compagnons et manouvriers, en sus de leurs salaires, soixante sols de *don gratuit*.

En dépit de ses trois étages de baies en plein cintre, la tour sud s'apparente étroitement à la tour nord. Leurs bases sont analogues. Peut-être la tour sud possédait-elle, avant le désastre de 1551, de longues lancettes pareilles à celles de sa voisine, lancettes qui furent, afin d'accroître sa solidité, remplacées par les trois étages de baies que nous lui voyons aujourd'hui. Sans cette précaution, le maître de l'œuvre n'aurait sans doute pas osé rétablir la haute pyramide de pierre, qui, malgré sa regrettable disparate, donne de l'élan à l'ensemble un peu sévère, mais pourtant séduisant, de la façade.

Le transept sud de Saint-Pierre s'ouvre vers l'extérieur par un portail dit aujourd'hui du Paradis et qu'on appelait au Moyen-Age le portail « *vers la Fontaine bouillante* ». Au-dessus d'une porte fort simple, ornée de six colonnettes, court une double rangée d'arcatures très fines au-dessus desquelles s'ouvrent trois fenêtres d'inégale hauteur. Tout cet ensemble, que dominaient depuis le XIIIe siècle les deux clochetons dissemblables encore existants, a été remanié à la fin du XVe. A cette époque, en effet, de nombreuses parties de la Cathédrale présentaient les plus alarmants symptômes de désagrégation et le portail sud semblait plus particulièrement menacé. On édifia alors pour soutenir celui-ci les deux énormes contreforts encore visibles, le grand arc de décharge qui les surmonte et la galerie supérieure courant entre les deux clochetons.

A la croisée du transept, s'élève, suivant l'usage normand, une tour-lanterne. Celle-ci ne possède plus, hélas ! sa fine pyramide de charpente couverte de plomb. Mais sous la simple toiture d'ardoises à quatre pans, elle montre toujours ses baies en arcs brisés. Une gracieuse tourelle amortit un de ses angles.

En 1504, cette lanterne et tout le croisillon sud du transept semblaient menacés de la même ruine que le portail du Paradis. Guillot de Samaison, maître de l'œuvre de Saint-Jacques, fut chargé des travaux indispensables et, comme la situation était grave, le Chapitre envoya, au mois de novembre, à Evreux et à Rouen, Maître Marin Jourdain, prêtre, pour y quérir des experts. A la suite de cette demande, une visite des lieux fut faite par Jacques Le Roux, maître de l'œuvre de la Cathédrale de Rouen, et par Jean Cossard, maître de l'œuvre de la Cathédrale d'Evreux. Ces deux architectes firent un « *devis et rapport* » qui leur fut payé à l'un quatre, à l'autre trois écus d'or à la rose.

En dépit du réel intérêt architectural que présentent certaines de ses parties, l'extérieur de la Cathédrale demeure

pourtant moins attrayant que l'intérieur qui a, lui, vraiment grande allure.

Saint-Pierre est un des témoins les plus précoces de l'aube gothique, ce qui lui confère une valeur particulière. A l'époque de sa construction, l'art nouveau n'avait pas encore atteint son plein épanouissement. L'abbatiale de Saint-Denis, les cathédrales de Noyon et de Sens en avaient peut-être été les prototypes, mais Notre-Dame de Chartres, qui devait en marquer le plus haut degré de perfection, n'avait pas encore été entreprise. La Cathédrale de Lisieux marque donc une date dans l'histoire de l'architecture française.

Elle évoque en même temps une étape dans celle des relations artistiques de la Normandie et de l'Ile-de-France. Durant la première moitié du XIIe siècle, la primauté avait été l'apanage de la Normandie, grâce à la supériorité marquée de ses constructeurs sur leurs voisins. Après 1150, il semble que les influences se soient exercées en sens inverse et que les architectes normands se soient inspirés des nouveaux procédés dont on attribue parfois aujourd'hui le mérite aux bâtisseurs français (1). Le fait est d'autant plus curieux que la Normandie et la France capétienne étaient alors ennemies et perpétuellement en lutte ouverte. Lisieux serait un des principaux exemples de cette collaboration franco-normande. Bien qu'il convienne d'être très prudent en cette affaire, l'influence de l'évêque Arnould, homme de vaste intelligence, formé par la diplomatie et par de nombreux voyages, suffirait à expliquer cet

(1) Il faut être extrêmement réservé sur ce point, car il semble que les premières croisées d'ogives et les premiers arcs-boutants aient été élevés en Angleterre par des architectes normands.

Dans le même temps, les influences normandes continuaient à s'exercer hors de la Province. La Cathédrale de Laon demeure un magnifique exemple de cette expansion.

Voir à ce sujet le bel ouvrage de Marcel Anfray : *l'Architecture normande, son influence dans le nord de la France aux* XIe *et* XIIe siècles. Paris, Picard, 1939.

apport français dans la construction de Saint-Pierre et, plus spécialement dans celle de la nef, du transept et des deux premières travées droites du chœur. La Normandie, en tout cas, devait prendre sa revanche dès le début du XIIIe siècle. Bien que le duché eût alors perdu sa nationalité et qu'il fût désormais rattaché au royaume capétien, il ressaisit sa primauté architecturale. Pétrissant suivant son génie propre les divers éléments du style gothique, l'école normande créa alors une forme d'art particulière qui connut un très large rayonnement. A Saint-Pierre, les portails, le chœur et la tour-lanterne demeurent les témoins de ce renouveau.

Nous avons déjà examiné les portails occidentaux. En arrière de ceux-ci, dans la masse de la maçonnerie, subsistent deux noyaux romans, derniers vestiges de la cathédrale antérieure. Ils sont incorporés dans le narthex qui précède la nef et supporte la tribune des orgues. Ecrasée lors de la chute de la tour méridionale en 1554, la voûte de cette avant-nef fut reconstruite quelques années plus tard. Elle porte, à sa clef de voûte, les armes du Chapitre.

La grande arcade, qui met en communication le narthex et la nef, est ornée d'une archivolte aux rinceaux empreints d'une grande élégance. Aux aboutissants de ces archivoltes se trouvent deux figures sculptées qui présentent un grand intérêt et auxquelles s'attache une très ancienne tradition locale.

Ces deux têtes saillantes sont ceintes de diadèmes. Vers le nord, c'est l'image d'un homme, jeune encore, aux yeux largement ouverts sous l'arcade sourcilière assez prononcée. Le nez est gros, les joues un peu creusées. Une mince moustache ombrage la lèvre supérieure et rejoint la barbe courte. L'expression générale du visage est grave, soucieuse même...

Du côté du midi, l'effigie est celle, très habilement traitée, d'une femme aux traits jeunes et gracieux. Le front intelligent et large domine un visage d'un ovale parfait et la chevelure,

disposée en bandeaux, donne à l'ensemble une beauté toute de finesse.

Si nous en croyons la rumeur qui vient du fond des âges, ces deux remarquables sculptures représenteraient le roi Henri II Plantagenet et la reine Eléonore de Guyenne, et rappelleraient la cérémonie de leur mariage, célébré à Lisieux en 1152.

Si l'on s'arrête un instant sous le narthex, on est frappé du robuste aspect des piliers qui, reposant sur une base de pierre dure, paraissent le long de la nef et de l'entrée du chœur une alignée de chênes énormes. Mais voici qu'au-dessus de chapiteaux ornés de feuillages sommairement traités jaillissent, coupés de bagues saillantes, des faisceaux de trois colonnettes qui s'élèvent jusqu'aux grandes fenêtres. Ces faisceaux encadrent les baies du triforium formées de deux lancettes géminées inscrites dans de grandes arcatures en tiers-point. Ces baies ont malheureusement été aveuglées à une époque indéterminée. Quant à la claire-voie elle comprend, à chaque travée, une fenêtre en tiers-point. On ne saurait trop regretter que les verres blancs de Conches et de Beaumont-le-Roger aient remplacé, au XVIIIe siècle, les verrières somptueuses dont Roger de Jumièges, vers 1390, avait doté la Cathédrale (1) et dont il ne demeure que des épaves.

La nef est flanquée de deux collatéraux qui datent, eux aussi, du XIIe siècle. A cette époque, Saint-Pierre ne renfermait qu'un petit nombre d'autels mais les multiples fondations qui l'enrichirent plus tard provoquèrent toute une floraison de chapelles nouvelles. Pour permettre l'édification de celles-ci, on pratiqua de larges brèches dans les murs extérieurs de l'édifice. Six chapelles s'ouvrirent au XIVe siècle dans le collatéral nord, six autres, au XVe, dans le collatéral sud. Il en

(1) E. Deville a publié deux textes relatifs au marché traité par Roger de Jumièges in *Revue Catholique de Normandie*, Mars 1924, p. 132 et 134.

existe huit aujourd'hui de ce côté par suite de la suppression de la salle Capitulaire au XIXe siècle.

Le transept, bras et croisée, paraît l'œuvre de l'architecte qui éleva la nef. Il est dominé, suivant l'usage normand, par une tour-lanterne, mais celle-ci, d'après certains archéologues, n'aurait été construite qu'après coup, à l'époque où le réveil des influences autochtones aurait rendu moins puissante l'influence française. Cette lanterne comporte deux étages : un triforium aux très fines colonnettes et une claire-voie comportant deux fenêtres sur chacune de ses quatre faces. Aux écoinçons du triforium, des trèfles sont sculptés en creux, ce qui révèle une main normande. Quant à la voûte, elle s'appuie sur huit nervures et possède encore la clef circulaire qui servait au passage de la cloche.

A la croisée du transept, nous nous trouvons au centre même de la Cathédrale du XIIe siècle, telle que l'édifia l'évêque Arnould. Nous avons sous les yeux la nef, le transept et les deux premières travées du chœur, c'est-à-dire les parties dans lesquelles les conceptions architecturales de l'Ile-de-France se révèlent avec le plus de netteté. Pour fixer les idées à ce sujet, nous ne saurions mieux faire que de citer ces lignes de Mlle Denise Jalabert ((1) :

« *Les grandes arcades ont une courbe faiblement brisée comme dans l'Ile-de-France ; elles retombent sur des colonnes mono-cylindriques appareillées en tambour comme à Notre-Dame de Paris ; les chapiteaux sont ornés de feuilles indéterminées, souples et vivantes comme celles des Cathédrales françaises et, comme dans les Cathédrales françaises, les tailloirs carrés ont leurs angles abattus. Les fausses tribunes sont indiquées, dans chaque travée, par une grande arcade subdivisée en deux petites au-dessus desquelles le tympan reste plein comme dans les monuments français. Les colonnettes qui por-*

(1) Denise Jalabert : *l'Art normand au Moyen Age.* Renaissance du Livre, Paris.

tent les voûtes sont cerclées sur les joints de petites moulures formant bagues comme à Saint-Denis et à Laon. Des formerets reçoivent les voûtains au-dessus des fenêtres et ils ont, ainsi que les doubleaux, la forme brisée — ce qui constitue la caractéristique et la perfection des voûtes françaises. Enfin, tous les arcs ont le profil français : un bandeau plat entre deux tores ou boudins ».

Reste à savoir qui fut le maître de l'œuvre en cette fin du XIIe siècle. Un architecte venu de l'Ile-de-France ? Un Normand ayant travaillé précédemment sur un chantier français ? Nous ne possédons malheureusement aucun document qui nous permette de répondre à cette question (1).

Avant de pénétrer dans le chœur, parcourons les bras du transept. Nous y trouverons des détails curieux et même — n'hésitons pas à le proclamer ! — un vrai chef-d'œuvre.

Par une disposition architecturale assez remarquable, les croisillons présentent à l'orient des collatéraux qui leur donnent un caractère très particulier ((2). Le croisillon sud s'ouvre sur l'extérieur par le portail du Paradis. Le croisillon nord, particulièrement étudié, à ce qu'il semble, par le maître de l'œuvre, présente de vastes baies au-dessous desquelles sont ménagés deux enfeux qui, dès longtemps, ont excité la curiosité des archéologues.

---

(1) M. de Mély a émis naguère l'hypothèse que l'architecte de la Cathédrale de Lisieux fut peut-être l'évêque Arnould lui-même. (*Annuaire de l'Association normande*. Congrès de Lisieux, 1926, p. 110). Cette opinion n'est pas déraisonnable. Arnould avait été en rapports étroits avec la Cour de France, ce qui expliquerait à la fois la décoration française de la Cathédrale et le retour aux formules normandes après son décès.

En tout cas, une chose est évidente : le plan de l'édifice est normand si certains de ses détails sont français. Ceci permet de penser que le maître de l'œuvre fut un Normand au courant des nouveaux procédés français plutôt qu'un Français venu travailler à Lisieux.

(2) « *Son transept, muni d'un seul collatéral sur sa face orientale, n'est pas une conception française, mais anglo-normande. Il y en a plusieurs exemples dans les cathédrales anglaises...* » (R. de Lasteyrie).

L'enfeu de gauche consiste en une niche profonde, creusée sous une arcature en plein cintre. A la partie inférieure, un soubassement en forme de sarcophage est encastré dans la muraille. Au fond de la niche, veillent deux altières et rigides figures de chevaliers, malheureusement très mutilées. L'un de ceux-ci, dont la tête était couronnée, tient à la main un phylactère; l'autre, le front nu, tient une palme de la main droite ; sa main gauche disparaît sous un écu timbré d'une croix aux extrémités fleuronnées. Tous deux sont vêtus de longues tuniques. Leurs poitrines et leurs bras sont couverts d'un réseau de mailles d'acier.

Ces chevaliers anonymes sont d'authentiques contemporains des croisades. Et, par une rencontre au moins curieuse, voici que le long bandeau de pierre déployé devant le sarcophage évoque aujourd'hui encore aux yeux des visiteurs la magie de l'Orient qui hanta les guerriers du Christ.

Ce bandeau de pierre comporte une rangée de cinq médaillons aux centres desquels se détachent des têtes si caractéristiques que M. le Chanoine Hardy, dont l'opinion est particulièrement autorisée pour tout ce qui touche à la Cathédrale de Lisieux, a cru pouvoir émettre l'hypothèse que le sculpteur avait sous les yeux, tandis qu'il jouait du ciseau, de fines effigies de monnaies antiques (1). Cette supposition n'a rien d'invraisemblable. Peut-être même est-il permis d'aller plus loin et de voir un lien entre ces sculptures et la quatrième Croisade.

Ce tombeau, dont le gisant a depuis longtemps disparu, était celui de Roger de Rupierre, père de l'évêque Guillaume de Rupierre (1193-1201). Au XVIIe siècle, le savant Peiresc avait encore vu son effigie en place : Roger de Rupierre était représenté armé de toutes pièces et coiffé d'un « *heaulme à oreil-*

(1) Chanoine Hardy : *La Cathédrale Saint-Pierre de Lisieux*. Paris, Frazier-Soye, 1916.

lettes serrées sous le menton ». Il est vraisemblable que Roger mourut pendant que son fils occupait le siège de Lisieux et que celui-ci voulut lui réserver une sépulture voisine de la sienne dans sa cathédrale (1).

Roger de Rupierre avait cependant trois autres fils, tous chevaliers. L'aîné s'appelait Raoul, le second Hugues, le troisième Nicolas. Ce dernier dut être inhumé dans l'église du Sépulcre à Caen. Raoul et Hugues, partis pour la Terre Sainte, prirent part à l'expédition de Constantinople et n'en revinrent pas.

C'est pour commémorer ces deux disparus et rappeler leur mort glorieuse au service du Christ qu'un membre de la famille de Rupierre, peut-être ancien croisé lui-même — probablement leur frère Nicolas — fit sculpter contre le fond de l'enfeu paternel deux figures de chevaliers porteurs, l'un d'une palme, l'autre d'un phylactère et dont les boucliers sont timbrés de la croix. L'un de ces personnages portait une couronne. Il s'agit vraisemblablement de Hugues de Rupierre qui, en sa qualité d'aîné, avait hérité des seigneuries paternelles.

Ce ne fut pas tout. Pour exalter la mémoire de ces combattants martyrs de leur foi et rappeler les circonstances de leur sacrifice, le même pieux parent fit sculpter un bandeau de pierre destiné à parer le flanc sud du sarcophage. Ce bandeau, qui fut assez maladroitement mis en place, est aujourd'hui dans un état déplorable, mais ce qui en subsiste permet néanmoins d'en apprécier la valeur et, peut-être, de donner une explication des médaillons qui le composent.

Ces médaillons, tous de même diamètre, sont au nombre de cinq. Celui du centre présente une effigie au front lauré, vue

---

(1) Guillaume de Rupierre fonda un obit dans la Cathédrale, pour son père et pour lui-même.

Voir V. Lahaye : *Les Tombeaux de la Cathédrale de Lisieux* in *Etudes Lexoviennes* III, 1928, p. 127.

de face. Les autres médaillons n'offrent que des profils. Le mieux conservé est celui qui se trouve immédiatement à gauche du sujet principal. Le personnage représenté est coiffé d'un bonnet de forme très particulière et qui retient l'attention.

La disposition de ces médaillons est conforme à ce que nous savons de la décoration de certains tombeaux romains (1) et le diadème qui ceint la tête du personnage principal est du même type que celui qui orne les tempes des empereurs sur les monnaies et les médailles impériales. Les cinq personnages, d'ailleurs, ont été vraisemblablement sculptés d'après des documents numismatiques.

Pour nous, il ne peut faire de doute que le personnage figurant dans le médaillon central ne soit un empereur. Mais il ne saurait s'agir d'un *basileus*. Les successeurs de Constantin portaient, en effet, le diadème d'orfèvrerie à longues pendeloques, que nous ont rendu familier les mosaïques byzantines. Le lien de laurier, relevé en signe de triomphe, qui encadre ici le front du monarque, est essentiellement latin. Il semble même que le sculpteur ait tenu à insister sur ce détail du portrait.

Au creux du médaillon le plus voisin, se détache un profil de vieillard barbu dont la tête est couverte, a dit V. Lahaye, « *d'une toque basse sur laquelle est appliqué, en avant, un frontal gemmé* ». Cette toque basse à frontal gemmé pourrait bien nous livrer la clef du mystère car il possible d'y reconnaître, croyons-nous, le célèbre *corno* des doges de Venise.

On sait le rôle capital que joua durant la quatrième croisade, le doge aveugle Enrico Dandolo. « *C'était*, a dit Villehardouin, *un vieil homme et ses yeux étaient beaux en son visage, mais il ne voyait goutte car il avait perdu la vue à la suite d'une blessure qu'il avait reçue à la tête. Il était de très grand cœur* ».

---

(1) Notamment un bandeau de marbre provenant d'un tombeau de la *Via Lata*, à Rome, découvert en 1929 et qui comporte quatre médaillons à personnages.

De grand cœur et de merveilleuse intelligence car, n'ayant pas hésité, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à faire coudre la croix à son *corno* dans l'église Saint-Marc, il réussit à détourner la Croisade des Lieux Saints et à la diriger vers Byzance, pour la plus grande gloire et le meilleur profit de Venise.

Nous croyons donc pouvoir reconnaître Enrico Dandolo dans le personnage que représente ce médaillon. S'il en est ainsi, l'empereur du médaillon central ne serait autre que Baudoin de Flandre, empereur latin, élu par les Croisés le 16 mai 1204 et mort en 1205. L'effigie du premier médaillon de droite pourrait être celle de son frère et successeur, Henri de Flandre. Quant aux personnages imberbes figurant dans les médaillons extrêmes, ce sont sans doute d'autres chefs marquants de la Croisade : Boniface de Montferrat, qui commandait l'armée, le comte Louis de Blois... A moins — car il s'agit évidemment d'hommes jeunes, sinon de jeunes gens — que nous n'ayons sous les yeux les effigies des deux Rupierre eux-mêmes, l'un couronné et l'autre non.

Si notre hypothèse pouvait être vérifiée, cet enfeu, en dépit de ses mutilations, présenterait une valeur assez exceptionnelle au double point de vue de l'histoire générale et de l'histoire de l'art (1).

A droite de ce premier tombeau s'ouvre un second enfeu, de mêmes proportions et de même style que le premier. Il s'agit du tombeau de l'évêque Guillaume de Rupierre, mort en 1201.

Cette autre sépulture est, elle aussi, des plus intéressantes en raison de la décoration sculptée qui occupe le fond de sa cavité.

Cette décoration comporte deux parties. Celle du bas consiste en un bandeau de pierre sur lequel est représenté le juge-

---

(1) Un médaillon représentant le doge A. Barbarigo (1486-1501) sur un chapiteau du Palais ducal de Venise présente, compte tenu de la différence d'époque, certaines analogies avec le médaillon de Lisieux.

ment de l'âme du défunt. Ce sont trois scènes successives qui ont pour seuls protagonistes les archanges Michel et Gabriel. Elles peuvent se résumer ainsi, d'après V. Lahaye :

1° Saint Gabriel déploie devant Saint Michel le feuillet du Livre de Vie qui concerne l'âme en cours de jugement ;

2° Saint Michel fait l'examen des fautes et des mérites du mort ;

3° Cet examen terminé, Saint Michel, le *peseur d'âmes*, rend son arrêt qui est une promesse de béatitude.

La partie supérieure de la décoration nous fait assister au dénouement de ce drame. Deux anges emportent l'âme bienheureuse vers le ciel sous la forme d'un enfant asexué émergeant d'une sorte de voile (1).

Cette manière de représenter le jugement de l'âme a été ici très habilement traitée par le sculpteur du XIIIe siècle. Nous verrons plus loin comment, à Saint-Pierre même, les artistes du XVe siècle ont réussi à renouveler ce sujet.

Deux statues funéraires, malheureusement fort mutilées, sont aujourd'hui étendues devant les enfeux du croisillon nord. L'une d'elles, très archaïque et de faible relief, nous montre l'image d'un évêque bénissant et tenant de la main gauche une crosse à simple volute. Cette œuvre, vraiment malhabile, date de la première moitié du XIIe siècle et ce gisant est celui de l'évêque Jean, mort en 1141.

L'autre effigie, bien que réduite à l'état de débris, atteste toute la finesse de l'art du XVe siècle. Il est vraisemblable qu'elle

(1) Cette façon de représenter le saint de l'âme était tout à fait courante au Moyen Age et a été employée jusqu'à la Renaissance. Nous croyons d'ailleurs qu'il s'agissait bien moins, dans l'esprit des artistes et des fidèles d'autrefois, de symboliser l'ascension de l'âme vers le ciel que la nouvelle naissance du défunt dans l'Eternité. Il est assez piquant, à ce sujet, de noter que, dès le Ve siècle avant Jésus Christ, le même symbole servait à représenter les naissances divines : telle celle d'Aphrodite, sur le célèbre Triptyque Ludovisi (Rome, Musée des Thermes).

appartenait au tombeau de l'évêque Guillaume d'Estouteville, primitivement placé dans le chœur et transféré en 1723 dans le croisillon nord, près de l'autel de Sainte Cécile.

Contre la muraille ouest du croisillon nord, se trouve un tableau d'origine italienne, parfois attribué à Carrache. Il représente le martyre de Saint Sébastien et provient vraisemblablement du Palais Episcopal. Le corps du saint est fort habilement traité.

Au centre de deux verrières modernes, se trouvent deux fragments de vitraux anciens, épaves trop rares qui ont survécu au grand massacre du XVIIIe siècle. Le premier représente le martyre de Saint Jean devant la Porte Latine ; le second a pour sujet la résurrection de Drusiana, miracle emprunté aux récits des Légendaires.

En passant dans le croisillon sud, nous noterons l'existence d'un autre fragment de verrière assez curieux (1). Une des fenêtres hautes, vers l'est, présente en effet, sertie au milieu d'une vitrerie blanche, une peinture sur verre du XVe siècle figurant le supplice de Saint Pierre. On sait que l'apôtre fut crucifié la tête en bas. Pour cette raison, le thème de son supplice fut assez rarement traité par les artistes, l'image d'un crucifix renversé étant déplaisante à l'œil. Le patron de la Cathédrale est représenté ici — comme à Notre-Dame de Louviers — les bras attachés à la croix avec des cordes. Notons en passant qu'il existe dans la petite paroisse de Prétreville, située à quelques kilomètres de Lisieux, une statue de Saint Pierre crucifié ; mais dans cette sculpture, d'ailleurs assez fruste, le saint est cloué et non ligoté à l'instrument de son supplice.

Ainsi que le croisillon nord, le croisillon sud possède un collatéral vers l'orient. Dans ce collatéral, se trouve un enfeu malheureusement dépourvu de son gisant, mais qui paraît avoir

(1) Ce fragment de vitrail a été déposé durant la guerre de 1939-45. Il est à souhaiter qu'il reprenne sa place dans la Cathédrale.

servi de sépulture à un évêque. Dans l'état où se trouve actuellement ce tombeau, il ne présenterait qu'un intérêt limité si un curieux médaillon, sculpté dans l'écoinçon des arcatures intérieures, n'offrait au regard amusé une tête de moine entr'ouvant sa besace. Sur cet indice, V. Lahaye a crû pouvoir attribuer à l'évêque Jean de Samois cette sépulture désormais anonyme. Ce prélat, mort en 1302, appartenait, en effet, à l'ordre franciscain (1).

Le croisillon sud s'ouvre vers l'extérieur par le Portail du Paradis, dont nous avons déjà parlé. A l'intérieur, celui-ci est précédé d'un splendide plafond à caissons de bois du XVIe siècle que masque malencontreusement le tambour de la porte. Ce plafond est tout ce qui demeure de la tribune Sainte-Cécile, détruite en 1860. Deux de ses compartiments représentent David jouant de la harpe et Sainte Cécile elle-même touchant l'orgue.

Levons maintenant le regard vers un bas-relief sculpté dans la muraille occidentale du croisillon. Ce monument funéraire d'un chanoine du titre de Saint-Sébastien (2) est charmant et nous n'hésitons pas à le qualifier de petit chef-d'œuvre.

Sous un dais flamboyant flanqué de pinacles à crochets, s'ouvre une arcade trilobée qui sert de cadre au plus délicat tableautin de pierre qu'on puisse imaginer.

Sous le lobe droit de l'arcature, la Vierge est assise, non point dans sa gloire, mais seulement, si nous pouvons nous exprimer ainsi, dans la plénitude de sa douceur maternelle. Sous la haute couronne fleurdelysée, elle sourit, pleine d'une

---

(1) V. Lahaye : *Les Tombeaux de la Cathédrale de Lisieux* in *Etudes Lexoviennes* III, 1928, p. 151.

(2) Sur leurs monuments funéraires, les chanoines lexoviens sont présentés à la Vierge, non par leurs patrons de baptême, mais par le saint dont leur maison canoniale portait le nom. La maison canoniale de Saint-Sébastien se trouvait dans la rue des Chanoines, c'est-à-dire sur le côté nord de la place Thiers actuelle, entre la rue Condorcet et la place Le Hennuyer.

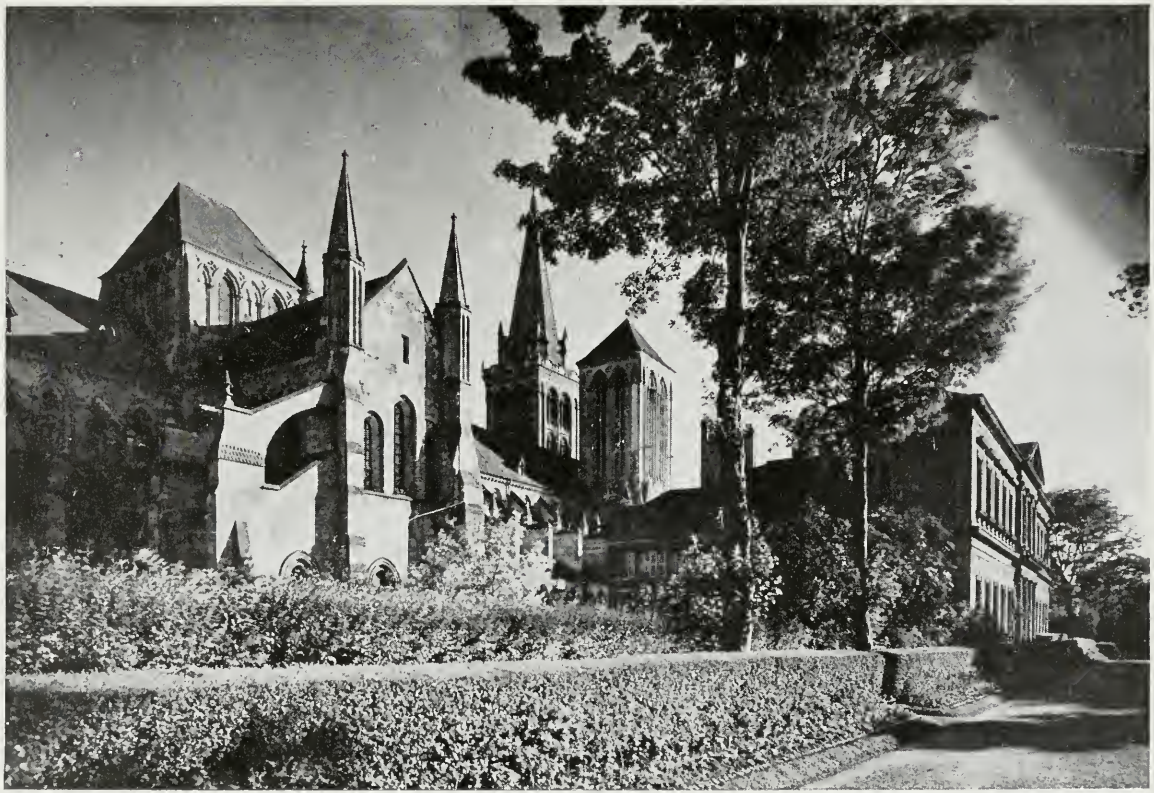

(*Cliché Koch*)

La Cathédrale Saint-Pierre

mansuétude gracieuse. L'Enfant Jésus, accroupi sur ses genoux, se penche, la main droite tendue pour saisir le rouleau d'une supplique, vers un chanoine pieusement agenouillé et dont les mains jointes et la tête légèrement penchée disent toute la ferveur. Le visage de l'Enfant, empreint d'une bienveillance mutine, est tout simplement délicieux.

Le bon chanoine paraît rempli d'une confiance qui éclaire ses traits. C'est en effet que son bienheureux patron, Saint Sébastien, l'accompagne en cette heure redoutable du jugement qui va décider de l'Eternité. La main droite encore attachée à l'arbre du supplice, le Martyr pousse de la main gauche son protégé vers le groupe divin. Ses lèvres de pierre disent clairement : « *Va, prie, aie confiance !* ». Derrière le Martyr, un petit personnage, vêtu à la façon d'un page du XVe siècle, tient un arc à la main. C'est un des bourreaux du saint, mais il se risque à sourire, lui aussi : « *Que pourrait-il craindre,* semble-t-il dire, *puisqu'il a pour lui l'intercession de Sébastien, la bonté de Jésus, la mansuétude de Marie ?* ». Tandis que le défunt prie ainsi de toute l'ardeur de sa foi, son âme, sous la figure d'un petit enfant aux mains jointes, est emportée au Paradis par un ange dont les ailes se confondent presque avec le lobe central (1).

Il serait impossible de rêver plus charmant ni plus consolant morceau de sculpture funéraire. C'est l'espoir de toute une vie qui se change tout à coup en la certitude du bonheur céleste...

Pénétrons maintenant dans le chœur. Très puissant, avec sa large voûte reposant sur d'énormes piliers aux lignes simples, il présente cependant, grâce aux fines colonnettes de son triforium, un aspect de sveltesse et de grâce qui décèle, au moins pour une partie, le labeur du XIIIe siècle. Ajoutons que de très

(1) Un sixième personnage se profile à l'arrière-plan, derrière le petit archer. M. Lahaye a cru pouvoir l'identifier avec l'empereur Dioclétien, qui condamna Sébastien au supplice. Nous sommes fort sceptiques sur ce point.

belles stalles du XIVe siècle, qui comptent certainement parmi les plus anciennes de Normandie et même de France, le meublent admirablement.

Ces stalles étaient primitivement au nombre de soixante-douze. Il n'en reste que cinquante-six, disposées sur deux rangées. Déjà malmenées au XVIe siècle par les Huguenots, elles subirent au XVIIIe des dommages irréparables. En 1774, le peintre Nicolas Villers reçut l'ordre « *de raboter le dessus des hautes et basses stalles, ainsi que les sièges, gratter le surplus autant que faire se pourra, lessiver à plusieurs fois tout le vieux bois des stalles ainsi que celui du jubé et des portes* ». En dépit du redoutable traitement qu'elles subirent alors, ces stalles demeurent intéressantes. Les parcloses qui montrent, sous des arcs trilobés, de petits personnages finement sculptés en sont les parties les plus belles.

Les troisième et quatrième travées droites du chœur marquent la revanche de l'influence normande sur le caractère français des deux premières. Elles sont d'ailleurs beaucoup plus élégantes. Les tympans des arcatures y sont décorés de trèfles et de quadrilobes en creux. D'autre part, les bagues qui alourdissaient les colonnettes ont disparu et rien ne vient plus briser l'élan de celles-ci.

Les travées tournantes de l'abside méritent le même éloge. Avec leurs colonnes accouplées, elles semblent avoir été conçues sur le modèle du chœur gothique élevé vers la même date par le maître d'œuvre Guillaume à Saint-Etienne de Caen.

Cette abside, ainsi que le déambulatoire et ses deux chapelles, font partie de la campagne de construction qui fut poursuivie sous les pontificats de Jourdain du Hommet (1202-1218) et de Guillaume du Pont de l'Arche (1218-1250).

A l'origine, trois chapelles élevées sur plan semi-circulaire s'ouvraient sur le déambulatoire. Comme à la Cathédrale de Rouen, c'étaient là, à n'en pas douter, des reminiscences de la

Cathédrale romane. Les deux chapelles latérales, toujours existantes, avaient été consacrées, celle du sud à Saint Martin, fort populaire en Normandie, celle du nord à *Monsieur* Saint Ursin dont un curieux tableau sur bois — nous en dirons plus loin les mérites — rappelait la bienveillance traditionnelle à l'égard de son bon peuple de Lisieux.

La troisième chapelle, consacrée à Notre-Dame et située dans l'axe même de l'édifice, avait été abattue en des jours mauvais, vers la fin du XIVe siècle, afin de permettre la construction du Fort de Lisieux. Lorsque l'établissement d'une nouvelle enceinte urbaine eût rendu inutile, au XVe siècle, le maintien de cet ouvrage militaire, l'évêque Pierre Cauchon entreprit d'élever sur son emplacement une nouvelle Chapelle Notre-Dame (1).

Que dire de cette Chapelle qui n'ait été dit cent fois déjà ? Comment dépeindre cette somptueuse maison de verre construite en l'honneur de la Vierge ? Toute parole serait impuissante à décrire l'impression profonde que produisent les neuf verrières qui la composent presque uniquement et qui sont comme la magnifique expression, par leur nombre et par leur immatérielle puissance, d'une ardeur véritablement mystique.

Trois travées que complète une abside à pans coupés... Vraiment, on serait tenté de pardonner bien des fautes au misérable évêque, tant, ici, il a vu noble et grand. Par un paradoxe étrange, ce politique sournois et retors a élevé à la « *Régente des Cieux* » un sanctuaire exquis, qui demeure le joyau de la ville.

L'admiration le dispute ici à la prière et l'extase terrestre à l'extase divine. Toute cette chapelle est pleine de l'histoire

---

(1) Voir V. Lahaye : *La Chapelle Notre-Dame dans la Cathédrale de Lisieux*. Lisieux, 1914.

d'autrefois. Du côté de l'Evangile, sous un tombeau de marbre noir dominé par le gisant en marbre blanc, reposait le fondateur lui-même, mitre en tête, crosse au flanc et les mains jointes pour l'éternité. Du côté de l'Epître se dressait la statue funéraire agenouillée de l'évêque Antoine Raguier. Entre eux, dans un caveau profond, la dépouille hautaine du Maréchal de Fervaques attendait presque intacte, la visite sacrilège des hommes de 1793. Au cours des siècles, d'autres grands défunts, Léonor Ier de Matignon et Condorcet vinrent chercher en cette chapelle, où tout est douceur et finesse, un suprême refuge. Mais le Temps a nivelé les sépultures et fait disparaître noms et armoiries.

A l'égard de Pierre Cauchon, le Temps s'est montré cependant assez galant homme. Lorsque les restes des autres évêques de Lisieux furent jetés à la fosse commune par les révolutionnaires, le corps du bourreau de Jeanne d'Arc échappa à toutes les profanations. Et son blason se voit toujours, soutenu par des anges, sous le socle d'une niche qui abritait autrefois une statue de la Vierge.

Depuis longtemps, le mystère qui entourait la disparition de la dépouille de Cauchon piquait la curiosité des érudits lexoviens. Le samedi 25 avril 1931, une fouille fut enfin tentée dans la chapelle Notre-Dame, à l'endroit indiqué par les anciens documents comme celui de la sépulture, c'est-à-dire dans la partie nord de la troisième travée. Cette fouille fut couronnée de succès. Au-dessous de ce qui avait été le tombeau de Mgr. de Condorcet et qui n'était plus qu'un dépôt de remblais et de décombres, le caveau de Pierre Cauchon apparut. Une ouverture pratiquée dans la voûte permit de découvrir le cercueil de plomb dans lequel reposaient ses ossements. Sur ce cercueil que soutenaient trois barres de fer était posée la crosse du prélat, faite de morceaux d'ivoire ou d'os bien travaillés, mais qui s'étaient disjoints par suite de la disparition des tenons qui les réunissaient. Dans le coffre de plomb fut retrouvé l'an-

neau pastoral en argent, orné d'une pierre violette et de facture très simple (1).

Ces objets qui présentaient pour l'histoire un très grand intérêt ont disparu dans le désastre de 1944 qui a anéanti les collections du Musée du Vieux Lisieux.

Contre les murailles de la Chapelle Notre-Dame, figurent six bas-reliefs funéraires, analogues à celui que nous avons admiré dans le croisillon méridional du transept, mais plus simples. Il s'agit, ici encore, de sépultures de chanoines et l'on peut penser que les membres du Chapitre, au xve siècle, tinrent à honneur de reposer dans la belle chapelle Notre-Dame, alors toute neuve.

Cinq de ces bas-reliefs nous montrent des chanoines agenouillés aux pieds de la Vierge et de l'Enfant ; leurs visages sont très individualisés. La Vierge, portant la couronne royale, a la nuque et le dos enveloppés d'une longue chevelure, très étalée et tout à fait caractéristique. Chacun des orants est introduit auprès du groupe divin par le saint protecteur de sa maison et ce sont autant de pages charmantes d'hagiographie lexovienne. Ici, Sainte Catherine, la lèvre jeune et souriante, tient dans la main gauche une petite roue, tandis que, de la droite, elle remet à l'Enfant le phylactère accoutumé (2). Là, Saint Jacques, le bourdon au poing et le vaste chapeau de pèlerin rejeté derrière les épaules, présente le défunt avec un geste analogue à celui du Saint Sébastien du croisillon sud. Saint Paul, plus loin, s'appuie sur le glaive traditionnel. Un ange aux ailes délicatement stylisées — et qui est sans doute Saint Michel, « *l'Archange aux Normands* » — semble couvrir son

---

(1) Les restes de Pierre Cauchon furent décemment réinhumés dans son caveau.

(2) La maison canoniale de Sainte-Catherine se trouvait à l'angle sud-ouest de la place Thiers et de la place Le Hennuyer.

protégé d'un geste de mansuétude infinie. Un seul de ces bas-reliefs diffère des autres. Le défunt — peut-être avait-il, ici-bas, beaucoup souffert — a préféré s'agenouiller non devant la Vierge-Mère, mais devant Marie douloureuse : un saint évêque (1) le présente à celle-ci, tandis que, le front incliné parmi les longs plis du voile, elle pleure sur le corps émacié et raidi qu'elle tient sur les genoux.

Ces petits monuments funéraires sont disposés de telle manière que les défunts soient agenouillés dans la direction de l'autel. Celui-ci est moderne. Il a été conçu dans le style de la dernière période ogivale (2). Les verrières du fond de l'abside, et qui ont pour sujet les douleurs et la gloire de la Vierge, datent également du milieu du XIXe siècle (3).

De chaque côté de l'autel, se trouvent de petits monuments qui méritent de retenir l'attention. Ce sont : vers la droite, une gracieuse piscine, vers la gauche, deux bas-reliefs tout à fait remarquables qui proviennent de l'ancien jubé, détruit en 1689 par Léonor II de Matignon.

Le premier de ces bas-reliefs représente la Crucifixion. Trois croix sont dressées. Sur deux d'entre elles agonisent les larrons, les bras tordus autour de la poutre horizontale et les pieds cloués à hauteurs inégales. Sur celle du milieu, le Christ est mort : la tête droite, les traits apaisés indiquent que le grand labeur du Rachat est accompli. Au pied du gibet, toute une foule de petits personnages, minutieusement décrits par le ciseau du sculpteur, s'empresse et manifeste ses sentiments à l'égard du Crucifié. Un légionnaire — sans doute Saint Longin — le salue fort curieusement à la romaine, le bras droit

---

(1) Peut-être Saint-Ursin. La maison canoniale de Saint-Ursin se trouvait dans la partie nord de la rue du Cerf, en face de l'église et du cimetière Saint-Germain, actuellement côté ouest de la place Thiers.

(2) L'autel de la Chapelle Notre-Dame a été exécuté en 1852 sur les dessins de Bonet.

(3) Elles ont été exécutées par la maison Lusson, du Mans, en 1856.

levé vers lui. Une femme à genoux pleure au pied de la Croix, tandis que la Vierge, épuisée par cette vision d'horreur, s'évanouit entre les bras des Disciples.

Le second bas-relief est une Résurrection. Un ange aux ailes étendues a renversé la pierre du sépulcre qui est figurée ici par une sorte de longue cuve rectangulaire. Jésus en sort, tandis que les gardes sommeillent, ployés sous le poids des armures, et que trois femmes assistent en priant à cette glorification de leur Seigneur. Le fond du décor est constitué par des bouquets d'arbres aux formes arrondies tout à fait caractéristiques.

Ces magnifiques morceaux de sculpture doivent faire amèrement regretter l'ensemble auquel ils appartenaient et qui a si malencontreusement disparu.

Le mobilier de la Cathédrale comprend, outre les stalles du chœur et la toile remarquable du Martyre de Saint Sébastien, dont nous avons précédemment parlé, quelques éléments qui méritent de retenir l'attention.

Les grandes orgues sont modernes. Elles ont été construites en 1871 par le célèbre facteur Aristide Cavaillé-Coll et léguées par un ancien maire de Lisieux, l'industriel Jean Lambert Fournet. On les regarde comme une très belle réussite du maître qui les créa.

En divers endroits de la Cathédrale et notamment dans les chapelles des collatéraux se voient d'assez nombreux tableaux. Six d'entre eux furent acquis en 1771 et 1772, grâce à la générosité de divers donateurs. Ils étaient destinés à remplacer, dans le chœur, de grandes tapisseries qui tombaient de vétusté. Ces ouvrages, fort honorables dans l'ensemble, sont les suivants :

La Conversion de Saint Paul, par Delacour (1).

---

(1) Dans le croisillon sud.

L'Ombre de Saint Pierre guérissant les malades, par J.-B. Robin (1).

La Prédication de Saint Pierre, par Larrieu (2).

Saint Pierre délivré de prison, par Taillasson (3).

Saint Pierre ressuscitant Tabithe, par Lemonnier (4).

Saint Paul devant l'Aréopage, par H. Lagrenée (5).

Parmi les autres tableaux de la Cathédrale, il n'en est guère qu'un qui retienne l'attention. C'est une *Visitation* anonyme, très influencée par l'art italien du XVIIe siècle (6).

*
* *

Avant le désastre de 1944, qui a vu fondre dans son creuset d'incendie la plus grande partie de la ville, l'église St-Jacques, dressée au sommet d'un perron à double montée, ne manquait pas d'allure. Son portail, certes, était dégradé et fruste comme si les tempêtes séculaires l'avaient rongé et le lourd bonnet d'ardoise qui coiffait son clocher était si parfaitement laid que cette laideur semblait endeuiller toute la ville. Mais l'ensemble de l'église, très régulier et tout fleuri de pinacles, n'était pas sans charme et l'intérieur ménageait aux visiteurs, grâce à de belles verrières et a de curieuses peintures, des surprises inattendues. Aussi, la pitié des archéologues et même celle des simples touristes se penchent-elles aujourd'hui sur la pauvre carcasse de pierre qui fut un sanctuaire aimé et très fréquenté.

Vers 1030, une chapelle avait été construite dans ces parages mais hors les murs sous le vocable de Saint Maur. Cette chapelle servit de paroisse jusque vers l'année 1130 ; à cette époque fut posée la première pierre de l'église Saint-Jacques pri-

(1) Dans la sixième chapelle du collatéral nord.
(2) Dans la première chapelle du collatéral sud.
(3) Dans la troisième chapelle du collatéral sud.
(4) Dans la sixième chapelle du collatéral sud.
(5) Dans la seconde chapelle du collatéral sud.
(6) Dans la seconde chapelle du collatéral nord.

mitive, que l'évêque Jean Ier consacra quelques mois plus tard (1132) et qui fut démolie au cours du xve siècle.

En 1496, sur l'initiative de Jean Le Valois, seigneur de Putot et du Mesnil-Guillaume (1), et sur les plans du maître maçon Guillot de Samaison, commença la construction d'une troisième église, celle que nous voyons aujourd'hui. Les travaux durèrent une cinquantaine d'années et ne furent terminés que vers le milieu du xvie siècle, puisque la cérémonie de la dédidace eût lieu le 1er juin 1540. Rien ne fut épargné pour faire grand et beau, ni les offrandes des donateurs, ni le talent du « conducteur de l'œuvre » ; et si l'on songe que, dans le même temps, les Lexoviens édifiaient l'église Saint-Germain, on ne peut se défendre d'une véritable surprise à la pensée de l'effort considérable qu'ils firent alors pour l'enrichissement artistique de leur petite cité.

C'était un modeste artisan que Guillot de Samaison, et les textes nous disent de lui qu'il se faisait payer à la journée comme un simple compagnon. Son souvenir demeure cependant très vivant au pays du Lieuvin. On lui doit l'église de Pont-l'Evêque. A Lisieux même, il parvint à sauver le croisillon sud de la Cathédrale et le portail du Paradis qui, construits sur un terrain ameubli par d'anciens travaux de fortifications, étaient menacés d'une ruine totale. Mais il a construit Saint-Jacques et c'est Saint-Jacques qui a surtout contribué à perpétuer sa mémoire.

Rien n'est plus simple que le plan de cette église : sa vaste nef assise sur de forts piliers cylindriques se termine par un chevet à trois pans. Elle est flanquée de collatéraux sur lesquels s'ouvrent des chapelles. La voûte, que décoraient de vastes peintures héraldiques rayonnant autour des clefs, était élé-

(1) En 1868, le tombeau de Jean Le Valois fut mis à jour dans la troisième travée du chœur. Il portait cette inscription : *Le Valoys mil* Vc et VI le 19e jor *de may*.

gante et puissante à la fois. Parmi les rinceaux de feuillages et de fleurs qui rappelaient le souvenir des anciens bienfaiteurs de la paroisse, figuraient des devises latines, pleines encore de leur belle énergie d'antan. L'une d'elles : *Fidenti sperata cedunt* (1) ressemblait étrangement, par son esprit, à celle des aïeux de Ronsard : *Non fallunt futura merentem* (2). Les armoiries mêlées à ces vastes et fantaisistes compositions étaient celles des familles les plus notoires de la paroisse vers 1552, les Le Valois, les La Reüe ; nous les retrouvions en d'autres parties de l'église (3).

Les piliers sans chapiteaux portaient allègrement sur l'arc ogive, bien ouvert, la délicate architecture du triforium et les larges baies de la claire-voie. Jadis, ici comme à la Cathédrale, la beauté de l'édifice était voilée par les teintes infiniment douces des verrières. Les fenêtres hautes notamment devaient constituer une admirable série de scènes inspirées de l'Apocalypse. Mais les troubles du XVIe siècle, la folie iconoclaste du XVIIe, et la tempête du 30 décembre 1705 avaient ruiné la plus grande partie de l'œuvre des verriers lexoviens. Il ne demeurait de toute cette richesse, en 1939, que quelques beaux vitraux, heureusement intacts, et qui méritaient d'être examinés avec soin.

La verrière qui dominait le fond de l'abside était une des plus belles. Elle était divisée en quatre registres comportant seize tableaux et avait pour sujet la Crucifixion. La scène du supplice était dominée par une série de neuf prophètes barbus et chevelus, porteurs de phylactères.

Les autres vitraux du chœur étaient mutilés. L'un d'eux auquel il manquait deux panneaux semblait avoir représenté

---

(1) « *Qui a la foi obtient ce qu'il espère.* »

(2) « *L'avenir ne déçoit pas le vrai mérite.* »

(3) Voir le travail très complet et très précis du Baron de Moidrey : *Relevé des inscriptions et peintures de l'église Saint-Jacques de Lisieux* in *Etudes Lexoviennes* III, 1928, p. 81.

Cliché Koch

La rue aux Fèvres

l'Assomption. Deux groupes d'apôtres y demeuraient visibles et semblaient justifier cette interprétation. Les images des donateurs se trouvaient au-dessous du panneau central. Une Pentecôte remplissait jadis une autre verrière : la partie centrale du tableau avait disparu. Ailleurs se dressaient, grâce à la générosité de Thomas de la Reüe et de Guillemette Guédin, sa femme, dont les noms apparaissaient encore, tracés en caractères gothiques, les images de saints particulièrement chers au diocèse de Lisieux, notamment Saint Martin, Saint Germain et Saint Thomas Becket.

Nous avons dit que les hautes fenêtres de Saint-Jacques avaient vraisemblablement présenté autrefois des scènes empruntées à l'Apocalypse. Il n'en demeurait qu'un exemplaire complet : c'était le vitrail dit de la « *Grande Prostituée de Babylone* » qui dominait la chaire.

Le groupe principal représentait une femme assise sur une bête à sept têtes (1). M. Etienne Deville la décrivait ainsi : « Elle porte une robe de brocart d'or, serrée à la ceinture... Sa poitrine est nue et des colliers se détachent de sa chair. Ses bras sont recouverts par des manches bouffantes blanches, à crevés verts, s'attachant aux épaules par des cercles d'or. Elle tient, élevée dans sa main droite, une coupe ou hanap de proportions extraordinaires. Derrière elle, une ville détruite par un incendie dont les flammes surgissent de toutes parts... (2) »

Cette Prostituée est évidemment le symbole de la Rome païenne. Il s'y mêle aussi sans doute quelque allusion à la Rome paganisée de la Renaissance contre laquelle se déchaînaient alors les pamphlétaires huguenots et dont tant de catholiques réprouvaient sincèrement les abus. Devant elle, se tenait un

---

(1) Apocalypse XVII-3. « *Et vidi mulierem sedentem super bestiam coccineam, plenam nominibus blasphemiae, habentem capita septem et cornua decem* ».

(2) Etienne Deville : *Les Vitraux de l'Eglise Saint-Jacques.* Lisieux, Monjour, 1928.

groupe de personnages debout. Au-dessus de ce groupe complexe figurait Dieu le Père, tenant d'une main le globe de la Toute-Puissance et levant l'autre main dans une attitude de surprise. Un personnage, vêtu d'un manteau de pourpre et couronné d'or chevauchait un coursier blanc et précédait quatre autres personnages, dont un cavalier. C'était évidemment le vengeur mystérieux que Saint Jean annonçait en ces termes : « *Fidelis et verax... et de ore ejus procedit gladius* », le Fidèle et le Véritable qui viendrait, le glaive à la bouche : car notre chevalier nimbé avait dans la sienne une épée longue et acérée. La composition allégorique de ce vitrail était tout à fait conforme au texte même de l'Apocalypse, ce qui ajoutait encore à sa grande valeur artistique (1).

Quelques vitraux des collatéraux présentaient aussi un vif intérêt. C'est ainsi que la cinquième fenêtre du collatéral nord montrait un Couronnement de la Vierge, encore empreint des caractères du xve siècle. Mais la verrière qui demeurait la gemme de toute la vitrerie de Saint-Jacques était celle qui, au fond de la seconde chapelle du collatéral sud, narrait la fameuse légende du Saint patron du Sanctuaire : c'était une des plus belles versions que nous eussions sur verre d'un récit maintes fois conté par les pèlerins du Moyen Age.

Saint Jacques passait, en effet, en ces siècles de foi intense, pour nourrir une bienveillance particulière à l'égard des bons chrétiens sur qui les vicissitudes de la vie pouvaient faire peser quelque jour la menace d'une pendaison. Et voici l'étrange histoire que l'on se répétait de bourg en bourg pour justifier cette dévotion :

Une famille, composée du père, de la mère et d'un fils adolescent se rendait au pèlerinage de Compostelle. Passant par Toulouse, elle alla loger dans une hôtellerie. La fille de l'hôte,

---

(1) Il est à noter que l'Apocalypse a fréquemment inspiré les artistes du xvie siècle. Les sculptures de l'Hôtel d'Escoville et celles du *casino* de Duval de Mondrainville, à Caen, le démontrent.

s'étant éprise du jeune homme, essaya de lui faire partager son amour, mais celui-ci, peu soucieux de plaire à l'ardente toulousaine, repoussa ses avances, la couvrant ainsi de dépit et de confusion.

Avec une véritable scélératesse, l'amante déçue résolut de perdre celui qui l'avait dédaignée. Durant la nuit, elle s'introduisit dans sa chambre et glissa parmi ses bagages une coupe d'argent appartenant à l'hôte. Le matin venu, toute l'auberge fut en émoi. On fouilla les voyageurs qui protestaient de leur innocence. Finalement, la coupe fut découverte parmi les objets appartenant au jeune pèlerin. Aussitôt traduit devant le juge, celui-ci fut condamné à mort et conduit à la potence.

Ses parents, fort affligés, continuèrent cependant leur chemin vers le sanctuaire de Saint-Jacques. Mais, à leur retour d'Espagne, ils conçurent le désir de revoir les lieux où leur fils leur avait été si cruellement ravi. Or, voici que, parvenus auprès des fourches patibulaires, ils eurent la surprise d'entendre le supplicié leur dire à voix haute : « *Chers parents, ne vous affligez pas ! Jamais je ne me suis senti en telle allégresse que depuis le temps de mon supplice, car Saint Jacques me soutient et me remplit d'une douceur céleste !* ».

Emerveillés, pleurant de joie, les pauvres gens coururent aussitôt chez le juge qui avait condamné leur enfant et lui contèrent le miracle. Mais cet homme crut que les pèlerins se moquaient de lui ou qu'ils étaient en proie à quelque hallucination. Précisément, comme il était à table, on venait de lui apporter une volaille rôtie : « *Votre fils,* répondit-il en ricanant, *n'est pas plus vivant que le poulet qui est dans ce plat !..* ». Et voici que soudain ce poulet se redressa, couvert de plumes, et se mit à chanter.

Ce second miracle levait tous les doutes... La foule courut au gibet et se hâta de délivrer le pendu si manifestement protégé par l'Apôtre. Puis les trois pèlerins reprirent le chemin de leur pays.

Telle est la version la plus populaire de la légende Saint Jacques. A la vérité, ce n'est point tout à fait celle de Jacques de Varagine et d'autres chroniqueurs ont attribué ce miracle à un Saint Dominique, qu'il ne faut d'ailleurs pas confondre, bien qu'il fût comme lui Espagnol, avec le fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Mais l'artiste lexovien s'était attaché à reproduire fidèlement tous les détails du merveilleux récit sous la forme qui était la plus répandue à son époque et dans nos régions.

Le vitrail que nous analysons comportait trois panneaux. Chacun d'eux se partageait en deux scènes. L'ensemble devait se lire de gauche à droite et de haut en bas.

La première scène nous montrait la chambre où, dans un vaste lit, sommeillaient les trois pèlerins. Une statuette dominait leur couche. Deux des bourdons étaient appuyés à la tête du lit, le troisième au pied. La fille de l'hôte avait pénétré dans la pièce : elle glissait dans la valise du jeune voyageur le hanap d'argent.

La seconde scène représentait l'arrestation, la troisième le supplice... Avec la quatrième, nous revoyions le père et la mère s'émerveillant de retrouver leur fils encore en vie, grâce au Saint qui lui soutenait les pieds. La table du juge servait de fond à la cinquième : le coq ressuscité y chantait, tandis que les parents agenouillés affirmaient la réalité du miracle. Le sixième enfin nous faisait assister à la délivrance du supplicié.

Ce sujet traditionnel a inspiré bien des artistes (1). On le retrouve, traité en fresques, à Assise, à Forli, à Spolète ; peint sur bois aux Musées du Louvre, d'Udine et de Bologne et à la Galerie Vaticane ; sculpté en bas-relief dans l'église de Semur-en-Auxois. Dans nos regions on a préféré, semble-t-il, le peindre sur verre. C'est ainsi que nous trouvons d'autres verrières con-

(1) Voir à ce sujet l'intéressante étude du célèbre critique d'art Corrado Ricci : « *Voti e capestri* » dans la Revue Milanaise « *La Lettura* » (1er mars 1918).

sacrées au miracle de Saint Jacques dans l'église de Triel (Seine-et-Oise) ; dans celle de Roye (Somme) et, dans notre Normandie même, à Saint-Vincent de Rouen (1). Mais la verrière lexovienne était un des exemplaires les plus complets qu'on en connût. Ajoutons que le luxe des détails et la richesse des couleurs la rendait particulièrement digne d'être étudiée et appréciée.

Juste au-dessous de la fenêtre consacrée à la légende du Pèlerin de Saint-Jacques, se voyait un fort curieux tableau qui, jadis, se trouvait à la Cathédrale, dans la chapelle Saint-Ursin et qui, la Révolution passée, avait trouvé un refuge à Saint-Jacques.

Ce tableau, de forme rectangulaire très allongée, était malheureusement mutilé. Il comprenait autrefois quatre parties fort distinctes : celle qui représentait, conformément à une très ancienne tradition, Saint Ursin faisant la lecture durant la Cène, avait disparu. Il n'en demeurait plus que trois panneaux se rapportant, l'un à l'entretien légendaire de Jésus et d'Ursin sous le figuier, les deux autres au grand événement lexovien de l'an 1055. Ici, les délégués de Bourges, richement vêtus et coiffés de chapels à grandes plumes blanches, sortaient joyeusement de la ville, escortant la précieuse châsse qui allait reprendre le chemin de leur cité. Là, ces mêmes délégués faisaient la figure la plus dépitée du monde, car dans la montée de la Forêt Rathouin, les efforts du cheval, puis ceux de la génisse avaient été vains. Les reliques du bienheureux thaumaturge ne devaient jamais retourner à Bourges. Accompagnées de l'évêque et du clergé, elles se dirigeaient de nouveau vers la Porte de Paris.

---

(1) L'église Saint-Vincent de Rouen a été totalement détruite en 1944, mais ses vitraux qui avaient été déposés, ont été sauvés.

Le vieux peintre qui, non sans talent et même avec un grand souci de finesse, avait ainsi « *pourtraicturé* » la tradition la plus chère de la cité avait pris le soin de noter que son travail représentait « *Comment les reliques de M' Sainct Ursin furent aportées par miracle en cette ville en l'an 1055 par les soins de Hugo évesque de Lisieux* ». Les artistes qui, après lui, avaient retouché son ouvrage en 1681 et en 1815, avaient tenu aussi à dater leurs restaurations. Le premier avait même précisé : « *Ce tableau a été refait sur l'original vieil en* 1681. » Nous savons, par les Comptes de la Cathédrale, qu'il s'appelait Villers et qu'il reçut en cette occasion, des mains du trésorier du Chapitre, une somme de quarante-cinq livres et sept sols.

*
* *

Dans le faubourg occidental, près de la route de Caen, s'élevait avant le désastre de 1944 une autre église paroissiale, Saint-Désir. En réalité, cette église n'était autre que l'ancienne chapelle de l'Abbaye Notre-Dame du Pré, réédifiée en 1758 et qui avait été bénite le 7 août de cette même année par le doyen du Chapitre, M. de Cheylus. Elle avait été affectée à l'usage paroissial après la Révolution pour remplacer une église antérieure, située plus à l'ouest, en bordure de la route de Caen et qui avait été démolie.

L'ancienne église abbatiale présentait une façade de brique munie d'un large encadrement de pierre arrondi vers le sommet. Un sculpteur rouennais, nommé Paulet, était l'auteur du maître-autel et de ses principaux accessoires : croix de tabernacle, anges adorateurs, ange de la suspension.

Il ne demeure presque rien de ce monument dont les ruines ont été nivelées peu de temps après la Libération. Mais au cours de ces travaux, le sol bouleversé a laissé apparaître des vestiges de la chapelle primitive et de l'église romane ainsi que diverses sépultures. Les restes de plusieurs abbesses furent ainsi décou-

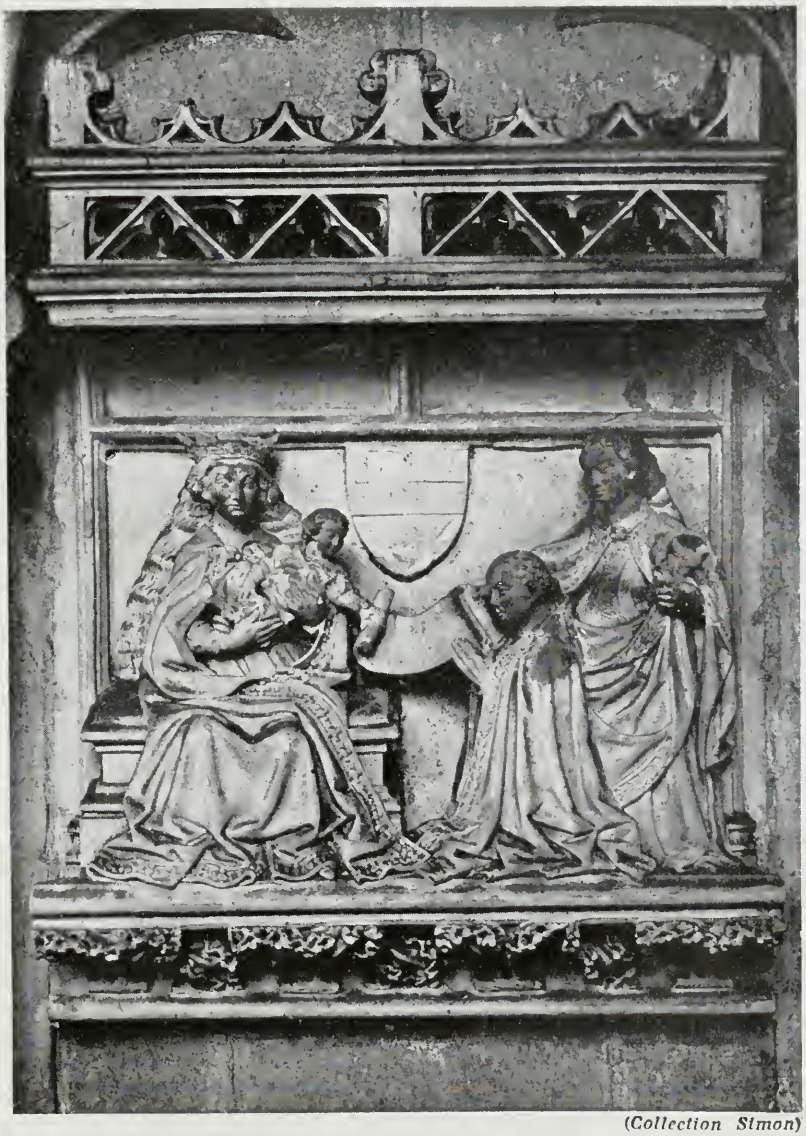

(*Collection Simon*)

Monument funéraire dans la Cathédrale

verts. C'étaient ceux de Marie de Raveton (+ 24 avril 1651) (1) et de sa nièce Marie de Raveton de Chauvigny (+ 20 novembre 1669), de Perrette-Marie de Culant (+ février 1717), de Mme de Canouvile (+ 1766) et de la dernière abbesse, Louise-Françoise de Créqui (+ 29 avril 1818). Transférés à la Cathédrale, dans la Chapelle Notre-Dame, ces corps ont été réinhumés dans le caveau de l'évêque Pierre Cauchon (2).

Le nom de Madame de Créqui doit retenir un instant notre attention, car ce fut grâce à elle que l'Abbaye de Notre-Dame-du-Pré put, après la Révolution, renaître à une vie nouvelle.

Fondé primitivement à Saint-Pierre-sur-Dives par la comtesse Lesceline, ce monastère de Bénédictines avait été transféré à Lisieux vers 1046 (3). Guillaume le Conquérant lui avait aumôné le faubourg Saint-Désir et cette largesse avait permis d'élever une église « *longue de deux cents pieds et large à proportion* », nous dit un document du XVIIe siècle (4). Cette église dura six siècles. En 1674, elle s'effondra en partie et, le 8 mai 1683, la chute du clocher central écrasa ce qui en demeurait. L'abbesse Charlotte de Matignon, sœur de l'évêque Léonor II, avait comme tous les siens le goût des bâtiments. Au lieu de

---

(1) Le poëte Elis de Falaise louait dans ses Stances les vertus de cette abbesse et le soin qu'elle apportait à former la nièce qui devait lui succéder. Elis de Falaise, *Œuvres*, Société des Bibliophiles Normands, (1907), p. 171.

(2) Voir Chanoine G.-A. Simon : *Les Fouilles de Saint-Désir* in *Spectres et Fantômes de la Bataille de Lisieux*. Lisieux, Morière, 1947. — Georges Lechevalier : *Les Fouilles de Saint-Désir* in la revue *Pourquoi Pas ?*, de Lisieux, n° 1, 1946.

(3) Pour l'histoire de l'Abbaye de N.-D. du Pré, voir, Chanoine Simon : *L'Abbaye de Lisieux et ses églises successives* in *Annuaire de la Normandie* Congrès de Lisieux (1926) et Chanoine Simon : *Liste des Abbesses de Lisieux* in *Etudes Lexoviennes* III, 1928.

(4) Les fouilles récentes ont démontré l'exactitude de ces renseignements : « *L'édifice, d'environ 200 pieds, comportait une nef, accostée de bas-côtés, un transept avec un clocher central soutenu par de grosses piles et un chœur terminé par un chevet droit* » (Chanoine G.-A. Simon). Telle était l'église romane. Quant à la première chapelle, édifiée vers 1046 et dont on a également retrouvé les vestiges, qu'avait recouvert le chœur de l'église, elle se terminait par une abside circulaire.

chercher à utiliser les restes de l'église romane, elle construisit une église entièrement neuve comportant, à la croisée, un grand dôme surmonté d'un globe doré et d'une croix. La situation financière de la communauté était cependant des plus précaires et ce ne fut qu'à force d'habileté que Mme de Culant, après la mort de Madame de Matignon, parvînt à faire achever la construction entreprise par sa devancière. Encore cette église n'était-elle pas destinée à durer longtemps. Le 8 octobre 1742, le dôme s'écroulait, écrasant une partie du chœur.

Une nouvelle abbesse, Mme de Valanglart, loin de suivre l'exemple de Mme de Matignon, conserva tous les éléments de l'église qui pouvaient encore être utilisés. Son architecte — Gabriel Fontaine, vraisemblablement — abattit le chœur mutilé et, changeant entièrement l'orientation de l'édifice, construisit le portail du côté où se trouvait précédemment le chœur. L'église Saint-Désir, telle qu'elle existait en 1944, était le résultat de ces travaux qui durèrent de 1750 à 1758.

Les Bénédictines demeurèrent en paisible jouissance de leur monastère et de leur église jusqu'à la Révolution. Elles avaient alors pour abbesse une femme remarquable, Mme de Créqui, qui sut maintenir sa communauté aux heures mauvaises et finalement la rétablir dans son cadre traditionnel.

Ayant dû quitter l'Abbaye, Mme de Créqui se retira route de Caen, chez un sieur Lerebour, tandis que ses religieuses étaient dispersées. Arrêtée le 23 août 1791, elle fut rejointe dans sa prison le 25 août, par les autres Bénédictines qui, suivant les instructions de leur abbesse, s'étaient regroupées en ville. Toutes furent remises en liberté le 30 janvier 1795. Pendant plusieurs années les moniales vécurent par petits groupes dans les villages environnants, mais dès que s'apaisa la tempête révolutionnaire, leur énergique supérieure les rassembla de nouveau. En 1808, elles reprirent possession de l'Abbaye (1),

(1) « *Avec cinq francs et un petit pot de beurre* », dit la tradition du monastère.

mais non de l'église qui était devenue paroissiale. Il leur fallut donc construire, pour leur usage et celui des élèves de leur pensionnat rétabli, une petite chapelle où devait faire sa première communion, le 8 mai 1884, la future Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Comme l'église Saint-Désir, les bâtiments de l'Abbaye ont été anéantis par les bombardements aériens. Le pavillon de l'abbesse, édifié au XVIIe siècle par Madame de Matignon, le Pensionnat, la Chapelle, les bâtiments en pans de bois des XVe et XVIe siècles, tout a disparu.

Nous venons de faire allusion à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Ce nom et l'afflux de pèlerins qui ne cesse, malgré les désastres actuels, de déferler sur Lisieux, nous amène tout naturellement à parler du Carmel.

Cette autre fondation religieuse ne remonte pas, comme l'Abbaye de N.-D.-du-Pré, à une époque ancienne. Ce fut en 1838 seulement que six Carmélites, groupées par l'initiative de deux jeunes filles de Pont-Audemer, Mlles Gosselin, s'établirent à Lisieux, dans une masure de la Chaussée de Beuvillers. Quelques mois plus tard, la communauté naissante s'installait rue de Livarot, là même où s'élève le monastère actuel.

Les débuts furent pénibles. C'est un rude joug, même s'il est accepté délibérément, que celui de Dame Pauvreté. La chapelle fut construite de 1845 à 1852 ainsi que le chœur des religieuses et la sacristie. Au cours des décades suivantes, sur les plans d'une des demoiselles Gosselin, devenue la Mère Thérèse de Saint-Joseph, le monastère se développa. Les deux ailes, le calvaire du Préau, l'oratoire et le cloître furent succesivement bâtis.

Le Carmel de Lisieux vivait d'une vie secrète mais non sans attrait pour certaines âmes, puisque avant Thérèse Martin, deux de ses sœurs en avaient déjà franchi le seuil pour prendre le voile. Il est probable qu'il n'aurait jamais attiré l'attention du monde extérieur s'il n'avait bénéficié du prodigieux rayonne-

ment de la sainte jeune fille qui avait cherché la paix entre ses murailles sévères.

Depuis la mort de Sainte Thérèse et le début de l'immense mouvement de pèlerinage, le Carmel a subi, dans sa structure, quelques modifications. La chapelle a été agrandie en 1920 L'architecte lexovien Adeline est l'auteur de son portail, construit en pierre de l'Oise, dans le style du XVIIIe siècle. Un petit sanctuaire latéral, à droite de la nef, abrite aujourd'hui la grande châsse qui contient les reliques de la Sainte. Dans la nef de gauche s'ouvrent quatre chapelles : trois d'entre elles ont été offertes par les Irlandais, les Américains et les Canadiens Français.

Auprès de la chapelle, la salle des Souvenirs abrite une foule de reliques de la Sainte et notamment sa chevelure disposée comme elle l'était le jour de sa prise d'habit (10 janvier 1889). On conserve également au Carmel la belle châsse offerte par le Brésil et qui sert aux processions.

D'autres objets ayant appartenu à Thérèse Martin sont exposés dans la maison des Bissonnets (1) qu'elle habita durant une dizaine d'années. Le mobilier de la famille Martin y est demeuré. La chambre de la Sainte a été transformée en oratoire.

De Lisieux même, le culte thérésien a rejailli sur la colline située au sud-est de la ville. C'est là, non loin du cimetière du Champ Rémouleux où la jeune moniale avait été inhumée en 1897, qu'a été élevée la Basilique destinée à accueillir les pèlerins. Nous avons fait déjà quelques réserves touchant le style de cet édifice qui n'est nullement adapté au site. Il faut reconnaître cependant que son emplacement a été admirablement choisi et que son architecte a su voir grand en dépit de diffi-

(1) Et non des Buissonnets comme on l'écrit parfois aujourd'hui. Bissonnet est la forme normande et traditionnelle du mot. Le chemin des Bissonnets s'ouvre entre les numéros 56 et 58 du boulevard Herbet-Fournet.

cultés techniques qui auraient pu décourager de moins obtinés. N'a-t-il pas fallu creuser des puits de vingt-cinq mètres de profondeur pour rencontrer un sol capable de soutenir cette énorme masse ?

L'inauguration du parvis eut lieu le 17 mai 1931. L'année suivante, la crypte était ouverte aux pèlerins. Le 11 juillet 1937, enfin, le Cardinal Pacelli, légat du Saint-Siège, bénissait solennellement la Basilique, encore inachevée.

L'architecte, M. Cordonnier, a conçu un sanctuaire de style romano-byzantin, édifié sur le plan traditionnel de la croix latine. L'édifice comporte un vaisseau unique qu'achève une abside voûtée en cul-de-four. Le vaisseau lui-même n'est pas voûté, mais simplement couvert d'une charpente apparente qui repose sur des arcs-doubleaux en ciment armé. Une énorme coupole surmontée d'un lanternon s'élève au-dessus de la croisée du transept.

L'ensemble repose sur une vaste crypte, décorée de mosaïques aux couleurs malheureusement peu discrètes.

L'immense esplanade qui précède la Basilique domine toute la ville. Elle est limitée par une longue rampe d'où surgissent de place en place d'élégants candélabres.

*
* *

Lisieux a perdu en 1944 l'admirable décor de ses vieilles rues sur lesquelles se penchaient, ventrues, déhanchées, tordues, mais encore robustes et toujours pittoresques, les façades des maisons de bois.

La plus curieuse, la plus célèbre de ces voies, la rue aux Fèvres, présentait un ensemble vraiment hors de pair de pignons aigus, de lucarnes puissantes, d'encorbellements hardis, de sablières et de poteaux sculptés. Aussi, avait-elle été chantée par les poètes et dessinée par les artistes. On y voyait, entre autres logis d'autrefois, le Manoir Formeville, lourdement strié

et bardé de planches de chêne (1), et l'Hôtel de la Salamandre. Ce dernier, décoré de mascarons et de grotesques, témoignait encore de l'enthousiasme des hommes de la Renaissance pour les grandes découvertes. Sur un poteau, un singe dressé contre un arbuste mangeait goulûment des oranges. Ailleurs, gambadaient des hommes sauvages ou se dressaient des bustes de sirènes.

D'autres logis anciens apparaissaient un peu partout. Si les démolisseurs avaient depuis longtemps abattu la maison si intéressante du cirier Plantefor, qui dressait ses deux pignons à l'angle de la Grande Rue et de la rue de Paradis, il était encore permis, avant la dernière guerre, d'admirer les façades de la rue au Char, de la rue de la Paix, de la place Victor-Hugo et même de la place Thiers. L'Allée de l'Image attirait dans sa gorge étroite les touristes les plus intrépidement curieux.

Un groupe de maisons qui formait l'angle de la Grande-Rue et de la place Victor-Hugo, constituait un ensemble particulièrement imposant. Sur l'une d'elles, le propriétaire primitif qui, sans doute, était pâtissier, avait fait sculpter une galette feuilletée et une galette gaufrée. La rue du Pont-Mortain s'enorgueillissait de son Manoir du *Lys*. Une ancienne hôtellerie, à l'enseigne du *Sauvage* existait dans une cour de la rue de l'Orbiquet. On voyait toujours, dans la rue des Boucheries, le Manoir des Douze-Livres.

Lisieux possédait, avant 1944, au moins soixante-dix maisons anciennes dignes non seulement d'être vues mais aussi d'être étudiées. En reste-t-il une douzaine aujourd'hui ? (2)

---

(1) C'était d'ailleurs à tort que certains croyaient voir dans cette construction d'un genre tout à fait exceptionnel une application du procédé dit de l'empilage, employé notamment dans les pays scandinaves et en Russie.

(2) Il en demeure cependant quelques-unes, rue de la Paix ; entre la rue du Bouteiller et le Pont de Caen ; rue de Caen. Une des plus curieuses est le *Petit Louvre*, à l'angle de la rue de Caen et du chemin d'Assemont.

Le joyau des constructions civiles lexoviennes a cependant été épargné par les bombardements et par l'incendie : l'Evêché demeure intact auprès de la Cathédrale sauvée.

Sa façade en briques et pierre, de style Louis XIII, est partagée en deux parties égales par un élégant pavillon. Sous ce pavillon s'ouvre une large porte à deux vantaux qui donne accès à la cour intérieure. Les étages de ce pavillon sont richement décorés, mais le bon évêque Philippe Cospeau qui édifia l'ensemble de ces bâtiments s'est montré moins prodigue d'ornementation sur la façade arrière.

Nous croyons, avec Noël Deshays, que l'aile donnant sur la cour est l'œuvre de Léonor Ier de Matignon et non celle de Léonor II. Succédant à Cospeau, Léonor Ier semble avoir voulu conserver, pour les utiliser, les gros murs du château construit au XIIe siècle par l'évêque Arnould. Il demeure de nombreuses traces de cet ancien édifice et notamment, dans les combles, une série d'ogives parfaitement traitées (1).

L'Evêché a été transformé en Palais de Justice après la Révolution et ce sont les tribunaux qui siègent aujourd'hui chez M. de Matignon. Ils occupent, notamment, les beaux appartements du premier étage.

On accède à ce dernier par un escalier monumental en pierre, d'une construction hardie, que décore une remarquable rampe en fer forgé du XVIIe siècle, timbrée des initiales L. M. (Léonor de Matignon) formant frise sous la main courante.

Trois beaux appartements rappellent les splendeurs épiscopales d'autrefois.

C'est tout d'abord l'ancienne salle du Synode diocésain qui est devenue la salle d'audience du Tribunal civil. Puis la Chambre rouge, aujourd'hui Chambre du Conseil. Décorée jadis de très belles tapisseries, elle ne possède plus qu'un

(1) Des traces de baies gothiques sont également visibles sur les murailles qui dominent la petite Cour de la gendarmerie.

portrait de Louis XIV et un tableau représentant la *Chèvre Amalthée nourrissant Jupiter* (XVIIe siècle).

Tout auprès, se trouve cette merveilleuse Chambre Dorée, jadis appelée l'Appartement Roy, qui servait aux évêques à recevoir les visiteurs de marque. De dimensions assez restreintes, cette salle est une folie de luxe bien compris, une orgie de couleurs et d'ors. Ses murs sont couverts de cuir de Cordoue et les tableaux qui la décorent présentent un exceptionnel intérêt.

L'attention se porte surtout sur trois peintures placées au-dessus de deux portes latérales et d'une glace. Ces peintures représentent, dans un décor emprunté à la campagne romaine et admirablement traité, les trois scènes suivantes :

Les Israëlites recueillant la manne dans le Désert.

Tobie et l'Ange.

Balaam et l'ânesse.

La tradition ne nous a pas transmis le nom de l'auteur de ces tableaux, mais il est évident que l'inspiration et la facture de ceux-ci appartiennent à l'Ecole de Nicolas Poussin. Le sujet de la *Manne dans le Désert* a d'ailleurs été traité par ce dernier dès 1639 dans un tableau destiné à son ami Paul Fréart de Chantelou. Les fabriques à l'antique et les paysages font songer aux *Funérailles de Phocion,* toile qui est aujourd'hui au Musée du Louvre.

Au-dessus de la large cheminée de la salle, se trouve un autre tableau, d'un genre très différent, bien qu'on y sente encore l'influence du Maître. C'est, dans un décor antique, la *Découverte du Feu :* très belle toile qui rappelle un peu, par sa facture, les célèbres *Bergers d'Arcadie,* eux aussi au Louvre. La tradition constante attribue cet ouvrage au Lyonnais Jacques Stella (1596-1657), qui fut non seulement l'intime ami mais aussi le meilleur disciple de Poussin, dont il fréquenta assidûment l'atelier à Rome de 1623 à 1634.

Ces noms, Nicolas Poussin, Jacques Stella, méritent d'attirer l'attention sur la salle Dorée de Lisieux, d'autant qu'ils ne sont pas prononcés ici par hasard. D'intimes relations nouées avec Poussin par Léonor Ier de Matignon lorsqu'il résidait à Rome — relations qui semblent avoir échappé jusqu'ici aux historiens — expliquent que l'évêque de Lisieux, désirant décorer, avec une magnificence digne de sa Maison, sa nouvelle salle d'audience, se soit adressé au Maître et à ses meilleurs élèves.

La correspondance de Poussin, apporte sur ces bonnes relations du prélat et du peintre un témoignage formel. Ecrivant de Paris à M. de Chantelou, au mois d'avril 1641, Poussin lui donne cette précision : « *Hier M. de Costance m'envoya un pâté de cerf si grand que l'on voit bien que le pâtissier n'en a retenu sinon les cornes* ».

Par une étrange bévue, M. Emile Magne, dans son intéressant ouvrage sur *Nicolas Poussin*, a confondu cet énigmatique M. de Costance — qui était tout simplement Léonor Ier, alors évêques de Coutances — avec le célèbre chanoine Costar du Mans. L'identité des deux formes Costance et Coutances lui a échappé et M. Pierre du Colombier, éditeur des *Lettres* de l'artiste n'a pas su découvrir lui non plus le mot de cette petite énigme.

A Rome, chez Poussin, au cours des années 1629 à 1632, Léonor Ier avait certainement fait la connaissance de Jacques Van den Star, dit Stella. Peut-être avait-il déjà fait travailler cet artiste dès le temps où lui-même était encore évêque de Coutances car une autre toile de Stella se trouve encore aujourd'hui au Musée de cette ville (1).

---

(1) Cette toile représentant *Moïse sauvé des eaux*, — un sujet que Poussin lui-même avait traité — provient de la collection d'un notable coutançais, M. Labiche.

Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. Guillaume des Granges, conservateur du Musée de Coutances.

Il serait à souhaiter qu'une étude des peintures de la Salle Dorée fût entreprise par un historien de l'Art. Elle apporterait peut-être des révélations fort intéressantes.

Un *Christ en Croix* imité de Philippe de Champagne et un portrait d'évêque qu'on croît être celui de Mgr. de Brancas, complètent la décoration picturale de cette salle.

Ce qui a surtout valu à celle-ci l'épithète de *Dorée,* c'est son plafond à caissons, œuvre demeurée très fraîche d'habiles artistes. Au centre de ce plafond, dans un médaillon quadrilobé, de gracieux angelots volètent en supportant les armes, le chapeau, la mître et la crosse de Léonor Ier. Par certains détails, cette peinture se rattache encore à la tradition de la Renaissance. Autour de ce médaillon, il en est six autres, de forme circulaire, qui contiennent de petits tableaux en grisaille représentant des sacrifices. Deux têtes de lion dorées tiennent serrées entre les crocs les anneaux qui servaient à soutenir les lustres aux jours de réceptions épiscopales.

Après avoir jeté un coup d'œil sur le jardin public, moins étendu aujourd'hui qu'il ne l'était au temps des évêques, mais demeuré fort agréable, n'hésitons pas à gravir les degrés du perron qui mène aux salles du Musée. La collection lexovienne vaut, en effet, qu'on la visite. Elle contient de fort belles toiles et même une pièce absolument unique.

Certes, nous n'avons pas la prétention d'énumérer ici toutes les peintures qui forment ce modeste Musée normand. Nous nous contenterons d'en citer quelques-unes que nous croyons susceptibles d'émouvoir la sensibilité artistique du visiteur.

Deux grandes compositions de Coessin de la Fosse (1) « *Thésée et Ariane* » et « *Ariane abandonnée* » séduisent par leurs

---

Nous ne serions nullement surpris, quant à nous, que ce tableau de Stella fût une épave de l'Evêché de cette ville.

Une copie arrangée et simplifiée du *Moïse sauvé des eaux* de Poussin, se trouve au Musée de Lisieux.

(1) Né à Lisieux le 7 septembre 1829.

fraîches et délicates carnations ; les « *Noces des Nibelungen* » de Cormon (1) méritent une remarque analogue et sont largement traitées. La « *Dernière Victoire* » de Maxime Faivre nous montre un gladiateur blessé à mort qui s'avance, la palme à la main et la couronne au front vers la statue d'Hercule. Un esclave noir, plein d'une vie puissante, le soutient. Une toile de l'artiste lexovien Robert Salles représentant une scène de rue au temps de la peste de 1630 joint à une vigueur tragique indéniable un certain intérêt archéologique, en dépit d'arrangements fantaisistes.

Pour la beauté des coloris et la puissance d'évocation, nous ne saurions omettre de mentionner un admirable portrait de femme, au pastel, de Jeanne Bonnefoy et de beaux paysages : « *la Chaumière au pied du Château Gaillard* », d'Alexis de Fontenay (2) ; « *Au pays de Bray* », par Rame ; la « *Ferme Groult à Criquebeuf* » de Paul Colin.

D'aucuns estiment que le joyau du Musée de Lisieux est un grand tableau d'Hippolyte Flandrin (3), représentant « *Jésus Christ et les petits enfants* ». Nous avouons ne pas très bien comprendre les raisons de cette admiration. Cette toile immense (3 m. 26 × 4 m. 40) nous paraît surtout lourde et d'une ordonnance compassée. Nous savons, d'ailleurs, qu'elle a été brossée à la hâte, ce qui en explique les défauts.

Combien nous préférons à ce médiocre romantisme la « *Vierge à l'Enfant* » du mystérieux Antonio de Calvis. C'est un charmant panneau de bois du XVe siècle représentant Marie assise sur un siège de pierre et tenant Jésus debout sur les genoux. Une robe rouge et un manteau noir drapent la finesse de son corps. Derrière le trône, les deux Jean, le Baptiste et l'Evangéliste, encadrent le groupe divin. Une inscription énig-

---

(1) Fernand Piestre, dit Cormon (1845-1924).

(2) Alexis Daligé de Fontenay (1813-1892).

(3) Hippolyte Flandrin (1809-1864). Ce tableau avait été peint à Rome en 1837-1838. Voir *Lettres et Pensées d'Hippolyte Flandrin* par H. de la Borde, Paris, 1865.

matique, conçue dans un italien encore à demi latin (1), précise que cette magnifique composition a été faite par maître Antonio — dont on ignore même le lieu d'origine — pour un couvent de femmes. Les explications fournies jusqu'à ce jour par la critique d'art, tant italienne que française, n'ont fait, à notre sens, que compliquer d'invraisemblances l'interprétation du texte.

Avant de quitter le Musée lexovien et sa Madone merveilleuse, nous jetterons un dernier coup d'œil sur quelques excellents portraits : celui d'un *Buveur*, par Grimou et celui d'un *Chasseur*, demeuré anonyme. Ces deux belles toiles proviennent du château de Meulles (Calvados). Une toile de Robert Lefèvre (2) campe un Bonaparte, Premier Consul, fort suggestif. Au fond de leurs cadres, les anciens évêques Rouxel de Médavy et Philippe Cospeau, évoqués par des pinceaux inconnus, demeurent fort vivants. Et nous saluerons au passage le bon visage évoqué par C. David, de Rose Harel, l'humble servante-poète lexovienne.

Nous n'avons plus, hélas ! à visiter aujourd'hui ce Musée du Vieux Lisieux où des mains pieuses avaient rassemblé une foule d'objets intéressants pour l'histoire locale. Tout a disparu dans les flammes avec le charmant Manoir de la Salamandre et tout le décor de la rue aux Fèvres. Nous ne reverrons plus ni les jouets d'enfant retrouvés dans une sépulture gallo-romaine, ni les épis de faîtage du XVIe siècle en terre cuite vernissée, ni la crosse ciselée de Pierre Cauchon, ni son anneau...

---

(1) « *Questa opera anno facta fare le relligiose e principali de Casa Sca Caterina Paula da mastro Antonio de Calvis* ».

Ce tableau qui provient du Louvre (Collection Campana) a été donné au Musée de Lisieux en 1876. Antonio de Calvis est un maître entièrement inconnu et dont on ne signale pas d'autres ouvrages. Ni M. de Mély ni M. Umberto Gnoli qui ont fait des recherches à son sujet n'ont pu parvenir à éclaircir le mystère de son origine. On le croit cependant romain. Un fait est certain : une famille De Calvis existait à Rome dès le XIVe siècle.

(2) 1756-1830.

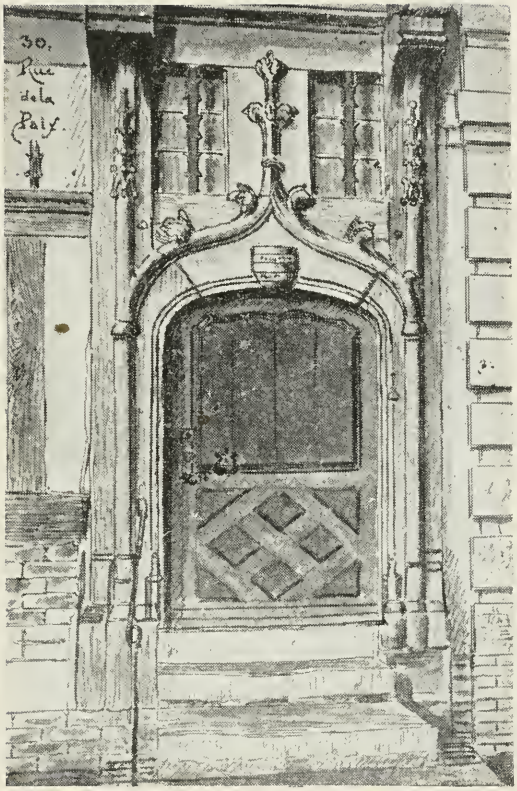

d'après Moidrey Cliché Koch

d'après R. Bigot

QUATRIÈME PARTIE

GLOIRES D'ANTAN ET GLOIRES NEUVES

Lisieux n'a pas seulement à s'enorgueillir de ses gloires de pierre ou de bois. Parmi les hommes dont les pas ont usé le pavé de ses rues antiques et le dallage vénérable de sa Cathédrale, certains ont laissé derrière eux un persistant souvenir. Dans ce coin de pays normand, toutes les formes de la pensée ont été passionnément cultivées. Lexoviens d'origine ou d'adoption, nombreux sont les personnages qui ont honoré la cité.

Certains ont connu les plus hautes spéculations de la politique. Bien souvent le siège épiscopal est apparu au cours des âges comme une des plus hautes récompenses qu'on pût accorder aux diplomates heureux (1). Dès le IXe siècle, le chroni-

(1) La richesse du terroir d'alentour et le fait que les évêques étaient aussi comtes, expliquent que le siège de Lisieux ait toujours été très convoité et très brigué.

queur Fréculphe inaugure la tradition des prélats lettrés. Au XIe siècle, Herbert puis Hugues d'Eu élèvent une cathédrale romane à laquelle, grâce à Arnould, qui semble avoir été à la fois politique habile et remarquable architecte, succède au XIIe une cathédrale gothique. Plus tard, Alphonse Chevrier arrive à Lisieux précédé du bruit de ses brillantes ambassades. Branda Castiglione, Thomas Basin, Jean Le Veneur, Le Hennuyer sont mêlés à toutes les négociations de leur temps. Avec Guillaume du Vair, enfin, un personnage de tout premier plan vient régir l'Eglise de Lisieux : premier Président au Parlement de Provence, puis garde des sceaux, homme d'Etat véritablement grand et puissant orateur, il eut le mérite de résister, dans une période très troublée, à l'action de ceux qui voulaient introduire dans Paris une garnison espagnole et de provoquer le célèbre arrêt sur la loi salique qui assurait le trône à Henri IV. Doué d'une grande force de persuasion et usant d'un style remarquablement simple pour son temps, Du Vair était tout désigné pour enseigner à autrui les règles de l'art qui avait rendu sa carrière si éclatante : son traité « *De l'éloquence françoise* » demeure encore, après trois siècles, un ouvrage de grand intérêt pour tous ceux qui s'intéressent à l'étude des débuts de notre littérature politique.

Homme de savoir et de goût, Du Vair n'avait pas à rougir de son évêché. L'amour de la culture intellectuelle est, nous l'avons dit précédemment, une des plus antiques traditions lexoviennes. Dès le VIe siècle, l'évêque Etherius attirait dans sa ville des clercs étrangers pour l'instruction de ses diocésains. Plus tard, ses successeurs créaient à Paris le Collège de Lisieux, fondaient des bourses à l'Université de Pavie, appelaient pour l'enseignement du peuple les Eudistes et d'autres congrégations. Au cours des siècles, ces longs efforts avaient eu les plus heureux résultats : les monuments actuellement existants ne témoignent-ils pas du goût éclairé des artisans qui donnaient leur génie, des riches qui aumônaient leur or, des pauvres qui pro-

La nouvelle Basilique

diguaient leur peine ? Les chefs-d'œuvre ne s'expliquent, en effet, que par la pensée même du peuple qui les a voulus et tenacement exécutés.

Ce n'est ici qu'une petite ville, mais quel magnifique cortège elle nous offre de savants, de lettrés, d'artistes et de mystiques.

De savants ? Comment oublier l'évêque Gilbert Maminot, « *vir medicinæ peritissimus* », médecin corporel en même temps que guide spirituel du Conquérant ? Comment laisser dans l'ombre Guy d'Harcourt et tant d'autres ? Citons seulement un nom !...

Une plaque apposée dans la cour intérieure de l'ancien Evêché rappelle le souvenir et les titres d'un des prélats les plus glorieux qu'ait connus le XIVe siècle : elle est dédiée « *A Nicolas Oresme, écrivain, philosophe, économiste, grand maître du Collège de Navarre* (1355), *précepteur et bibliothécaire du roi Charles V* (1360), *évêque de Lisieux en* 1377 ». Dû à l'initiative de la Société d'Emulation, ce mémorial n'est encore qu'un bien faible hommage rendu à une grande mémoire.

Nous avons bien le droit de nous enorgueillir d'Oresme. Né à Allemagne, près de Caen (1), il est un des fils authentiques de la terre normande dont il semble avoir cristallisé le génie sous toutes ses formes. Alphonse Allais, l'amusant humoriste honfleurais, qui aimait les comparaisons à la fois familières et pittoresques, a dit qu'il avait été « *un type dans le genre de Léonard de Vinci* ». Plus mesuré que lui, nous dirons seulement que l'évêque de Lisieux, par l'universalité de ses connaissances, annonça, longtemps à l'avance, les hommes de la Renaissance.

---

(1) Aujourd'hui Fleury-sur Orne. D'autres le croient né à Caen ou à Bayeux. Voir au sujet de Nicolas Oresme une excellente étude de M. Robert Tronde in *Précis de l'Académie de Rouen* (1942-1944), p. 321.

Etudiant, puis professeur au collège de Navarre (1348-1356), Nicolas Oresme en était devenu le grand maître, tout en continuant d'y enseigner la théologie (1356-1361). Très apprécié par Charles V qu'il encourageait à l'étude de la philosophie et de la religion et dont il était l'« *instructeur en ces sciences* », il fut nommé archidiacre de Bayeux, puis chanoine de Rouen (1362) et enfin, le 18 mars 1364, doyen du Chapitre métropolitain.

Mêlé à la politique de son temps, il joua dans la Province un rôle important. Lors du paiement de la rançon du roi Jean, ce fut lui qui obtint de la ville de Rouen le versement d'une somme énorme : vingt mille moutons d'or.

En 1363, il fut envoyé à Avignon pour y soutenir, devant le Pape Urbain V, les intérêts du clergé français. Au cours d'un sermon prononcé le 24 décembre en présence de la Cour pontificale, il n'hésita pas à dénoncer vigoureusement les abus de celle-ci et à la menacer des vengeances divines. Il refit le voyage d'Avignon trois ans plus tard afin de détourner le Saint-Père de son projet de retour à Rome. Mais Urbain V ne se laissa pas convaincre et partit pour l'Italie.

De retour en France, Oresme se retira dans une de ces maisons canoniales qui s'élevaient, à Rouen, aux environs de la Cathédrale. Il y travailla assidûment à la composition des ouvrages que lui demandait Charles V : *Traité de la Sphère, Tractatus de origine, natura et mutationibus monetarum* (curieuse étude sur les monnaies, dans laquelle l'auteur se montrait fort en avance sur les idées de son temps) — *Traité de Cosmographie : Traité contre les divinations en général et contre l'astrologie judiciaire en particulier.* En dépit de l'état encore bien imparfait de la langue, il n'hésita pas à traduire plusieurs traités d'Aristote, non sur l'original grec, mais d'après une version latine, elle-même dérivée de versions arabes et syriaques. A force de labeur, il parvint à donner à son style une précision déjà scientifique et à s'exprimer avec exactitude.

Dans la traduction du *Traité du Ciel et du Monde*, Oresme émit des théories toutes personnelles pour expliquer le mouvement des projectiles et l'accélération de la chute des corps. Ailleurs, il se révélait comme l'inventeur de la géométrie analytique et, en ce qui concerne la vitesse du mouvement, il nous apparaît aujourd'hui comme un devancier de Galilée.

Mais c'est en matière d'astronomie qu'Oresme a vraiment dépassé son temps. Dans sa traduction, demeurée inédite, des quatre livres *Du Ciel et du Monde* d'Aristote, il ne craignait pas d'affirmer avec une grande force de logique le principe de la mobilité de la terre. Il émettait en outre l'opinion que d'autres mondes pareils au nôtre pouvaient exister dans l'Univers. Sur ces deux points, le génial évêque nous apparaît comme le plus glorieux et le plus authentique des précurseurs de Copernic (1).

Il est remarquable qu'Oresme ait eu, lui aussi, un devancier originaire de la région lexovienne. C'est dans le Lieuvin, en effet, qu'était né le célèbre Jean de Murs, professeur de Sorbonne, qui fut à la fois un grand savant et un musicographe réputé. En 1321, il avait composé un *Traité des fractions*. Un peu plus tard il donnait un *Abrégé de l'Arithmétique de Boèce*, un *Traité de la science des nombres*, des *Canons pour le calcul des éclipses*. Ses ouvrages sur la musique : *Speculum musicæ* et *Musica speculativa* devaient demeurer en grande vogue jusqu'à l'époque de la Renaissance.

Cet autre savant normand qui fut lié d'amitié avec le futur pape Clément VI, lorsque celui-ci était l'archevêque de Rouen Pierre Roger vivait encore en 1345. Il mettait à cette date la dernière main à un nouvel ouvrage intitulé : *Prognosticatio super conjunctione Saturni, Jovis et Martis.*

L'amour des sciences exactes et le goût de la musique semblent être demeurés tenaces à Lisieux. Au XVIIe siècle, un sim-

(1) Voir abbé Anthiaume : *La science astronomique et nautique au Moyen Age chez les Normands*. Le Havre, 1919.

ple tisserand, Jean Lefebvre (1), manifesta de telles dispositions pour l'astronomie qu'il fût appelé à l'Observatoire de Paris et devint membre de l'Académie des sciences. Un dominicain, François Deslondes (2), publiait vers le même temps plusieurs ouvrages sur le plain-chant.

Nous n'accorderons qu'une mention rapide à deux médecins lexoviens : Michel Marescot qui fut attaché à la personne d'Henri IV (1559-1605) et Marin Hamel, auteur de deux traités, l'un sur la *Cure et Préservation de la Peste* (1658), l'autre sur la *Morsure du chien enragé* (vers 1660). Nous considererons, par contre, avec attention, l'œuvre d'un fort curieux artiste, Marin Bourgeois, peintre du roi, qui jouit en son temps d'une réputation solide. Après une longue période d'éclipse, ce personnage a de nouveau attiré l'attention des historiens locaux, il y a quelques années, et son visage commence à émerger de l'ombre (3).

Né d'une famille de serruriers ou d'horlogers, il se fit assez vite remarquer par l'extraordinaire diversité de ses talents. Le duc de Montpensier, frappé de son « *industrye et sçavoir en l'art de painture* », lui octroya un brevet de peintre ordinaire. En 1588, il décorait d'armoiries les parties pleines de la balustrade qui couronnait la tour sud de la Cathédrale. De 1598 à 1633, il figura sur les états de paiement des officiers de la Maison du Roi en qualité de « *paintre et vallet de chambre* ». Non moins habile mécanicien que fécond artiste, il inventa en 1605 un modèle d'arquebuse à air (4). Un peu plus tard, il fabri-

---

(1) Né à Lisieux vers le milieu du XVIIe siècle, Jean Lefebvre mourut à Paris en 1706.

(2) Né à Lisieux le 25 octobre 1654.

(3) Voir l'étude de Georges Huard : *Marin Bourgeoys, peintre du Roi*, in *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, 1913, p. 5.

(4) « *Le principal artifice de ce baston à air estoit à y retenir l'air compressé dans le canon de cuivre avec de puissantes soupapes jusques à ce qu'ayant desbandé, il aye sortie et aye force d'envoyer loin la flesche, ou le garot, comme il l'appelle, dont le canon de fer se charge... Il en avoit veu plusieurs qui avoyent été portés à plus de quatre cens pas loin* ». Rivault de Flurance, *Eléments de l'Artillerie* (1608).

qua pour le roi « *une table d'acier poly où Sa Majesté est représentée au naturel sans graveure, mousleure ni painture, mais seulement par le feu que ce subtil ingénieur y a donné par endroits* ». Une autre fois, il confectionna « *un globe dans lequel sont rapportés les mouvements du soleil, de la lune et des estoilles, mesmes pas et mesmes périodes qu'ils se voyent aller par le ciel* ».

Ces travaux de mécanique ne faisaient cependant pas oublier ses pinceaux à Marin Bourgeois. De 1600 à 1604, il travailla à la décoration du château d'Outrelaize, à Gouvix, près de Bretteville-sur-Laize. « *Ung tableau au naturel de toutes sortes d'oyseaux* » enchanta à ce point Henri IV qu'il accorda à son peintre l'autorisation de chasser le gibier de plume tant sur les bords de la mer que partout ailleurs. En 1608, il reçut du roi des lettres de maîtrise.

Nous avons la preuve de l'estime dans laquelle il était tenu par les gens de goût, lorsque nous le voyons en correspondance suivie avec le célèbre érudit provençal Peiresc, qui non seulement loue ses ouvrages mais se montre heureux d'en posséder (1).

---

(1) « *Monsieur, il y a quelques jours qu'allant voir Monsieur votre frère, il me bailla un petit tableau de perspective représentant un livre ouvert sur un pupitre, dans lequel vous avez peint le tableau du vieil comté de Lisieux. C'est la vérité que j'en fus tout surpris d'autant que je ne m'attendais point à cela et le trouvai extrêmement beau, bien marri néanmoins que vous y ayez voulu mettre tant de peine et tant de temps... Je m'en ressens grandement obligé à votre courtoisie et tâcherai de m'en revancher, si je puis, par toutes sortes de services et de bons offices que je vous pourrai rendre. Mais nonobstant cela, je désire bien, s'il vous plaît, que vous me fassiez savoir ce qu'il vous faut pour le prix de cet ouvrage, car je ne vous demeurerai pas moins obligé de votre bienveillance. Autrement, je n'oserai plus vous employer...* » Lettre du 28 août 1618.

Quelques mois plus tard, le 9 décembre, Peiresc remerciait encore Marin Bourgeois de l'envoi d'une « *petite figure* », d'excellente facture à son avis, mais qu'il ne jugeait pas antique. En 1621, nous voyons le peintre lexovien servir d'intermédiaire entre Peiresc et le poëte Malherbe, qui était, à ses heures, curieux lui aussi d'antiquités. Il s'agissait d'une découverte de haches de bronze récemment faite dans un village de Normandie et qui laissait perplexes les érudits.

Rien — ou presque rien — n'a, hélas ! survécu de l'œuvre de Marin Bourgeois. On ne connaissait plus de lui, il y a quelque vingt ans, que des portraits peints sur les feuillets de parchemin du Livre de famille de Constant le Gentil, sieur de Piencourt, aujourd'hui déposé à la Bibliothèque Nationale. Mais au début de 1925, le hasard a permis à un collectionneur rouennais, M. Deglatigny, de découvrir un panneau de bois de chêne décoratif et allégorique portant la précieuse indication : « *M. Bourgeoys à Lisieux*, 1611 ».

Ce panneau représente, de buste, une femme debout et coiffée du morion si caractéristique en usage vers 1560 : une sœur cadette, semble-t-il, de la « *Belle qui fut Heaumière* » chantée par François Villon ! Cette femme entoure du bras droit une haute aiguière. Son corsage bleu est recouvert d'un voile et sa taille est serrée par une ceinture que clôt un nœud de rubans. Un autre personnage dont il ne subsiste que les mains tient une lampe qui éclaire l'ensemble de la scène. S'il est malaisé de deviner le sujet traité et si l'on peut reprocher au peintre une certaine lourdeur, particulièrement dans le dessin des mains, il ne demeure pas moins que ce panneau, aujourd'hui déposé au Musée de Lisieux, offre un grand intérêt documentaire puisqu'il est presque le seul spécimen que nous ayons du talent de Marin Bourgeois (1).

Et voici la foule des lettrés. Dès le IXe siècle, l'évêque Fréculphe, auteur de deux livres de *Chroniques*, commence la longue lignée des historiens lexoviens. Au XIe, nous rencontrons le nom glorieux de Guillaume de Poitiers : né à Préaux, archidiacre de Lisieux, chapelain et historien du Conquérant, il nous a laissé les « *Gesta Guillelmi ducis Normannorum et regis Anglorum* » qui, avec le récit de Guillaume de Jumièges, sont la grande source à laquelle il faut toujours recourir lorsqu'il s'agit d'étu-

(1) Martin Bourgeois habitait à Lisieux une maison située dans la Grande Rue, près de l'Allée de l'Image sur laquelle elle avait une sortie. Voir Georges Huard : *Etude de topographie lexovienne*. Paris, Jouve et Cie, 1934.

dier les temps les plus glorieux de l'histoire normande. Au XIIe siècle, Ordéric Vital écrit dans le silence du cloître de Saint-Evroult son *Histoire Ecclésiastique*. Au lendemain de la guerre de Cent Ans, l'évêque Thomas Basin, qui avait été mêlé de très près à la politique de l'époque, avait écrit, nous l'avons dit, une *Histoire de Charles VII et de Louis XI* du plus haut intérêt. Le genre historique a d'ailleurs toujours été un de ceux que préféraient les Normands. Aussi, voyons-nous encore, au XVIe siècle, le lexovien François Carré, religieux du Bec, s'occuper de rédiger une chronique latine de ce monastère. L'auteur, suivant la mode du temps, y remonte sinon au déluge, au moins à la guerre de Troie et poursuit son récit jusqu'en 1563. Pour les quarante dernières années dont il traite, cet ouvrage a la valeur d'un témoignage direct.

Les esprits originaux ne manquaient pas à Lisieux. Nous ne pouvons hésiter à classer dans cette catégorie, vers la fin du XVe siècle, le carme Nicolas Le Huen qui fut le confesseur de la reine Charlotte de Savoie, femme de Louis XI. Ce religieux publia l'*A. B. C. des langues grecque, chaldaïque et arabique*. Il traduisit, de plus, du latin, le *Voyage à Jérusalem* de Breydenbach : maigre bagage pour passer à la postérité !

Le célèbre Père Zacharie (1582-1661) est l'auteur d'un curieux ouvrage intitulé : *Le Gygès Gallus du P. Firmian, traduit du latin*. Se couvrant du pseudonyme de P. Firmian, il s'y présentait comme détenteur du fameux anneau de Gygès qui avait la propriété de rendre invisible celui qui le portait. Cette fiction, assez analogue dans son esprit à celle du *Diable boiteux* de Lesage, lui permettait de décrire les travers et les ridicules de la société contemporaine. Le P. Zacharie fut un adversaire déterminé du Jansénisme auquel il s'attaqua dans plusieurs de ses écrits. Orateur sacré, ami du Grand Condé, de Turenne et du duc de Bouillon, il se rendit populaire par les traits satiriques dont il émaillait ses sermons et qui ont sauvé son nom de l'oubli.

Puisque nous parlons prédicateurs, n'ayons garde d'oublier l'évêque Philippe Cospeau dont la bonne figure, un tantinet moutonnière, nous apparaît encore dans son portrait du Musée de Lisieux. Sa réputation d'orateur était aussi bien assise, de son temps, que son renom d'honnête homme.

Au XVIIIe siècle, les noms notoires se font rares à Lisieux. Il semble qu'à cette époque l'épée l'ait emporté sur la toge et que ce soient surtout les militaires qui aient été en réputation aux rives de la Touques.

Le nom de François Georges de Graindorge d'Orgeville, baron du Mesnil-Durand (1729-1799), demeure attaché à la grande controverse qui opposa, vers 1778, les tacticiens partisans de l'*Ordre profond* aux tenants de l'*Ordre mince*. Mesnil-Durant avait publié en 1753, un ouvrage intitulé : *Projet d'un Ordre français en tactique* et apparaissait comme le théoricien le plus marquant de l'Ordre profond. Ses adversaires se groupaient autour du comte de Guibert, le futur ami de Mlle de Lespinasse, qui prônait l'Ordre mince. Cette rivalité des deux écoles finit par retenir l'attention du gouvernement royal qui fit expérimenter leurs tactiques respectives au cours de grandes manœuvres. Celles-ci eurent lieu au camp de Vaussieu, près de Bayeux, du 25 août au 28 septembre 1778, sous les ordres du Maréchal de Broglie (1). Trente mille hommes y prirent part. Le quartier général avait été établi au château de Vaussieu, mis à la disposition du Maréchal par le Marquis d'Hericy.

Le résultat de ces manœuvres fut favorable à la doctrine de Guibert. L'Ordre mince, commandé par Luckner, l'emporta sur

---

(1) « *Ce camp prit le nom de camp de Vaussieu à cause du Château de Vaussieu, choisi comme quartier général par le Maréchal. Il englobait les paroisses de Vaux-sur-Seulles, Vaussieu, Vienne, Esquay, Martragny, Rucqueville, Bréceq, le Manoir, Saint-Gabriel, Crépon.* » Edmond de Laheudrie : *Histoire du Bessin*, Caen, 1930, II, p. 137. — Voir aussi, du même auteur : *Bayeux, capitale du Bessin*. Bayeux, 1945, I. p. 249.

le Maréchal qui avait adopté l'Ordre profond. Les militaires, en général, se montrèrent partisans du premier en raison de la difficulté de rétablir le second lorsque son front avait été ébranlé par l'artillerie.

Le Baron du Mesnil-Durand qui, jadis, avait pris une part active aux opérations d'Allemagne, contribué au passage du Weser par nos troupes et assisté à la bataille d'Hastenbeck (26 juillet 1757) où le Maréchal d'Estrées avait culbuté les Hanovriens du duc de Cumberland, poursuivit sa carrière en dépit de l'échec infligé à sa doctrine. Promu Maréchal de Camp en 1779, il reçut, en 1787, le commandement de la Place du Havre et fut employé aux fortifications de Cherbourg. Emigré en 1791, il servit ensuite à l'Armée des Princes et mourut à Londres en 1799.

La Révolution avec laquelle il s'était refusé à pactiser lui avait d'ailleurs infligé le deuil le plus cruel. Son fils aîné, C. E. G. de Graindorge d'Orgeville, devenu suspect pour avoir collaboré à la feuille royaliste les *Actes des Apôtres*, et pour s'être offert courageusemenit à défendre Louis XVI devant la Convention, avait été exécuté à Paris le 24 juillet 1794 (6 Thermidor An II), à la veille même de la chute de Robespierre (1).

Deux autres Lexoviens s'illustrèrent dans les armées de la Révolution et de l'Empire. L'un d'eux, Jacques Mathurin Lafosse (1757-1824) se distingua particulièrement à la bataille de Lérida. Il fut fait Maréchal de camp et baron de l'Empire. L'autre, le baron François Rosey (1775-1813) prit part à l'expédition d'Egypte, puis aux campagnes d'Allemagne, d'Espagne et de Russie. Il était adjudant-général de la Garde Impériale lorsqu'il mourut à Kœnigsberg, épuisé par les fatigues de la retraite de 1812.

Au XIXe siècle, la ville vit refleurir la longue lignée de ses his-

---

(1) Sur Mesnil-Durand, voir *Bulletin de la Société Historique de Lisieux* 1879, p. 62.

toriens avec Louis Du Bois (1773-1855) qui publia, entre autres ouvrages, une *Histoire de Lisieux* (1845) précieuse à consulter. Henri de Formeville (1796-1879) est l'auteur d'une *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, dans laquelle il a inséré les intéressants *Mémoires* de Noël Deshays sur les évêques. De son côté, Louis Alexandre Piel, architecte devenu dominicain (1808-1841), renoua la tradition artistique de sa cité natale en défendant dans ses ouvrages nos anciens édifices religieux contre le mauvais goût de son époque.

Le goût de l'histoire et de l'art se maintient de nos jours à Lisieux grâce au labeur des érudits groupés principalement autour de la Société Historique (1). Mais il semble que ce soit surtout la poésie qui ait fleuri dans cette région au cours des dernières décades.

Comment eut-il pu en être autrement ? La douceur des rimes doit naître spontanément de la richesse du sol et de la fine grisaille du ciel. Déjà au XVIIe siècle, un prêtre, Louis Thirel, avait ressenti cet appel de l'inspiration et s'était risqué à publier un recueil de poésies latines et françaises sous ce titre : *La Muse sans artifice* (1658). Le pauvre volume est bien oublié aujourd'hui. Il était réservé à une humble servante de ranimer à Lisieux le culte de la beauté.

Un très beau et très fin portrait du Musée de Lisieux nous a conservé les traits de bonne vieille de Rose Harel (1826-1885) (2). Ce fut sans doute par un étrange paradoxe que la nature éveilla l'harmonie secrète des sentiments et des rimes dans l'âme de cette pauvre fille de service qui n'avait rien appris mais qui savait, d'instinct, tout ce qui est indispensable à la noblesse de l'homme.

(1) Pour ne citer que les défunts parmi ces bons ouvriers de l'histoire lexovienne, faisons mention de MM. V. Lahaye, le Baron de Moidrey, Alexandre Moisy, Georges Huard, Raymond Lantier, Jean Lesquier.

(2) Rose Harel, née à Bellou (Orne), fut tisserande à Vimoutiers puis, toute sa vie, servante à Pont-l'Evêque et à Lisieux. Elle mourut dans cette dernière ville.

1109-111. L. Boeuf

VIEILLE MAISON A COLOMBAGES.

« *N'oublions pas*, a dit Marie de Besneray, *que Rose fût une servante ! Une servante, c'est-à-dire une esclave qui vend ses bras et son temps, qui vend chaque heure de sa journée et chaque journée de sa vie !... Pendant plus de trente ans, Rose passa de maison en maison. Avec son front inspiré, ses yeux rayonnants, elle servit les avares, les orgueilleux, les cœurs secs qui ne pratiquent que les vertus de luxe, laissant aux gens du peuple les robustes vertus qu'on appelle probité, courage, amour du travail... Et Rose la servante cachait, autant qu'elle le pouvait, le don merveilleux qui, dans l'ombre, enchantait sa vie, dans la crainte que ce don inusité ne lui fît perdre son pain.* »

Tout le drame est là, car c'en est un. Lorsque Ch. Th. Féret s'est moqué de la Lexovienne, assembleuse de rimes, il a commis à la fois une lourde bévue et une bien médiocre action.

Cette pauvre autodidacte en qui s'était révélé un cœur sonore a signé deux petits livres : *L'Alouette aux blés* (1863) et les *Fleurs d'Automne* (1885). Dans son style simple jusqu'à la naïveté, elle touche avec délicatesse les cordes les plus secrètes de la sensibilité.

« *Un cœur de femme*
Se devine et ne se dit pas.
S'il m'aime, il lira dans mon âme... »

Elle a dit, sans grandes phrases, mais non sans charme ce que fut sa dure existence :

« *Il me fallait du pain !... La dure servitude*
M'en offrait. J'acceptai. Mais Dieu ! qu'il est amer :
Il faut pour l'obtenir traîner un joug de fer...
Et quand mon cœur blessé pousse un cri de détresse,
Que j'élève la voix dans un chant de tristesse,
On se parle tout bas, on commente et l'on dit :
« Elle est folle, orgueilleuse, et veut jouer l'esprit ! »

Quand on vous le dira, répondez : « Je l'ai vue.
Son désir est de vivre ignorée, inconnue.
C'est une fantaisie étrange du destin
D'avoir près d'un fuseau mis un luth dans sa main
Quand d'en tirer des sons la Douleur l'eut forcée
L'on a crié tout haut qu'elle était insensée.
Non ! Elle est malheureuse et son chant comme un pleur
Monte avec un sanglot des plis cachés du cœur.
Nul ne connaît son mal et nul ne la console.
Elle est bien triste, hélas ! mais elle n'est pas folle ».
Vous leur direz encor : « Son Dieu la fit ainsi,
Ne la méprisez pas !... »
Vous leur direz...
Merci !

Elle a su chanter aussi la louange de la Province aux grands bois verts, aux hautes herbes grasses. Son vers, alors, s'est fait léger, presque dansant :

Avez-vous vu ma verte Normandie,
Quand le printemps souffle sur les sillons ?
Alors qu'Avril, dans la brise attiédie,
Mêle parfums, chansons et papillons ?

Là, tout est fleur, joie, amour et promesse.
Bord des chemins où l'abeille a son miel,
Vallons, coteaux étalant leur richesse,
Vastes forêts bordant d'ombre le ciel.

Et la campagne avec ses blés en herbe
Que le vent frôle avec des bruits soyeux,
Sous le soleil, opulente et superbe,
S'emplit de cris, de mouvements joyeux...

Cette poésie est sans prétention. Ne vaut-elle pas mieux que beaucoup d'autres d'où toute clarté comme toute sincérité sont bannies ?

En ce dernier quart du XIXe siècle où tant de poètes, soi-disant Français, versaient dans l'abscons, leurs quatre vérités leur furent dites avec esprit par un Lexovien dont la satire, à l'époque, fit quelque bruit. Nous voulons parler d'Henri Beauclair (1860-1919), l'auteur des célèbres *Déliquescences d'Adoré Floupette* (1885) qu'il écrivit en collaboration avec Gabriel Vicaire. Entre les mains des deux écrivains, la raillerie se fit fouet et cingla bien des épaules. Le rire soulevé par ce pamphlet prit, sur certains visages, teinte d'ocre : la leçon avait porté.

Mais Henri Beauclair ne se contentait pas d'être romancier ou critique. Il publia plusieurs recueils de poésie : *L'Eternelle chanson* (1884), *Les Horizontales* (1886)... Des vers datés de 1902 ont dit tout son amour pour la cité natale :

C'est le cœur attendri que j'allai ce matin
Fouler les gros pavés de tes antiques rues ;
Je cherchais du regard les maisons disparues.
J'ai revu le collège où j'appris le latin

Du Palais de l'Evêque aux anciennes tours grises
J'ai marché comme un pèlerin, jusqu'à ce soir ;
Sur un banc du Jardin Public j'allai m'asseoir
Et moi, le mécréant, j'entrai dans tes églises.

Le passé m'enlaçait avec ses doux liens ;
Des fantômes d'amour sont venus m'apparaître
Et j'ai senti combien est enchaîné mon être
Au petit coin de France où dorment tant des miens.

Un autre poète lexovien, Robert Campion (1865-1939), auteur de deux recueils, les *Rimes paysannes* (1902) et le *Jardin défleuri* (1907), a très heureusement interprété la vie paysanne du Lieuvin. Ses rythmes sont habiles, la langue savoureuse. Voici, par exemple, comment le poète a *stylisé* à sa façon cette coutume de la cueillette des œufs qui, naguère encore, était en usage dans nos campagnes lorsque revenaient Pâques :

PETIT VIOLONEUX

Do, mi, sol, do. Pâques fleuries
Ont fleuri d'or le grand ciel noir.
Viens nous en, ma viole, au soir
Chanter la Pâque aux métairies,
Dire à Rose, fermière, un lai :
Mes œufs de Pâques, s'il vous plaît !

Bonjour, bonsoir; Madame Rose,
Jésus-Christ est ressuscité !
Alleluia dans la cité,
Dans les bois, dans la ferme close.
Ouvrez la porte ou le volet :
Mes œufs de Pâques, s'il vous plaît !

Jésus vous donne dans l'année
Cent fois le prix de ma chanson !
La joie au cœur de la maison,
Cheveux blonds d'une nouveau-née,
La vache blanche, herbe et bon lait :
Mes œufs de Pâques, s'il vous plaît !

Chanter la campagne, ses aspects et ses mœurs est bien normand. Mais l'inspiration provinciale est plus large et dépasse encore l'infini des vallées vertes et des plaines aux longs blés. Par delà les sites feuillus du Lieuvin, Robert Campion a senti l'appel de l'Autre, celle dont le rythme éternel a laissé dans nos veines des nostalgies inoubliables. Il a interprété ainsi l'impitoyable séduction de la Mer normande :

« *J'aime les gars à la rude poitrine*
Qui vont, aventureux,
Le front doré par la brise marine
Et du ciel dans les yeux.

J'aime les gars que nul regret ne touche
Lorsque j'ouvre mes bras,
Je suis la Mer, éternelle et farouche :
J'aime les gars ! »

Ainsi rimaient, également épris de la Terre et de la Mer, les poètes du Lieuvin.

Mais voici que Lisieux venait d'avoir cette chance inouïe de susciter assez d'amour pour voir grandir parmi ses vieilles rues la renommée d'un vrai, d'un grand poète.

Auguste Bunoust (1888-1921), bien que Havrais de naissance (1) s'était fait lexovien, ayant passé quelques-unes des trop courtes années qu'il lui était donné de vivre à l'ombre désuète des logis à pignons et des moutiers endormis. Il demeurera de lui un merveilleux recueil de poésies dont le titre seul dit si bien la tiède intimité du vieux Lisieux : « *Les Nonnes au Jardin* ».

Les Nonnes au jardin sont toutes descendues,
Au jardin de mon rare et fugace loisir,
Toutes en bure brune et me laissant choisir
La Sœur, l'unique Sœur de mon rêve attendue.
C'est un jardin du cloître humide et pénitent :
Tellement de silence a passé sur ses mousses,
Les paroles s'en font chuchotantes et douces...
Et des lentilles d'eau tremblent sur son étang.

Tout pénétré de cette mélancolique poésie, il a dit dans « *Gravure* », une des pièces les plus intéressantes du recueil,

(1) Bunoust descendait d'une vieille famille de marins bretons. Il a parfois médit de la Normandie dont le climat pluvieux n'était guère favorable à sa pauvre poitrine déchirée. Mais il a dû, incontestablement, à notre province, le meilleur de son inspiration et la mince gerbe de beaux vers qui feront vivre son nom.

la vie pittoresque de la cité qu'il proclamait complaisamment « *sa ville* » :

...Ma chance a permis que ma ville s'enlise
Dans l'épaisse matière, à mi-corps seulement,
Qu'elle entourât son cou de carillons d'églises
Et sonnés au Carmel, de légers tintements.
Car ma ville se coiffe, à même les feuillages,
D'un jardin tout feutré de pas épiscopaux.
Et dont le jet d'eau lance un si pur babillage,
Qu'à l'entendre, le ciel met son urne au repos.

Ma ville a d'anciens seuils tapissés de silence,
D'immobiles heurtoirs qu'une abbesse a bougés,
Des barreaux de fenêtre aigus comme des lances,
Et le glissement noir des robes du clergé.
Elle a le noble amour des vétustes poutrelles,
Des combles qu'enchevêtre un bois moyenâgeux,
Des places qu'ornemente, en roucoulant sur elles,
Le troupeau frissonnant des gros pigeons neigeux...

Le pauvre Bunoust goûtait à ce point le charme discret de Lisieux que sa poésie en était, pour sa plus grande gloire, toute pénétrée. Sans fortune et sans famille, simple greffier de Justice de Paix, il voyait la maladie lui enlever chaque jour un peu de ses forces sans qu'il pût lutter contre elle avec efficacité. Seuls les riches de ce monde peuvent se payer le luxe de quereller la Camarde, de ruser avec elle, d'éviter pour un temps ses poursuites. Le 12 février 1921 le poète décédait à l'hôpital de Lisieux d'où son corps fut porté sans faste au cimetière : pauvre dépouille perdue parmi tant de dépouilles anonymes.

Vingt-cinq années s'écoulèrent. Alors se passa un fait que nous devons conter ici, tant il fait d'honneur à la fois à Bunoust et à sa ville. Au mois de février 1946, le Secrétaire général de

(*Cliché Koch*)

Costumes Normands pour une fête folklorique,
place Victor-Hugo

la Mairie de Lisieux, M. Lecouvreur, apprit que la tombe du poète allait être *relevée* et ses restes portés à l'ossuaire. Au lieu de laisser s'accomplir cette profanation, il alerta aussitôt la Société Historique que présidait le savant chanoine G.-A. Simon. Le branle était donné. De nombreux Lexoviens, comprenant qu'on ne pouvait laisser disperser les ossements du meilleur poète qui eût jamais honoré leur ville, intervinrent à leur tour. Le bibliothécaire-archiviste, M. Georges Lechevalier, donna des conférences afin de trouver les fonds nécessaires à une exhumation et à une réinhumation décentes. Ses efforts aboutirent. Une concession fut achetée où Bunoust repose enfin définitivement depuis le 6 juin 1946 et la Municipalité a décidé de s'associer au geste des amis du poète en faisant poser une pierre tombale sur ses restes. De plus, elle se chargera de l'entretien de la sépulture.

Pour apprécier pleinement la valeur d'une telle générosité, tant privée que municipale, il faut connaître l'état misérable dans lequel se trouve actuellement Lisieux. Ce geste fait en faveur de leur poète et dans des circonstances aussi tragiques honore grandement les Lexoviens et mérite d'être cité en exemple.

Dans le temps même où Bunoust tissait si habilement les rimes des *Nonnes au Jardin*, un autre artiste, destiné lui aussi à mourir jeune, hélas ! célébrait par le crayon la beauté encore vigoureuse des antiques logis de Lisieux. Jean-Charles Contel (1) (1895-1928) était d'ailleurs un ami d'Auguste Bunoust qui, à plusieurs reprises, écrivit des poèmes pour accompagner les dessins de ses albums.

Contel s'était « fait » lui-même, sans autre maître que les modèles qu'il interprétait avec une liberté absolue et une habileté déconcertante. Son œuvre fut vraiment le reflet du Lisieux aux vieilles maisons de bois, de ce Lisieux qui

(1) De son vrai nom Jean-Charles Leconte, né le 5 mai 1895 à Glos, près Lisieux.

l'enchantait, qui nous séduisait et que nous ne reverrons plus. Son premier album, *Du vieux Lisieux au vieux Honfleur*, avait été publié en 1916 avec une charmante préface de Camille Gunkowski. L'année suivante il évoquait encore Lisieux en silhouettant *Celles qui s'en vont*, c'est-à-dire les vénérables demeures déjà bien menacées à cette époque. Il consacra ensuite un autre album à *Rouen*, puis deux albums à Paris : *Pages du vieux Paris* (1921) et *Avant la pioche* (1924).

Sa réputation avait très rapidement grandi. Il touchait aux genres les plus divers, à la gravure sur bois, au dessin à la plume. à la lithographie, à l'affiche... Il travaillait à un grand ouvrage sur les Cathédrales de France lorsque vînt la maladie qui le terrassa.

Ce fut une heureuse fortune pour Lisieux d'avoir suscité, en si peu d'années, d'aussi beaux talents que ceux de Bunoust et de Contel. Mais quelle peine aussi de les voir disparaître l'un et l'autre, à peine âgés de 33 ans !

La pénétrante et religieuse douceur de la cité des couvents ne s'est pas imposée aux seuls artistes. Elle a éveillé d'autres échos dans les cœurs. A travers les siècles, au tintement grave ou léger des cloches, s'est associée une très lointaine tradition mystique.

Ceux qui connaissent mal la Normandie hausseront ici les épaules. Mystique, cette race prosaïque et procédurière qui demeure fixée au sol par ces deux chaînes dont elle ne saurait s'affranchir : l'amour du gain et le sens pratique ! Mais ces railleurs auront tort, ces sceptiques se tromperont du tout au tout. La Normandie qui a fait jaillir de sa terre grasse l'allégresse des clochers aigus et la splendeur des vers cornéliens est, par excellence, pays de hautesse. Il est tout naturel qu'elle ait vu certaines âmes s'élever d'un seul élan jusqu'à Dieu.

Ailleurs, ce furent le P. Eudes, Marie des Vallées, les Messieurs de l'Ermitage de Caen, Thomas du Fossé, le médecin Jean

Hamon, les missionnaires du Canada. A Lisieux, pour nous borner à l'époque contemporaine, nous devons dire deux mots de Catherine Bunel et de Thérèse Martin.

Nous ne ferons guère que prononcer le nom de la première. Catherine Bunel (1782-1814) était une simple coiffeuse de Lisieux et sa mémoire aurait depuis longtemps disparu si elle n'avait été conservée par un petit opuscule imprimé à Caen et devenu aujourd'hui fort rare. Très pieuse, elle donnait, dit-on, l'exemple de toutes les vertus. En 1810 — elle avait vingt-huit ans — « *le Sauveur lui fit entendre intérieurement quelques paroles qu'elle entendit aussi bien que si c'eût été aux oreilles du corps* ». Mais, avec son bon sens normand, elle se défiait à l'extrême de l'illusion possible de ses entretiens secrets avec le Seigneur. Elle préférait, disait-elle, « *aller à Dieu par une voie simple et commune...* ». N'est-ce point déjà la « *petite voie* » dont Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus devait parler plus tard et Catherine Bunel n'apparaît-elle pas, en ceci, comme une sorte de préfigure de Thérèse Martin ?

Combien touchante, dans sa claire simplicité, l'histoire de cette dernière ! L'enfant qui devait devenir la « Petite Sainte de Lisieux » et dont la gloire, affirmée par Rome, allait être connue jusqu'aux extrémités du monde, était née à Alençon, dans une modeste demeure de la rue Saint-Blaise (2 janvier 1873). Elle était la plus jeune des cinq filles qui demeuraient, sur neuf enfants, à ses parents, M. et Mme Martin. A peine âgée de quatre ans, elle perdit sa mère. Peu après, son père venait s'installer à Lisieux, dans la charmante demeure — si émouvante à visiter aujourd'hui — dite des Bissonnets.

La petite Carmélite nous a conservé le gracieux souvenir de ces années où la beauté de la campagne normande l'amenait naturellement à penser à la beauté du ciel :

« *Ah ! Comme elles ont passé lentement, ces années ensoleillées de ma petite enfance et quelle douce et suave empreinte*

elles ont laissée dans mon âme ! Je me rappelle avec bonheur les promenades du dimanche où toujours notre bonne mère nous accompagnait, je sens encore les impressions profondes et poétiques qui naissaient dans mon cœur à la vue des champs de blé émaillés de coquelicots, de bleuets et de pâquerettes. Déjà j'aimais les lointains, l'espace, les grands arbres ; en un mot, toute la belle nature me ravissait et transportait mon âme dans les cieux ».

A l'âge de huit ans et demi, Thérèse entra au Pensionnat de l'Abbaye où elle devait demeurer plus de quatre années (octobre 1881 - Pâques 1886). Ce fut là, dans la très modeste chapelle des religieuses, qu'elle fit sa première communion le 8 mai 1884 (1).

Le cloître, cependant, attira de bonne heure irrésistiblement la jeune fille qui semblait si éprise de soleil et d'horizons. Le 10 janvier 1889, à peine âgée de quinze ans, Thérèse Martin, munie d'une dispense spéciale de Léon XIII, prenait l'habit dans ce Carmel de Lisieux où déjà étaient entrées deux de ses sœurs aînées. L'année suivante étaient célébrées, comme elle le disait plus tard, ses « *noces divines* ». A vingt-quatre ans, la maladie avait raison de ce corps qui ne tenait à la terre que par un lien fragile. Et, sur l'humble fosse à peine refermée, commençait de croître l'impérissable rosier des gloires célestes.

D'autres ont dit, d'autres encore rediront toute la splendeur de cette âme privilégiée. Qu'il nous soit seulement permis d'en signaler ici toute l'infinie délicatesse. Thérèse Martin, en effet, n'a pas été seulement une jeune fille de grande vertu : son intelligence était remarquable et, pour louer Dieu, son cœur n'a pas cru indigne d'employer les ressources de l'art humain.

Toujours préoccupée des fins surnaturelles, elle aimait à

---

(1) Voir : *La petite Thérèse à l'Abbaye*, souvenirs inédits recueillis par une ancienne maîtresse. Lisieux, 1930.

prier en vers. Son « *Chant d'aujourd'hui* », par exemple, ne dit-il pas d'une façon infiniment touchante sa grande espérance :

Je dois te voir bientôt sur la rive éternelle,
O pilote divin dont la main me conduit !
Sur les flots orageux guide en paix ma nacelle,
Rien que pour aujourd'hui !

Puisse la petite Thérèse, dont la bonté fut ici-bas le suprême idéal, garder plus que jamais en paix la ville qu'elle aimait et qui vient de passer, elle aussi, par le dur chemin des épreuves et des deuils !

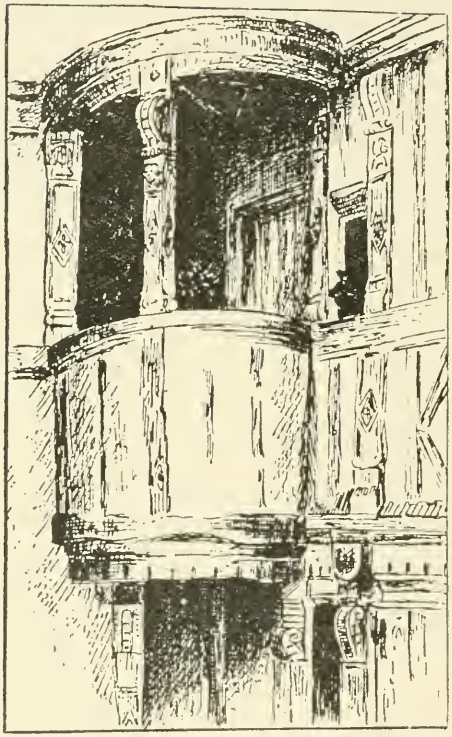

d'après Moidrey Cliché Koch

Encoignure dans une maison Place Gambetta

d'après Moidrey Cliché Koch

CINQUIÈME PARTIE

L'AME DE LA CITÉ

Cette ville dont nous venons de conter l'histoire, d'analyser les monuments et de feuilleter les titres de gloire, n'hésitons pas à l'interroger sur les qualités de son âme profonde. En dépit d'une réserve dont peu de passants savent percer les secrets, elle a sa personnalité propre, fort attachante, parmi le chœur si divers des cités de Normandie.

Lisieux est situé au cœur même du pays normand *si riche de santé* et si fécond en toutes sortes de biens. Le Lieuvin, le Pays d'Auge sont d'immenses herbages que le flanc des bêtes éclabousse de ses taches blanches ou rousses. Leurs paysans sont de joyeux vivants qui aiment, quand les marchés sont finis et les écus bien logés dans la poche, à hanter un tantinet le cabaret. Les affaires ont été bonnes. Avant de regagner la

ferme, on s'attarde quelque peu, entre amis, dans la pénombre.

Des cafés si fumeux qu'à peine on entrevoit
La blouse aux roides plis des joueurs de manilles
Et les bols d'eau-de-vie où s'éteignent les voix (1)

Mais cette vie, toute matérielle en apparence, toute tournée vers le labeur et le profit, ne saurait faire oublier l'autre aspect de ce terroir. Comme d'un humus fécond en ont surgi à chaque génération, des artistes et des lettrés, de hautes âmes aussi qui appelaient leurs frères les laboureurs épais et les rudes toucheurs de bestiaux. D'autres régions, en France et ailleurs, ont été littéralement dévastées par leur propre opulence. Elles sont devenues des déserts d'âmes. La Normandie n'en est pas encore là, Dieu merci ! En dépit des difficultés toujours nouvelles qu'apporte une époque de mystérieuses transitions, elle continue à joindre à la gerbe des gloires anciennes la fraîcheur des illustrations nouvelles.

Lisieux, parmi l'opulence de la Province, n'est qu'une ville, somme toute secondaire. Elle n'a ni l'incomparable splendeur artistique de Rouen, ni celle de Caen. Sa cathédrale est moins riche, en apparence, que celles d'Evreux, de Bayeux, de Coutances ou de Séez. Elle n'est pas non plus une cité guerrière comme Falaise ou Domfront : chaque fois qu'un ennemi s'est présenté sous ses murs, ceux-ci étaient à demi ruinés et impossibles à défendre. Eloignée de la mer, elle ne pouvait rêver de courses lointaines qui l'aurait posée en rivale de Dieppe ou de Honfleur.

Les mérites de Lisieux sont ailleurs.

C'est, tout d'abord, la ville la plus heureusement féconde en artisans. Ah ! L'admirable rivalité de ses maîtres huchiers et de ses tailleurs de pierres ! Tandis que les premiers sculp-

(1) Auguste Bunoust : *Les Nonnes au Jardin.*

taient les façades érigées par de riches bourgeois et peuplaient poteaux et sablières d'une foule d'animaux fantastiques ou de personnages satiriques, les autres, à l'abri des nefs conçues par de hardis architectes, ciselaient le jubé de la Cathédrale et ses délicats monuments funéraires. A Saint-Germain et à Saint-Jacques, ils faisaient flamboyer les fenestrages des hautes baies qu'allait bientôt faire rutiler le décor fastueux des verrières.

Ce qu'on constatait partout à Lisieux, avant le drame de 1944, c'était l'amour antique de la recherche, la finesse de l'exécution, parfois la joyeuse exubérance d'une décoration fantaisiste mais toujours habile. Les maisons des hommes rivalisaient, à cet égard, avec la maison de Dieu et si la ville se proclamait avec orgueil la capitale des logis de bois, ce titre était amplement mérité.

Un de nos meilleurs poètes normands, Charles-Théophile Féret, avait très lyriquement, mais aussi très exactement traduit le charme intime qui se dégageait du vieux Lisieux, tel que l'avaient paré les artistes du bois, de la pierre, du fer, des lettres et aussi, parfois, ceux de la politique :

Aux pans de bois des colombages
Le poète lit sans ambages
La vie intime des aïeux,
Et les poutres sont les jambages
D'un alphabet mystérieux.

Gonds rouillés au soupir vivant,
Oh ! Que j'aime ouïr sous l'auvent
Vos voix grelottantes qui grincent,
Contes de la pluie et du vent
Faits pour nos âmes de province.

---

(1) Ch.-Th. Féret : « *La Normandie exaltée* ». Eug. Rey, éditeur.

Ressurgis, Renaissance peinte,
Où, passés les murs de l'enceinte,
Le Lisieux tout neuf d'autrefois
Ouvrait le grouillant labyrinthe
De deux cents ruelles de bois.

Balcons fleuris des ferronniers,
Meneaux et pilastres corniers,
Pignons lobés, pignons d'ellipse,
Et, dégringolant des greniers,
Tout un bétail d'Apocalypse :

Gargouilles, guivres, hippocampes
Grimace qui prie ou qui rampe,
Poutre ciselée en joyau
Et dorée... Oh ! la belle estampe,
Décor planté d'un fabliau...

Tout ceci n'allait pas déjà sans mélancolie à l'époque où Féret écrivait ces vers, c'est-à-dire au début de ce siècle. Aussi, le poète ne dissimulait-il pas ses craintes de voir peu à peu disparaître ce merveilleux paysage urbain qu'avait déserté l'âme des anciens artisans :

Au chanteur, d'autrefois féru,
La charpente grise a paru
Quelque aïeule que l'âge voûte,
Qui mendie au présent bourru
Un peu d'amour au bord des routes...

C'est que, d'artisane, la ville était devenue, au XIXe siècle, plutôt ouvrière. La vieille fabrication des frocs s'y était modernisée et transformée en une importante industrie textile. Celle-ci, pour une bonne part, assurait la vie de la population.

Mais Lisieux avait gardé et garde encore aujourd'hui un cachet particulier du fait de l'existence de ses nombreux couvents. Leurs modestes chapelles ont de fins et graves clochers d'ardoises tout bruissants de matines et d'angelus. Auguste Bunoust, en des vers délicieux, avait fort bien traduit la quiétude que cette ambiance monastique répand sur la cité :

La plus céleste paix où notre monde atteigne
Flâne au cœur de ma ville, autour des bancs bavards
Qu'une alarme a vidés sitôt qu'une châtaigne
Lâcha trop bruyamment l'arbre du boulevard.
Et les soirs de ma ville, en fermant ses lucarnes,
Lui taillent dans la brume un si vague décor
Où sa sénilité si pâlement s'incarne
Que l'aube et moi rions de la trouver encor.

Les poètes ont, pour percevoir de tels effluves, une sensibilité particulière. Le charme religieux de Lisieux s'était si bien insinué dans le cœur de Bunoust qu'il lui a inspiré, au milieu de poèmes parfois assez profanes, cette merveilleuse *Oraison*, consacrée à la Vierge et qui ne pâlit pas devant les plus beaux vers de Villon et de Verlaine :

Salut, Reine, albe fleur de blancheur délicate,
O Cinnamome exquis, Rose de Jéricho,
A la barre du Ciel très hardie avocate,
Vierge Marie, entends mon tout dolent écho.
Tu peux, astre des mers, piloter la nacelle
La plus pauvre, à l'égal du galion d'argent :
O toi qui fus de l'Ange une très humble ancelle
Guide mes mots chétifs vers ton Fils indulgent...
O Dame au cœur ouvert de sept tiges de glaives,

Dont le voile éploré claquait jouxte la Croix,
Souffle sur ma supplique afin qu'elle s'élève
Et du pouce affermis mes petits désarrois.
Allons ! Toi qui reçus la grâce sans pareille,
De par la floraison de ton inclyte hymen,
De porter le Sauveur tout près de ton oreille,
Exauce-moi !

Je crie à t'assourdir...

Amen !

C'est ainsi que la supplication du pauvre Bunoust rejoignait celle des anciens chanoines agenouillés aux murailles de la chapelle Notre-Dame. C'est ainsi surtout que s'exprimait l'âme pieuse et secrète de Lisieux, cité-nonne...

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Simple Croquis, Poème liminaire 7

PREMIÈRE PARTIE

Le Visage de la Cité 9

DEUXIÈME PARTIE

Ce que dit l'Histoire... 15

TROISIÈME PARTIE

La Parure de la Cité 141

QUATRIÈME PARTIE

Gloires d'antan et Gloires neuves 191

CINQUIÈME PARTIE

L'Ame de la Cité 215

637038

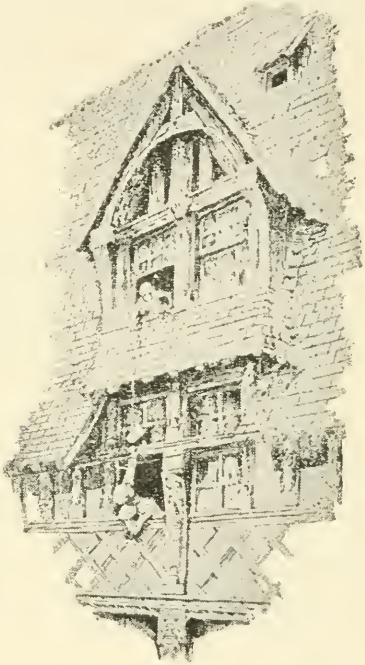

Cliché Koch

Gravure extraite du " Vieux Lisieux "

DC
801
.L78
H4

Herval, Rene
Liseux. --